



■ Le Graal en « Pléiade »
■ Sartre avant Sartre

Peine de mort

■ Congrès mondial à Strasbourg pour l'arrêt des exécutions

■ La peine capitale est encore appliquée dans 87 pays

■ La Chine continue de se livrer à des campagnes d'exécutions massives

■ Aux Etats-Unis, l'abolitionnisme gagne du terrain

Lire pages 2 et 3

Présidentielle : des Verts encore plus Verts

● Le parti écologiste choisit Alain Lipietz pour défendre ses couleurs à la présidentielle de 2002
● Le candidat entend incarner la « gauche critique » et « l'autonomie » de sa formation face aux socialistes ● Certains de ses amis redoutent qu'il ne mène une « campagne gauchiste »

LES VERTS ont investi, mercredi 20 juin, Alain Lipietz pour être leur candidat à l'élection présidentielle. Le député européen a devancé de très peu, au second tour, Noël Mamère, pourtant favori après le

premier tour. Adhérent du parti écologiste depuis 1988, polytechnicien, proche de Dominique Voynet, adversaire du traité de Maastricht en 1992, M. Lipietz est considéré comme l'un des théoriciens des Verts. « La majo-

rité ne peut pas gagner sans les Verts. Nous serons beaucoup plus exigeants sur les programmes et sur leur application », a commenté M. Lipietz après que M. Mamère eut reconnu sa victoire. Il souhaite incar-

ner la « gauche critique » et « l'autonomie » de sa formation face aux socialistes. Dans un entretien au Monde, Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, juge que « ce vote n'est pas rassurant pour l'année qui vient » et appelle son parti à ne « surtout pas refaire la campagne gauchiste de 1995 ».

Ce résultat inattendu remet en cause les équilibres au sein du parti écologiste. Elle rend plus incertaine l'élection de Dominique Voynet à la direction des Verts. Une partie des écologistes pourraient ne pas accepter que la ministre et ses amis occupent toutes les fonctions les plus importantes : la candidature à la présidentielle, le secrétariat national et le portefeuille de l'environnement au gouvernement.

La désignation de M. Lipietz bouscule aussi la majorité plurielle. A Matignon, comme au Parti socialiste, on espérait la victoire de M. Mamère, jugé plus rassembleur.

Lire pages 6 et 7, notre éditorial page 14 et la chronique de Pierre Georges page 32



A TOULOUSE ET À L'OM

Imbroglia du foot

Le Toulouse Football Club, au bord du dépôt de bilan, se trouve au centre d'un vaste marchandage. L'homme d'affaires Alain Afflelou (photo) propose de renflouer le club, mais exige que le TFC renonce à sa requête auprès du Conseil d'Etat qui demande l'annulation des matches auxquels ont participé des joueurs étrangers munis de faux passeports, requête qui, si elle aboutissait, bouleverserait le classement du championnat de France. Quant à l'OM, il devrait sauver sa place en division 1. p. 23

La France manque de médecins

PÉNURIE de médecins spécialistes, inégalités régionales : le constat dressé par deux rapports, rendus publics jeudi 21 juin, dessine le paysage médical d'une France qui aura de plus en plus de mal à assurer un égal accès aux soins de qualité. Ces études sur la démographie médicale montrent qu'après s'être fortement accru le nombre de médecins va décroître à partir de 2008. Cette baisse est déjà sensible dans certaines spécialités telles que la pédiatrie, l'anesthésie ou la gynécologie. Deux France se dessinent : le Sud, l'Île-de-France et l'Alsace d'une part, avec une densité nettement supérieure à la moyenne, et les autres régions, avec une densité médicale inférieure.

Lire page 8

L'Afrique australe doit-elle ou non regarder l'éclipse de Soleil ?

JOHANNESBURG de notre correspondant

Pas de lunettes spéciales pour regarder l'éclipse de Soleil ? Prenez donc deux sachets de thé. Mais pas n'importe lesquels. Les emballages de la marque « Four Roses », en aluminium légèrement transparent. Conscient que beaucoup de Sud-Africains ne pourraient se procurer les lunettes adéquates, le planétarium de Johannesburg a ainsi trouvé un moyen de fortune pour permettre au plus grand nombre de regarder, jeudi 21 juin, en toute sécurité la première éclipse du millénaire. En Afrique du Sud, elle ne sera que partielle, mais sera totale dans une bande couvrant une demi-douzaine de pays de l'Afrique australe. Des campagnes d'information sur les risques encourus à regarder la Lune recouvrir le Soleil y ont été menées avec des fortunes diverses. Et la distribution de lunettes reste aléatoire.

L'Angola a pris la chose au sérieux et en a commandé pour 3 millions de dollars, 2 millions de paires. Mais lundi dernier, la police a découvert un stock de 5 000 lunettes totalement inefficaces. On ignore combien ont été vendues. En Zambie, « la préparation équivaut à presque

rien », reconnaissait le président de la commission scientifique et de sécurité de l'éclipse nommée par le gouvernement. La République démocratique du Congo s'est contentée de fermer les écoles pour que les parents puissent veiller eux-mêmes sur leurs enfants. Quand les lunettes existent, elles sont souvent hors de portée des bourses africaines. Quelques distributions gratuites ont eu lieu dans les zones rurales ou dans des écoles, mais face à la carence des Etats, c'est le secteur privé qui a pris le relais. Elles coûtent de quelques cents à 3 dollars, comme au Mozambique, où le salaire minimum est de 25 dollars par mois. Encore faut-il qu'il en reste. En Zambie, mercredi, les prix ont grimpé pour les quelques modèles encore disponibles. Aux plus démunis, aux populations isolées, il est toujours possible de conseiller simplement d'éviter de regarder le spectacle.

« On a l'impression qu'une personne sur trois n'est pas au courant de l'éclipse, a fortiori des dangers », regrette François Gesquière, un opérateur de tourisme français installé à Johannesburg, qui a fait fabriquer 700 000 paires de lunettes, vendues ou distribuées gratuitement

grâce à des sponsors. Le gouvernement angolais, qui a fait un gros effort de communication, s'est heurté à « l'obscurantisme » de quelques sectes locales. Elles avaient annoncé la fin du monde pour le 21 juin et conseillé « de regarder le soleil sans lunettes parce qu'un messie descendra du ciel ».

A Madagascar, une éclipse du Soleil, qui représente le pouvoir, signifie sinon une fin de règne, au moins que le roi est malade. Or Didier Ratsiraka, le président, au pouvoir depuis 1975, avec un intermède entre 1991 et 1996, remettra bientôt son mandat en jeu. Au Zimbabwe aussi, l'éclipse, appelée « pourrissement du Soleil », est considérée comme un mauvais présage. Elle annonce la guerre, des épidémies ou la famine. Le porte-parole de l'Association nationale des guérisseurs est formel : « Si rien n'est fait pour prévenir les effets négatifs de l'éclipse, de graves violences pourraient intervenir. » Eclipse ou pas, le Zimbabwe est déjà un pays sinistré où la violence politique n'a pas attendu que le soleil se cache derrière la Lune.

Fabienne Pompey

La Bourse cotée en Bourse



JEAN-FRANÇOIS THÉODORE

LE PRÉSIDENT d'Euronext, société issue de la fusion des Bourses de Paris, Bruxelles et Amsterdam, explique au Monde les raisons de la prochaine cotation de sa société, prévue pour le 6 juillet. Elle interviendra dans un climat social troublé.

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Advertisement for Serge Dassault's book 'UN PROJET POUR LA FRANCE'. Includes a photo of Serge Dassault and the text: « Il écrit ce que personne n'ose dire. »

POINT DE VUE

Défense : la stratégie du zéro concept

par Nicolas Baverez

L'ANCIEN système de défense de la France a survécu, pour l'essentiel, jusqu'en 1995, en dépit de la crise économique ouverte par le choc pétrolier de 1974, des alternances politiques, des mutations de l'environnement stratégique, y compris, dans un premier temps, la fin de la guerre froide. Il a, depuis, volé en éclats sous l'effet de quatre forces :

- la révolution géopolitique issue de la disparition de l'URSS et de la résurgence agressive de sentiments identitaires nationalistes, ethniques ou religieux ;
- la révolution stratégique liée à la gestion des crises de l'après-guerre froide (Golfe, ex-Yougoslavie), qui a souligné la marginalisation du nucléaire et érigé les interventions collectives en régime de droit commun (avec pour exception le Rwanda pour la France ou la Sierra Leone pour le Royaume-Uni) ;
- la révolution technologique, qui autorise une gestion intégrée et en temps réel des opérations

militaires, tout en diffusant l'idéologie de la « guerre propre » ou de la « guerre zéro mort » ;

- la révolution économique et sociale portée par la mondialisation et la dérégulation, qui bouleverse les frontières traditionnelles du national et de l'international, du public et du privé, du civil et du militaire.

A cette succession de chocs extérieurs, et en partie dictés par eux, se sont ajoutés deux bouleversements internes :

- l'abandon de la conscription au profit de la professionnalisation ;
- un ajustement budgétaire d'autant plus violent qu'il a été tardif, avec un budget ramené à 1,96 % du PIB par le sacrifice des dépenses d'investissement et de recherche (0,65 % du PIB).

Lire la suite page 13

Nicolas Baverez est historien et économiste.



FESTIVAL

Aix dans ses habits neufs

Promesse de bonheurs lyriques sous le ciel du Midi, la 53^e édition d'un Festival d'Aix-en-Provence renoué lève le rideau. Au programme : Mozart évidemment, avec La Flûte enchantée (photo), et la création des Noces de Figaro ; et aussi des mises en scène de nouveaux venus à Aix pour le Tour d'écrou de Britten ou le Falstaff de Verdi. p. 26 et 27



AVENTURE

Un surfeur tombé du ciel

Le championnat du monde de sky-surf commence le samedi 23 juin à Almarilla (Andalousie). Un cameraman accompagne la descente et la filme en vidéo pour permettre aux juges de donner leurs notes. Eric Fradet (photo), le sky-surfeur français, avec plus de vingt-deux mille sauts, est le plus expérimenté des sky-surfeurs et ambitionne de remporter un nouveau titre mondial. p. 24

Table of contents listing various sections and their page numbers.

MORATOIRE Les opposants à la peine de mort se sont rassemblés jeudi 21 juin à Strasbourg pour le premier Congrès mondial pour l'abolition de la peine capitale. ● UN APPEL

à un moratoire doit être lancé à l'issue des trois jours de réunion en direction des 87 pays qui maintiennent la peine capitale dans leur législation ou leur pratique. ● AUX ÉTATS-UNIS, au

fil des ans et des nombreuses exécutions, le doute s'est insinué dans la population sur la façon dont est administré ce châtiment. ● EN RUSSIE, le débat est ravivé à l'occasion de la

réforme du système judiciaire dans un pays qui a décrété, en 1996, un moratoire sur les exécutions. ● LA CHINE, même si aucune statistique n'est publiée, exécute à elle seule

plus que tout le reste du monde. ● AU TOTAL, selon Amnesty International, 1457 exécutions ont été recensées en l'an 2000, et plus d'un milliard depuis le début de l'année 2001.

Les opposants à la peine de mort réunissent un Congrès mondial à Strasbourg

Des associations nongouvernementales de défense des droits de l'homme, plusieurs Parlements européens ainsi que des médias, entendent lancer un appel à un moratoire en direction des 87 pays qui pratiquent le châtiment suprême ou le maintiennent dans leur législation

FORTS de la disparition de la peine de mort sur leur territoire, à l'exception notoire de la Russie et de la Turquie, les Européens entendent adresser un message abolitionniste au monde entier, lors du premier Congrès international contre la peine de mort qui s'est ouvert, jeudi 21 juin, à Strasbourg. Un appel plus particulièrement dirigé vers les 87 pays qui maintiennent la peine de mort dans leur législation ou dans leur pratique.

Le Congrès doit réunir jusqu'au samedi 23 juin des militants d'associations de défense des droits de l'homme, des parlementaires, des chercheurs et des juristes, dans l'enceinte du Conseil de l'Europe et du Parlement européen, afin de dresser un état des lieux de la peine de mort dans le monde et tenter de mettre sur pied des actions afin de parvenir à son abolition.

D'anciens condamnés à mort graciés ainsi que des familles de victimes doivent également venir témoigner au cours des débats. Ouvert au public, le congrès sera relayé par des manifestations culturelles. Différents ateliers aborderont la question de la peine de mort par continent et examineront les stratégies mises en œuvre pour aboutir à son abolition. Vendredi 22 juin

sera une journée mondiale contre la peine capitale et une séance solennelle est prévue au Parlement européen, vendredi après-midi, avec l'intervention de grands témoins et la signature de l'appel solennel pour un moratoire par dix-huit présidents de Parlements des cinq continents. Une marche silencieuse aura lieu samedi en début d'après-midi dans les rues de Strasbourg.

NOMBREUX SOUTIENS

Pour sa première édition, le Congrès international de Strasbourg élargit donc nettement l'horizon de mobilisation de l'association organisatrice, Ensemble contre la peine de mort (ECPM) à l'origine du mouvement. Créée en octobre 2000, dans la foulée du succès du livre de Michel Taube et Benjamin Menasce, *Lettre ouverte aux Américains pour l'abolition de la peine de mort*, l'association luttait alors contre l'administration de ce châtiment aux États-Unis. Une cause autour de laquelle elle est parvenue à mobiliser de nombreux soutiens.

« Nous sommes allés au-devant de tous les acteurs abolitionnistes afin de remédier à un déficit de crédibilité lié à notre jeunesse », témoi-

gne Michel Taube, président d'ECPM. Outre le haut patronage accordé par Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, et Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, Robert Badinter a apporté son soutien lors du Forum européen qui a donné naissance à l'association. ECPM est ensuite parvenue à sensibiliser les médias et les organisations de défense des droits de l'homme comme Amnesty International, Penal Reform International ou la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) qui soutiennent

désormais son action. Enfin, 500 000 personnes ont signé une pétition contre la peine de mort, laquelle a été portée par Catherine Deneuve à l'ambassade des États-Unis au lendemain de l'investiture de George W. Bush à la présidence américaine.

Le succès de cette mobilisation en France peut, semble-t-il, surprendre, dans un pays qui s'apprête à fêter, en octobre, le vingtième anniversaire de l'abolition de la peine de mort sur son sol. « Le débat est loin d'être clos, même dans les pays qui l'ont abolie, explique

Michel Taube, président d'ECPM. Il renvoie à d'autres questions que se pose tout individu vivant en société : qu'est-ce que la justice ? Qu'est-ce qu'une peine ? Que faire des grands criminels ? » A Amnesty International, on constate que « les États-Unis sont interpellés comme un symbole. La première des démocraties et principale puissance mondiale, qui donne le la dans de nombreux domaines, se doit d'être irréprochable ».

UN « MIROIR AMICAL »

Soixante-quatre pays ont prononcé au total 3 857 condamnations à mort en 1999 et 1 813 prisonniers ont été exécutés dans 31 pays au cours de la même année, selon des chiffres fournis par Amnesty International qui estime que ceux-ci sont inférieurs à la réalité. En 2000, l'association a recensé 1 457 exécutions, dont un millier en Chine et 85 aux États-Unis, qui devancent de peu l'Iran (75 exécutions) et l'Arabie saoudite (63).

Après cette décade enregistrée l'an dernier, le nombre d'exécutions serait de nouveau en hausse, selon l'organisation Hands off Cain qui a répertorié 1 290 exécutions depuis le 1^{er} janvier, dont plus de 1 100 en Chine. Sergio D'Elia, secré-

taire de cette ligue internationale contre la peine de mort, a précisé, à Rome où elle est basée, que 25 pays ont rejoint la liste des 124 nations qui ont, de droit ou de fait, aboli la peine capitale depuis la fondation en 1983 de Hands off Cain.

Plusieurs parlementaires venus de pays non-abolitionnistes d'Amérique du Sud, d'Afrique ou du Japon vont s'associer aux activités du Congrès, mais aucun représentant des pays pratiquant le plus grand nombre d'exécutions ne sera présent à Strasbourg. Reste à savoir comment les pays qui pratiquent la peine de mort recevront cet appel. « Il faut éviter de prendre à rebours les populations de ces pays. Pour être efficace, notre message doit s'appuyer sur une justification morale », prévient Raymond Forni.

Pour se prémunir contre toute critique stigmatisant une démarche moralisatrice de la part des Européens, ces derniers assurent vouloir éviter l'instauration d'un rapport accusateur avec les pays non-abolitionnistes et souhaiter leur tendre « un miroir amical », selon l'expression de Robert Badinter.

A. Go.

TROIS QUESTIONS À...

DENYS ROBILLIARD

1 Vous êtes président d'Amnesty International-France et votre organisation fait campagne depuis longtemps contre la peine de mort. Qu'attendez-vous du congrès de Strasbourg ?

Amnesty International est abolitionniste depuis 1974. Nous avons choisi de nous associer à Ensemble contre la peine de mort et à l'organisation du congrès de Strasbourg parce qu'il prend la nouvelle mesure du combat contre la peine de mort. Alors que celle-ci a longtemps constitué un enjeu de politique interne, cette cause a pris une dimension internationale. Elle est aujourd'hui prise en charge par des institutions telles que le Conseil de l'Europe ou l'Union européenne. L'ONU elle-même a donné plusieurs signes allant dans le sens de la cause abolitionniste en excluant la peine de mort des tribunaux spéciaux pour l'ex-Yougoslavie, le Rwanda et la Cour pénale internationale, alors même que ces institutions ont à juger de crimes très graves.

2 Estimez-vous que la présence de parlementaires et de juristes à Strasbourg marque un nouveau pas dans cette campagne ?

Ce congrès associe en effet de nouveaux acteurs. Le monde judiciaire sera représenté à travers le barreau de Paris. Historiquement,

les avocats n'ont jamais pris position collectivement. Ils sont pourtant les mieux placés pour témoigner de l'imperfection des systèmes judiciaires, qui discrédite toute peine définitive. Les politiques sont aussi impliqués. C'est la première fois que des parlementaires vont lancer un appel en faveur d'un moratoire mondial sur les exécutions. Ce congrès va nous permettre de confronter les points de vue d'un large éventail de militants abolitionnistes.

3 La lutte contre la peine de mort aux États-Unis est-elle toujours prioritaire ?

En tant que première démocratie mondiale, les États-Unis représentent le principal verrou sur le chemin de l'abolition. Lors de notre campagne sur les droits humains aux États-Unis, il y a trois ans, la peine de mort n'était pas en débat de l'autre côté de l'Atlantique. Aujourd'hui, les Américains commencent à remettre en question cette pratique, notamment au nom de la préservation de leur image dans le monde. La voix européenne peut donc certainement être entendue au-delà de nos frontières. L'Europe est le premier continent à tendre vers l'éradication totale de la peine de mort sur son sol. Il faut étendre cette dynamique au monde entier.

Propos recueillis par
Aurore Gorius

Les participants : associations, institutions, médias...

Participent au Congrès de Strasbourg : Amnesty International, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Penal Reform International, la Ligue des droits de l'homme, l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), le MRAP, la Fondation France-libertés, Cosimapp-Mumia, Hands off Cain, Communauté Sant'Egidio, l'Association Louis-Edmond-Petit du barreau de Paris. Les assemblées parlementaires européennes sont associées à l'événement : l'Assemblée nationale française, la Chambre des députés italienne, le Bundestag, le Parlement autrichien, la Chambre des députés portugaise, la Chambre des députés belge, ainsi que le Parlement européen et de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Les chaînes Planète et Forum, Demain!, Télérama, Phosphore, De l'Air, L'Humanité, Alsace média, le Club de la presse de Strasbourg se sont associés officiellement au Congrès. L'événement sera retransmis en direct et accompagné d'une cybermanifestation sur le site www.ecart-type.com.

Au fil des ans, le doute s'est insinué chez les Américains

NEW YORK

de notre correspondante
« Cher Conseiller,
La semaine dernière, j'ai remarqué, en exécutant un détenu (je suis bourreau dans un pénitencier régional), que plusieurs spectateurs faisaient la ola. J'ai trouvé que ce n'était pas bien, alors après, je les ai exécutés aussi. Puis j'ai proposé à leurs épouses et époux de se joindre à moi pour le dîner. Voici ma question : lorsque l'on reçoit à dîner chez soi, l'hôte se doit-il de servir une cuisine saine et faible en calories ? »

Comme en témoigne cette satire, publiée récemment dans le *New Yorker*, la peine de mort est aussi devenue aux États-Unis un sujet de dérision, dans ses aspects les plus absurdes banals.

L'exécution, le 11 juin, de Timothy McVeigh, auteur de l'attentat d'Oklahoma City et responsable de la mort de 168 personnes, a introduit dans les foyers américains le formalisme morbide et ordinaire, dans ses moindres détails, de la machine à tuer réglementaire. Non pas que Timothy McVeigh ait été le premier condamné à mort exécuté : 715 autres l'ont été avant lui depuis 1976 et, huit jours plus tard, un autre condamné à mort le suivait sur la même table de mise à mort flambant neuve du pénitencier fédéral de Terre-Haute, dans l'Indiana. Mais il a été le premier détenu fédéral exécuté depuis 1963. Chaque semaine, et parfois plusieurs fois par semaine, des condamnés sont exécutés en Virginie, au Texas, en Oklahoma, en Floride ou ailleurs. Mais ces exécutions-là, organisées au niveau des États fédérés (dont 38 sur 50 prévoient la peine de mort), font rarement du bruit.

L'« honneur » de rouvrir la voie aux exécutions fédérales, ajouté à l'énormité de son crime, ont valu à Timothy McVeigh une médiatisation exceptionnelle. Des quelque 1 400 journalistes accrédités à Terre-Haute pour sa mise à mort, le 11 juin, seule une soixantaine ont repris le chemin du pénitencier pour celle de Juan Raul Garza, le 19.

Mais, paradoxalement, l'exécution de Timothy McVeigh, approuvée par une forte majorité des Américains, et le fait qu'elle ait braqué les feux de l'actualité sur la peine de mort, pourraient bien se révéler contre-productifs pour les partisans du châtiment suprême. Tout d'abord, parce que cette exécution intervient à un moment de doute croissant, au sein du public américain, sur la façon dont est administrée cette peine. Ensuite, parce que la mise en scène qui a entouré la

mort de Timothy McVeigh a brutalement démenti certains des arguments les plus solides aux États-Unis en faveur de la peine capitale, ceux qui reposent sur les droits des victimes et le soulagement que la mort de l'assassin, sous leurs yeux, est censée leur apporter.

L'EFFET ADN

Le doute s'est insinué, en quelque sorte, avec l'ADN. La multiplication, ces quatre dernières années, de cas de détenus sauvés de la mort par le recours aux empreintes génétiques, ainsi que l'inégalité raciale et économique devant la peine de mort ont fortement ébranlé la foi dans le système : si 93 condamnés à mort ont été innocentés en vingt-cinq ans, qui peut garantir qu'un innocent n'ait jamais été exécuté ?

C'est ce qui a troublé le gouverneur de l'Illinois, le républicain George Ryan, qui a décrété il y a seize mois un moratoire sur les exécutions tant qu'une commission ne garantirait pas « à 100 % » l'impossibilité d'erreurs judiciaires. Les mois passent ; la commission poursuit ses travaux ; le gouverneur n'a pas été renversé ; la criminalité n'a pas augmenté et certains commentent à se demander si les bourreaux de l'Illinois reprendront un jour du service.

A bien des égards, cette atmosphère rappelle celle des années

1970 lorsque, devant l'intensité du débat public, la Cour suprême avait rendu une décision, en 1972, qui avait eu pour effet de suspendre les exécutions. Quatre ans plus tard cependant, de nombreux États avaient revu leur code pénal de manière à mettre l'administration de la peine de mort en conformité avec les critères établis par la Cour suprême, et celle-ci l'autorisa à nouveau en 1976.

La vigueur du débat reflétait, à cette époque aussi, un déclin de la popularité de la peine capitale dans l'opinion publique. Aujourd'hui, selon des sondages, le soutien à la peine de mort aux États-Unis est passé de 80 % en 1994 à 65 % ; il tombe même à 52 % lorsqu'existe l'alternative de la prison à perpétuité sans libération anticipée.

TORTURE SUPPLÉMENTAIRE

Profitant de cette dynamique, les opposants à la peine de mort attaquent latéralement, rognent la peine capitale par ses aspects les plus controversés : les exécutions de mineurs, celles de handicapés mentaux. Cette dernière catégorie recueille d'ailleurs un consensus croissant, que symbolisent les quinze États fédérés ayant désormais renoncé à exécuter les retardés mentaux. Le dernier en date est la Floride du gouverneur Jeb Bush, que son frère n'a cependant pas sui-

vi, affirmant que le Texas avait les garde-fous suffisants pour faire en sorte que les malades mentaux ne soient pas exécutés : le président Bush a, en réalité, confondu retardés mentaux et handicapés profonds qui ne sont pas jugés sains d'esprit. Son successeur au Texas, le gouverneur Rick Perry, vient d'opposer son veto à une loi qui aurait empêché l'exécution de retardés mentaux. Un arrêt de la Cour suprême des États-Unis sur le même sujet est attendu cet automne, avec beaucoup d'intérêt.

Quant au lobby des victimes, qui entretient cette étrange tradition du spectacle de l'exécution, même si elle est généralement réalisée devant un public restreint, Timothy McVeigh l'a piégé. En décidant de mourir les yeux ouverts, sans un mot de regret, le regard fixé sur la caméra au-dessus de lui qui retransmettait en direct son buste, en gros plan, sur un écran géant dans un auditorium d'Oklahoma City, devant 232 survivants et proches de victimes, il a empêché ces derniers de tourner la page sereinement. Et pour beaucoup, le soulagement tant espéré s'est transformé en torture supplémentaire : « J'ai peur d'emporter cette image avec moi pour toujours », a avoué le père d'une victime après l'exécution.

Sylvie Kauffmann

Un châtiment largement pratiqué au Proche-Orient

MERCREDI 20 JUIN, quatre Iraniens condamnés à mort pour meurtre ont été exécutés par pendaison dans la prison Ghahr, de Téhéran. Deux jours plus tôt, un Afghan condamné pour vol à main armée, viols et enlèvements, avait été décapité en public à Zabol, dans le sud-est de la République islamique.

Vendredi 18 mai, sept Saoudiens, reconnus coupables de viol collectif, ont été décapités au sabre dans la région de La Mecque (ouest de l'Arabie saoudite). Ces exécutions portaient à 38 le nombre de celles annoncées dans le royaume depuis le début de l'année.

Ainsi va le Proche-Orient dans son ensemble. Il suffirait de remonter quelque peu le fil des semaines, pour citer des exemples d'exécution ici et là, l'Arabie saoudite, l'Iran et l'Irak enregistrant des records.

De fait, si l'on se réfère au rapport d'Amnesty International pour

l'année 2000, « au moins 75 exécutions ont eu lieu en Iran (...) des centaines ont été signalées en Irak, mais il pourrait s'agir dans bien des cas d'exécutions extrajudiciaires, et 123 ont été signalées en Arabie saoudite, mais le chiffre serait plus important ».

« DISPARITIONS » EN IRAK

En 1999, 165 personnes avaient été exécutées en Iran et 126 en Arabie saoudite, tandis qu'en Irak des centaines d'exécutions étaient signalées, les chiffres demeurant toujours flous dans ce pays, parce que certaines « disparitions » équivalent à des exécutions.

Outre l'Irak et l'Arabie saoudite, la peine de mort est toujours en vigueur dans 18 autres des 21 pays membres de la Ligue arabe, du Machrek et du Maghreb, même si le nombre de condamnations à la peine capitale et, surtout, celui de exécutions varie d'un pays à l'autre et même si, dans certains pays seulement, les exécutions ont

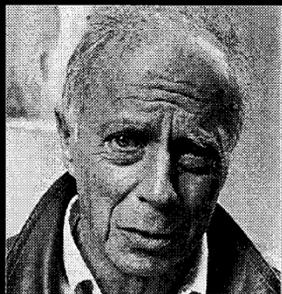
lieu en public. Djibouti est le seul membre de la Ligue à avoir aboli la peine de mort en 1985.

Toujours selon Amnesty International, deux pays du Proche-Orient, l'Arabie saoudite et l'Iran, figurent parmi le « très petit nombre d'États » où ont lieu « l'immense majorité des exécutions ». « Ainsi, ajoute l'organisation de défense des droits de l'homme, en 2000, 88 % de toutes les exécutions connues ont eu lieu en Arabie saoudite, en Chine, aux États-Unis et en Iran. »

Le collectif Ensemble contre la peine de mort (ECPM) relève par ailleurs que, parmi les cinq pays qui enseignent les traités internationaux interdisant la peine de mort à l'encontre des mineurs de moins de dix-huit ans, figurent trois pays du Proche-Orient, l'Iran, l'Arabie saoudite et le Yémen, les deux autres étant les États-Unis et le Nigeria.

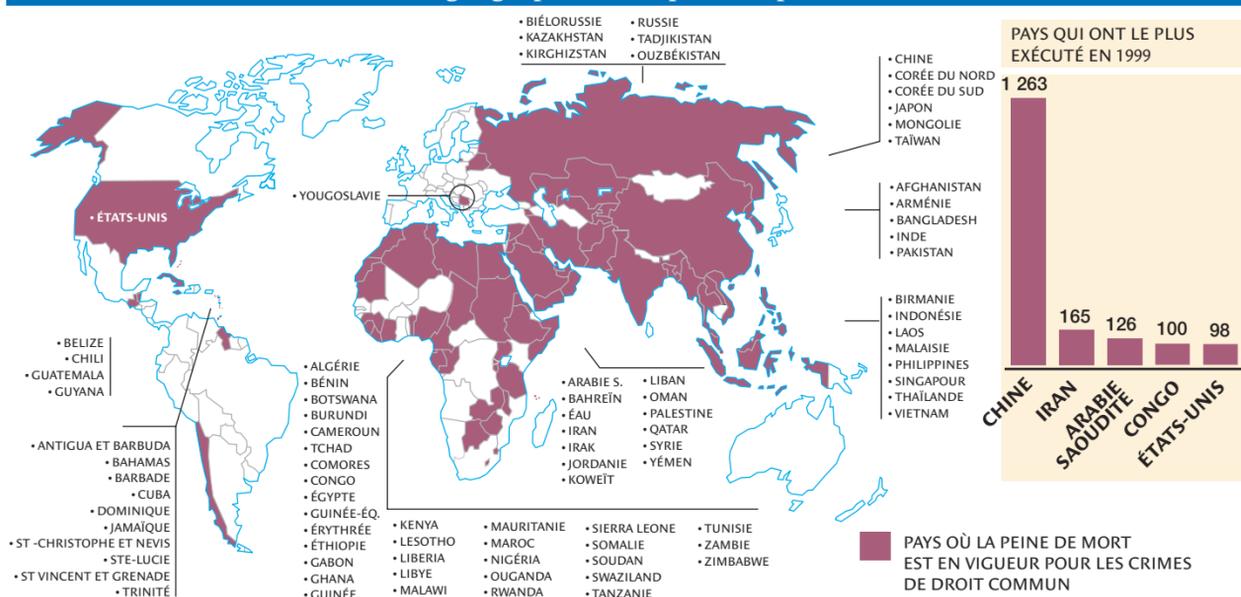
Mouna Naïm

CLAUDE SIMON LE TRAMWAY



LES ÉDITIONS DE MINUIT

La géographie de la peine capitale



Source : Ensemble contre la peine de mort

En Chine, des « campagnes » rituelles d'exécutions massives, arbitraires et inefficaces

PÉKIN

de notre correspondant

Dans le concert international de voix qui s'élèvent contre la peine de mort aux Etats-Unis, la Chine reste silencieuse. Et pour cause : elle exécute à elle seule plus que le reste du monde (*voir ci-dessus*). Depuis le 11 avril, date du lancement d'une nouvelle campagne « *yan da* » (« Frapper fort »), c'est même la frénésie des pelotons. Deux chiffres résumant cet emballement : un millier d'exécutions en deux mois.

En fait, aucune statistique officielle n'est publiée. Seule une laborieuse comptabilité effectuée à partir des informations parcellaires

quotas. Les autorités locales seront jugées à leur « résolution » à combattre la criminalité, et il leur faut donc « ratisser large ». Bien que le code pénal réserve aux seuls crimes « extrêmement graves » la peine capitale, celle-ci frappe massivement en période de « Frapper fort » les trafiquants de drogue, proxénètes, pilliers d'antiquités, fraudeurs d'impôts et officiels corrompus (en général petits), sans compter les « séparatistes » du Tibet et du Xinjiang musulman.

L'arbitraire, c'est aussi la roulette du calendrier. Les pics et les creux fluctuent au gré des échéances officielles. L'année 1999 en avait fourni

des donnees une indication de la bienveillance de la population chinoise à l'égard de la peine de mort. L'opinion publique tend en effet à reprocher au pouvoir son laxisme plutôt que sa sévérité. La montée de la criminalité dans une Chine tournéboulée par les effets sociaux de la « réforme économique » est même l'une des sources de l'impopularité du régime, accusé d'incurie. Selon les statistiques officielles - sujettes à caution -, les crimes « enregistrés » en 2000 ont augmenté de 50 % par rapport à 1999 tandis que le nombre d'« explosions » (accidents et attentats mélangés) a été multiplié par 2,6 en vingt ans. Alors que l'année 2002 s'annonce politiquement sensible - la direction actuelle passera le relais à une nouvelle génération -, le pouvoir vient de « frapper fort » précisément pour tenter de restaurer son image.

LE PÉRIL DES « GANGS MAFIEUX »

Comparable à bien des égards aux deux précédents de 1983 et 1996, le « Frapper fort » de 2001 présente toutefois une caractéristique inédite : l'insistance à lutter contre les « gangs mafieux ». Le régime vient brutalement de prendre conscience du péril politique que font peser les « *Hei shihui* » (sociétés de l'ombre) sur son avenir. Ces dernières ont en effet approfondi à la fin des années 1990 leur infiltration dans les appareils locaux. Selon Cai Shaoqing, professeur à l'université de Nankin, ces organisations criminelles - dont les effectifs approcheraient le million - ont surtout un enracinement local, mais certaines ont déjà commencé à nouer entre elles des alliances transversales. C'est la découverte de l'ampleur de cette contagion, associée à d'autres informations du professeur Cai selon lesquelles certaines de ses mafias (notamment à Shanghai, dans le Hunan et le Guangxi) pour-

suivraient un agenda politique anti-parti, qui explique l'implacable sévérité du dernier « Frapper fort ».

Dans ce contexte, les adversaires de la peine de mort sont très minoritaires en Chine mais ils existent. On les trouve surtout dans les milieux de juristes qui, preuves à l'appui (montée continue de la criminalité en dépit des « campagnes »), en récuse l'exemplarité. Parmi eux, Lu Jianping, professeur à l'université du peuple (Renda), stigmatise la « société criminogène » marquée par l'approfondissement des inégalités sociales et le dévoiement des mécanismes d'enrichissement. Franco-phonie, Lu Jianping est en train de traduire en chinois l'Abolition de Robert Badinter. Sans savoir si le livre sera autorisé à sortir en librairie tant « le sujet reste tabou » en Chine.

Frédéric Bobin

www.lemonde.fr/chine

Huis clos du supplice et propagande préalable

Jadis organisées devant des foules rassemblées et encouragées par les autorités à hurler leur haine des condamnés, les exécutions en Chine ont cessé d'être publiques : elles ont désormais lieu dans le secret de bâtiments réservés à cet effet, gardés par la police armée tandis que la police judiciaire est chargée de tirer une balle dans la nuque des suppliciés (les injections létales restent rarissimes). Mais l'annonce de la sentence, elle, est orchestrée de manière spectaculaire dans des lieux publics : en général des stades, mais aussi devant des gares ou des stations de métro, comme récemment à Shanghai. Avant leur mise à mort, les condamnés sont ainsi exhibés, la nuque empoignée par des soldats et un écriteau en sautoir indiquant leur nom et leurs crimes. - (Corresp.)

publiées dans les médias locaux permet de se faire une idée. Amnesty avait ainsi recensé 2 088 exécutions en 1999, soit une quarantaine par semaine. Le bilan de 2001 risque d'être beaucoup plus lourd car 1999 n'était pas spécialement une année « Frapper fort ». Les véritables précédents estampillés « Frapper fort » datent de 1996 (500 exécutions en six semaines) et de 1983 (autour de 10 000 sur l'année).

L'existence même de ces « campagnes » - rituels de mobilisation inscrits dans la nature même du régime - en souligne la dimension arbitraire. C'est d'abord une affaire de

une saisissante illustration. Le premier pic des charrettes fatales a coïncidé avec le nouvel an chinois (fin janvier), période de transhumance massive où des dizaines de millions de Chinois prennent d'assaut trains et bus. Le deuxième pic a précédé le 26 juin, « journée internationale contre la drogue ». Et le troisième a préludé aux cérémonies (1^{er} octobre) célébrant le cinquantenaire de la République populaire.

Cette gestion très politique des quotas et du calendrier s'accompagne d'une mise en scène du châtiement visant à frapper les esprits. L'affluence à ces cérémonies morbi-

Le débat sur le rétablissement de la peine capitale agite la Russie

MOSCOU

de notre correspondant

C'est une des priorités de Vladimir Poutine : réformer le système judiciaire hérité de l'époque soviétique afin de rapprocher la Russie des « normes des pays civilisés ». Récemment, les députés de la Douma ont été saisis d'une douzaine de projets de loi : mercredi 20 juin, ils ont adopté un nouveau code de procédure pénale, première étape dans une redéfinition des procédures d'enquête et dans le renforcement des droits de la défense.

Mais le paradoxe de cette réforme « libérale » est d'avoir ravivé le débat sur la peine de mort. Membre du Conseil de l'Europe depuis 1996, la Russie avait jusqu'à 1999 pour abolir la peine capitale. Elle ne l'a pas fait, mais Boris Eltsine a, dès août 1996, décrété un moratoire sur les exécutions (178 condamnés avaient été exécutés de 1991 à 1996). En juin 1999, il gracieait les 713 derniers condamnés à mort. La même année, la Cour constitutionnelle décidait d'interdire les condamnations à mort tant que des cours d'assises avec jurys populaires ne seraient pas mises en place dans toutes les régions.

Or la réforme en cours prévoit justement la création de ces cours au 1^{er} janvier 2003. La mesure va permettre de passer l'obstacle dres-

sé par la Cour constitutionnelle. Le moratoire sur les exécutions « pourrait être discuté », a constaté Dmitri Kozak, concepteur de la réforme judiciaire. Cela n'a pas échappé aux nombreux parlementaires partisans de la peine capitale qui pourraient ainsi monnayer chèrement leur soutien aux projets de loi du Kremlin.

CONDITION NON NÉGOCIABLE

Ils ont d'ailleurs reçu un encouragement du ministre de la justice. Iouri Tchaïka a expliqué, fin mai, « avoir changé d'avis » quant à l'abolition de la peine de mort, en raison des actes terroristes attribués par Moscou aux « bandits tchétchènes ». « Les terroristes ne peuvent être considérés comme des êtres humains et méritent le châtiement le plus sévère (...) lorsqu'il y aura des jurys d'assises partout, il sera probablement possible de prononcer la peine de mort. » Le député de la Douma Guennadi Raïkov s'est réjoui de pouvoir « appliquer » la peine capitale, balayant au passage les obligations envers le Conseil de l'Europe : « Il ne s'agit que de recommandations. »

S'appuyant sur une opinion publique majoritairement favorable à la peine capitale, des voix s'élèvent, et pas des moindres. Le 29 avril, l'écrivain Alexandre Solje-

nitsyne s'emportait : « Il y a un temps où, pour sauver l'Etat et la société, la peine de mort est nécessaire (...) La vague terroriste monte et les terroristes tchétchènes se moquent de nos tribunaux parce qu'ils savent qu'il n'y aura pas de peine capitale. »

Après les Tchétchènes et les violeurs d'enfants, Edouard Rossel, le gouverneur de la région d'Iekaterinbourg dans l'Oural, soutenu par deux autres gouverneurs, a demandé le rétablissement de la peine capitale pour les trafiquants de drogue. « Je vous garantis que, dans les trente jours, tous les trafiquants de drogue auront disparu de notre territoire », a-t-il assuré.

Le Conseil de l'Europe s'est dit « inquiet des déclarations de certains responsables russes », rappelant que l'abolition de la peine capitale est une condition non négociable. M. Poutine n'a jamais fait connaître son opinion à ce sujet. La réforme judiciaire programmée ne prévoit pas un tel rétablissement. Il est peu probable que le Kremlin cède aux pressions des élus en prenant une décision qui le mettrait au ban de l'organisation européenne.

François Bonnet

www.lemonde.fr/russie

1 457 détenus ont été mis à mort en 2000 dans 31 pays

● 87 pays maintiennent la peine de mort dans leur législation ou dans leur pratique et 65 d'entre eux ont prononcé des peines capitales en l'an 2000.

● 1 457 détenus ont été exécutés dans 28 pays et 3 058 ont été condamnés à mort en 2000, selon Amnesty International qui estime que ces chiffres sont « certainement en deça de la vérité ». En 1999, 1813 prisonniers avaient été exécutés dans 31 pays et 3 857 personnes avaient été condamnés à mort dans 64 pays ou territoires. Le record est détenu par la Chine avec 1 263 exécutions devant l'Iran (165), l'Arabie Saoudite (126) et la république du Congo (une centaine). Aucune précision n'est donnée sur l'Irak où le nombre serait de plusieurs centaines.

● Le record revient à la Chine avec plus de 1 000 exécutions alors que les Etats-Unis viennent en second avec 85 devant l'Iran (75) et l'Arabie saoudite (63).

● 1 290 exécutions auraient été pratiquées depuis le début de cette année selon l'organisation Hands off Cain, basée à Rome. La Chine en totaliserait plus de 1 100.

● 108 pays ont aboli la peine de mort dans leur législation ou leur pratique, qui explique l'implacable sévérité du dernier « Frapper fort ».

Dans ce contexte, les adversaires de la peine de mort sont très minoritaires en Chine mais ils existent. On les trouve surtout dans les milieux de juristes qui, preuves à l'appui (montée continue de la criminalité en dépit des « campagnes »), en récuse l'exemplarité. Parmi eux, Lu Jianping, professeur à l'université du peuple (Renda), stigmatise la « société criminogène » marquée par l'approfondissement des inégalités sociales et le dévoiement des mécanismes d'enrichissement. Franco-phonie, Lu Jianping est en train de traduire en chinois l'Abolition de Robert Badinter. Sans savoir si le livre sera autorisé à sortir en librairie tant « le sujet reste tabou » en Chine.

● Aux Etats-Unis, 98 personnes ont été exécutées en 1999, 85 en 2000 et 33 depuis le début de cette année.

● De 1990 à 1999, environ 27 588 condamnations à mort et environ 18 023 exécutions ont été enregistrées. Ce qui donne depuis dix ans une moyenne de 2 758 condamnations à mort et 1 263 exécutions. Ces chiffres sont sans doute au-delà de la réalité.

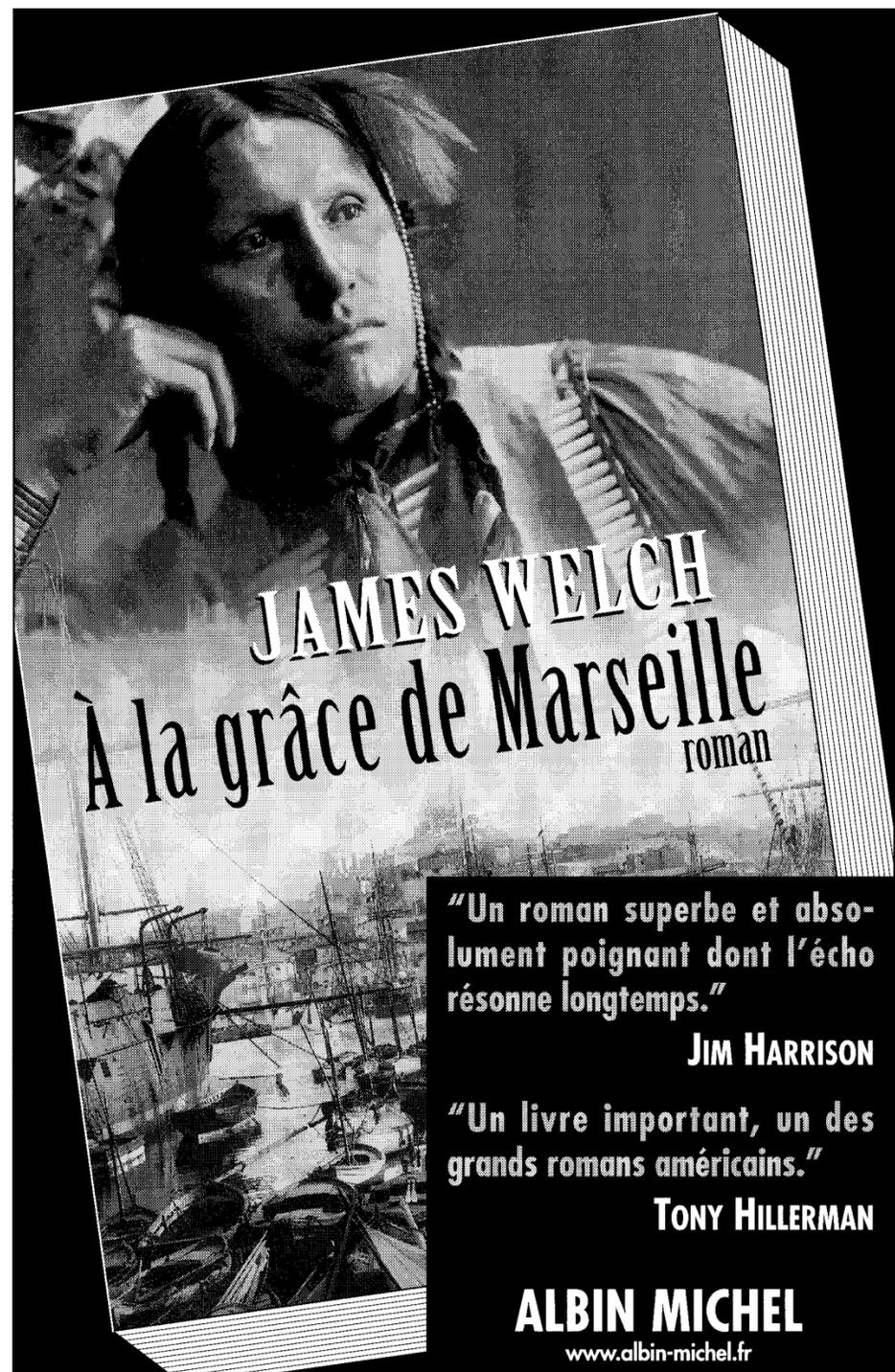
● Cinq pays : l'Arabie saoudite, les Etats-Unis, l'Iran, le Nigeria et le Yémen ne respectent pas la législation internationale concernant l'inter-

diction d'imposer la peine de mort pour les mineurs délinquants. Les Etats-Unis ont exécuté 14 mineurs entre le 18 mai 1990 et le 22 juin 2000 et 74 délinquants mineurs sont actuellement dans les « couloirs de la mort ». La Chine a supprimé en 1997 la peine de mort pour les mineurs de moins de 18 ans et le Pakistan vient de suivre son exemple.

● Les exécutions ont repris aux Philippines depuis le mois de février 1999 après une interruption de vingt-trois ans. La Gambie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont rétabli la peine de mort mais aucune exécution n'a été effectuée à ce jour.

● Parmi les 43 pays qui adhèrent au Conseil de l'Europe, 38 ont aboli la peine de mort. Les cinq autres sont sur le point de le faire. Il s'agit de l'Albanie, qui a décrété un moratoire sur les exécutions depuis 1995 ; l'Arménie qui, comme l'Albanie, a signé le protocole N° 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et respecte un moratoire depuis 1991 ; la fédération de Russie a signé mais pas encore ratifié le protocole et s'est également prononcée pour un moratoire ; la Turquie, enfin, a signé et ratifié une partie de la Convention mais n'a pas encore adhéré au protocole N° 6. Ankara maintient un moratoire des exécutions depuis 1984.

● Les 24 pays abolitionnistes depuis 1995 sont : Djibouti, Maurice, la Moldavie et l'Espagne pour tous les crimes en 1995. - en 1996 : la Belgique pour tous les crimes ; - en 1997 : la Géorgie, le Népal, la Pologne et l'Afrique du Sud pour tous les crimes et la Bosnie-Herzégovine pour les crimes de droit commun ; - en 1998 : l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, le Canada, l'Estonie, la Lituanie et le Royaume-Uni pour tous les crimes ; - en 1999 : les Bermudes, Chypre, la Lettonie, le Népal, Timor oriental, le Turkménistan et l'Ukraine ; - en 2000 : Malte et la Côte-d'Ivoire pour tous les crimes et l'Albanie pour ceux de droit commun.



L'Argentine tente de sortir de la crise

Le risque d'une forte dévaluation du peso pèse sur la confiance des investisseurs et menace l'ensemble du cône Sud

L'ARGENTINE se trouve-t-elle à la veille d'une crise économique, financière et sociale comparable à celle qui a mis le Mexique à genoux en 1994 et 1995 ? La banqueroute mexicaine avait alors provoqué par contagion une vague de défiance des investisseurs pour la plupart des pays d'Amérique latine, le fameux « effet tequila ». Cette fois, l'Argentine pourrait bien jouer le rôle de détonateur. Mardi, la Bourse de Buenos Aires a perdu 4,59 % avant de regagner 0,35 % mercredi. Mais depuis le début de l'année, le recul atteint 10 %. Les taux d'intérêt à court terme sont passés en deux jours de 5,5 % à 10,5 % avant de revenir, mercredi soir, à moins de 8 %.

Une situation sociale explosive

Parallèlement à la profonde crise économique, la situation sociale est devenue explosive, avec la multiplication de conflits violents dans l'ensemble de l'Argentine. De nombreux troubles se sont produits, mercredi 20 juin, dans la capitale, Buenos Aires, et les autres régions.

Dans la province de Salta (Nord-Est), une manifestation de piqueteros (coupeurs de routes) a été durement réprimée par la police, faisant, le 17 juin, deux morts et une trentaine de blessés. Le conflit de Salta est ancien, et cette province est l'une des plus touchées par la récession et le chômage, avec 60 % de la population vivant dans la pauvreté et 17 % dans l'indigence totale. - (Corresp.)

Après avoir été contraint, le 4 juin, pour éviter un défaut de paiement, de transformer 29,5 milliards de dollars (environ 34 milliards d'euros) de dette à court et moyen terme en dette à long terme, le gouvernement argentin a procédé au début de la semaine à un nouveau tour de passe-passe : la « dévaluation virtuelle ». Le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, a annoncé vendredi 15 juin, la création d'une nouvelle monnaie, le peso commercial réservé aux échanges internationaux. La valeur du peso commercial a été diminuée de 8 % face au dollar par rapport au peso « normal », qui s'échange au taux fixe de un pour un dollar.

La décision est jugée à la fois

habile et risquée. Elle facilite les exportations et renchérit les importations. Mais elle peut aussi saper la confiance dans la monnaie. « L'Argentine se trouve aujourd'hui sur le fil du rasoir. Le nouveau système peut tenir si les investisseurs ne croient pas que la création du peso commercial est le premier pas vers une dévaluation de grande ampleur ou l'adoption d'un système de change flottant », estime David DeRosa, professeur à l'université de Yale dans une opinion publiée par l'agence Bloomberg.

Mardi, les investisseurs ont donné, un temps, le sentiment de céder à la panique avant de retrouver un peu de sang-froid. « Les investisseurs vont finir par comprendre le sens de ces mesures », a affirmé M. Cavallo.

UNE TRÈS LOURDE DETTE

Comme l'ensemble des pays émergents, l'Argentine est durement touchée par le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et maintenant en Europe. Buenos Aires est d'autant plus affecté que son économie est fragile avec une croissance faible, une dette extérieure très lourde (plus de 160 milliards de dollars) et une charge de taux d'intérêt qui a doublé en trois ans. Le produit intérieur brut argentin a baissé de 2,1 % en rythme annuel au premier trimestre. L'Argentine est enfermée dans un véritable cercle vicieux : le pays doit payer des taux d'intérêts toujours plus élevés sur les marchés obligataires internationaux, ce qui asphyxie son économie, augmente le risque de défaillance... et rend les investisseurs plus inquiets et plus exigeants sur la rémunération de leurs prêts.

La méfiance grandissante à l'égard de l'économie argentine pèse sur ses voisins et notamment le Brésil, la principale économie de la région. Pour enrayer la baisse continue du real, la banque centrale du Brésil a relevé, jeudi, son taux directeur de 1,5 point, pour le porter de 16,75 % à 18,25 %. Depuis le début de l'année, la devise brésilienne a perdu 25 % face au billet vert. Le peso chilien a également touché mercredi son plus bas niveau historique contre le dollar. Les ministres de l'économie des pays du Mercosur (le marché régional du cône Sud) qui se retrouvent, vendredi 22 juin, à Asuncion (Paraguay) vont devoir trouver les mots pour rassurer.

Eric Leser

La reine Elizabeth II a intronisé le nouveau gouvernement Blair

La réforme des services publics sinistrés domine le projet législatif du deuxième mandat

La reine Elizabeth II a présenté, dans son traditionnel discours du trône, mercredi 20 juin, les ambitieux projets de réforme du deuxième man-

dat du premier ministre, Tony Blair, axés sur la reconstitution de services publics en décrépitude, notamment dans la santé et l'éducation. Le

principal défi qui attend M. Blair consiste à conjurer les sentiments contradictoires envers l'euro au sein de son nouveau gouvernement.

LONDRES

de notre correspondant

Le traditionnel discours de la reine, prononcé le 20 juin au nom du gouvernement, a été dominé par l'annonce de la réforme ambitieuse des services publics, en particulier les écoles et les hôpitaux, et du renforcement de la police et de la justice.

Cela faisait longtemps que la reine Elizabeth II n'avait pas lu un si court texte tout en annonçant, dans ce message rédigé par son premier ministre, tant de projets de loi, une vingtaine au total pour les seize mois à venir : « Les réformes dans l'éducation, la santé, la lutte contre la criminalité et les allocations publiques constituent les principales priorités de mon gouvernement. » Reconnu après son raz-de-marée lors des élections générales du 7 juin, Tony Blair a mis l'amélioration du fonctionnement de services publics en décrépitude au cœur de l'action gouvernementale.

CHAMP DE MINES

Tony Blair affiche sa détermination réformatrice dès le début de son deuxième mandat, mais en mettant çà et là quelques accents libéraux. Il n'avait pas le choix. Si les électeurs ont plébiscité la majorité sortante, c'est entre autres en raison de ses promesses de sortir les services publics de l'ornière dans laquelle des années de sous-investissement les ont placés. Mais s'il n'est pas question d'être timoré sur le secteur public, le premier ministre entend avancer à pas comptés sur les autres dossiers brûlants. Pas la moindre mention, en effet, dans ce programme de la régionalisation des pouvoirs en Angleterre même, de l'interdiction de la publicité du tabac, de l'abrogation de la législation antigay des Tories et, surtout,

de l'organisation d'un référendum sur l'adhésion à l'euro.

Car malgré l'énorme majorité parlementaire de 413 élus sur 659 sièges dont il dispose, le champ du nouveau gouvernement est couvert de mines. Certes, sur le plan politique, le premier ministre apparaît plus fort que jamais malgré l'abstention record qui avait atteint 40 % lors de la consultation. En dépit de leur suc-

Pour Tony Blair, le danger est ailleurs. Sur sa gauche d'abord, le chef du gouvernement devra compter avec l'hostilité du puissant syndicat de la fonction publique, Unison, au projet de partenariat avec l'entreprise privée dans la conception, le financement ou la gestion des infrastructures publiques. « Le gouvernement parle de modernisation, mais il s'agit plutôt d'un ordre

Rupert Murdoch, qui entend monnayer le soutien de ses journaux à M. Blair. Derrière le flou artistique entourant la future loi contre la concentration médiatique, bien des observateurs ont cru deviner l'influence du président - fondateur de News Corporation, qui contrôle 40 % de la diffusion de la presse britannique et est le premier actionnaire de la chaîne satellitaire BSKyB.

Santé, éducation, sécurité et emploi

Première urgence du programme législatif du deuxième mandat de Tony Blair, la santé. Outre l'important effort financier consenti au profit des hôpitaux, le gouvernement entend réformer le système de médecine générale, renforcer les droits des patients et encourager le recours aux capitaux privés. Deuxième urgence, l'éducation : l'accent est mis sur la rénovation de l'enseignement secondaire, le recrutement de professeurs et le parrainage par les entreprises ou par les institutions philanthropiques des écoles de quartiers difficiles.

Parallèlement, le nouveau projet antidélinquance, l'un des chevaux de bataille électoral du New Labour, autorisera les tribunaux à rejouer un suspect innocenté en cas de nouvelles preuves tout en renforçant l'arsenal répressif contre le blanchiment d'argent et le crime organisé. Sur le terrain de la Sécurité sociale, le gouvernement travailliste entend développer son dispositif « musclé » de retour au travail des chômeurs, en particulier les jeunes.

cès électoral, les libéraux-démocrates (centristes) restent trop peu nombreux au Parlement pour faire autre chose que de la figuration. Quant aux Tories, ils boivent le calice de leur retentissante défaite jusqu'à la lie. Comme le montre la féroce campagne pour désigner un successeur à William Hague, qui a démissionné au lendemain du scrutin, les rivalités de personnes l'emportent facilement sur la communauté de conception. Si, chez les conservateurs, il n'est plus l'heure de casser de la porcelaine, mais de recoller les morceaux, leur nouveau chef n'aura guère les moyens, dans un premier temps, de s'opposer au programme législatif gouvernemental.

du jour thatcherien, d'un reliquat des privatisations. Ils [les ministres] veulent détruire. Ce sont les vraies forces du conservatisme » : cette diatribe de son secrétaire général, Dave Prentis, illustre le nouveau militantisme de syndicats qu'on n'avait guère entendu lors de la campagne.

Sur la droite du premier ministre, le patronat, au sein duquel le New Labour dispose de nombreux soutiens, va forcément exiger sa part du gâteau : réduction des impôts indirects et des réglementations administratives, et rapide clarification des intentions quant à une participation à la monnaie unique. Sans oublier l'incontournable

L'affaire Elf rattrape le ministre espagnol des affaires étrangères

MADRID

de notre correspondante

C'est un peu un rebondissement à l'espagnole des « affaires » françaises concernant le groupe Elf. Une histoire donc, datant de 1991 et concernant les irrégularités de la vente, effectuée par l'entreprise chimique Ercros, de sa filiale pétrolière Ertoil au groupe français Elf. L'ennui pour le gouvernement Aznar, qui s'est toujours posé en farouche adversaire de la corruption, c'est que l'un de ses ministres

les plus cotés, en l'occurrence le ministre des affaires étrangères, le Catalan Josep Piqué, ancien dirigeant d'Ercros, semble impliqué dans ces irrégularités.

Jusqu'à quel point ? C'est ce que la justice va essayer de déterminer. En attendant, l'instruction de l'affaire Ercros - qui avait fait surface l'année dernière, au moment des élections législatives, au point que l'on pensait que M. Piqué, alors ministre de l'industrie et porte-parole du gouvernement, pourrait voir son avenir politique compromis en dépit de la victoire par majorité absolue de M. Aznar - vient de faire un progrès décisif.

En effet, la section concernée du parquet du Tribunal suprême s'est prononcée, mercredi 20 juin, par dix voix pour et deux contre, en faveur de la mise en examen de Josep Piqué. Le parquet s'est rangé en cela à l'avis du procureur en charge du dossier, Bartolomé Vargas, qui estime que le ministre

devrait être inculqué pour avoir accès au dossier et donc mieux préparer, si besoin était, sa défense.

UN PREMIER PAS

Les faits incriminés sont plutôt lourds et concernent à la fois des irrégularités fiscales et certains pots-de-vin et dessous-de-table supposés, qui pourraient concerner des hommes politiques espagnols et français. Les sommes en question - environ 100 millions d'euros - ont disparu des caisses au cours de la vente, en deux temps, d'Ertoil, en 1991 : une première fois, pour un montant de 250 millions d'euros à la holding luxembourgeoise GMH ; puis une seconde fois, à Elf. A cette époque, Josep Piqué était le directeur de la stratégie corporative d'Ercros et appartenait au comité de direction et à la commission exécutive. Le procureur estime que, étant donné ses fonctions, l'actuel ministre a dû être informé d'une grande partie des opérations.

Un premier pas vers la mise en examen et l'inculpation vient donc d'être franchi, mais qui peut être confirmé ou infirmé. S'il était inculqué, M. Piqué devrait répondre des délits présumés d'abus de biens sociaux, fraude fiscale et enrichissement illicite. La décision n'interviendra pas avant plusieurs jours, car l'assemblée des procureurs du Tribunal suprême doit auparavant se réunir, le 28 juin, pour étudier le cas, sous la présidence du procureur général du royaume, Jesus Cardenal.

Serein, le ministre des affaires étrangères qui, lors des premières enquêtes judiciaires sur Ercros, l'année dernière au moment des élections, n'avait pas hésité à parler de « procès politique » dans lequel il se sentait « inculqué par les médias », a expliqué qu'il était « tranquille, la conscience en paix ». Il a annoncé qu'il se plierait aux décisions de la justice espagnole pour laquelle il professe « le plus grand respect ».

En revanche, les polémiques n'ont pas tardé. L'opposition, surtout la gauche communiste, réclame la démission de M. Piqué, saisissant l'occasion pour critiquer « le manque de cohérence » du gouvernement Aznar, le chef du gouvernement ayant toujours dit qu'au moindre soupçon de corruption ou malversations, il « taillerait les branches malades », alors qu'il soutient pour l'heure fermement son ministre.

Marie-Claude Decamps

(Publicité)

Lundi 25 juin : la France accueille officiellement Le Président de Syrie Bachar El-Assad

Nous ne pouvons accepter que le pays des droits de l'Homme reçoive avec honneur un chef d'Etat qui a osé tenir des propos violemment anti-juifs en présence du Pape.

Répondez à l'appel du CRIF, des organisations juives, et des associations de défense des droits de l'homme.

ET VENEZ TOUS A LA GRANDE MANIFESTATION UNITAIRE CONTRE LA VISITE D'ASSAD :

LUNDI 25 JUIN à 18 H 00

Square de la Place des Martyrs Juifs du Vélodrome d'Hiver (M° Bir Hakeim).

crif

Conseil Représentatif des Institutions Juives de France

e-sec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'Etat

images / cinéma / numérique / sons /

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques

2 années d'études Stages professionnels

Ecole Supérieure d'Études Cinématographiques

www.e-sec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Citeaux 75012 Paris enseignement supérieur libre

e-ART SUP INSTITUT

ART + TECHNO = EXPRESSIONS NOUVELLES

ÉCOLE DE CONCEPTEUR-PROMOTEUR DES NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

3 FILIÈRES DE SPÉCIALISATION :

INFOGRAPHIE . MULTIMÉDIA ANIMATION . EFFETS SPÉCIAUX NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

ADMISSION APRÈS BAC

e-art sup Institut

Établissement Privé d'Enseignement Supérieur

28, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris

Tel. 01 44 78 88 88 - Fax 01 40 29 00 63 e-mail: contact@e-artsup.net

ISTH

Enseignements Supérieurs Privés

SUP'AVOCAT SUP'ENM

Session d'été intensive sur place

Cours par correspondance : annuel et été

Tél. : 01 42 24 10 72 www.isth-es.com

Bruxelles embarrassé par la plainte contre Ariel Sharon

BRUXELLES
correspondance

Le gouvernement belge ne peut plus cacher son embarras après la plainte déposée récemment, à Bruxelles par vingt-trois personnes d'origines palestiniennes et libanaises contre le premier ministre israélien, Ariel Sharon (*Le Monde* du 20 juin). Se fondant sur la loi de 1993, revue en 1999 et dite « de compétence universelle », qui permet de poursuivre les auteurs d'actes de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, ces rescapés des massacres commis, en 1982, dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila se sont constitués parties civiles. Le parquet de Bruxelles, muet jusqu'à maintenant, va devoir statuer sur la recevabilité de cette plainte.

Très en pointe dans le combat contre l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet et certains auteurs du génocide rwandais, la diplomatie belge avait apparemment voulu éviter le piège qui la menace aujourd'hui. Début juin, Louis Michel, le ministre des affaires étrangères, avait en effet indiqué qu'il convenait de revoir l'arsenal législatif qui avait permis à la Belgique de mener des actions à haute valeur symbolique.

UN RÔLE D'ARBITRE

Après une première plainte contre M. Sharon, déposée début juin par un mystérieux comité, la menace de voir affluer d'innombrables dossiers avait été prise au sérieux. En outre, M. Michel rentrait, à l'époque, d'un voyage à Jérusalem, au cours duquel il avait tenté de convaincre ses interlocuteurs que la Belgique espérait jouer un rôle d'arbitre dans le conflit israélo-palestinien, à l'occasion notamment de la présidence européenne qu'elle va exercer à partir du 1^{er} juillet. M. Sharon devait venir en Belgique, mais il en a été empêché par l'attentat commis à Tel-Aviv, le 1^{er} juin. Le porte-parole de M. Michel a confirmé au *Monde* que la date de cette visite n'a pas été reprogrammée.

A l'évidence, le gouvernement belge cherche désormais une échappatoire et va tenter d'éviter l'inculpation du premier ministre israélien. « Vous nous voyez gérer une crise pareille ? Nos homologues fulminent déjà ! », s'écrie un diplomate, sous le couvert de l'anonymat. Un correspondant de la presse belge en Israël rapporte ce commentaire du porte-parole de M. Sharon : « Les Belges feraient mieux de s'occuper des crimes qu'ils ont commis au Congo »...

Comment réformer la loi de « compétence universelle » ? Louis Michel plaide l'obligation de continuer à « dissuader et faire justice ». Il souligne toutefois « la nécessité d'éviter les abus, de lever tout soupçon sur les poursuites et les procédures, d'écarter les plaintes de mauvaise foi ou non fondées ». Un projet de réforme, discuté avec des spécialistes du droit international, est en préparation. Il devrait revoir les conditions d'application de la loi et confier notamment à un collège de magistrats, plutôt qu'à un seul juge, la compétence d'examiner la recevabilité des plaintes.

Ce projet ne fait pas l'unanimité des juristes. « En quoi un collège de magistrats changera-t-il quelque chose ? Pourra-t-il estimer, par exemple, que le dossier de Sabra et Chatila n'est pas "fondé" ? », se demande Pierre d'Argent, professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL).

Il est de ceux qui s'interrogent ouvertement sur le fond de dispositions qui permettent, en principe, d'inculper des responsables politiques, même s'ils ne sont pas sur le territoire belge et qu'ils soient, ou non, en exercice. « Imaginons qu'on révisé uniquement la forme de la loi : si la Belgique inculpe, par exemple, M. Sharon lorsqu'il ne sera plus premier ministre. Evite-t-elle pour autant l'incident diplomatique qu'elle paraît vouloir écarter aujourd'hui ? », dit encore M. d'Argent.

Jean-Pierre Stroobants

M. Powell se rendra au Proche-Orient pour encourager l'apaisement

Le président Bush a constaté des « progrès » réalisés sur le terrain

Faisant état de « progrès » dans le processus d'apaisement engagé par les Palestiniens et Israël, le président américain, George W. Bush, a annoncé, mercredi 20 juin,

que le secrétaire d'Etat, Colin Powell, se rendra au Proche-Orient la semaine prochaine. Sur le terrain, un cessez-le-feu bancal est toujours respecté par les deux parties.

WASHINGTON
de notre correspondant

S'impliquant un peu plus encore dans le processus de recherche de la paix au Proche-Orient, le président Bush a annoncé, mercredi 20 juin, l'envoi la semaine prochaine dans la région du secrétaire d'Etat, Colin Powell. Cette annonce est survenue sur fond d'une intense activité diplomatique, alors que le cessez-le-feu israélo-palestinien est de plus en plus précaire. Mardi, le président de la Knesset, Avraham Burg, a été reçu par M. Powell, qui devait rencontrer jeudi le nouveau ministre égyptien des affaires étrangères, Ahmad Maher. Mardi 26 juin, ce sera au tour du premier ministre israélien, Ariel Sharon, d'être reçu à la Maison Blanche. Enfin, George W. Bush s'est entretenu mercredi par téléphone avec M. Sharon et le président égyptien, Hosni Moubarak, ainsi qu'avec le président palestinien, Yasser Arafat.

UNE « OCCASION » À SAISIR

« Je leur ai dit que nous faisons des progrès et qu'ils devaient tous continuer à travailler pour briser le cycle de la violence. Je pense que le moment est approprié pour que Colin Powell se rende au Proche-Orient (...) Il n'y a aucune excuse ou raison pour ne pas continuer à œuvrer dans ce sens (...) et nous avons fait assez de progrès pour que je me sente suffisamment à l'aise pour y dépêcher le secrétaire d'Etat. Notre gouvernement a aussi une autre mission : rester impliqué dans le processus. Nous attendons avec impatience l'application du plan [de pacification] Mitchell. Mais nous ne pouvons le mettre en application tant que le cycle de violence n'aura pas été arrêté », a déclaré M. Bush.

On ne connaît pas encore les dates de la tournée de M. Powell ni son itinéraire précis. Mais le temps n'est plus à la Maison Blanche de prendre des distances avec les grandes crises internationales, de la vallée du Jourdain aux Balkans. Ari Fleischer, porte-parole de

la Maison Blanche, continue de décrire le président non pas comme un médiateur, mais comme un « facilitateur ». Pourtant, la différence, dans ses explications, avec la stratégie d'intervention menée par Bill Clinton – et critiquée au départ par l'équipe Bush – apparaîtrait de moins en moins grande.

La gravité de la situation, ou l'apparition de chances ténues de succès – deux arguments avancés selon les cas par l'administration – sont évoqués. Le risque d'une explosion avait justifié l'envoi du

les risques qui menacent la poursuite du cessez-le-feu, qui requiert « que nous nous rendions sur place pour encourager [les deux parties] à mettre un terme à la violence ».

Dans le même temps, la Maison Blanche peine à faire preuve de neutralité entre les deux protagonistes : elle n'a toujours pas invité Yasser Arafat alors que le premier ministre israélien y est reçu pour la deuxième fois par un George W. Bush qui l'apprécie. Les réticences du président américain à parler du chef de l'Autorité palestinienne

Un Palestinien et un colon israélien tués

Un Palestinien et un colon israélien ont été tués, mercredi 20 juin, en Cisjordanie, le premier par des tirs de soldats israéliens et le deuxième dans une embuscade palestinienne. Ces décès portent à 619 le nombre de tués dans les territoires palestiniens et en Israël en près de neuf mois d'Intifada : 486 Palestiniens, 114 Israéliens, 13 Arabes israéliens et 6 Européens. En outre, six Palestiniens ont été blessés par des tirs israéliens dans la bande de Gaza, où l'armée israélienne a effectué trois incursions en zone autonome, selon les Palestiniens. Par ailleurs, une bombe a explosé sans faire de blessé dans la localité de Hadéra, au nord de Tel-Aviv.

Une nouvelle réunion des responsables des services de sécurité israélien et palestinien sous l'égide des Etats-Unis n'a débouché sur aucun résultat concret. De profondes divergences sont apparues sur l'application du cessez-le-feu, entré en vigueur le 13 juin à la suite d'une médiation du directeur de la CIA, George Tenet. – (AFP.)

directeur sortant de la CIA, George Tenet, pour convaincre les deux parties de conclure un accord, déjà mis à mal par les incidents sur le terrain. « Il faut saisir l'occasion créée par la mission de M. Tenet, qui a rendu possible un cessez-le-feu fragile », a expliqué M. Fleischer. Si la première étape concerne la sécurité, qui doit être respectée par tous, « le cessez-le-feu devra évoluer vers la mise en place de mesures destinées à rétablir la confiance et vers un dialogue politique ». Pour ce faire, « le président continuera ses conversations sur une base régulière (...) avec les dirigeants de la région ».

Le porte-parole du département d'Etat est apparu un peu plus mesuré en insistant essentiellement sur

et son désir de le garder autant que possible à distance sans manifestes. Dans ce cadre, un échec de la médiation de la Maison Blanche risque d'avoir de sérieuses répercussions sur les intérêts américains dans la région, et en particulier sur la stratégie d'isolement de l'Irak.

Patrice de Beer

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

L'OTAN envisage d'envoyer 3 000 soldats en Macédoine

BRUXELLES. Le comité militaire de l'OTAN a été invité, mercredi 20 juin, à élaborer les bases d'un plan d'opérations pour le déploiement éventuel en Macédoine d'une brigade, à trois bataillons, de 3 000 hommes dont la mission serait de sécuriser la frontière avec le Kosovo et de récupérer les armes de la guérilla albano-orthodoxe. Cette unité serait à forte participation européenne – une dizaine de pays sont consultés – et elle comprendrait les 700 soldats américains déjà présents en Macédoine où ils servent à la logistique de la KFOR. Si l'OTAN se prépare à cette mission de désarmement, plusieurs considérations conditionnent encore son déploiement, en particulier la conclusion d'un accord politique au-delà d'un simple cessez-le-feu, une limitation dans le temps de cette présence militaire, les modalités du ramassage des armes et de leur stockage, ainsi que les lieux possibles de son implantation dans les localités de Kumanovo, de Tetovo et à la frontière de l'Albanie avec la Macédoine.

DÉPÊCHES

■ **SYRIE** : le journaliste Nizar Nayouf, libéré en mai et placé en résidence surveillée après avoir passé neuf ans en prison, a été enlevé, mercredi 20 juin, à Damas. Selon l'Association mondiale des journaux (AMJ), dans un communiqué publié à Paris, « six hommes armés, apparemment des agents des services secrets, ont enlevé M. Nayouf (...) alors qu'il se rendait à l'hôpital dans le quartier al-Jisr al-Abiad de Damas ». Les ravisseurs « lui ont passé une cagoule sur la tête et l'ont emmené vers une destination inconnue », ajoute l'AMJ, selon laquelle cet « enlèvement a eu lieu le jour où M. Nayouf s'appretait à donner des informations dans le cadre d'une conférence de presse à propos des crimes supposés commis par des agents des services secrets syriens ». – (AFP.)

■ **IRAN** : le Conseil des Gardiens a confirmé et proclamé, mercredi 20 juin, la réélection du président réformateur Mohammad Khatami. Le Conseil a estimé que les « fraudes électorales signalées pour l'ensemble du pays n'ont pas influencé le résultat ». M. Khatami a remporté un triomphe en obtenant 77 % des suffrages exprimés. – (AFP.)

■ **ZIMBABWE** : le président Robert Mugabe a accepté, mercredi 20 juin, une proposition du président nigérian Olusegun Obasanjo de créer une mission ministérielle de sept pays pour étudier la question des terres au Zimbabwe, où la réforme agraire entraîne controverses et violences depuis février 2000. Cette commission serait également chargée de rechercher les moyens d'améliorer les relations entre le Zimbabwe et la Grande-Bretagne, ancien pouvoir colonial de l'ex-Rhodésie, mises à mal par l'occupation violente de certaines fermes appartenant à des Blancs. – (AFP.)

■ **OMC** : l'Union européenne et la Chine ont finalisé, mercredi 20 juin, un accord sur l'adhésion de Pékin à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'accord est intervenu après deux jours de rencontre entre le commissaire européen au commerce, Pascal Lamy, et le ministre chinois du commerce, Shi Guangsheng. « La voie est ouverte pour que la Chine rejoigne l'OMC dans les prochains mois », a déclaré M. Lamy. Les deux parties doivent communiquer à leurs autorités politiques les résultats de cet accord dont les détails n'ont pas été rendus publics. – (AFP.)

■ **CHINE** : douze chrétiens ont été condamnés par la police de Dongsheng (Mongolie intérieure) à des peines de deux à trois ans de « rééducation par le travail » pour « activités religieuses illégales ». Cette nouvelle a été communiquée, mercredi 20 juin, par le Centre d'information sur les droits de l'homme de Hongkong. Ces fidèles faisaient partie d'un groupe de trente-cinq chrétiens arrêtés le 26 mai lors d'un office célébré dans une maison de Dongsheng. – (AFP.)

Bombardement d'un terrain de football en Irak

Bagdad a annoncé, mercredi 20 juin, que 23 civils irakiens avaient péri la veille dans un raid américano-britannique dans le nord de l'Irak, mais Washington et Londres ont démenti avoir lancé une telle attaque. Selon un responsable irakien, le raid a visé un terrain où des jeunes jouaient au football dans le village de Tel-Afr, à l'intérieur de la zone d'exclusion aérienne. Onze personnes ont été blessées, d'après Bagdad. La télévision a montré des images de cratères de plusieurs mètres de profondeur, des pièces métalliques, dont une portant l'inscription « guided bomb », et des bouts de vêtements tachés de sang. Londres a démenti qu'il y ait eu des tirs des avions américains et britanniques.

Les avions de la coalition alliée ont constaté des tirs d'« un ou deux missiles » par la DCA irakienne, a déclaré le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, ajoutant : « Si quelqu'un a été tué, c'est sans aucun doute le résultat de tirs en provenance du sol, mal dirigés ». – (AFP.)

Le président Bouteflika met en cause la France dans les événements en Algérie

POURSUIVANT sa tournée dans le grand Sud algérien, le président Abdelaziz Bouteflika a mis en cause la France – sans la citer nommément – dans les événements violents qui secouent le pays depuis deux mois. « Jeunes de Kabylie, jeunes d'Algérie, (...) il faut que vous sachiez que votre pays est pris pour cible (...) par cette puissance qui n'a pu imposer définitivement sa domination après un siècle et demi et souffre encore comme souffre celui qui a perdu son paradis », a dit, mercredi 20 juin, le chef de l'Etat dans un discours prononcé à Illizi, selon la traduction fournie par l'Agence France-Presse. Au cours de cette même allocution, le président algérien a appelé à un « dialogue serein et responsable » lorsque le calme sera revenu en Kabylie.

Ce n'est pas encore le cas. La journée de mercredi a été marquée par des affrontements dans plusieurs villes, notamment dans l'est, où les forces de sécurité auraient tiré à balles réelles sur des manifestants. En réponse le même jour à la question d'un député, le ministre de l'intérieur, Yazid Zerhouni, a fait valoir que « le recours aux armes pendant les manifestations est justifié ».

Plusieurs dizaines de délégations réunies à Tizi Ouzou, capitale de la Grande Kabylie, ont annoncé, mercredi, leur intention de braver l'interdiction de manifester dans la capitale et d'organiser une nouvelle marche nationale à Alger le jeudi 5 juillet. Une autre marche est prévue à Tizi Ouzou le 25 juin pour le deuxième anniversaire de l'assassinat du chanteur kabyle Lounès Matoub.

CENT ONZE « DISPARUS »

La précédente marche à Alger, le 14 juin, avait dégénéré en violences, dont le dernier bilan s'élève à quatre morts et près d'un millier de blessés. Mercredi, des avocats ont confirmé que « cent onze personnes portées disparues [au cours de la marche] ne se trouvent pas à l'hôpital et ne sont pas en prison ». « Nous soupçonnons qu'elles sont en captivité dans les locaux de la police ou de la Sécurité militaire », a indiqué l'avocat Amar Zaïdi.

De son côté, le ministre de l'intérieur a affirmé qu'« il n'y a pas de disparus ».

► www.lemonde.fr/algerie

AGF TRIPLUS

Une offre exceptionnelle à découvrir chez votre Agent Général

LA CHANCE DE TRIPLER VOTRE INVESTISSEMENT SUR 10 ANS*

AGF TRIPLUS, c'est le moyen de diversifier votre épargne tout en vous assurant :

- la garantie de votre investissement initial
- des promesses claires de performances : possibilité de triplement de votre capital en 10 ans*
- tous les avantages fiscaux de l'Assurance Vie

Attention,
offre limitée au
10 août 2001

POUR EN SAVOIR PLUS
01 47 87 30 30
www.agf.fr/triplus

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est distribué par les Agents Généralistes AGF dans le cadre
du contrat d'assurance TRIPLUS.
L'offre de souscription est privilégiée jusqu'au 14 septembre 2001
pour les détenteurs d'un contrat TRIPLUS souscrit avant le 10 août 2001.

AGF TRIPLUS est

PRÉSIDENTIELLE Les adhérents des Verts ont investi Alain Lipietz pour être leur candidat à l'élection présidentielle. Au second tour de scrutin, le député européen a devancé d'extrême

me justesse Noël Mamère, député de Gironde, pourtant favori à l'issue du premier tour. ● ALAIN LIPIETZ, proche de Dominique Voynet, ancien élève de l'École polytechnique, souhaite « incar-

ner l'autonomie des Verts » dans la campagne de 2002 et faire émerger « une majorité écologiste pour les réponses des culturels ». ● GUY HASCOËT, secrétaire d'Etat (Vert) à

l'économie solidaire, juge que le vote de son parti « n'est pas rassurant pour l'année qui vient ». « Il ne faudrait surtout pas refaire la campagne gauchiste de 1995 », estime-t-il. ● A MATI-

GNON, on espérait la victoire de M. Mamère, jugé plus rassembleur que son rival. M. Jospin a jugé ce résultat « surprenant ». (Lire aussi notre éditorial page 14.)

L'investiture d'Alain Lipietz pour 2002 bouscule les Verts et la majorité

Les adhérents du parti écologiste ont préféré de très peu le député européen à Noël Mamère, lors du second tour de la primaire qui les a opposés. Ce choix rend incertains l'élection de Dominique Voynet à la tête de son parti au conseil national du 23 juin et son remplacement au gouvernement

DANS la rue, alors qu'il se rend au siège des Verts, pour la proclamation des résultats de la primaire, en vue de l'élection présidentielle, Noël Mamère est arrêté par les passants tous les trois pas : « Bonjour M. Mamère, on vous soutient ! » Mais ce n'est pas la rue qui vote et les militants Verts ont désigné, mercredi 20 juin, le député européen Alain Lipietz, avec 50,2 % des voix. M. Mamère a perdu, avec 49 % des voix, laissant s'envoler un rêve longtemps poursuivi. « Les Français m'aiment, pas les Verts », conclut-il, un brin amer.

Il est pourtant beau perdant. « C'est Alain qui est arrivé en tête, je le reconnais comme candidat des Verts à la présidentielle », s'empresse-t-il de déclarer, dès que le secrétaire national des Verts, Jean-Luc Bennaïm, annonce les résultats, avec des réserves sur un éventuel troisième tour (lire page 7). La « première pensée » d'Alain Lipietz va « à René Dumont, décédé il y a deux jours et à Charlotte, la compagne de ses combats. J'essaierai de reprendre le flambeau », dit-il.

Le député européen estime qu'il

doit son léger avantage à « l'ancienneté », ce qui n'est pas faux. Les Verts ont jugé que M. Mamère, arrivé chez eux en janvier 1998, avec son petit parti Convergences écologie-solidarité, après un passage à Génération écologie et un bout de chemin avec Bernard Tapie, n'était pas encore assez légitime pour les représenter en 2002. Mercredi, il admettait que durant le second tour, s'étaient « réveillés des clivages [qu'il] croyait éteints ». « J'avais sans doute un déficit de "vertitude", la politique n'aime pas les gens pressés », a-t-il commenté.

M. Lipietz, lui, est déjà dans la peau du candidat. « Cette fois nous n'allons pas mener une campagne de témoignage », déclare-t-il. « La majorité ne peut pas gagner sans les Verts. Nous serons beaucoup plus exigeants sur les programmes et sur leur application », prévient le député européen. Il tire un bilan sévère de la législature de la gauche, « nous n'avons pas fait le tiers de ce que nous aurions dû faire », même s'il se dit fier de ce qui a été accompli au début, comme le pacs et les 35 heures. Le coup de griffe à Lio-

nel Jospin ne tarde pas : « Son absence aujourd'hui au premier bilan du plan national sur l'effet de serre est un signe grave. » Le député européen enchaîne sur les législatives, « où il y aura aussi cinq candidats Verts qui commenceront leur campagne, en même temps que nous ». Un membre du collège exécutif, tendance Vert écolo, se réjouit à voix basse : « Ah, ça veut dire qu'on va y aller partout, en autonome. » Francine Bavay, porte-parole, sursaute.

CONSEILS DE GUERRE

Noël Mamère a tiqué plusieurs fois en entendant M. Lipietz discourir. Aussi, lorsque ce dernier déclare qu'il espère que « Noël acceptera d'être [son] principal relais », le député de Gironde ne répond pas. Après la conférence de presse officielle, les deux hommes renvoient la presse, chacun d'un côté d'une cloison. M. Mamère précise qu'il « n'a pas de chèque en blanc à donner à Alain Lipietz ». Le député de Gironde ajoutera sur LCI : « Si la parole [d'Alain Lipietz] est faite pour séduire l'extrême gau-

che, je ne serai pas de l'équipe. »

Mercredi soir et jusque tard dans la nuit, les différents chapelles vertes se sont réunies, chacune de leur côté. Presque des conseils de guerre, tant il est vrai que la désignation d'Alain Lipietz crée une véritable déflagration dans le parti écologiste. Non seulement parce que celle-ci laisse présager une campagne présidentielle beaucoup plus à gauche que prévu, susceptible de ratisser moins large que ne l'aurait fait Noël Mamère, mais aussi parce que cette candidature bouleverse les équilibres au sein du parti (lire l'entretien avec Guy Hascoët, page 7). Du coup, l'élection de M^{me} Voynet au poste de secrétaire nationale, samedi 23 juin, lors d'un conseil national élargi, apparaît beaucoup moins évidente.

Une partie des Verts, au premier rang desquels le courant Dynamiques Vertes de Guy Hascoët et Noël Mamère, n'est pas prête à accepter le « trustage » de tous les postes par la ministre et ses amis : le secrétariat national, la candidature à la présidentielle, le principal

ministère. Dans la nuit de mercredi à jeudi, le courant Dynamiques vertes, qui doit encore discuter avec l'ensemble de ses représentants dans les régions, a décidé majoritairement de voter contre la ministre pour empêcher celle-ci d'obtenir les 60 % des voix requis pour son élection.

POINTE D'IRONIE

A titre personnel, Noël Mamère, qui n'assistait pas à cette réunion, s'est montré loyal envers la ministre : « Je ne soufflerai pas sur les braises. Dominique Voynet est la mieux placée pour faire changer les Verts, je maintiens ce que j'ai toujours dit, je voterai pour elle au secrétariat national », a-t-il déclaré mercredi, tout en attendant « un signe » de sa part. Tout juste s'est-il permis une pointe d'ironie : « Mon statut m'interdit de prendre parti dans les bagarres qui pourraient avoir lieu. Je serai comme Dominique Voynet, neutre. » Les militants Verts, eux, n'avaient pas manqué d'interpréter comme un signe d'encouragement à voter Lipietz, la lettre de la ministre au

député européen faisant état de sa « préférence intime, qui est, je crois, connue de tous » (Le Monde du 1^{er} juin).

Chacun des courants essaiera de se placer dans cette nouvelle donne, mettant à nouveau les Verts en situation de fragilité. Les amis de Marie-Christine Blandin et du porte-parole Stéphane Pocrain ont d'ores et déjà annoncé la candidature au secrétariat national de François de Rugy, qui prend soudain une nouvelle dimension. Une situation qui fâche très fort l'entourage de la ministre. « Elle doit sérieusement se poser la question de sa candidature au secrétariat national. Il n'est pas certain qu'elle la maintienne », estime M. Pocrain, stigmatisant les « apprentis sorciers qui se sont arrangés pour que l'élection se déroule au compte-gouttes et qui en sont pour leurs frais ». Sur RTL, Yves Cochet a pronostiqué que M^{me} Voynet serait sans doute élue samedi « mais pas sans difficulté ». Et lui, sera-t-il ministre ? Là, c'est Lionel Jospin qui décide.

B. G.

Théoricien, ancien mao, vrai écolo et fidèle de Dominique Voynet

QUEL CV ! Sur son site Internet, Alain Lipietz, député Vert européen, le déroule une nouvelle fois avec délectation. Après avoir rappelé qu'il entra

PORTRAIT

Gardien de la doctrine, c'est un Vert comme les militants les aiment

« second » à Polytechnique, l'économiste des Verts y détaille chaque étape de sa carrière scientifique – profil qui distingue de nombreux dirigeants écologistes – tandis que l'ex-chroniqueur de *Politis* égrène ses très nombreux livres et leurs traductions en « anglais, japonais, coréen, portugais, espagnol », et renvoie finalement à la notice que Jacques Juliard et Michel Winock lui consacrent dans leur *Dictionnaire des intellectuels français*. Tout lui, tels que les Verts le connaissent, l'utilisent et souvent s'en agacent : brillant théoricien (des 32 heures, du « tiers secteur ») et... volontiers immodeste.

UN PEU RAIDE

Alain Lipietz est un vrai écolo. Un gardien de la doctrine, un vrai Vert un peu raide et pas très glamour, exactement comme les militants les aiment. C'est aussi un fidèle de Dominique Voynet, dont il a tenu la main pendant la – désastreuse – campagne présidentielle de 1995. Ce jeune grand-père de cinquante-quatre ans n'est pourtant entré chez les Verts qu'en 1988, quatre ans après la création du parti et après ses longues années d'études et de voyages dans le tiers-monde – il connaît l'Amérique latine comme sa poche – et de militantisme : au PSU, de 1968 à 1971, dont il est exclu et où il milita dans la tendance marxiste-léniniste, la Gauche révolutionnaire, avant de rejoindre la Gauche ouvrière et paysanne (GOP), avec laquelle il « fait » le Larzac. L'ancien mao fait partie de ce gros tiers des Verts qui appellent à voter « non » à Maastricht – « pour mieux relancer la construction européenne », dit-il en 1991.

Tête de liste aux élections législatives de 1986 en Seine-Saint-Denis, conseiller régional d'Île-de-France de 1992 à 1994, il se présente deux fois aux élections législatives dans la 11^e circonscription du Val-de-Marne. En

1993, il n'est pas peu fier de se battre à la fois contre Georges Marchais – qui le gratifie, durant toute la campagne, d'un méprisant « M. Lipitss » – et contre l'une des trois principales figures de mai 1968, Alain Geismar, qu'il talonne de deux points, avec 12,6 % des voix. Aux municipales de 2001, le Vert intello humilie les communistes de Villejuif la Rouge : 23,06 %.

Après 1997, Alain Lipietz n'aurait pas refusé un ministère. « J'estime être capable d' [en] assumer la charge » dans « mes domaines de compétence, comme l'aménagement du territoire, l'économie internationale ou le tiers secteur, par exemple », confiait-il encore récemment à l'hebdomadaire *Politis* (daté 3 mai).

PORTE-PAROLE

Mais Dominique Voynet et Lionel Jospin, qui lui offre un poste au Conseil d'analyse économique – comme à chaque formation de la majorité –, en décident autrement. Il devient l'un des quatre porte-parole des Verts. Pas toujours facile à vivre : en janvier 1998, lors d'un conseil national, à Limoges, il démissionne bruyamment... pour reprendre son poste cinq jours plus tard.

Quand, en 1997, Daniel Cohn-Bendit fait savoir aux écolos français qu'il conduirait volontiers leur liste pour les élections européennes, en 1999, M. Lipietz s'oppose farouchement à la proposition, que Noël Mamère soutient avec enthousiasme. Trop pailletés, accuse-t-il, trop libéral et trop « troisième gauche ».

C'est l'époque où le débat sur les massacres en Algérie fait rage : « Jamais je ne serai sur une liste avec un "éradicateur" », lance l'ancien mao à un « Dany » qui se défie des islamistes. Il fait contre mauvaise fortune bon cœur et « accepte » la troisième place sur la liste. Il se voit, dès lors, candidat à la plus haute fonction. Candidat, au moins. « Moi je dis : pourquoi pas un Vert comme président ? (...) Nous ne sommes plus le petit frère rageur et rigolo sur le porte-bagages socialiste », confiait-il au *Parisien*, le 25 mai.

Mercredi, au siège des Verts, avant d'actualiser son site avec les résultats de son élection sur fond de petits cœurs clignotants, il s'amuse à : « Si je suis président en 2007... »

Ar. Ch.

Matignon et la Rue de Solférino votaient Noël Mamère

ET UN SOUCI de plus avec la gauche plurielle... A la veille de la primaire des Verts, on expliquait à Matignon que c'était « Noël Mamère, bien sûr » qui avait les faveurs de la maison : un candidat rassembleur, qui saurait jouer le jeu de la gauche. A preuve, sa bonne conduite au Parlement, depuis quelques mois, cette campagne si peu polémique, quand celle d'Alain Lipietz ressemblait furieusement – mauvais souvenir – à celle d'Yves Cochet à Paris. On rappelait aussi volontiers qu'en 1995 le maire de Bègles avait appelé à « voter Jospin » dès le premier tour, quand Dominique Voynet n'avait même pas défendu le ralliement au second. On s'apprêtait donc, comme on sait si bien le faire Rue de Varenne et Rue de Solférino, à expliquer que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes pluriels.

Patatras ! Le bel échafaudage que la ministre de l'environnement avait présenté à Lionel Jos-

pin s'est effondré. D'abord, son départ, après « sa » communication en conseil des ministres sur le projet de loi sur l'eau, le 27 juin, et avant celle du texte sur la transparence et la sûreté nucléaire, le 4 juillet, afin de reprendre en main le parti et négocier l'élection de vingt députés en 2002. « Elle est dure en négociations, mais elle a une stratégie », se réjouissait-on alors à Matignon. Son remplacement Avenue de Ségur par Yves Cochet, le plus social-démocrate des Verts, semblait alors acquis.

M^{me} Voynet avait enfin convaincu que, pour stabiliser les Verts, le meilleur candidat à l'élection présidentielle serait un non-voynetiste ; question d'équilibre des courants. « Que Noël y aille, mais qu'il m'apporte la preuve qu'il est capable de jouer collectif », prévenait en revanche la ministre devant les siens. Et la chef des Verts de se livrer à ce sport si particulier dont elle a le secret : un soutien, oui, mais subliminal, pour éviter un triom-

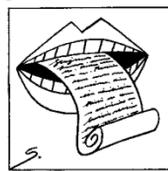
phe de tout rival potentiel. Comme pour « Dany » Cohn-Bendit lors des élections européennes.

« Ils sont surprenants », a lâché le premier ministre, mercredi, en prenant connaissance des résultats des Verts. Les conséquences en chaîne de l'erreur stratégique de sa ministre ne lui ont pas davantage échappé qu'au premier secrétaire du PS. Mais Matignon gardait le silence, tandis que François Hollande assurait sur LCI que tout cela ne changeait rien pour M. Jospin : « Je ne vois pas pourquoi un mouvement serait à ce point lié à un choix de candidat. » Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, Pierre Guelman, conseiller parlementaire du premier ministre, poussait un gros soupir : « Pour une fois qu'on ne nous tient pas responsables des soucis de la majorité plurielle, on ne va pas faire de commentaire... »

Ariane Chemin

« Incarner l'autonomie des Verts »

ALAIN LIPIETZ a adressé aux adhérents des Verts, en mai, une profession de foi (consultable sur son site lipietz.net). Nous en publions des extraits.



VERBATIM

et ce qui le plombe aujourd'hui, c'est l'oubli de nos accords initiaux : le tiers secteur, la proportionnelle, la sortie du nucléaire.

Quel que soit notre candidat, il fera dans les 5 à 8 %. Mais pour y dire quoi ? Il s'agit de passer d'un intérêt devenu récemment majoritaire pour les questions de l'écologie politique à la conquête de la majorité culturelle pour les réponses des écologistes.

La grande majorité de la population est sortie de l'idéologie du désespoir. Exaspérée par les surprofits des firmes, elle demande maintenant son dû, après vingt années de rigueur. Cette gauche critique, mais non désespérée, est le cœur de notre cible politique. L'atomisation de la société, la constitution de monopoles planétaires, la marchandisation des biens et des services, la crise de la famille, appellent une reconstruction par le bas des solidarités, à partir du mouvement associatif et du tiers secteur. Or, au même moment, le PS et Lionel Jospin semblent vouloir s'enfermer dans une stratégie centre gauche traditionnelle. Une telle posture conduit droit à la défaite de la gauche plurielle par abstention sur sa gauche. L'enjeu des élections de 2002 sera d'empêcher cet enlisement.

● Quel programme ? Notre pro-

blème sera de transformer une hostilité latente envers les « périls de la technique et du libéralisme » en une adhésion positive à un nouveau modèle (agriculture paysanne + énergie responsable + transports en commun + vélos + autre urbanisme...).

Les 32 heures vont redevenir d'actualité, car la croissance va ralentir. Les services à la communauté seront le principal gisement d'emplois pour une société « postindustrielle ». Nous refusons que ces services soient dominés par la loi du profit.

Entre libéralisme et étatsisme, tous deux productivistes, l'écologie politique doit développer une perspective offensive dans deux directions : découpler le revenu social du salariat ; remettre à l'économie sociale le contrôle sur toutes les formes d'épargne populaire, afin de la mettre au service de l'économie solidaire.

Nous voulons être citoyens au niveau où se posent les vrais problèmes. C'est déjà l'Europe, ce sera de plus en plus la planète. « N'oublions pas le Sud, sinon la planète nous pétera à la gueule », doit d'ailleurs être un des thèmes de la campagne.

● Quels alliés ? Le candidat présidentiel incarnera l'autonomie des Verts. Mais il devra tenir compte de la variété des situations concrètes où seront engagés les candidats aux législatives. [Il faudra] concilier « autonomie » et « partenariat ». Il faudra également être très clair dans la tension « parti de mouvement/parti de gouvernement ». Nous voulons être au gouvernement parce que nous savons que la transformation sociale a besoin de se codifier dans les institutions. Mais la société se change d'abord elle-même par ses luttes et ses débats.

Les militants du Rhône ont choisi « l'enracinement culturel »

LYON

de notre correspondante

Dans le Rhône, même Etienne Tête, l'un des quatre candidats du premier tour, réputé pour être un bon analyste, s'est trompé dans ses pronostics. L'élue lyonnaise avait imaginé une victoire plutôt confortable de Noël Mamère avec 52 % des voix contre 48 % pour Alain Lipietz. Les Verts de la région Rhône-Alpes ont finalement fait un vrai plébiscite au challenger. M. Lipietz obtient, avec 62,9 % des suffrages (258 voix), contre 35,9 % (147 voix) pour M. Mamère, l'un de ses meilleurs scores.

A l'annonce des résultats, les militants se sont montrés unanimes : surpris... mais pas étonnés ! « Les Verts n'ont pas rompu avec leur tradition qui veut que ce ne soient pas les médias qui votent », a plaisanté M. Tête, qui n'avait pas exprimé publiquement sa préférence pour M. Lipietz. « C'est un résultat classique et révélateur du fonctionnement de notre parti, où rien n'est écrit à l'avance », estime aussi Guylaine Gouzou-Testud, la porte-parole des Verts du Rhône.

Pour Serge Perrin, conseiller municipal de Saint-Fons, une commune de l'agglomération lyonnaise, M. Lipietz a réussi à surmonter un déficit de notoriété en faisant la preuve de sa compétence. « Même s'il était réputé pour ses écrits, il était peu connu, alors que Noël Mamère était très proche des médias. Mais, dans la campagne, les gens ont découvert avec Alain Lipietz un excellent pédagogue, précis dans ses réponses, convaincant, ouvert et humain. » Jean-Charles Kholhaas, le trésorier des Verts du Rhône, qui assistait, le 3 mai à

Lyon, au premier des quatre débats de la campagne, partage l'analyse : « A l'issue du premier, on s'est aperçu qu'il y avait un vrai challenger qui croyait en ses chances et les militants qui pensaient voter pour Mamère ont commencé à s'interroger sur leur choix. »

Voilà pour les qualités du vainqueur. Mais ce qui semble avoir fait la différence, ce sont surtout les « défauts » du perdant : M. Mamère présentait aux yeux des militants l'image d'un « cumulard » au parcours trop sinueux. « Député, maire, c'est beaucoup quand on est favorable au non-cumul des mandats », estime un écologiste lyonnais. Gilles Buna, adjoint à l'urbanisme du maire de Lyon, qui s'était prononcé en faveur de Noël Mamère, reconnaît aussi que son favori n'était pas « un historique des Verts ». « La campagne n'a pas dessiné de profondes divergences, mais Alain Lipietz a bénéficié de son enracinement culturel chez les Verts », estime-t-il.

Chacun espère que la candidature de M. Lipietz mettra un terme à la guerre des courants. Pour M. Perrin, son émergence est enfin l'opportunité de sortir du duel Mamère-Voynet : « Les Verts ne deviendront adultes que lorsqu'ils auront beaucoup de leaders », fait-il valoir.

Selon M. Buna, enfin, ce résultat marquerait un durcissement des positions des Verts vis-à-vis de la gauche plurielle. « Alain Lipietz, proche de Dominique Voynet, a rassemblé paradoxalement les sensibilités ultragauche et le courant Arditi. »

Sophie Landrin



Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire

« Ne pas refaire la campagne gauchiste de 1995 »

« Comment accueillez-vous le vote des Verts en faveur d'Alain Lipietz ?

– J'ai été surpris, mais c'est le vote démocratique, donc respectable, des militants. Alain est élu, tout le monde devra être derrière lui. J'espère toutefois que ce n'est pas une manifestation de refus contre Noël Mamère. A quelques voix près, il aurait pu être désigné, ce qui doit encourager à travailler au soudage de tout le parti. Je dois dire aussi que cette circonstance improbable ne se serait pas produite si les cadres du parti ne s'étaient pas mobilisés pour Alain Lipietz.

– Cette désignation signifie-t-elle un repli des Verts sur eux-mêmes ?

– Ce vote n'est pas rassurant pour l'année qui vient. S'il exprime le refus d'une candidature d'ouverture des Verts, cela pèsera lourd dans les débats à venir. Je crains qu'Alain ne recompose la majorité voynéteste d'avant la gauche plurielle. La tentation de l'autonomie, l'envie de se compter par rapport au PS

existent ; c'est d'ailleurs ce qui commence à apparaître dans le vote des régions pour les élections sénatoriales. Cela m'inquiète. Il ne faudrait surtout pas refaire la campagne gauchiste de 1995, cela poserait un problème d'équation d'ensemble de la gauche plurielle. Si la radicalité d'Alain Lipietz signifie adopter une telle posture, nous recueillerons beaucoup moins de voix. Je pense qu'il faut faire une campagne positive, constructive, propositionnelle et non dénonciatrice.

– Quelles sont les conséquences du choix des militants pour le fonctionnement des Verts ?

– Un tiers du parti qui trustee tout, le secrétariat national, la candidature à la présidentielle, le grand ministère, un poste d'adjoint très important à la Mairie de Paris, ce n'est pas possible. Je pense que le message du congrès de Toulouse était clair. La candidature à la présidentielle est réglée, reste la question du secrétariat national et du ministère ; il faut en discuter. Dominique Voynet a deux ou

trois jours pour montrer qu'elle est capable de fédérer sur une base collective.

– Que pensez-vous de la multiplication des intentions de candidatures écologistes à droite ?

– Pour être candidat, il faut un réseau militant ou l'appui d'un grand parti, afin d'obtenir les cinquante signatures. Si Corine Lepage n'est pas la candidate écologiste du RPR, elle n'y arrivera pas. Sinon, cela aura le mérite d'être clair. Je crois que tout ce manège est surtout destiné à polluer le climat politique. Cela veut dire aussi que les idées écologistes ont fait leur chemin et je m'en réjouis. Quand des candidats ont tenté de camper sur des thèmes d'extrême gauche, ils ont favorisé le vote pour Arlette Laguiller et sur des thèmes d'extrême droite celui pour Le Pen. En ce qui concerne les écologistes, je fais confiance aux électeurs pour préférer l'original à la copie. »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

« Attendez, on n'a pas reçu les 81 enveloppes de la Guadeloupe »

C'EST un bulletin de vote tout frais, tout neuf, qu'un militant Vert vient de sortir de l'enveloppe. « Que celui qui a les plus longues moustaches considère que mon vote

RÉCIT

Au siège des Verts, le dépouillement aura maintenu le suspense jusqu'au bout

lui appartient. A vos mètres... », a écrit un électeur boute-en-train sur son bulletin. Comme si Noël Mamère et Alain Lipietz, c'était bonnet blanc et blanc bonnet. Il est 10 heures, mercredi 20 juin, et le dépouillement des 6 494 enveloppes vient de commencer au siège des Verts, avenue Parmentier, à Paris. Qui, des deux quinquagénaires, va l'emporter ? Le député de la Gironde ou le député européen ? Poivre et sel ou sel et poivre ?

Jusqu'au dernier moment, le suspense est total. Les premiers résultats tombent, région par région : Rhône-Alpes, « 256 pour Lipietz, 147 pour Mamère » ; Nord-Pas-de-Calais, « 99 pour Lipietz, 207 pour Mamère », annonce Christophe Porquier, conseiller municipal à Amiens, qui entre les données dans son iMac bleu. « Vingt voix d'écart au profit de Lipietz », précise-t-il à 11 h 15. Mais il est trop tôt pour se prononcer. Tant que les « 1 424 enveloppes » d'Ile-de-France ne sont pas dépouillées, nul ne peut rien dire. Et encore : sur les 280 premiers bulletins, M. Lipietz n'a que 2 voix d'avance sur son rival !

La balance semble égale. Certains y ont même travaillé : « J'ai voté Lipietz pour éviter qu'il y ait un trop grand écart entre les deux. Ma femme a voté Mamère », raconte un conseiller régional de Toulouse. Une moustache peut en cacher une autre : « Moi, je suis payé comme assistant de Lipietz mais j'ai fait campagne pour Mamère », confie un « permanent » du siège. « S'ils arrivent à égalité, on leur fera faire un duel, sur le pré, à cinq heures ? », ironise Aurélie Filipetti, conseillère du 5^e arrondissement, qui a voté « Mamère ». A 11 h 45, l'écart se creuse entre les deux candidats : « 1 913 voix » pour le scientifique Lipietz contre « 1 754 » pour l'ancien journaliste de télévision. « Pfff... », ne peuvent s'empêcher de lâcher quelques maméristes, persuadés que le « tout sauf Mamère »

– trop médiatique pour les uns, trop « boute-feu » pour les autres – a fini par l'emporter. Un électeur a d'ailleurs barré son bulletin Mamère d'un « Coluche ». « Je viens de l'avoir au téléphone. Il sait qu'il a perdu », glisse un proche du maire de Bègles, qui constate avec amertume qu'il « n'a pas engrangé » de voix supplémentaires au second tour. En Midi-Pyrénées, il a obtenu « exactement le même score de 141 voix ». « Chut ! On donne l'Ile-de-France ! », ordonne un militant. Aussitôt, les caméras s'immobilisent devant le grand tableau en papier kraft où sont aussi inscrits les résultats : « 671 pour Lipietz, 721 pour Mamère ». Et l'écart se resserre...

Encore « trois enveloppes » et le résultat fuse : 3 258 voix pour M. Lipietz, 3 183 pour M. Mamère, 70 bulletins nuls et 52 blancs. « Attendez, on n'a pas reçu les 81 enveloppes de la Guadeloupe ! »,

qu'aucun des deux candidats n'atteigne 50 %. Pour l'heure, M. Lipietz se trouve juste au-dessus de cette barre avec 50,2 %, contre 49 % pour M. Mamère. « A onze voix près, Lipietz peut repasser en dessous de 50 % », a calculé M. Bennahmias. Dans ce cas, « il faudrait organiser un troisième tour... avec Lipietz comme seul candidat, toujours à cause de nos statuts », complète-t-il. M. Lipietz est donc le vainqueur ?, tente un journaliste... « L'élection est faite mais elle n'est pas proclamée », nuance M. Bennahmias, conscient du caractère surréaliste de la situation. « La Guadeloupe, c'est notre Floride », s'amuse un permanent, en faisant allusion au long suspense qui a précédé l'élection du président américain George W. Bush.

Psychologiquement, M. Lipietz a déjà gagné. Quand il arrive au siège des Verts, vers 15 heures, il a le

Le soutien de René Dumont contesté

Le soutien que René Dumont a apporté à Alain Lipietz dans sa campagne interne pour l'investiture provoque un trouble chez les Verts. M. Lipietz a sollicité René Dumont par téléphone quelques jours avant le décès de ce dernier. Trop affaibli pour répondre lui-même, c'est sa compagne, Charlotte Paquet, qui lui a transmis la demande. Dans un état d'épuisement physique extrême, René Dumont aurait donné son accord « du bout des lèvres ». M. Lipietz est revenu à la charge, demandant une signature par un fax qu'il a fini par obtenir, immédiatement diffusé à la presse. Les intimes de l'agronome qualifient la méthode de « harcèlement d'un moribond ». Ils font remarquer qu'en lui faisant prendre position dans ces conditions, dans un débat interne à un parti, ce que René Dumont s'est toujours gardé de faire, il y a « trahison de la mémoire » de l'agronome. Charlotte Paquet souhaite que ni M. Lipietz ni Noël Mamère ne participent, vendredi 22 juin, à la cérémonie d'adieu au patriarcat de l'écologie lors de son incinération.

préviend aussitôt le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias. Tous les regards se tournent vers lui, interrogateurs. On apprend que les adhérents de la Guadeloupe ont « reçu le matériel de vote seulement hier ou avant-hier ». Et, comble de l'ironie, ils ont voté « à 80 % » pour M. Mamère au premier tour ! Ah, si La Poste avait fonctionné « normalement », dit-on dans les couloirs...

« C'EST NOTRE FLORIDE »

Le département d'outre-mer pourrait changer le cours du scrutin : selon les statuts des Verts, pour être investi, un candidat doit recueillir plus de 50 % des voix sur le total des suffrages exprimés et des bulletins blancs. En cas de résultat très serré, il est donc mathématiquement possible

sourire accroché sous la moustache. Pendant ce temps, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, la droite se régale du bazar annoncé dans la gauche plurielle. « Lipietz va mener une campagne très dure contre Jospin. Ça peut provoquer des dégâts », se délecte Claude Goasguen (DL, Paris), tandis que Maurice Leroy (UDF, Loiret-Cher) assure que « Lipietz va ratisser moins large que Mamère. C'est bon pour nous ». Mieux, ajoute-t-il : le député européen n'a pas l'art, contrairement à M. Mamère, des « phrases qui font mal ». En un mot, la droite se tient les côtes, « jusque chez les centristes de Bruxelles », grince le député européen... Daniel Cohn-Bendit.

Clarisse Fabre

La droite tente de freiner la réforme du statut de Paris

L'examen du projet de loi sur la démocratie de proximité reprendra lundi

L'examen, à l'Assemblée nationale, du projet de loi sur la démocratie de proximité a dû être interrompu, mercredi 20 juin après minuit, en raison des nombreux amendements déposés par l'opposition, portant notamment sur la réforme du statut de Paris. La suite du débat est reportée à lundi.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a commencé, mercredi 20 juin, l'examen en première lecture des amendements au projet de loi sur la démocratie de proximité réformant la loi PML (Paris-Marseille-Lyon) de décembre 1982. La veille, les amendements de l'opposition concernant la dévolution des pouvoirs de police au maire de Paris avaient été jugés irrecevables par la commission des finances de l'Assemblée et le député (RPR) des Vosges Philippe Séguin avait proposé de mettre la discussion « en réserve » et de reporter la séance. Celle-ci a donc repris mercredi soir pour s'interrompre à minuit avant l'examen de la partie la plus délicate du texte sur les pouvoirs de police. La droite – et particulièrement M. Séguin – s'est élevée contre ce « saucissonnage ». « Trois heures pour réformer la loi PML ? », s'est emporté l'ancien candidat à la Mairie de Paris. Trois heures alors que les principaux amendements déposés ne sont pas passés en commission des lois. Ainsi on aura réformé le statut de Paris et la commission des lois n'en aura pas entendu parler ! C'est inqualifiable », a-t-il estimé.

Le président du groupe RPR du Conseil de Paris, qui dénonce inlas-

sablement le « tour de passe-passe » de la gauche, ne s'est pas joint à la quinzaine d'amendements déposés par les députés libéraux de Paris Claude Goasguen et Laurent Dominati. Seul le député RPR Pierre Lellouche, considéré comme un dissident au sein du groupe gaulliste du Conseil de Paris depuis son alliance, au second tour des municipales, avec Jean Tiberi, les a cosignés.

Avec ses nouveaux amis libéraux, M. Lellouche a tenté de limiter, dans les trois villes de Paris, Lyon et Marseille, l'application d'une disposition du projet de loi prévoyant la création de conseils de quartier. « Vous allez quadriller la ville », a-t-il lancé, tandis que M. Dominati opposait la « démocratie directe que nous préconisons » à la « démocratie dirigée » souhaitée, selon lui, par la gauche parisienne. Le député de Paris et maire (RPR) du 15^e arrondissement, René Galy-Dejean, a fait part de sa crainte de voir les futurs conseils de quartier « anéantir » la vie associative et M. Ollier (RPR, Hautes-Alpes) a volé au secours des fédérations de comités de quartier marseillais qui existent, a-t-il souligné, « depuis quatre-vingts

ans ». « Si vous nous aviez présenté un projet de loi cohérent, a relancé M. Séguin à l'adresse du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, vous auriez pu y préciser en quoi ces différents dispositifs étaient complémentaires. Puisque vous avez choisi de procéder par amendements, a-t-il poursuivi, ne vous étonnez pas d'être harcelé ! ».

L'amendement socialiste sur la gestion, par les maires d'arrondissement, des équipements de proximité a, ensuite, donné lieu à des échanges assez vifs. M. Goasguen promettant à la gauche, « avec un tel texte », une avalanche de « contentieux ». Les députés PS ont refusé, pour ne pas « figer les choses », a expliqué Patrick Bloche (Paris), de fixer la liste des équipements concernés. Un amendement du député MDC et maire du 11^e, Georges Sarre, soutenu par la droite et dressant la fameuse liste, a été rejeté. En revanche, l'opposition a réussi à faire adopter son amendement sur l'organisation, déjà applicable à toutes les communes de France, de « référendums d'initiative populaire » par les conseils d'arrondissement.

Christine Garin

Le complément de retraite des fonctionnaires (CREF) invité à se transformer en régime par capitalisation

LES 450 000 ADHÉRENTS du CREF, principal complément retraite de la fonction publique, seront bientôt fixés sur l'avenir de ce régime facultatif. Créé en début d'année, un groupe de travail réunissant des experts de plusieurs ministères a remis au cabinet du premier ministre, jeudi 14 juin, ses propositions pour sortir ce produit-phare de la Mutuelle retraite de la fonction publique (MRF) de la double impasse, juridique et financière, où il se trouve depuis trois mois.

Depuis 1949, le CREF a la particularité de financer 60 % de ses prestations à partir d'une caisse de retraite par répartition et à adhésion facultative. Or ce système, unique en France, dont la fragilité a été soulignée dans plusieurs rapports depuis 1997 (Le Monde du 6 avril), a récemment été privé de toute assise légale par l'ordonnance portant réforme du code de la mutualité. Publiée le 22 mars au Journal officiel, celle-ci transpose dans le droit français deux directives européennes de 1992 sur l'assurance qui ne reconnaissent, parmi

les produits de retraite facultatifs, que ceux dont le financement est assuré par capitalisation individuelle ou collective. A cet imbroglio réglementaire s'ajoute une contrainte financière qui menace l'équilibre même du régime. Les directives européennes imposent en effet aux 5 000 mutuelles françaises un renforcement de leurs règles prudentielles, désormais proches de celles des compagnies d'assurances. Depuis 1994, celles-ci sont contraintes de provisionner intégralement les engagements pris auprès de leurs clients, ainsi protégés de tout retournement de conjoncture.

Le CREF bénéficiait jusque-là d'une législation limitant à cinq ans le provisionnement de ses prestations. Résultat : il doit trouver 11 milliards de francs supplémentaires pour répondre aux nouvelles normes prudentielles. Pour assurer, quoi qu'il arrive, les droits des adhérents, le groupe de travail propose d'aligner progressivement le CREF sur la législation existante. « On ne peut pas édifier un système accessible à tous basé sur la

répartition dans un cadre facultatif », a tranché Pierre Petauton, professeur au CNAM et rapporteur du groupe. Le CREF est invité, au terme d'une période de trente ans, à se transformer en régime de retraite par points provisionnés, dont les réserves financières seraient progressivement augmentées pour provisionner tous ses engagements.

Cette solution est rejetée par les dirigeants du CREF, qui jugent avoir anticipé, le 1^{er} janvier, l'application des normes européennes en abaissant de 16 % le niveau des pensions pour abonder les réserves. Une augmentation supplémentaire des provisions les contraindrait à imposer de nouveaux efforts aux adhérents : revalorisation limitée des pensions, baisse de leur montant ou augmentation de la valeur d'achat des points. Les mesures d'ajustement ne manqueraient pas de susciter de nouvelles protestations des adhérents, déjà ulcérés par la baisse brutale de leur complément retraite en janvier.

Alexandre Garcia

SANTÉ La pénurie de médecins et les inégalités régionales dans l'accès aux soins vont s'accroître. Tel est le constat dressé par la direction générale de la santé et de deux spécialis-

tes dans deux rapports sur la démographie médicale rendus publics jeudi 21 juin. ● LE NOMBRE de médecins, après avoir fortement augmenté ces trente dernières années, doit

baïsser nettement à partir de 2008, mais les premiers effets de ce déclin sont déjà sensibles dans certaines spécialités médicales : anesthésie, pédiatrie, gynécologie, ophtalmolo-

gie. ● DEUX FRANCE se dessinent : le Sud, l'Île-de-France et l'Alsace d'une part, avec une densité médicale supérieure à 320 médecins pour 100 000 habitants ; le reste de la Fran-

ce, avec une densité inférieure à 200. ● DEUX PÉDIATRES parisiennes dont le cabinet ne désemplit pas refusent de « dévaloriser [leur] métier sous prétexte qu'[elles sont] débordées ».

La France commence à manquer de médecins

Deux rapports sur la démographie médicale proposent des pistes pour remédier à la baisse du nombre de praticiens, prévue dans les vingt prochaines années. Cette pénurie, déjà sensible dans certaines spécialités médicales, est à l'origine de fortes inégalités régionales dans l'accès aux soins

CE N'EST PLUS une hypothèse, mais une certitude : la France va connaître des difficultés croissantes pour un égal accès à des soins de qualité, en raison d'une pénurie de médecins accrue et d'inégalités régionales persistantes. Ce constat est fait aussi bien dans le « Rapport sur la démographie médicale », préparé par la direction générale de la santé (DGS), que dans les « Propositions sur les options à prendre en matière de démographie médicale », rédigées par le professeur Guy Nicolas et le docteur Michèle Duret, tous deux auteurs d'un rapport sur le même sujet en 1998. Le texte de la DGS insiste sur le fait qu'il s'agit d'« un sujet à traiter dès aujourd'hui ». Ces deux documents devaient être rendus publics simultanément, jeudi 21 juin, par le ministère de l'emploi et de la solidarité et le ministère délégué à la santé.

En apparence, la situation est rassurante : avec 196 000 médecins en activité en 2000, dont 51 % de spécialistes, la France possède une densité médicale globale de 331 médecins pour 100 000, soit « la plus élevée jamais atteinte », selon le rapport de la DGS. Elle n'était que de 130 médecins pour 100 000 habitants en 1970. Cependant, avertissent les experts réunis par la DGS, ce chiffre va diminuer à partir de 2008. Si « pour les généralistes, la diminution de densité ne sera pas significative avant 2014 », en revanche, « pour les spécialistes, elle commencera dès 2005 ». De plus, « dès 2005, un solde négatif peut occasionner la multiplication des zones en difficultés pour les généralistes », ajoute le rapport de la DGS.

Sans modification du nombre de médecins formés et de leur répartition par spécialité, il faut s'attendre, d'ici à 2020, à « une diminution de 25 % pour l'ensemble des spécialistes et de 9 % pour les omnipraticiens [généralistes]. Elle serait de 22 % pour la pédiatrie et 29 % pour l'anesthésie-réanimation ». A l'horizon 2010, le rapport de la DGS prévoit « une diminution significative (de 10 % au moins) en psychiatrie (12 %), gynécologie médicale (19 %), ophtalmologie (11 %), ORL (10 %) et médecine interne (14 %) ». Les experts réunis par la DGS pointent un « effet ciseaux » : « Le nombre de généralistes en 2010 sera de 5,3 supérieur à

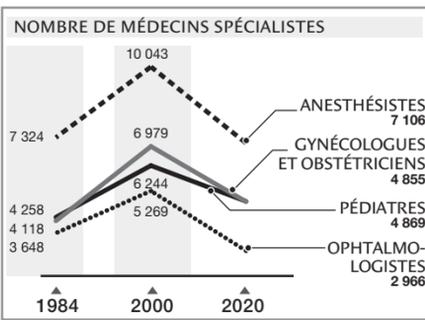
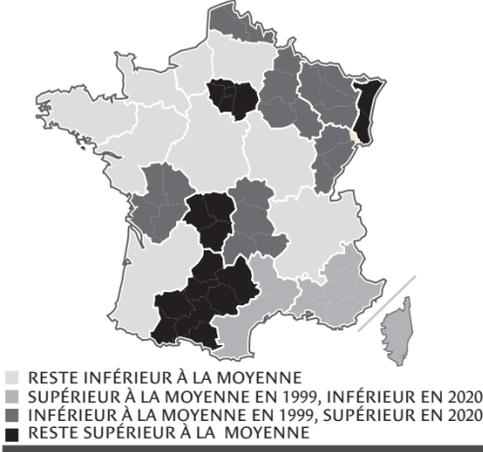
celui de 2000 et le nombre de spécialistes, inférieur de 3,3 % ». Ils précisent que « certaines spécialités connaissent en secteur hospitalier des vacances de postes importantes » et, citant l'exemple de la psychiatrie, ils indiquent que « des spécialités pléthoriques en secteur libéral peuvent être déficitaires en secteur hospitalier ».

DEUX OUTILS DE RÉGULATION

Pour les experts de la DGS, il est clair que « les disparités géographiques vont en s'accroissant et seront encore plus marquées à l'échelle départementale ». Leur rapport affirme : « Il y a bien deux France de densité médicale : le Sud, l'Île-de-France et l'Alsace, avec une densité supérieure à 320 [médecins pour 100 000 habitants] ; le reste de la France, avec une densité inférieure à 300. » Les déséquilibres régionaux portent surtout sur la densité de spécialistes mais, à l'échelon du département, les écarts actuels de densité de généralistes « ne sont probablement pas réductibles, sauf à mener une politique autoritaire », selon le rapport de la DGS.

Des disparités persistantes selon les régions et les spécialités

ÉVOLUTION RÉGIONALE DU NOMBRE DE PRATICIENS D'ICI À 2020



A deux ou trois exceptions près, les 38 spécialités médicales reconnues vont connaître, d'ici à 2020, une réduction de leurs effectifs, au point de revenir pour certaines d'entre elles à un niveau inférieur à celui de 1984.

Pour réguler les flux de médecins, l'Etat dispose de deux outils : le numerus clausus, introduit à partir de 1972, et le concours de l'internat, qui, depuis 1984, représente la seule

voie d'accès à une spécialisation. Le numerus clausus limite le nombre d'étudiants autorisés à poursuivre leurs études au-delà de la première année de médecine. De 8 588 étu-

dians admis en deuxième année dans l'ensemble des 44 facultés de médecine en 1972, ce nombre est descendu jusqu'à un plancher de 3 500 en 1993. L'état a été progressi-

vement desserré : il sera de 4 100 en 2001. « Si le numerus clausus est maintenu à son niveau actuel », explique le rapport de la DGS, « il y aura une diminution des effectifs globaux à 20 ans dans une fourchette de -15 % à -20 %. Il faudrait fixer le numerus clausus à 7 500 pour maintenir la densité médicale à son niveau actuel ». En conséquence, la DGS défend « la remontée indispensable du numerus clausus », tout en sachant que les effets d'une telle mesure ne se feront sentir qu'au bout d'une vingtaine d'années. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, s'est d'ailleurs déjà clairement prononcé en faveur d'« une augmentation significative » du numerus clausus.

Le concours de l'internat, seul outil de répartition entre médecins spécialistes et généralistes, est au centre du rapport du professeur Guy Nicolas. De 1 452 en 1984, le nombre de postes au concours a bondi l'année suivante à 2 600, avant de décroître pour se stabiliser actuellement à 1 843. L'internat commande l'accès à neuf disciplines, dont certaines correspondent spécifiquement à une spécialité : spécialités médicales, anesthésiologie, pédiatrie, médecine du travail, santé publique, spécialités chirurgicales, gynécologie-obstétrique et gynécologie médicale, biologie médicale et psychiatrie. Cela « ne permet pas d'assurer une régulation précise pour les différentes spécialités », estime le rapport Nicolas, qui propose donc une répartition du nombre de places au concours « par spécialités ». Il suggère également que la répartition des postes d'internes entre les régions « réponde uniquement à des critères de qualité de formation » et des « troncs de formation communs par groupe de spécialités voisines ou complémentaires », afin de faciliter les « passerelles ».

ROMPRE L'ISOLEMENT

Cependant, les modifications du numerus clausus ou du nombre de postes offerts à l'internat ne sauraient suffire. Le rapport de la DGS appelle à mener rapidement des actions « pour remédier aux difficultés ponctuelles dans les zones rurales périurbaines ». Parmi les « outils incitatifs », il évoque une « prime à l'installation », en citant une enquête montrant qu'un montant de 50 000 francs n'est pas du tout suffisant. Il faudrait donc l'établir « en tenant compte des chiffres d'affaires annuels potentiels et/ou de la facilitation d'un accès à la propriété pour le médecin qui s'installe ». En revanche, le rapport estime que les dégrèvements fiscaux ne peuvent être que « des mesures très ciblées, visant à résoudre un problème local ». Les experts réunis par la DGS privilégient l'action sur les conditions d'exercice « en favorisant le regroupement géographique de différents professionnels afin de rompre l'isolement et de faciliter la continuité des soins ».

Bernard Kouchner espère lancer, dès le mois de juillet, une concertation avec les médecins. L'expérience du plan Juppé, dont les mesures visant à maîtriser les dépenses de santé, en 1996, avaient suscité une vague de protestation, montre en effet qu'il ne saurait y avoir de réforme en profondeur sans adhésion des professionnels concernés.

P. Be.

Paul Benkimoun

A Paris, les folles journées de deux « pédiatres de terrain débordées et sinistrées »

ELLES SE DÉFINISSENT comme des « pédiatres de terrain débordées et sinistrées ». Dans leur salle d'attente, Françoise Cravenne et Lucienne Coscas-Hatchuel ont placardé l'affiche du Collectif des pédiatres libéraux : « Touche pas à mon pédiatre ! La pédiatrie, une spécialité qui ne doit pas disparaître ». Ce collectif réclame « la formation d'au moins deux cents pédiatres chaque année pour maintenir la démographie actuelle ».

Du matin au soir, leur cabinet, installé dans le 18^e arrondissement de Paris, ne désemplit pas. « On fait des mi-temps de quarante-deux heures », résument-elles. De l'angine à la vaccination, de la rhino-pharyngite au suivi des nouveau-nés, chaque consultation est « globale » et prend au minimum un quart d'heure. « Il est hors de question de dévaloriser notre métier sous prétexte que nous sommes débordées », précisent-elles. Le temps de déshabiller l'enfant, de le peser, de le mesurer, d'ausculter ses oreilles, sa gorge, d'écouter sa respiration, de remplir le carnet de santé et de répondre aux multiples questions des parents, les pédiatres reçoivent, en hiver, jusqu'à 21 heures. « Il n'y a jamais un seul sujet. Derrière un rhume, on parlera, par exemple, de problème de sommeil ou d'alimentation », raconte Françoise Cravenne. « En dix ans, la

demande n'a cessé de croître », constatent les deux spécialistes, et les mères sont « plus inquiètes qu'avant ». Mais, assure M^{me} Cravenne, « il n'y a aucun rendez-vous inutile ».

CONSULTATION TÉLÉPHONIQUE

Rares sont les consultations qui ne sont pas interrompues par les coups de téléphone de mères soucieuses parce que leur enfant a 38° de fièvre ou a vomi. « C'est vrai que nous disons aux parents que l'on reçoit : "Si vous avez un problème, téléphonez" ; cela fait partie de notre pratique », explique Lucienne Coscas-Hatchuel. Avec les familles qu'elles connaissent bien, l'appel se transforme parfois en consultation téléphonique. « Surveillez sa température, donnez-lui un bain, un suppositoire de Doliprane et on se voit dans quarante-huit heures », explique la pédiatre, avant de reprendre l'examen de son petit patient.

Lorsqu'elles se sont installées, il y a plus de treize ans, ces deux pédiatres ont fait le choix du secteur 1 (conventionné sans dépassement d'honoraires), « sciemment, par éthique », insistent-elles. Aujourd'hui, elles ne le referaient pas, même si, « philosophiquement », elles se disent « très attachées au tarif unique ». Dans le 18^e arrondissement, 50 % de leur clientèle béné-

ficie de la CMU (couverture maladie universelle). Avec une consultation à 150 francs – « un tarif bloqué depuis six ans » –, elles gagnent 20 000 francs net par mois. « A nos âges, quarante-sept et cinquante-deux ans, après onze années d'études, on aurait envie de s'en sortir mieux », confient-elles. En bas de l'échelle des salaires des spécialistes, elles considèrent que leurs actes sont « dévalorisés ». « La pédiatrie est une spécialité un peu à part. Nous sommes des généralistes de l'enfant, de l'être en formation. Aujourd'hui, il faudrait former davantage de pédiatres et mieux les rémunérer. Une consultation à 200 francs serait légitime », estime M^{me} Cravenne. « Le grand public connaît mal notre situation médicale, il faut sortir de l'image du médecin nanti », ajoute sa consœur.

Les deux pédiatres ont de plus en plus de difficultés à trouver des remplaçants lorsqu'elles sont en vacances – « en secteur 1, ça n'intéresse personne » – et ne savent plus à qui adresser les familles qu'elles n'ont pas le temps de recevoir. « Il ne faut pas s'étonner que les hôpitaux ne trouvent plus de pédiatres pour les urgences. On ne ferme pas nos cabinets à 18 heures », résume M^{me} Coscas-Hatchuel.

Sandrine Blanchard

Loin de la mer et de la montagne, l'hôpital de Nevers a du mal à recruter

NEVERS (Nièvre)

de notre envoyé spécial

Avec ses 27 bâtiments dont les plus anciens remontent à 1633, le centre hospitalier de Nevers (Nièvre)

REPORTAGE

« Pourquoi ne pas verser une prime aux médecins qui s'engageraient dans une ville comme la nôtre ? »

vre) témoigne d'une conception architecturale dépassée. D'ailleurs, les jours du « site Colbert », comme on l'appelle, sont comptés : le

nouvel hôpital, construit à l'ouest de la ville, doit ouvrir au deuxième trimestre 2002. Ultramoderne, il sera monobloc, avec une organisation en pôles. Le « site Colbert » sera alors dédié à des soins de suite et de réadaptation. Le nouveau centre hospitalier n'en résoudra pas pour autant le problème d'enclavement de la préfecture de la Nièvre.

« Nous sommes à deux heures de route du premier CHU (centre hospitalier universitaire), écartelés entre Dijon, Paris et Clermont-Ferrand », résume Alain Verret, directeur du centre hospitalier. Les responsabilités sanitaires de cet hôpital, qui héberge le seul service d'accueil des

urgences (SAU) du département, sont donc lourdes. Encore faut-il pouvoir y attirer des médecins... et c'est là que le bât blesse. « Nous sommes une ville de taille moyenne ; nous n'avons pas la mer, nous n'avons pas la montagne... », ironise le docteur Jean-Pierre Kappeli, chef du service de radiologie et président de la commission médicale d'établissement (CME). « Pourquoi ne pas verser une prime aux médecins qui s'engageraient à exercer dans une ville comme la nôtre pendant cinq ans minimum, par exemple ? », suggère le docteur Jean-Philippe Caramella, chef du département d'anesthésie et de réanimation et vice-président de la CME.

En attendant, il faut faire face à la pénurie de médecins, en ville comme à l'hôpital. A Moulins-Engilbert, une commune de 1 700 habitants non loin de Château-Chinon, « deux médecins généralistes sont partis à Paris, raconte Jean-Pierre Kappeli. Il en reste un seul pour assurer les gardes, avec une rémunération de l'acte qui n'a pas évolué. » Les spécialistes installés en ville font aussi défaut. « Il y a six mois d'attente pour un rendez-vous avec un ophtalmologue libéral et les gynécologues-obstétriciens sont une denrée rare », observe le docteur Kappeli.

L'hôpital n'est pas mieux loti. Dans le service d'obstétrique, où s'effectuent 1 100 accouchements par an, deux postes médicaux ne sont pas pourvus. Le chef de ce service, qui a plus de soixante ans, va cesser de prendre des gardes, ce

qui va alourdir d'autant la charge de ses confrères. En pédiopsychiatrie, deux des quatre postes de praticien hospitalier sont vacants. Un seul anesthésiste-réanimateur assure une garde commune pour l'anesthésie, la réanimation et les urgences. « Il faudrait deux médecins de garde sur place, plaide Jean-Philippe Caramella, mais c'est infaisable en l'état actuel de nos forces. » Résultat : selon la direction de l'hôpital, seules 70 % des patientes qui demandent une péridurale pour accoucher peuvent en bénéficier.

RECOURS AUX INTÉRIMAIRES

Arrivé du CHU de Nantes en 1999, le directeur de l'hôpital, Alain Verret, s'est activement lancé dans une politique de recrutement. Outre les « meilleurs médecins à diplôme étranger disponibles », il a embauché, par l'intermédiaire d'un cabinet de recrutement, deux anesthésistes allemands. « Ces deux jeunes médecins ont été attirés par les avantages du statut de praticien hospitalier et voulaient éviter le caractère très hiérarchisé de la médecine allemande », explique le docteur Kappeli. « Tous deux se sont parfaitement intégrés dans l'équipe après quelques mois et une formation linguistique complémentaire », se réjouit Jean-Philippe Caramella, qui rappelle que, pendant un an, le service n'a tourné qu'avec trois réanimateurs. Pour boucher les trous, il faut recourir à l'intérim. « Les médecins intérimaires gagnent trois fois plus que les titulaires : 3 500 francs par jour de garde, explique le docteur Caramel-

la. Au point que des praticiens hospitaliers ont pris une disponibilité pour travailler en intérim. Mais ce n'est pas la même qualité de soins et le même investissement personnel. »

Malgré ces renforts, le découragement règne. « La plupart des médecins de l'hôpital ont entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans, signale Jean-Pierre Kappeli. Beaucoup partiront dans les dix ans à venir. Personne n'envisage sérieusement de continuer à ce rythme et dans ces conditions. » « Nous sommes très inquiets sur le court terme », renchérit Jean-Philippe Caramella. Tout en soulignant les améliorations qu'apportera le nouvel hôpital, Alain Verret ne dissimule pas lui non plus son inquiétude : « A force de ne pas assez prendre en compte les besoins des zones rurales, nous risquons d'arriver à des carences majeures dans la prise en charge de la population. »

CONCOURS ESG

Diplôme Bac+5 visé par l'Etat

Admissions sur titre

> En 1^{re} année : après Bac+2

> En 2^{me} année : après Bac+3 ou Bac+4

Prochaines sessions

> 5 - 6 Juillet 2001

> 13 - 14 Septembre 2001

4 épreuves

> TAGE - IMAGE organisé par la FNEGE
> QCM d'Anglais
> Entretien individuel
> Entretien en anglais

Palmarès des salaires d'embauche :

L'ESG au Top 10 des Ecoles de Commerce - de 210 à 214 K€/an (Enquête L'Expansion Avril 2001)



Ecole Supérieure de Gestion
25, rue Saint-Ambroise • 75011 Paris
Tél. : 01 53 36 44 00 • Fax : 01 43 55 15 23
Web : www.esg.fr • e-mail : esg@worldnet.fr
Établissement d'enseignement supérieur technique privé



Double Degree Master of Science or MBA INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

> AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

> PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e-mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com



Le procès en révision de Patrick Dils devant la cour d'assises se perd dans les bruits de couloir

La cour a décidé de maintenir le huis clos en raison de l'âge qu'avait l'accusé au moment des meurtres

Après une courte fenêtre publique, mercredi 20 juin, les journalistes et les badauds ont dû quitter le prétoire de la cour d'assises des

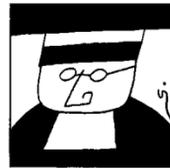
mineurs de la Marne où est rejugué Patrick Dils. L'argumentation de la défense, selon laquelle tout accusé a droit « à ce que sa cause soit publi-

quement entendue », a été rejetée. C'est donc hors audience que témoins, experts et avocats livrent leurs convictions au grand jour.

REIMS

de notre envoyé spécial

L'affiche a été apposée à l'entrée de la cour d'assises des mineurs de la Marne : « Publicité restreinte ».



PROCÈS

Scotché sur la porte, le nom de Patrick Dils, accusé du meurtre de deux enfants en 1986, a été soigneusement barré au feutre épais pour lui garantir l'anonymat. La loi est dure, dit-on, mais c'est la loi. Et, parfois, appliquée à la lettre, elle confine à l'absurde.

Bien que débattue publiquement devant la Cour de révision qui, finalement, décida le 3 avril d'annuler la condamnation à perpétuité du jeune homme détenu depuis quatorze ans, l'affaire Dils s'est donc vu imposer, mercredi 20 juin, la règle de la publicité restreinte, ce huis clos particulier aux affaires de mineurs (*Le Monde* du 21 juin). Patrick Dils était âgé de seize ans lorsqu'il avoua, avant de se rétracter, le double meurtre à coups de pierres. Légalement, son nom ne devrait pas être cité par la presse. Ni même ses initiales. On autorisa cependant caméras et photographes à tirer les portraits.

Considérant qu'il s'agissait, en droit français, d'un principe d'ordre

public « absolu », la cour, statuant sur ce point seul, sans les jurés, a rejeté l'argumentation de la défense qui visait à l'application de la Convention européenne des droits de l'homme selon laquelle tout accusé a droit « à ce que sa cause soit publiquement entendue ».

Du coup, après une courte fenêtre publique pendant laquelle il fut rappelé aux jurés, par la voix de leur serment, que « le doute doit profiter à l'accusé » – alors que dans cette affaire, la Cour de révision a déjà estimé que des éléments nouveaux « étaient de nature à faire douter de la culpabilité » du condamné –, la masse des journalistes et les quelques badauds ont été invités à sortir d'un prétoire qu'ils ne pourront plus pénétrer désormais qu'au moment du verdict.

Installée dans la salle des prud'hommes qui jouxte les assises, la salle de presse dispose de chaises, de tables, de téléphones qui permettent de communiquer sur une affaire dont il est théoriquement illégal de rendre compte. Dans l'attente des suspensions de séance, les journalistes errent, insatisfaits d'avoir dû abandonner les vérités d'audience aux seules impressions des avocats des parties, des témoins dispersés ou de certains experts.

Très vite, l'ébauche d'un procès parallèle, en pleine salle des pas

perdus, énonce ses limites. « Ce n'est plus le même homme », assure, à la première suspension d'audience, M^{re} Bertrand Becker, conseil messin de Patrick Dils, qui l'a défendu en 1989 devant la cour d'assises de la Moselle. « C'est le même homme, avec l'âge en plus », soutient en revanche M^{re} Dominique Rondou, conseil d'une des familles constituées parties civiles, également présent en 1989. « Timide ou réservé » pour les uns, « froid et distant » pour les autres, « suggestible », « immature affectivement » ou « doté d'une mémoire sélective », la personnalité de l'accusé, objet ce jour de l'audience, est toujours passée au crible des parties en cause.

LA RÉSERVE AU VESTIAIRE

Que l'un parle d'un pardon qui aurait été évoqué par l'accusé lors de l'instruction en 1988, il faut vérifier auprès de trois autres interlocuteurs pour finalement savoir que c'était en 1987, au temps des aveux. Que tel expert psychologue affirme avoir récemment revu Patrick Dils, qu'il nomme d'ailleurs invariablement sur un ton familier « Patrick », il faut comprendre, en le poussant, que c'était sur une cassette – ou alors le matin même à l'audience. « En tant que citoyen, je suis convaincu que Patrick n'a pas tué. Maintenant, en tant qu'expert... » D'autres experts, bavards,

ont laissé eux aussi leur habituelle réserve au vestiaire. « Il n'y a pas d'éléments dans notre science humaine qui permette de trancher », dit l'un d'eux. Nul n'exclut, pour expliquer un éventuel passage à l'acte, « une explosion d'agressivité » chez cet « homme banal, sans trouble psychopathologique ».

Un homme s'accroche particulièrement à la présence médiatique. Bernard Varlet, directeur de l'enquête il y a près de quinze ans, vient lui aussi dire sa conviction, qu'il livre en avant-première, puisqu'il n'est appelé à témoigner que dans deux jours. Toute cette révision, liée à la présence du tueur en série Francis Heaulme sur les lieux, au jour du crime : « des histoires », dit-il. Il aurait un détail imparable pour confondre l'accusé. Et, dans les creux des bruits de couloir, on se renseigne sur l'information révélée par *L'Humanité* selon laquelle l'émission « Sans aucun doute », diffusée par TF1, avait négocié – en vain – en cas d'acquiescement une exclusivité avec la famille Dils moyennant plus de 100 000 francs. « Je ne trouvais pas cela indécent », confirme M^{re} Jean-Marc Florand, conseil de l'avocat, happé lors d'une suspension. Pour un type qui n'a rien, pas un kopeck, et qui a passé quinze ans au trou. »

Jean-Michel Dumay

Farine et petits pois au menu du procès sur le saccage du bureau de M^{me} Voynet

DE L'USAGE des petits pois et de la farine dans une manifestation de paysans qui dégénère en saccage de bureaux ministériels... C'est l'insolite question qui a occupé, mercredi 20 juin, la 14^e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Cinq agriculteurs comparaissent pour avoir commis des dégradations – « en l'espèce, répandu de la farine, des petits pois et des dossiers » – lors de l'occupation du ministère de l'Environnement et du bureau de Dominique Voynet, organisée pour protester contre la politique agricole commune, le 8 février 1999. Cette opération commando avait été déclenchée à l'appel de plusieurs branches départementales de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Elle avait suscité un débat politique sur la violence des méthodes de protestation utilisées par les paysans ainsi qu'une polémique sur l'intervention tardive des forces de l'ordre.

Le 8 février 1999, tandis qu'un autre groupe s'employait à dévaster la cour de l'École nationale d'administration (ENA), entre 150 et

200 personnes envahissaient les locaux du ministère de l'Environnement. Une partie d'entre eux s'était acharnée sur le bureau de M^{me} Voynet, en déplacement ce jour-là. Le mobilier avait été renversé, les fils du téléphone et les rideaux arrachés, des dossiers jetés par les fenêtres. De la farine et des petits pois avaient été répandus un peu partout, symboles de la production céréalière et des aliments pour animaux. Un fonctionnaire avait été frappé au visage lors d'une bousculade. Quinze manifestants avaient été interpellés par la police et mis en examen dès le lendemain des faits.

LES PRÉVENUS « N'ONT PAS EU DE CHANCE »

Seulement voilà, les cinq agriculteurs finalement poursuivis et jugés, mercredi, « ne sont pas ceux qui ont saccagé le bureau de la ministre », a reconnu la procureur de la République, Monique Ollivier. « L'instruction n'a pas permis de déterminer les auteurs du saccage et des violences parmi les manifestants », a déploré la représentante du parquet. « On a l'impression que les personnes interpellées n'ont pas eu de chance, que c'est tombé sur elles un peu au

hasard », a ironisé Michel de Guilleuchmidt, l'un des avocats des cinq agriculteurs.

La présidente du tribunal, Martine Bernard, a eu beau insister et s'étonner « d'autant de manifestants qui ne voient rien », les cinq prévenus n'ont pas voulu en démordre : tous ont affirmé ne pas avoir participé ni même assisté au saccage. Selon eux, ils ont répandu des petits pois et de la farine, dans le hall d'entrée ou les couloirs, c'est tout. La procureur de la République a eu beau dénoncer des « faits lamentables et indignes de notre Etat de droit », les responsables syndicaux appelés comme témoins ont soutenu que la consigne donnée était de manifester devant le ministère pour obtenir un rendez-vous et pas d'envahir les locaux. Certains se sont même servis du procès comme tribune pour dénoncer le « désarroi » des agriculteurs. La représentante du parquet a demandé au tribunal d'entrer en voie de condamnation, en laissant la peine à l'appréciation des juges. Les prévenus encourrent jusqu'à trois ans de prison et 300 000 francs d'amende. Jugement le 4 juillet.

Frédéric Chambon

Les élèves sont conviés à être les « premiers acteurs » de la lutte contre les violences

« NOUS ne réussons pas dans la lutte contre la violence si les élèves ne sont pas les premiers acteurs. Car ils sont les victimes mais aussi les auteurs », avait martelé en introduction Antoine de Gaudemar, directeur de l'enseignement scolaire.

L'espoir est venu d'Emilie, d'Ahmed, de Priscilla... Sans eux, le colloque sur la violence à l'école, organisé jeudi 20 juin par le ministère de l'Éducation nationale dans l'enceinte du Collège de France, serait resté sombre. Mais Jack Lang est venu,

avec une longue liste de propositions, donner une nouvelle impulsion à la lutte contre la violence. Largement applaudis, les témoignages des jeunes sont venus signifier que, dans un système scolaire désorienté par les incivilités, les dégradations, les agressions, les meilleurs remparts contre la violence pouvaient être dressés par les élèves eux-mêmes, pour peu qu'on les y aide.

C'est Emilie, quatorze ans, qui depuis quatre ans est médiatrice dans son collège, à Villefontaine (Isère). Tous les jours ou presque, elle reçoit des élèves en conflit : « Le problème vient le plus souvent de rumeurs ou d'insultes. » Et d'indiquer au passage aux quelque quatre cents auditeurs que l'insulte, en ce moment, ce n'est plus « ta mère » mais simplement « le prénom des parents ». « J'écoute le plaignant et le mis en cause. La séance s'achève sur la signature d'un accord entre les deux. » Dans l'établissement, les violences n'ont pas totalement disparu mais il règne « un autre état d'esprit », rapporte un membre de la direction.

Ahmed et son copain, qui préparent un bac professionnel automobile dans un établissement proche des quartiers du Mirail, à Toulouse, ont raconté leur renaissance grâce à une salle de sport en accès libre dans leur établissement. « Le problème au lycée, c'est l'ennui », dit l'un. « On se sent incompris, on se referme », renchérit l'autre. « On devient nerveux. On casse. Ou on prend de l'alcool, de la drogue. » Le sport a tout changé. « D'abord, c'est un apaisement physique, une maîtrise de soi. Et

puis on se sent plus responsable : on a les clés du local, faut le garder propre... », résume Ahmed, qui pratique la breakdance. « Grâce à la musique, je suis devenu meilleur au foot. J'ai pris confiance en moi et ça m'a motivé. Je me suis dit : si ça marche pour le foot, ça peut aussi marcher pour les études. C'est important d'être bien dans sa peau », assure son copain.

« UNE PAROLE TROP CANALISÉE »

C'est encore Priscilla, représentante de l'Académie de Nice au Conseil national de la vie lycéenne, qui parle « avec son cœur » et dit que les élèves ont « beaucoup à apprendre » à l'école mais « aussi beaucoup à faire apprendre », à travers le tutorat des plus jeunes par exemple ou les talents de chacun. Elle-même anime une chorale dans son établissement. « La parole des lycéens est trop canalisée », insiste enfin Thomas Rogé, délégué national à la vie lycéenne. Ils sont demandeurs d'une vraie écoute. « La lutte contre la violence passe par la réussite des élèves, a rappelé Sonia Henrich, présidente du Comité national de lutte contre la violence à l'école, créé en octobre 2000 et maître d'œuvre du colloque. « Evitons les "malgré-nous de l'orientation", pour reprendre une expression que j'ai entendue lorsque j'étais recteur de l'Académie de Strasbourg, a repris en écho M. de Gaudemar. Il faut que les élèves retrouvent espoir dans le système éducatif. »

Marie-Laure Phélippeau

www.lemonde.fr/education

Les juges demandent la levée de l'immunité de Charles Pasqua

LES JUGES Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez ont demandé, la semaine dernière, la levée de l'immunité parlementaire européenne de Charles Pasqua et Jean-Charles Marchiani. Le président du Rassemblement pour la France (RPF) et l'ancien préfet du Var ont été mis en examen, fin mai, pour « recel d'abus de biens sociaux » et « trafic d'influence » dans l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola. L'ancien ministre de l'intérieur est également poursuivi pour « financement illégal de campagne électorale ». Leur immunité parlementaire protège les deux hommes de toute mesure coercitive, comme une garde à vue, un contrôle judiciaire ou un placement en détention provisoire. La demande des magistrats, adressée au parquet de Paris, doit ensuite être transmise au parquet général de la cour d'appel de Paris, puis au Parlement européen de Strasbourg.

Le projet de loi de bioéthique ne sera pas soumis au Parlement avant 2002

LE GOUVERNEMENT a adopté, mercredi 20 juin, le projet de loi de révision des lois de bioéthique de 1994 (*Le Monde* du 21 juin). Contrairement aux déclarations faites par Lionel Jospin en novembre 2000, ce texte renonce à légaliser le clonage thérapeutique, une mesure dont s'est félicité Jacques Chirac. Présentant les grandes lignes de ce projet de loi, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité a, le même jour, indiqué qu'il serait, selon toute vraisemblance, soumis au Parlement « au début de 2002 ». Alain Claeys, député (PS) de la Vienne et rapporteur de la mission d'information sur les lois de bioéthique, demande que le débat parlementaire sur le projet de loi soit engagé « d'ici à la fin de l'année ». Favorable pour sa part à la légalisation du clonage thérapeutique, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a exprimé le souhait qu'un large débat puisse s'ouvrir sur ce sujet à l'échelon national, avant l'examen du projet de loi par le Parlement.

Marche silencieuse à Montigny après la mort d'un adolescent

CENT CINQUANTE PERSONNES environ ont participé, mercredi 20 juin, à une manifestation silencieuse à la mémoire de Djamel, un jeune homme de dix-sept ans décédé mardi dans un accident de scooter alors qu'il était poursuivi par la police, à Montigny-les-Cormeilles (Val-d'Oise). Robert Hue, maire (PCF) de la ville, a dénoncé « l'insuffisance des effectifs de gardiens de la paix pour faire vivre une vraie police de proximité ». Toute la journée de mercredi, des heurts sporadiques ont opposé jeunes et forces de l'ordre, faisant trois blessés parmi les policiers. L'enquête, confiée à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), aurait d'ores et déjà établi que le fourgon de police lancé à ses trousses n'avait pas heurté le scooter au cours de la poursuite, qui s'est déroulée à faible vitesse. Le chauffeur du fourgon, âgé de vingt-cinq ans, était toujours en garde à vue, jeudi en début de matinée. Il est entendu dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour « homicide involontaire ».

DÉPÊCHES

■ **DROGUE** : les douanes ont saisi, mardi 19 juin, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), 450 kilogrammes de résine de cannabis dissimulés dans les tubulures de stores mécaniques stockés dans un camion, dont le chauffeur a été placé en garde à vue. La marchandise était sans doute destinée à la Grande-Bretagne.

■ **PRISONS** : 150 employés des établissements pénitentiaires qui manifestaient devant la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ont été délogés à coups de grenades lacrymogènes par des gendarmes mobiles, mercredi 20 juin, dans la soirée. Les manifestants réclamaient des mesures rapides visant à « rétablir la sécurité et l'autorité des personnels », après l'agression d'un surveillant par un détenu dans la matinée.

■ **JUSTICE** : un ancien évêque d'Angers sera cité en qualité de témoin, lundi 25 juin, par le juge chargé d'enquêter sur les agissements d'un prêtre accusé par des jumelles de les avoir violées lorsqu'elles étaient adolescentes, près de Saumur (Maine-et-Loire). L'ecclésiastique a été mis en examen en septembre 2000 pour « viol commis par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime » et « viol commis sur la personne d'un mineur de quinze ans ».

■ **MÉDECINE** : Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a annoncé, mercredi 20 juin, qu'il venait de prendre différentes mesures pour élargir la pratique des greffes de moelle osseuse. Cette décision fait suite aux accusations de l'association France moelle espoir qui estimait que près de 800 enfants et adolescents, atteints de différentes formes de leucémie, sont dans l'impossibilité de bénéficier d'une greffe de moelle osseuse du fait d'une erreur administrative qui interdirait les prélèvements nécessaires à ces greffes chez près de 60 000 donneurs.

■ **NOYADE** : un enfant de vingt-huit mois s'est noyé, mercredi 20 juin, dans la piscine des voisins de ses parents à Soppes-le-Haut, près de Masevaux (Haut-Rhin). Le garçon, qui avait échappé à la surveillance de sa mère, a vraisemblablement marché sur la bâche qui recouvrait la piscine.

Enki BILAL

Enki Bilal
Dan Franck

un siècle
d'amour



Fayard

Le pinceau d'Enki Bilal et la plume de Dan Franck : pouvait-on rêver plus belle alliance pour narrer la terrible destinée de ces femmes rêvées ?

L'Express

demain à Bouillon de culture

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Predrag MATVEJEVITCH



Un livre génial, fulminant, inattendu.

Claudio Magris

Le bréviaire méditerranéen prend l'allure d'un Évangile.

Robert Bonnaud
La Quinzaine littéraire

PRIX DU MEILLEUR
LIVRE ÉTRANGER

demain à Bouillon de culture

FAYARD
www.editions-fayard.fr

DISPARITIONS

Frédéric Mauro

Historien de l'Amérique latine

AVEC LE DÉCÈS de Frédéric Mauro, lundi 11 juin, l'Université perd une des grandes figures du latino-américanisme français et d'une école historique qui, dans le sillage de Fernand Braudel, a renouvelé les approches et les terrains de recherche.

Né le 24 octobre 1921 à Valenciennes d'une mère nordiste et d'un père venu du Midi, sa vocation pour l'histoire lui est venue, comme souvent, de l'enthousiasme qu'avait su lui communiquer un professeur de l'enseignement secondaire, M. Jourcin, successeur de Fernand Braudel au lycée Pasteur de Neuilly-sur-Seine et membre du cabinet Daladier. Fernand Braudel, dont il suivra les conférences à la quatrième section de l'École pratique des hautes études tout en préparant son agrégation d'histoire, et qui le convertira à l'Amérique latine : « On est allé écouter Braudel. Cela a été une révélation, littéralement. Lorsqu'il est arrivé, il a exercé par sa personne un ascendant extraordinaire », confiait-il en 1999 dans ses entretiens avec Laurent Vidal publiés par *Les Cahiers des Amériques latines* (n° 28-29).

Le sujet de thèse que lui proposera le maître déterminera sa destinée intellectuelle. Avec *Le Portugal et l'Atlantique au XVII^e siècle (1570-1670)*, Frédéric Mauro réalise un travail de très grande envergure. Il incarne alors, avec Pierre Chaunu, une première génération de braudéliens qui ouvrent l'histoire vers le grand large (monde espagnol pour Chaunu, portugais pour Mauro) et lui donnent toute sa profondeur, en particulier par le travail quantitatif sur le contexte économique et par l'ouverture sur les sciences sociales.

Agrégé d'histoire en 1947, Frédéric Mauro est nommé au lycée du Mans, mais, dès l'année suivante, il est à New York (Fordham et Columbia) et, en 1949, il revient en France comme assistant à la faculté de Toulouse, à la demande de Jacques Godechot. Il séjourne aussi au Brésil (comme professeur visitant à l'université de Sao Paulo), ce qui lui permet de compléter sa thèse, « Le Brésil au XVII^e siècle »,

■ **NADINE HERSANT**, veuve du magnat de la presse Robert Hersant, est morte mercredi 20 juin à l'âge de soixante-seize ans. Troisième épouse de Robert Hersant décédé en avril 1996, Nadine Hersant, avait été notamment directrice de *L'Éclair* à Nantes.

■ **JACK FOISIE**, l'un des correspondants de guerre américains les plus réputés, est mort jeudi 14 juin à son domicile de Wilmette (Illinois) à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Jack Foisie fit ses débuts en journalisme, pendant la seconde guerre mondiale, comme reporter au *San Francisco Chronicle*, accompagnant notamment les troupes américaines qui débarquèrent en Sicile. Il couvrit la guerre de Corée, puis celle du Vietnam pour le *Los Angeles Times* à partir de 1964. Ses reportages sur le conflit indochinois renforcèrent sa réputation. « Il était le meilleur des journalistes de la vieille école », a jugé son confrère David Lamb, en lui rendant hommage.

Chaque samedi avec

Le Monde

DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE
TELEVISION

qu'il soutiendra en 1957. Frédéric Mauro devient alors la référence de l'histoire brésilienne, ce qui ne l'empêche pas, assez rapidement, de porter son regard sur l'ensemble de l'Amérique latine, notamment en allant enseigner au Mexique, à l'université de Monterrey.

Son travail scientifique et institutionnel à Toulouse, jusqu'à son départ en 1967, est considérable. Frédéric Mauro fonde en particulier la revue *Caravelle*, qui se propose d'analyser l'Amérique latine de façon pluridisciplinaire. Par de multiples initiatives, il fortifie la vocation de cette université pour l'étude du monde latino-américain tout en s'intéressant à la vie économique et sociale de la région toulousaine.

A partir de 1966, il dirige à Paris un séminaire de recherche à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (Iheal) et, l'année suivante, il est nommé à la première chaire d'histoire de l'Amérique latine créée en France, à Nanterre. Il devient une figure marquante des deux institutions. Frédéric Mauro n'était pas en effet de ceux qui vouent la recherche comme une tour d'ivoire. Son engagement institutionnel était profond tant à l'égard de ses étudiants (quatre-vingts thèses de doctorat soutenues sous sa direction de 1967 à 1994) que vis-à-vis du rôle qu'il assignait à l'Université dans la cité. Il estimait ainsi, avec d'autres, que l'Iheal avait un rôle à jouer dans l'élaboration d'une politique française cohérente et volontaire à l'égard de l'Amérique latine.

UNE ŒUVRE MAJEURE

Frédéric Mauro s'engageait en suscitant la création d'organismes de coordination comme l'Association des historiens latino-américanistes européens (Ahila), en 1969, ou l'Association française des sciences sociales sur l'Amérique latine (Afssal), en 1978, et en organisant des rencontres scientifiques comme le colloque international de 1971 sur l'« Histoire quantitative du Brésil de 1800 à 1930 ». Ses travaux de recherche, réguliers sur le terrain, lui ont permis de réaliser une œuvre majeure, mêlant travaux d'érudition et ouvrages généraux. Son *Histoire du Brésil* (Chandeigne, 1994) est un exemple parfait d'une histoire complète utilisant les ressources de travaux précis (ses recherches sur l'histoire du café, par exemple), exposée le plus simplement du monde.

Dans ses dernières interventions, il exprimait son inquiétude quant à la faiblesse des moyens de l'Université française pour assumer ses missions scientifiques et pédagogiques. Il continuait à militer sans relâche, pour une ouverture des sciences sociales vers l'étranger, particulièrement vers ce continent américain qu'il a abordé avec l'ambition des tenants de l'histoire totale. Grand professeur, grand chercheur (médaillé d'argent du CNRS), Frédéric Mauro a été un passeur, entre l'Europe et l'Amérique latine, entre les Amériques latines, entre l'histoire et les sciences sociales.

Jean-Michel Blanquer,
directeur de l'Iheal

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 21 juin est publié :

● **Spoliations** : un décret modifiant le décret du 10 septembre 1999 instituant une commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Bienvenue à

Lorraine,

le 20 juin 2001, à Strasbourg.

Anniversaires de naissance

– Paris. Bogota. Coloso.

Feliz cumpleaños,

Bon anniversaire,

Apolinar DIAZ CALLEJAS,

pour tes quatre-vingts ans.

Alfonso, Sylvie, Thomas, Fenard, Pierre et Monique, Jean-François, Wilson, Carlos Rodolfo, Valentina, David, Cécile, Tinka, Inty, Patrick, Marie-Pierre, Clyde.

Pauline,

1^{er} février 1999,

Violette,

22 juin 2000.

Les bébés d'amour !

Sylvie CALLE,
Xavier GIOVANNETTI.– Barcelonnette, le 22 juin 1983.
Aix-en-Provence. Barcelonnette.Dix-huit ans plus tard,
te voilà« Tu aimes le jeu, l'amour, les livres,
la musique, la ville et la montagne enfin
tout... »

Continue à être tout cela.

Bon anniversaire.

Josiane et Charly,
Manou, Baba et Lolo.

Félicitations

Michel,

nous te remercions de nous avoir dédié
ton ruban bleu.Aurore et Gilles,
tes enfants.

Décès

– Le président,
Le personnel enseignant,
Et le personnel administratif de
l'Institut national des langues et
civilisations orientales (INALCO),
ont le profond regret d'annoncer le décès,
survenu le 15 juin 2001, de

Mme Marie BÉCHADE.

Mme Marie Béchade a enseigné le
grec moderne à l'Inalco de 1966 à 1998
où elle a terminé sa carrière en qualité de
maître de conférences.

– Bernard et Emmanuèle Blanc,
Philippe et Marie-Claude Blanc,
Georges et Alice Raillard,
leurs enfants et petits-enfants,
font part de la disparition de

Denise BLANC-RAILLARD,

survenue le lundi 18 juin 2001.

13, square de Port-Royal,
75013 Paris.
8, rue Jaubert,
13005 Marseille.

– Pierre Brunet,
Jacques Lefort,
François Brunet et Lilli Parrot,
Mathieu Brunet et Bertrand
Guillaume,
Alexandre et Marion,
ont la douleur de faire part du décès de

Christiane BRUNET,
née LEFORT,survenue le 17 juin 2001, dans sa
soixante-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans
l'intimité à Lalleyriat (Ain).

111, rue des Vignes-Guérin,
71850 Charnay-lès-Mâcon.
15, route de Bois-Fourgon,
91580 Villeconin.
19, rue Louis-Bonnet,
75011 Paris.
71, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Yvoy-le-Marron (Loir-et-Cher).

Mme Marie Catherine De Maria,
son épouse,
Alexandre et Diane,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques DE MARIA,

survenu le 18 juin 2001, à l'âge de
cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 22 juin, à 15 heures, en
l'église d'Yvoy-le-Marron.

Ni fleurs ni couronnes.

La Joliverie,
41600 Yvoy-le-Marron.
14, rue des Granges,
1204 Genève.

– Nay (Pyrénées-Atlantiques).

Jean-André Lasserre, Véronique
et leurs enfants, Paul et Charlotte,
Elisabeth et John Chang,
et leurs enfants, Clara et Catherine,
Séverine, Anne et Cécile,
Jeanine Lasserre,
Les familles Meunier,
Christiane Candalot,
Parents, alliés et amis,
Les associations Lo Civada et l'Ostau
Biarnes,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques LASSERRE,
ancien élèvede l'École normale supérieure,
agrégé de lettres classiques,

survenu à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 22 juin 2001, à 14 h 30, en
l'église Saint-Vincent, à Nay.

Un dernier hommage peut lui être
rendu à la maison funéraire de Coaraze,
salon le Gabizos.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Agnès LIVAREK,

avocat,

conseiller municipal
de Saint-Maur-la-Varenne,est décédée le 19 juin 2001, à l'âge de
trente-six ans, des suites d'une cruelle
maladie.

Elle était belle, bonne, généreuse et
humaine.
Son humour, son esprit, avide de
toutes connaissances artistiques,
musicales et théâtrales, la faisaient aimer
de tous.
C'était un être délicieux et rare.
Sa disparition nous laisse dans une
finie tristesse.

Les obsèques auront lieu le vendredi
22 juin 2001, à 11 heures, au cimetière
de la Pie, boulevard du Général-Giraud,
à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-
Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de l'université
Toulouse - Le Mirail,
Le directeur de l'Institut
pluridisciplinaire pour les études sur
l'Amérique latine de Toulouse (IPEALT),
Le directeur de la revue *Caravelle*,
ont le regret de faire part du décès de

M. Frédéric MAURO,

ancien professeur
de la faculté des lettres
et sciences humaines de l'université
de Toulouse (1949-1967),
créateur des études latino-américaines
dans l'établissement et cofondateur
de la revue.
(Lire ci-contre)

– Bernard Bourdeau,
son père,
Jean-Marie Palach,
son époux,
Aurélien et Florent,
ses enfants,
Brigitte et Francis Bourdeau,
ses sœur et frère,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean-Marie PALACH,
née Arlette BOURDEAU,survenue à Paris, à la suite d'une longue
maladie, le 15 juin 2001, à l'âge de
quarante-quatre ans.

Ses obsèques ont été célébrées le
21 juin, en l'église Notre-Dame-du-
Rosaire, à Saint-Maur-des-Fossés.

65, avenue des Lacs,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

– Raphaël et Christine Riquelme,
Nathalie Riquelme,
Isabel (†)
et Jean-Louis Margaillan,
ses enfants,
Anne et Grégoire Margaillan,
Virginie et Thomas Riquelme,
Mathilde, Louise et Martin Guilbaud,
ses petits-enfants,
Les familles Quailé, Berria, Fagoaga
et Berges,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Denise RIQUELME,
née GALLIGAZON,le mardi 19 juin 2001, à l'âge de
soixante-dix-huit ans, munie des
sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 22 juin, à 10 h 15, en l'église
Saint-Charles de Biarritz, suivie de
l'inhumation au cimetière du Sabaou.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Jean RIVERO,

professeur émérite
à l'université Paris-II,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le
19 juin 2001.

De la part de
Marthe de La Taille-Rivero,
Bernadette et Bernard Hayaux du
Tilly,
Noëlle et Jean-Pierre Cabouat,
Benôit et Dominique Rivero,
ses enfants,
Antoine et Bethsabée de La Taille,
Anne-Colombe et Christophe Moritz,
Delphine Hayaux du Tilly
et Raphaël Bedos,
Christophe Hayaux du Tilly,
Emilie et Benjamin Cabouat,
Olivier Rivero, Marine et Romain
Jorda,
ses petits-enfants,
Paloma, Nina, Luna Moritz,
Jean de La Taille,
Théodore Bedos,
ses arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée
à Labastide-Clermont (Haute-Garonne),
le samedi 23 juin, à 10 h 30.

En union avec

Cécile RIVERO,

son épouse,

décédée le 30 juin 1999.

Une messe sera célébrée le mercredi
4 juillet, à 17 h 30, en l'église Saint-
Etienne-du-Mont, place du Panthéon,
Paris-5^e, par le Père Achille Mestre.

« Dieu est Amour. »

37, avenue Bosquet,
75007 Paris.

Anniversaires de décès

Nandor CHESNEY

nous a quittés le 22 juin 1988.

Que ceux qui l'ont connu aient une
pensée pour lui.

– Les familles Dayan et Bénichon
rappellent le souvenir de

Simone DAYAN,
née BÉNICHOU,en ce trente-huitième anniversaire de sa
mort.

Jacques SINGER,

dix ans déjà !

– Il y a trente ans, notre père

Georges ROZÈS,

né à Agen, décidait de nous quitter.

Ceux qui ont connu sa chaleur et sa
générosité se souviennent.

Emmanuelle et Stéphane,
ses enfants.

Colloques

Colloque de l'Institut
d'histoire sociale,
organisé sous la présidence de
M. Jean-François Revel,
de l'Académie française :

« Socialisme, communisme
et condition féminine au XX^e siècle ».

Mercredi 27 juin 2001,
de 9 heures à 18 heures,
à la Maison de l'Europe,
35, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4^e.
Entrée libre.
Renseignements-inscriptions :
01-46-14-09-29.

Formations

DEA « Risques et inégalités » :
territoires en mutation
et enjeux géographiques
université de Paris-VIII - Saint-Denis.
Renseignements : 01-49-40-64-66.
ecanobbio@univ-paris8.fr
Inscription avant le 28 juin.

Cours

Apprendre le russe au CREF
à Moscou et à Paris,
stages intensifs et semi-intensifs :
01-39-53-85-73, ou cref@dol.ru

Séminaires

– Université d'été sur l'enseignement
de l'histoire de la Shoah pour les
professeurs des lycées et collèges, toutes
disciplines confondues, du 8 au 12 juillet
2001, à Paris, avec des historiens et des
spécialistes de la pédagogie. Avec le
soutien de l'APHG et de la Fondation
Jacob-Buchman.

Renseignements et inscriptions
au CDJC : 01-42-77-44-72.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil,
75007 Paris.

Lundi 25 juin, 20 heures,
Cycle Ecrivains de passage.
Ecritures maltaises contemporaines
Rencontre avec Maria G. Ganado
et I. Mifsud
à l'occasion de la parution
d'une anthologie des écrivains maltais
(revue *Le Jardin d'essai*).
Modération : P. Sanguy.

Entrée : 20 francs
(gratuit pour les adhérents,
les étudiants, les chômeurs).
Renseignements au 01-49-54-68-87.

Un fauteuil de bureau chez
paringer

C'est un petit fauteuil
de bureau canné,
léger, élégant,
réglable, avec une
assise en beau cuir.

C'est un modèle
dérivé d'un siège
antique étrusque.

Prix de
lancement :
3 500 F

121, rue du Cherche-Midi, 6^e - Tél. : 01.42.22.22.08
12, rue de la Chaise, 7^e - Tél. : 01.45.44.10.44

CARNET DU MONDE - TARIFS ANNÉE 2001

TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	141 F TTC - 21,50 €
AVIS DE MESSE,	...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	...
TARIF ABONNÉS	119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,	600 F TTC - 91,47 €
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS	Forfait
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €	10 lignes
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €	
FORFAIT 10 LIGNES	

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.



Vendredi 22 juin
Gorillaz en concert à La Cigale.

Vivez en direct sur le site du "Monde interactif":
<http://interactif.lemonde.fr/gorillaz>

la retransmission du concert à Paris, unique date en Europe.

Du 22 juin à partir de 20 heures jusqu'au dimanche 1^{er} juillet, Gorillaz
se joue, se regarde, et s'écoute sur le site du Monde Interactif.



A Marseille, les anciens de l'immigration, oubliés de la rénovation urbaine

La réhabilitation des quartiers de Belsunce et du Panier touche de plein fouet les petits retraités maghrébins qui y vivaient. Pour la première fois, mercredi 20 juin, la justice a condamné un marchand de sommeil à reloger les occupants d'un hôtel insalubre, voué à la fermeture

MARSEILLE

de notre correspondant

On les croise chaque jour sur la place d'Aix, à deux pas de l'hôtel de région, là où l'autoroute A7 entre dans Marseille: de vieux immigrés retraités, acteurs ou observateurs d'un petit marché aux puces, ou lisant un journal arabe sur les pelouses autour de l'Arc de triomphe. Devenus oisifs, après une vie de labeur à Marseille, dans le bâtiment ou sur le port, ils ont choisi de vivre leur retraite en France. Souvent les liens ont été coupés avec leur pays d'origine.

La réhabilitation des quartiers dégradés du centre-ville de Marseille laissera-t-elle sur le bord du chemin ces travailleurs immigrés à la retraite, hébergés jusqu'à maintenant dans des hôtels meublés ou des immeubles insalubres de ces secteurs? C'est ce que redoutent des militants associatifs, comme ceux d'Un centre-ville pour tous, qui luttent avec vigueur contre les marchands de sommeil du Panier, de Belsunce et des abords de la Canebière, quartiers paupérisés, lieux traditionnels d'accueil de l'immigration.

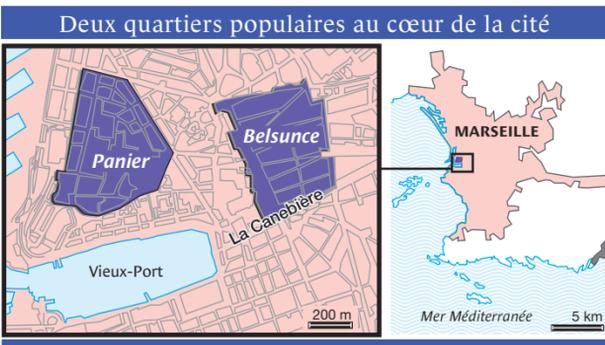
Selon une étude menée par un sociologue marseillais au milieu des années 1990, mais dont les résultats seraient toujours fiables, 2 500 à 3 000 travailleurs immi-

grés retraités célibataires connaîtraient des conditions d'hébergement déplorables, au sein de ces quartiers compris dans les périmètres de restauration immobilière (PRI): au total, 41 hectares du centre-ville et 5 000 logements à réhabiliter.

La justice a aiguillé le débat, mercredi 20 juin, en ordonnant à un marchand de sommeil de reloger ses quinze locataires dans un délai de deux mois. Gérant de l'hôtel Bardo, un meublé situé au 9, rue de la Fare, dans le quartier Belsunce, la société Zvitex n'est plus autorisée à percevoir ses loyers. Le juge lui ordonne aussi de verser à chaque occupant de l'immeuble une indemnité équivalente aux trois premiers loyers de leur nouvel appartement et de «faire le nécessaire pour maintenir la fourniture d'eau jusqu'à ce que le relogement des locataires soit assuré».

PROCÉDURE PÉNALE

Les occupants de l'hôtel Bardo, des maçons algériens et tunisiens, retraités ou invalides – le plus âgé a soixante-sept ans, le plus jeune cinquante-quatre –, avaient été assignés par la Zvitex, qui demandait leur expulsion après leur avoir donné congé pour le 31 octobre 1999. Certains vivent là depuis des années et souhaitent ne pas quitter les lieux. Cette invitation à



partir faisait suite à une procédure pénale (qui s'était soldée par une relaxe) lancée à l'automne 1999 par le procureur de la République contre le gérant de l'hôtel. Celui-ci n'avait pas respecté un arrêté municipal de fermeture pour non-conformité aux règles de sécurité, pris le 11 mai 1998.

En échange d'un loyer mensuel de 500 à 700 francs, les occupants de l'hôtel Bardo partageaient à deux ou quatre des chambres insalubres, sans douche et non chauffées. L'immeuble ne dispose que de deux WC. L'absence d'entre-

tien des «caisses à eau» rend l'eau impropre à la consommation. Défectueuse, l'installation électrique ne permet pas de brancher un radiateur électrique: les fuites de toiture ont endommagé des chambres, les transformant en taudis. L'hôtel est administré par un commerçant mitoyen, représentant du gérant. Les occupants préparent leurs repas dans les chambres sur des cuisinières électriques. Ils n'ont même pas un lieu commun pour recevoir leurs parents ou amis, qu'il faut accueillir dans la rue ou dans un

bar. «Ils ont passé leur vie à construire des logements neufs et ils la finissent dans un bouge», commente Nordine Abouakil, qui joue le rôle d'interprète entre les occupants du meublé et leur avocat, l'association qui les accompagne dans leurs démarches juridiques. Malgré le désistement de Zvitex, la procédure de référé engagée par la société s'est retournée contre elle, puisque le défenseur des occupants, M^e Chantal Bourglan, a demandé l'application de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000.

Dans son ordonnance, qui reprend les dispositions de la loi, le juge rappelle que «lorsque les locaux sont frappés d'une interdiction définitive ou temporaire d'habiter ou d'utiliser les lieux, ou lorsque des travaux nécessaires pour remédier à l'insalubrité rendent temporairement inhabitable un logement, le propriétaire est tenu à l'égard des occupants d'assurer leur relogement ou leur hébergement».

Commentant cette décision, M^e Bourglan déplore que Marseille Aménagement, la société d'économie mixte concessionnai-

re de la municipalité pour la réhabilitation des PRI (lire ci-dessous), «attend que les murs des immeubles à rénover soient vides de tout occupant. La ville échappe à l'obligation d'hébergement provisoire ou de relogement s'il y a fermeture définitive. Les vieux immigrés locataires de meublés se retrouvent ainsi face aux marchands de sommeil, qui usent de tous les moyens pour les faire partir: coupures d'eau, fausses descentes de police».

Selon Daniel Carrière, membre d'Un centre-ville pour tous, «en refusant de manier l'outil de l'expropriation, Marseille Aménagement laisse les propriétaires faire le sale boulot». L'allégation est jugée «malveillante» par la municipalité: au contraire, souligne Gérard Chenez, conseiller municipal chargé du projet centre-ville, «la municipalité est prête à se porter partie civile dans toute affaire de marchands de sommeil pour prendre la défense de locataires abusés ou qui auraient subi des pressions pour quitter leur logement». Et d'ajouter: «Les propriétaires qui spéculent, à la ville, on n'en veut pas.»

Luc Leroux

Le chantier du centre-ville en débat

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Lancée à grande échelle par la municipalité de Jean-Claude Gaudin (DL) lors de son premier mandat (1995-2001), la réhabilitation des quartiers dégradés du centre-ville n'a pas été au cœur de la campagne municipale. Elle commence pourtant à faire débat. Des associations spécifiques, comme Un centre-ville pour tous, militent pour le relogement des populations les plus pauvres, les retraités immigrés en particulier.

Récemment, un communiqué de plusieurs organisations – DAL,

un foyer de La Poste dans le secteur de Belsunce et pourra ainsi accueillir les retraités immigrés le temps que les meublés qu'ils occupent soient refaits. Il explique que, dans le quartier voisin du Panier, le propriétaire d'une vingtaine d'immeubles insalubres, dans lesquels il loge des Comoriens dans des conditions indignes, est enfin disposé à vendre, après des années de recours juridiques. Une cellule mise en place à la préfecture devrait veiller à ce que des relogements décents soient proposés aux familles.

Mais un collectif des habitants du Panier a décidé de mener la critique sur le plan des réfections proprement dites. Il y a quelques jours, ce collectif a organisé une visite commentée des cages d'escalier et des appartements. Montée des Accoules, dans un taudis sur trois étages anciennement occupé par des Comoriens, vit encore un personnage plein de bagout qui s'indignait d'être «vendu avec les murs», sans proposition de relogement. Le parcours permet de constater aussi quelques spectaculaires ratés, dans des petits immeubles récemment réaménagés. Rue Porte-Beausseque, par exemple, la cage d'escalier d'un immeuble refait il y a à peine deux ans est entièrement rongée par l'humidité, du rez-de-chaussée au quatrième étage: derrière une pimpante façade extérieure ocre jaune, les peintures se décollent par larges plaques.

ODEUR FÉTIDE

Rue Saint-Pons, une habitante montre quelque chose de plus grave: dans son immeuble remis à neuf en 1994 par un propriétaire privé, et dont les locataires bénéficient d'aides au logement, le tuyau d'écoulement des toilettes fuit dans l'escalier, répandant une odeur fétide. La fuite semble ne gêner ni le syndic ni le propriétaire, qui possède plusieurs habitations dans la zone: ils ont été alertés en vain par lettre recommandée.

Soucieux de ne pas diffuser une image seulement détestable d'un quartier qu'ils aiment, les habitants guides ont montré aussi quelques réussites, comme un petit immeuble de la montée des Accoules, bien reconstruit par un organisme HLM: ils en tirent la conclusion que faire bien, beau et sain est possible. Pour peu que les aménageurs vérifient que les aides accordées servent entièrement aux travaux exigés par les cahiers des charges.

Michel Samson

MITSUBISHI PAJERO

“- Pas mal, cette aire de repos...”

Donnez-vous la chance d'être surpris. Transformez un arrêt imprévu en moment inoubliable. Pour provoquer votre destin, Mitsubishi vous propose une nouvelle génération de Pajero, son légendaire 4x4. Aussi à l'aise en plaine qu'en montagne, plein de charme et d'équipements, il dispose d'un haut niveau de confort et de sécurité, et bénéficie d'une technologie inégalée en matière de 4x4: coque autoprotectrice, suspension à quatre roues indépendantes, boîte Super Select SS4-II, motorisation essence 3,5 L V6 à injection directe ou Turbo Diesel 3,2 L à injection directe haute pression. Disponible en version 3 portes (5 places) et 5 portes (7 places).



www.mitsubishi-motor.fr

Ile de Skye - Ecosse. Mitsubishi vous conseille de rester sur les chemins balisés.

Modèle présenté: Pajero 3 portes 3,2 Di-D Elegance

avec option peinture métallisée (2.850 F) - 237.650 F

Gamme à partir de: 199.800 F (Pajero 3 portes 3,2 Di-D Adventure)

Tarifs clés en main au 01/04/01

le meilleur chemin pour y arriver



MITSUBISHI MOTORS

Cimade, les Verts... – dénonçait le «déménagement à grande échelle des habitants du centre-ville» et demandait la mise en place d'«un observatoire social (...) pour l'information des droits des habitants».

Bras armé de la politique municipale, la société d'économie mixte Marseille Aménagement, directement mise en cause, conteste cette vision. Son directeur, Charles Boumendil, affirme au contraire que les relogements sont assurés. A l'aide de la Sonacotra, par exemple, qui vient de récupérer

Des intellos chez les businessmen

Jadis, ils se méprisaient ; aujourd'hui, ils se congratulent. Comme Jorge Semprun, Alain Etchegoyen, Michel Serres et beaucoup d'autres, les intellectuels n'hésitent plus à participer directement à la vie des entreprises. A une limite près : la publicité

ON connaît la chanson : « Le blues du businessman », dans l'opéra-rock *Starmania*, et son héros qui gémit. Il a du succès dans les affaires, change souvent de secrétaire, a son bureau en haut d'une tour, passe la moitié de sa vie en l'air, entre New York et Singapour. Pas heureux, il en a l'air. « J'ai perdu le sens de l'humour, depuis qu'ai le sens des affaires... » Le businessman n'a qu'un seul regret, il ne fait pas ce qu'il aurait voulu faire. « J'aurais voulu être un artiste... » Il désire autre chose. De l'air, de l'art. C'est le début des années 1980.

L'époque, en France, où l'entreprise change d'image. Les patrons sortent de leur coquille, les intellectuels rentrent leurs griffes. Pour les hommes d'affaires, quelque chose se passe qui n'est pas seulement une histoire de blues. Par souci de plaire ou volonté de réformer, certains décident de casser les frontières : des penseurs étrangers à la pure science du marché peuvent être utiles à l'entreprise pour comprendre son espace social. Des intellectuels, de leur côté, tentent ailleurs que dans l'enseignement ou la recherche le moyen de pallier des salaires peu gratifiants. Eux aussi ont le blues. Certains veulent autre chose. De l'air, de l'argent. Ils commencent surtout à penser autrement ce face-à-face hostile et étanche. Repos des guerriers. L'entreprise n'est plus réduite au seul symbole de l'exploitation. Pour la majorité des intellectuels, elle cesse d'être dégoûtante. Elle les attire, ils se laissent séduire. Chacun se met à y trouver son compte.

D'autres chansons disent l'air du temps, dans ces années 1980. La gauche au pouvoir fait le pas de la réconciliation avec l'entreprise, pour prendre à contre-pied l'irréalisme qui colle à sa légende. En 1982, un petit groupe de rocardobarristes créent la fondation Saint-Simon qui incite pour la première fois des intellectuels et des représentants des milieux économiques à réfléchir ensemble. Un peu plus loin, l'Union soviétique amorce sa perestroïka. « Gestion », « économie de marché » deviennent des mots à la mode. « L'entrepreneur » prend la place du « patron ». De l'ex-maoïste Robert Linhart qui, en 1968, s'expatriait du monde intellectuel pour juger de l'intérieur, dans *L'Établi*, l'inhumanité du travail à la chaîne chez Citroën, à Alain Etchegoyen, à la fois philosophe et « businessman », qui vise à réhabiliter l'image de l'entreprise dans *Le Capital Lettres* ou *Les entreprises ont-elles une âme ?* (1990), c'est peu dire que l'eau a coulé sous les ponts.

« Si tu veux faire de la philosophie, ne reste pas dans la salle des profs, circule dans la société », s'était entendu dire Alain Etchegoyen par son « maître », le philosophe Michel Serres. Il a appliqué la leçon au-delà de la lettre. Professeur de philosophie en prépa HEC et dans deux terminaux techniques (il préfère « enseigner la philosophie à de futurs ouvriers ou à de futurs patrons plutôt qu'à de futurs profs de philo, c'est moins incestueux »), Alain Etchegoyen a inauguré une fonction originale : philosophe dans l'entreprise, à la fois dehors et dedans. Avant d'entrer au conseil d'administration d'Usinor, il a fondé en 1985 son propre cabinet de consultant. L'air du temps, il l'a bien senti. « Sortir le nez du guidon » est une métaphore soudain couramment employée dans le monde des affaires. Et pour y parvenir, les intellectuels sont, avec les sportifs, une espèce prisée par

les cadres. Que ce soit pour animer des séminaires ponctuels ou, plus rarement, pour être appelés à titre d'experts afin de penser stratégies et prospectives – sans compter les quelques littéraires qui décident de changer de casquette et d'intégrer les affaires une fois pour toutes. Alain Etchegoyen, lui, travaille régulièrement avec une douzaine d'entreprises (Usinor, Guerlain, les laboratoires Liphia), et ponctuellement avec beaucoup d'autres.

A quoi sert-il donc ? Voilà : « Prenez la question "Qu'est-ce qu'un client ?" : la grande mode dans les entreprises d'aujourd'hui. Le sens varie selon que vous êtes un hypermarché Leclerc (le client circule dans les allées), une entreprise pharmaceutique (il est invisible), - La Poste (il est le destinataire sans que ce soit lui qui paye), etc. Souvent dans l'entreprise on emploie des mots sans en connaître le contenu. Réfléchir sur les définitions aide à préciser la stratégie. Et dans une entreprise privée où les intérêts entre patron, fournisseurs, salariés, cité, actionnaires, clients peuvent être contradictoires, un des aspects de la stratégie consiste à chercher en quoi ils sont conciliables. »

Le « maître » d'Etchegoyen, Michel Serres, a-t-il franchi la ligne jaune ? Dans une publicité télévisée pour SFR, en mars, on pouvait voir son visage en gros plan tandis que sa voix du Sud-Ouest vantait les mérites de l'UMTS, le téléphone du futur. « Tu fais la pute ! », lui ont dit des amis. « C'est abominable ! », s'exclame-t-il lui-même. Ayant collaboré avec des ingénieurs au sein de SFR, il assure avoir été « piégé » par ce « bout d'image » qu'il croyait seulement destiné à un usage interne, et dont il a fait arrêter la diffusion. Cet « accident » de la pub l'a fait « beaucoup souffrir » : « Je n'ai pas envie de passer pour un pantin qui vend son image. De la participation à l'innovation intellectuelle, d'un produit à sa marchandisation, c'est un pas dégradant. »

L'écrivain Jorge Semprun, ex-communiste, ex-résistant, ex-ministre espagnol de la culture nommé en décembre 2000 vice-président du conseil de surveillance de Canal+, a quant à lui suscité l'ironie du *Figaro* : un « rou-

ge » recruté par le patron de Vivendi... « Semprun otage de Messier ? Mais non. Messier otage de Semprun », a contre-attaqué dans *Le Point* Bernard-Henri Lévy – lui-même proche de François Pinault via le groupe Becob qu'avait fondé son père. Alors, otage ? Ou caution ? « Je suis utilisé dans une perspective qui est la mienne », répond Semprun, qui affiche son combat « pour la diversité culturelle européenne ». Qu'arrive-t-il si la ligne de l'entreprise (l'idéologie des Guignols, par exemple) contrarie ses propres principes ? « Si des discordances se cristallisent, je peux toujours parler, et partir. »

Où sont les limites ? « Faire de la pub », disent-ils tous. Pour un intellectuel, garder toute liberté de pensée dans une entreprise culturelle comme Canal+, c'est-à-dire aux enjeux assimilables aux siens, paraît plus délicat que dans un groupe dont la production lui serait par nature étrangère. Etre chez Usinor, Alain Etchegoyen « adore ça » pour cette raison, « à cause de son objet : l'acier. L'acier est partout, des machines à laver aux bagnoles. J'ai moins de plaisir à travailler avec des entreprises moins "matérielles" comme les banques. Mais l'acier ! En matière d'hommes, de stratégies, de compétences, cela revient à entrer dans la société. » La question des limites ne se pose pas moins. En défendant « l'âme de Michelin » lors des 7 500 licenciements de l'automne 1999, le philosophe avait subi les huées. La CGT s'était indignée, prétendant qu'il avait formé les cadres de l'usine. « C'est faux, rétorque-t-il. Si tel avait été le cas, je n'aurais pas pris parti. J'avais seulement fait pour eux une étude sur le recrutement. »

Se « mouiller » dans une entreprise ? Pour un intellectuel, les motifs ne manquent pas pour considérer la chose avec mépris : purisme, volonté de retrait ou conviction, reste des « années de guerre » contre patrons. Des réticences

qui n'empêchent pas de nombreux penseurs (même « anti-mondialisation ») de répondre aux invitations du Medef, de l'Institut de l'entreprise ou encore de Plateforme, une agence conseil en intervention de personnalités fondée en 1985 par Nathalie de Rochechouart. « On fait du sur-mesure, précise celle-ci. C'est comme dans la mode, il faut avoir du nez, déceler les tendances. » Les sujets tendances, aujourd'hui, ce sont la morale, les OGM, la responsabilité, l'Etat et la nation... les entreprises choisissent des thèmes en les adaptant à leurs besoins. Plateforme propose formations ou conférences. Des vulgarisateurs comme André Comte-Sponville, Luc Ferry, Joël de Rosnay ou Alain

Etchegoyen sont « les plus demandés ». Et les plus assidus. Pour Philippe Corcuff, sociologue formé en partie par Pierre Bourdieu et membre de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), la question pour un intellectuel n'est pas le risque de perdre son âme en entreprise, mais de savoir à quoi il sert, et à qui. « On est passé d'une vision simpliste de l'entreprise exploitante à une autre vision simpliste, celle de l'entreprise comme lieu communautaire. » Lui-même a accepté d'y animer des formations à la condition de s'assurer au moins que les différentes catégories socioprofessionnelles y soient représentées. Avec des doutes : « Les éléments de connaissance de la société qu'on apporte affectent-ils vraiment les stratégies de l'entreprise ? Est-ce qu'on ne légitime pas la domination

« Une entreprise publique qui produit de l'énergie est conditionnée par les débats de son temps. Il est essentiel de comprendre la société, ses choix, son histoire, son idéologie »

Christian Stoffaës,
directeur de la prospective à EDF

autres choses, et cofondateur de la fondation Saint-Simon, il est cependant bien placé pour penser que « l'homogénéité des formations stérilise la pensée » et se dire partisan de ce « mélange » que la fondation avait mis en œuvre.

Ça et là, la leçon est entrée dans les mœurs : création du club des normaliens dans l'entreprise (1985) ou du colloque de Zermatt (1990), dans lequel les dirigeants en mal d'« innovation » écoutent des scientifiques ou des artistes ; Renault demandant une expertise à un spécialiste du Japon au moment d'acquiescer Nissan ; Vuitton recourant à une ethnologue ; EDF faisant régulièrement appel à des sociologues... « Une entreprise publique qui produit de l'énergie est conditionnée par les débats de son temps », explique Christian Stoffaës, directeur de la prospective à EDF. Il est essentiel de comprendre la société, ses choix, son histoire, son idéologie. Les intellectuels alors ne sont pas des « bouches inutiles ». »

François Ewald est un « cas » emblématique. Philosophe, disciple et éditeur de Foucault, ex-militant maoïste, il est devenu directeur de la recherche à la Fédération française des assurances. Paradoxe ou continuité intellectuelle ? Auteurs de *L'Etat-providence* (1986), il fut le premier à analyser la notion de risque comme catégorie fondamentale de la société contemporaine. « La Fédération des assurances est aussi un laboratoire de sociologie, explique-t-il, même si ce n'est pas sa destination première. Je suis à l'écart et au cœur ».

Sa tâche : faire en sorte que la profession intègre certains faits de société, comme la question des séropositifs, à laquelle il s'est particulièrement attaché. Inversement, l'intellectuel y trouve son compte : « Ici je peux utiliser une expertise technique sur le vol, les comportements d'épargne, les catastrophes naturelles, etc. C'est un aiguillon permanent à la réflexion. »

EN appelant Alain Etchegoyen au conseil d'administration d'Usinor, Francis Mer, PDG du groupe sidérurgique, attendait du philosophe moins des réponses que des questions. « A quoi sert une entreprise ? On oublie de se le demander. » L'année dernière, par exemple, une de ses questions « naïves et simples » avait temporairement perturbé l'assemblée : est-il normal de distribuer des dividendes aux actionnaires lorsque le groupe affiche des pertes ? « Je ne dis pas que ses questions entraînent des modifications sur le fonctionnement de l'entreprise », admet Francis Mer. Mais elles remettent l'église au milieu du village. Elles nous obligent, comme on dit aujourd'hui, à « donner du sens »...

Donner du sens, penser la prospective, évaluer les mouvements souterrains de la société, sentir l'air du temps... L'apport d'un chercheur au sein de Danone aurait-il changé les choses ? L'intégration d'intellectuels dans les entreprises, qui reste un phénomène marginal, ne compense pas ce que Roger Fauroux perçoit comme une « tendance dangereuse » : les cadres en manque de pensée.

« Depuis une dizaine d'années, constate-t-il, il y a eu deux irrptions violentes : l'actionnaire et le client. L'un et l'autre ont changé le temps de l'entreprise. Les cadres sont surexploités, ils ne s'intéressent plus qu'à leur business. Il leur manque cette chose élémentaire, le temps de réfléchir. » Chez les businessmen, le blues a de l'avenir.

Marion Van Renterghem
Dessin Daniel Maja



Xénophobie, la volonté de savoir

par Cem Özdemir

« *UE chacun parle d'abord de sa propre honte.* » Il faut rappeler sans relâche ces mots de Bertolt Brecht lorsqu'on parle du traitement de la violence d'origine xénophobe par la République fédérale d'Allemagne. Nous avons trop longtemps fermé les yeux face à son ampleur et sommes restés sourds aux appels au secours de ses victimes.

Dix ans après le meurtre d'Amadeu Antonio Kiowa à Eberswalde, la police et les responsables politiques se réveillèrent enfin l'année dernière, alors que ce sont plus de cent personnes qui ont été assassinées depuis 1990 pour des motifs xénophobes. Le gouvernement fédéral décomptait cependant l'été dernier seulement vingt-quatre morts — sur la base de différentes méthodes de recensement. Il corrigea ensuite précipitamment ce nombre à trente-six morts. Motif : certains homicides d'origine xénophobe n'ont tout simplement pas été recensés comme tels, comme par exemple la chasse à l'homme mortelle menée contre le réfugié algérien Omar Ben Noui en février 1999 à Guben, ou le tabassage mortel du travailleur immigré portugais Noemia Lourenco à Leipzig en juillet 1998.

L'automne dernier, on entendit enfin l'aveu de la police : Falk, le vice-président du Bundeskriminalamt, reconnu que doutes et critiques exprimés quant au recensement effectué par la police des actes d'origine xénophobe étaient « justifiés », que les critères de recensement des crimes et délits étaient « dépassés » et la discipline de leur signalisation « déficiente ». La police travaillera ainsi aujourd'hui avec une « image déformée de la réalité ». Après quoi les responsables politiques réagirent enfin et, de plus, rapidement et efficacement : à l'initiative du ministre de l'intérieur, Otto Schily, une évalu-

tion et une modification fondamentale des critères de recensement des actes de violence d'origine xénophobe furent introduites au début de l'année. Et qu'observe-t-on ? Des événements jusqu'alors non pris en compte sont tout d'un coup recensés.

Cependant, les mesures répressives de nature policière ne devraient pas être au centre de la lutte contre l'extrême droite. Les programmes de protection des personnes à l'attention des néo-nazis désirent quitter le milieu — par exemple le programme « Exit » du Centre pour la culture démocratique de Berlin — me semblent plus efficaces que certains programmes policiers.

« Que chacun parle d'abord de sa propre honte »
Bertolt Brecht

Le scandale à épisodes absolument sans fin de la police du Land de Thuringe et de ses agents introduits dans le milieu violent des nazis a mis au jour les limites de l'action publique. Dans la lutte contre l'extrême droite, il s'agit de maintenir en éveil la vigilance des citoyens, c'est-à-dire pour moi d'ouvrir la société, d'intégrer les minorités et d'encourager toutes les personnes qui vivent dans notre pays à s'engager dans la vie démocratique. Et cela aussi dans le cas de la violence d'origine xénophobe.

Il y a seulement quelques semaines, les partis représentés au Bundestag (à l'exception regrettable de la CDU et de la CSU) ont exposé lors d'une motion commune leur conception de la lutte contre l'extrême droite et la violence xénophobe. Un point parmi beaucoup d'autres concerne le recensement

policière manifestement insuffisant des actes de violence d'origine xénophobe. Notre motion exige la création d'une structure de la société civile qui serait chargée d'analyser et de rassembler de la documentation sur le phénomène de la xénophobie et du racisme.

Les avantages d'un tel dispositif tombent sous le sens : une approche non bureaucratique encourage les victimes de la violence d'origine xénophobe à se faire connaître, car elles appartiennent souvent à des groupes de la société marginalisés. Une cellule d'observation indépendante ne serait pas ainsi dépendante des seules données fournies par la police : elle pourrait aussi exploiter ses propres sources. Cela pourrait contribuer à éclaircir les zones d'ombre dans ce domaine.

Nous rejoignons ainsi un modèle européen : les travaux de l'Office européen de l'Observation du racisme et de la xénophobie à Vienne. Cette institution créée en 1997 par la Commission de l'Union européenne s'est transformée en un centre pour la future constitution d'un réseau d'informations européen sur le racisme et la xénophobie qui est à la recherche des partenaires nationaux.

Un tel projet concret et exemplaire n'a pas tant besoin de beaux et nobles mots que d'un soutien financier et d'une dotation en personnel adéquats. C'est à cela que doit être mesuré le sérieux d'une politique responsable.

Cem Özdemir est député au Bundestag (Les Verts).

★ **Il intervenait, ainsi que Sami Nair (voir ci-contre), lors du forum de discussion « La xénophobie en Europe, une atteinte à nos valeurs ? », organisé le 19 juin à Berlin par la chancellerie fédérale, la fondation Bertelsmann et l'Office de presse du gouvernement fédéral.**

marins au XX^e) et le ralliement aux antimissiles de théâtre, d'autre part.

Sur le cadre purement national de la dissuasion a été greffé un modèle de projection de forces classiques hors du territoire, afin de répondre aux crises et aux interventions de l'après-guerre froide, en même temps que la France se désengageait du continent africain, considéré comme perdu pour la démocratie et le développement (moins de 5 000 hommes contre plus de 10 000 auparavant).

Enfin, a été engagée, à la lumière des conflits du Golfe et de l'ex-Yougoslavie, une normalisation de la situation de la France au sein de l'OTAN (concrétisée par l'engagement de déployer 50 000 hommes en cas d'intervention). Parallèlement, était mise en œuvre, lors des sommets de Saint-Malo (1998) puis d'Helsinki (1999), la constitution d'une armée européenne structurée autour d'une force projetable de 60 000 hommes à l'horizon de 2003. L'articulation et le niveau d'autonomie de la défense européenne avec l'OTAN restent au demeurant à définir, les Etats-Unis insistant notamment sur un droit de premier refus de l'Alliance dans la gestion des crises. Bref, la stratégie française, plurielle autant que relative, a perdu toute cohérence.

Le gain d'efficacité théorique que devait permettre la professionnalisation est plus que compensé par la dégradation de l'environnement des forces, en termes d'équipement, d'entretien et d'entraînement

Le ministère de la défense présente la double spécificité d'être la seule administration de l'Etat à avoir réalisé une réforme fondamentale de ses structures et à avoir vu ses crédits budgétaires amputés de 17 % en francs constants depuis 1990 (189 milliards de francs pour 2001).

Les bouleversements apportés aux forces armées ont été à la fois quantitatifs (réduction du format de 500 000 à 317 000 hommes) et qualitatifs avec la professionnalisation. L'impact budgétaire du passage à l'armée de métier peut être évalué à

environ 20 milliards de francs par an, tandis que les surcoûts liés aux opérations extérieures atteignent en moyenne 3 milliards de francs par an. Dès lors, l'ajustement s'est traduit par un effondrement des dépenses d'équipement (en baisse de 29 % par rapport à 1990) et de recherche (4,5 milliards de francs en 2001, soit une baisse de plus de 50 % par rapport à 1990), mais aussi par un affaiblissement préoccupant du niveau de préparation des forces : l'entraînement a été réduit en moyenne annuelle à 73 jours pour l'armée de terre, à 89 pour la marine et à 180 heures pour les pilotes, ce qui correspond tout juste aux normes minimales fixées par l'OTAN.

Dans le même temps, faute d'entretien, le taux d'indisponibilité des avions s'élève à 40 %. Ainsi, le gain d'efficacité théorique que devait permettre la professionnalisation est-il plus que compensé par la dégradation de l'environnement des forces, en termes d'équipement, d'entretien et d'entraînement. Simultanément, après avoir connu une forte diminution dans la première partie de la décennie 1990, l'effort de défense a crû de manière significative tant aux Etats-Unis (3,1 % du PIB, soit 310 milliards de dollars, dont 30 affectés au renseignement) qu'au Royaume-Uni (2,4 % du PIB),

tandis que la hausse des dépenses militaires de la Chine est systématiquement supérieure à 10 % par an, allant jusqu'à 18 % en 2001. Les trois programmes français majeurs en matière d'armement classique se sont transformés en autant de catastrophes industrielles. Le char Leclerc s'est traduit, pour le GIAT, par l'accumulation de 22 milliards de pertes depuis 1990 (dont 8 milliards dus au contrat conclu avec les Emirats arabes unis) pour un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards de francs. Le coût du

Des droits et des devoirs

par Sami Nair

LUTTER contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie c'est, d'abord, aujourd'hui, identifier les raisons qui rendent ces fléaux possibles — et si menaçants. L'antisémitisme relève d'une matrice qui en fait une forme spécifique à l'intérieur même de la projection raciste. C'est un ultraracisme dans le racisme. Je ne l'aborderai pas ici. En revanche, la montée des phobies — et des passages à l'acte — contre les étrangers et les immigrés en Europe tient surtout à la conjoncture historique et aux défis posés à la structure identitaire des sociétés européennes. De fait, le racisme et la xénophobie sont, dans la plupart des pays européens, des réactions latentes, réelles, voire violentes, de rejet face à l'arrivée, l'installation et l'intégration de communautés allogènes qui diffèrent par leurs traits culturels.

Loin de s'ouvrir à la reconnaissance de l'Autre, nos sociétés ont tendance à fuir dans la méconnaissance d'autrui. Ces comportements sont aiguisés par les déplacements de population engendrés par la globalisation de l'économie mondiale. Autant donc le dire clairement : le racisme a malheureusement de l'avenir. Il est indispensable de le combattre vigoureusement, non seulement pour des raisons sociales, mais aussi et surtout parce que les sociétés européennes vont, dans les prochaines décennies, et sous l'effet de puissants déséquilibres économiques et démographiques Nord/Sud, connaître des modifications ethniques.

Les sociétés européennes deviendront de plus en plus multiethniques. Face à cela, les réactions identitaires sont fortes. Elles résultent de ce que Freud appelait déjà « l'inquiétante étrangeté » d'autrui. Il n'y a aucun doute : les forces régressives — politiques, culturelles et sociales — dans les sociétés européennes prendront appui sur ces peurs identitaires pour faire valoir leurs revendications. C'est déjà le cas un peu

partout en Europe. Il ne sert à rien de condamner abstraitement ces manifestations de rejet. Il faut leur opposer une politique globale, pour guérir et prévenir. Guérir, cela signifie d'abord, pour les pouvoirs publics, tenir un langage clair et ferme sur le respect des droits humains fondamentaux, des droits sociaux et politiques des nouveaux venus. Egalité des chances, lutte contre les discriminations dans l'emploi, refus des ghettos, soutien éducatif, participation citoyenne : telles sont les voies de l'intégration.

Réciproquement, les nouveaux citoyens ont le devoir de respecter l'identité de la société d'accueil. Il n'y a pas de droits sans devoirs. Respecter la multiethnicité dans la société est une condition première

Autant le dire clairement : le racisme a malheureusement de l'avenir

de toute vie en commun. Mais il n'y a malheureusement pas de passage mécanique de l'acceptation de cette multiethnicité à la reconnaissance de la légitimité multiculturelle dans la société. En fait, l'identité est d'abord un processus subjectif et culturel — et les sociétés, comme les individus, tiennent à leur « intégrité » identitaire.

Il est ainsi impératif, à la fois pour jeter des ponts en direction des nouveaux venus et ne pas heurter inutilement les populations d'accueil, de prendre en considération la dimension identitaire dans le processus d'intégration. La reconnaissance multiculturelle n'a de sens que pour autant qu'elle ne fasse pas l'impasse sur le « nous » commun, sur l'universalité qui relie les citoyens, au-delà de leurs différences.

Le principal défi interculturel auquel les sociétés européennes vont être affrontées est celui de l'avènement d'une religion nouvelle en Europe : l'islam. C'est un beau défi. Pour la première fois dans l'histoire heurtée des relations islam-chrétiennes, la rencontre se fait de façon pacifique à travers des mutations de populations. Si tout démontre que l'islam peut s'intégrer dans la culture européenne, encore faut-il définir le cadre de cette intégration : il doit être celui du respect des valeurs démocratiques, notamment de l'égalité homme-femme et de la séparation du spirituel et du temporel. Ces valeurs ne sont pas négociables. Ne pas le dire à ceux qui excipent de leurs différences confessionnelles pour refuser l'égalité des sexes et la neutralité religieuse, c'est, au fond, faire le jeu des extrémistes et des partisans de l'exclusion.

Mais il faut aussi prévenir. D'abord, en refusant l'alliance, dans les sociétés d'accueil, avec les tenants de la haine. Pactiser avec ces gens-là revient toujours à légitimer ce qu'ils disent.

Ensuite, la politique de contrôle aux frontières pour lutter contre l'immigration illégale ne doit pas déroger aux principes de l'Etat de droit. Enfin, il faut agir en amont : aider les pays pourvoyeurs de flux migratoires à stabiliser chez eux leurs populations, mettre en œuvre de véritables stratégies de codéveloppement lié aux migrations, penser sérieusement à l'instauration de migrations temporaires, afin de répondre à la demande migratoire.

En matière de lutte contre le racisme et la xénophobie, l'angélisme est néfaste, la démagogie autoritaire inefficace, la solidarité généreuse et réaliste toujours nécessaire.

Sami Nair est député au Parlement européen, vice-président du Mouvement des citoyens.

La stratégie du zéro concept

Suite de la première page

Au bloc que représentait le principe de l'indépendance nationale — reposant sur la fusion de la citoyenneté et de la conscription au service de la défense d'un territoire, d'un peuple et de la forme républicaine de gouvernement — a succédé un vide conceptuel, qui naît de la juxtaposition de fragments stratégiques contradictoires.

La dissuasion nucléaire, conçue et mise en œuvre dans un cadre strictement national, reste officiellement le socle de la défense. Mais, à l'instar du projet américain de bouclier antimissile, elle ne couvre plus qu'un risque résiduel, tout en absorbant 18,5 % du budget. Elle est contournée, par le haut, à travers la prolifération des armes de destruction massive, les vecteurs balistiques (possédés par plus de vingt-cinq nations) et surtout la percée des technologies antimissiles. Elle est contournée, par le bas, avec le renouveau des conflits interrétatiques classiques et la diffusion d'une violence politique de forte portée symbolique mais de basse intensité (notamment le terrorisme ou les mouvements de populations civiles).

Le maintien d'un discours théologique sur la dissuasion comme facteur de stabilité internationale érige à tort en loi universelle la configuration de la guerre froide. Il néglige à la fois les risques d'échanges entre puissances régionales (sur le modèle de l'Inde et du Pakistan, qui pourrait s'étendre rapidement au Proche-Orient) comme les menaces de sanctuarisation d'Etats agresseurs dotés d'armes de destruction massive et de paralysie symétrique des démocraties.

Par ailleurs, l'interdiction des essais se traduira inéluctablement par une dégradation des performances des armes nucléaires françaises, notamment en termes de miniaturisation et de furtivité. D'où une première source de tensions internes entre la rémanence de l'idéologie de la dissuasion, d'une part, et l'accent placé à juste titre sur l'espace (aussi décisif pour le XXI^e siècle que le fut la maîtrise des mers et des fonds

Rafale a dérapé de plus de 30 %, s'élevant à 200 milliards de francs pour 294 appareils, tandis que son développement se heurte à la situation contradictoire d'EADS, qui détient à la fois 45,8 % de Dassault et 31,2 % de son concurrent Eurofighter. Enfin, les déboires du porte-avions Charles-de-Gaulle (qui sera par ailleurs indisponible à hauteur

Il en va de la défense comme de la monnaie : il est impossible de continuer à transférer au plan européen des instruments régaliens sans avoir au préalable réglé le problème de leur direction politique et de leur contrôle démocratique

de 40 % compte tenu des contraintes d'entretien) ont confirmé la disparition de la capacité de l'Etat à maîtriser des projets industriels complexes et la perte de l'expertise accumulée depuis les années 1960.

La segmentation des industries de défense accompagne la balkanisation de la doctrine : les arsenaux d'Etat, DCN et GIAT sont en situation de faillite masquée par les artifices juridiques et comptables ; des groupes aussi importants que Snecma, Dassault ou Thales sont en cours de mutation sans disposer d'un actionnariat et d'une stratégie stabilisés ; la création d'EADS a amorcé la constitution d'une industrie européenne au prix très lourd d'un partage du leadership français dans les domaines aéronautiques ou dans celui des missiles (EADS ne détient que 18,7 % de MBDA, l'« Airbus des missiles », dans un secteur d'excellence incontesté de la France).

La restructuration de l'industrie française de la défense n'est donc qu'amorcée, et ses principes mêmes (indépendance nationale, européanisation ou mondialisation) restent indéterminés, alors que le nombre d'acteurs majeurs du secteur a été ramené aux Etats-Unis de trente-trois à cinq depuis 1990 (dont trois géants : Boeing-McDonnell Douglas, Lockheed-Martin Marietta, Raytheon) autour de règles clairement élaborées par le Pentagone.

Dans ces conditions, l'enjeu de la

prochaine loi de programmation militaire dépasse très largement le seul réglage du niveau des dépenses d'équipement, qui varie, selon les scénarios entre 83, 87 et 92 milliards de francs par an. Soit l'effort est excessif par rapport au flou stratégique qui entoure désormais la défense ; soit il est notablement insuffisant, pour un pays qui mobili-

dissuasion à titre d'ultime précaution. Mais il en va de la défense comme de la monnaie : il est impossible de continuer à transférer au plan européen des instruments régaliens sans avoir au préalable réglé le problème de leur direction politique et de leur contrôle démocratique.

L'insistance placée par les responsables politiques français sur la défense européenne masque aujourd'hui la confusion entretenue sur la doctrine stratégique, le tarissement des moyens budgétaires et l'incapacité à moderniser la partie de l'industrie qui reste possédée ou contrôlée par l'Etat. La France est ainsi en passe de dilapider les acquis stratégiques et diplomatiques qu'elle avait accumulés depuis les années 1960.

A l'inverse, le Royaume-Uni consolide spectaculairement son leadership, fort d'une déclinaison efficace de sa stratégie aux plans national, européen et atlantique, d'une armée moderne dont le budget d'équipement a progressé de plus de 10 % en trois ans, d'une industrie privatisée, mondialisée et restructurée autour de BAE (d'ores et déjà présent sur les projets américains de défense antimissile ou de Joint Strike Fighter).

Pour sa part, l'Allemagne a choisi de mettre en veilleuse sa politique de défense compte tenu des enjeux de la réunification (1 400 milliards de marks depuis 1990), tout en préparant méthodiquement le basculement vers l'armée de métier et la modernisation de ses forces à partir de 2006 (création d'un corps interarmées pour des opérations de projection de forces à hauteur de 150 000 hommes).

La défense est le domaine régalien par excellence, où la décision résulte de la combinaison des visions longues du politique et du coup d'œil des stratèges. Rien d'étonnant à ce que, prisonnière des impulsions désordonnées et du cannibalisme du court terme qui forme la loi d'airain de la cohabitation, elle serve de baromètre à la décomposition de l'Etat. Clausewitz définissait la guerre comme « une lutte qui consiste à sonder les forces morales et physiques au moyen de ces dernières ». Le dépérissement de la politique française de défense traduit la détresse morale d'une nation qui ne dispose plus de la volonté de penser et de maîtriser son destin.

Nicolas Baverez

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La course à l'écologie

La démocratie réserve quelquefois des surprises. La désignation d'Alain Lipietz au détriment de Noël Mamère comme candidat des Verts à l'élection présidentielle en est une, qui est tout à l'honneur du parti écologiste. On a suffisamment moqué la désorganisation des Verts, la confusion de leurs assemblées générales, la stérilité de leurs affrontements pour ne pas leur donner acte de leur esprit démocratique lorsque celui-ci permet aux adhérents de choisir en toute liberté leur porte-parole pour la campagne de 2002. Même si ce résultat inattendu pose au parti de Dominique Voynet des problèmes d'équilibre entre les courants, il montre au moins que les écologistes ont atteint assez de maturité pour mener à bien, sans drames, une compétition interne de cette nature.

Sur le fond, la victoire d'Alain Lipietz est le signe d'une radicalisation politique qui est dans l'air du temps : elle est inséparable de la mobilisation nouvelle de l'extrême gauche et de l'insatisfaction, chez les militants, du passage de Dominique Voynet au gouvernement. Alain Lipietz est apparu plus apte que son concurrent à répondre à des aspirations qui s'expriment aujourd'hui avec d'autant plus de force chez les Verts qu'elles ont été plus ou moins réduites au silence par les responsabilités ministérielles de leurs dirigeants.

Le nouveau candidat des Verts, qui a milité en 1992 contre le traité de Maastricht, représente une sensibilité proche de la « gauche de la gauche », hostile

à la « mondialisation libérale », plus que méfiante à l'égard du PS et de Lionel Jospin, qu'il accuse, dans sa profession de foi, de « s'enfermer dans une stratégie centre gauche traditionnelle ». On comprend que le premier ministre s'inquiète de la présence dans la campagne d'un concurrent écologiste dont il estime qu'il ne jouera pas le jeu de la gauche plurielle, comme Noël Mamère, pense-t-il, l'aurait fait, et alors même que la conquête des voix du centre apparaît d'ores et déjà comme un facteur clé de la prochaine élection présidentielle. Les reports de voix au second tour en deviendront assurément plus difficiles.

En même temps, la posture d'Alain Lipietz peut permettre que s'ouvre enfin un vrai débat sur l'écologie politique. Le porte-parole des Verts n'a pas caché sa volonté de mettre au premier plan de sa campagne les « fondamentaux » de la pensée écologiste. Une démarche logique puisqu'il est important pour les Verts d'exister par eux-mêmes avant de négocier, le moment venu, avec les socialistes et qu'il est de leur intérêt de s'appuyer sur leur corps de doctrine pour faire entendre leur différence.

Les écologistes devraient défendre désormais un programme qu'ils avaient jusqu'à présent paru délaissé au profit de petites querelles d'appareil. Tous ceux qui invoquent l'écologie, de Lionel Jospin à Jacques Chirac, seront conduits à y répondre. La campagne présidentielle pourrait être ainsi l'occasion d'aborder quelques-uns des thèmes majeurs de notre avenir.

Les replis de l'Europe européenne

DANS son langage inimitable, le général de Gaulle parlait d'une « Europe européenne qui soit capable de jouer dans le monde un rôle qui soit mondial ». Les pléonasmes étaient destinés à renforcer l'idée que l'Europe serait un acteur indépendant dans les affaires internationales ou ne serait pas. En ce sens, le général était beaucoup plus européen que beaucoup de ses critiques qui se seraient contentés d'une Europe formelle sans porter atteinte au pouvoir du protecteur américain. La situation n'est plus celle des années 1960, mais la question de savoir si l'Europe européenne, au sens gaullien, a un avenir est toujours d'actualité. La récente tournée de George W. Bush l'a reposée avec acuité.

Au fil de ses interventions, de Madrid à Bruxelles, de Göteborg à Varsovie, le président a clairement dessiné la vision américaine de l'Europe : un vaste espace, allant à l'est jusqu'à la frontière russe, en attendant que les progrès de la démocratie et de l'économie de marché permettent à Moscou de s'y intégrer, structuré autour d'une zone de prospérité économique et de sécurité, représentée par l'Union européenne, sa monnaie unique, sa force d'intervention rapide, le tout placé sous l'ombrelle de l'OTAN. Une « Europe forte », a dit George W. Bush, capable d'absorber, outre les pays candidats du premier cercle, la Turquie, l'Ukraine, les Etats des Balkans, etc., sorte de deuxième pilier d'une communauté transatlantique.

Cette Europe est tentante. Ses attraits s'exercent d'autant plus facilement que le ticket d'entrée paraît moins élevé que le prix exigé jusqu'à maintenant par l'Union européenne : est-il vrai-

ment raisonnable que la « réunification de la famille européenne » suppose la négociation de dizaines de milliers de pages de règlements, de normes, de directives dans les domaines les plus variés et les plus insolites, de ce que l'on appelle « l'acquis communautaire » ? Les pays candidats à l'UE sont donc naturellement sensibles à cette conception de la grande Europe mais elle séduit aussi des membres actuels. Combien de nouveaux venus, au cours des élargissements successifs qui ont eu lieu depuis l'entrée de la Grande-Bretagne, ont rejoint ce qu'on appelait alors la Communauté européenne pour bénéficier d'un grand marché, pour ne pas se retrouver isolés après l'échec de l'Association économique de libre-échange d'inspiration anglo-saxonne, sans pour autant souscrire, sur le fond, aux objectifs politiques de cette Union ?

DOUCHE FROIDE

La constatation en a pu être faite lors du dernier élargissement, celui de 1995. Elle ne vaut certes pas pour tous les nouveaux membres. Certains, la Finlande par exemple, se sont montrés très zélés dans leur volonté de rejoindre toutes les politiques intégrées.

Cependant la tentation continue d'exister, et les occasions ne manquent pas d'exiger une pause, voire de remettre en question ce qui a été obtenu, en invoquant diverses raisons : l'élargissement, le résultat négatif de tel ou tel référendum, etc. « L'après-Nice » est significatif à cet égard. Tout le monde, y compris les protagonistes, s'accorde de plus en plus pour dire que le seul intérêt du traité de Nice est d'avoir donné le

signal politique de l'élargissement et ouvert la voie au débat constitutionnel pour l'horizon 2004. Or six mois sont à peine passés que les Européens sont saisis par le doute.

Le « non » irlandais, même s'il n'est pas définitif, a fait l'effet d'une douche froide. La réponse a été de réitérer encore plus fort (à Göteborg) les engagements en faveur de l'élargissement puisque celui-ci semblait mis en cause, au moins dans son calendrier, par les résultats du scrutin irlandais... A la limite, on imagine que - même si Nice n'était pas totalement ratifié -, des candidats pourraient être admis en 2003-2004, pour des raisons strictement politiques, d'ailleurs parfaitement défendables.

La deuxième réaction a consisté à minimiser la portée des réformes institutionnelles qui pourraient être introduites en 2004. Une Constitution peut-être, mais réduite à son expression la plus simple ; intégration de la Charte des droits fondamentaux déjà adoptée et aménagements de la subsidiarité... Mêmes les Allemands, qui étaient très en pointe sur le débat constitutionnel, au sens fort du terme, c'est-à-dire d'organisation des pouvoirs au sein de l'Union pour lui permettre de devenir un acteur politique, semblent maintenant en retrait. Après Nice, disait-on, il y a 2004. Il y aura une vie après 2004, dit-on maintenant pour calmer les impatients, ce qui est au mieux une lapalissade, au pire une dérobade.

Que se passera-t-il avec l'adhésion de nouveaux pays membres ? Comment l'Union fonctionnera-t-elle ? Ces questions lancinantes « ne sont pas motivées par la fantaisie de quelques idéalistes », dit Joschka Fischer dans le dernier numéro du *Monde des débats*, bien que le ministre allemand des affaires étrangères y paraisse résigné. Il ne faut pas se faire d'illusions, tous les nouveaux ne seront pas des partisans archarmés de l'« Europe européenne ». La plupart, au contraire, sont sensibles aux sirènes américaines car ils voient dans la protection des Etats-Unis (et donc dans l'OTAN) la garantie de leur sécurité. Comme le disait un Lituanien, « l'UE, c'est pour la bonne vie ; l'OTAN, c'est pour la vie tout court ». Certains d'entre eux n'oublieront pas que l'organisation atlantique les a accueillis alors que l'UE les faisait encore lanterner, malgré les avertissements des Américains.

UNE AVANT-GARDE

En somme, l'Union risque de se retrouver en 2004 avec de nouveaux membres qu'elle ne peut pas refuser sous peine de provoquer une grave déstabilisation de l'Europe centrale, sans une véritable préparation institutionnelle qui lui permette d'absorber cet élargissement... C'est la meilleure recette pour que l'« Europe européenne » disparaisse dans un vaste magma qui alliera les charmes de la zone de libre-échange à l'inefficacité de l'OSCE ! A moins que, d'ici là, quelques responsables européens ne refusent le naufrage de l'union politique et ne se ressaisissent, en proposant à ceux qui le veulent de créer une avant-garde avec une politique économique, monétaire, étrangère et militaire commune.

Si, dans les deux prochaines années, Tony Blair réussit à convaincre ses compatriotes de rejoindre l'euro, la donne sera complètement changée. Les Britanniques sont hostiles aux institutions européennes quand elles les privent du dernier mot et à une avant-garde s'ils en sont exclus, mais Blair sait que son influence sera plus grande en coopérant avec les Français et les Allemands qu'en cultivant de chimériques « relations spéciales » avec Washington. Le paradoxe serait alors que « l'Europe européenne » soit relancée grâce à la Grande-Bretagne sur qui elle échoua dans les années 1960.

Daniel Vernet

Le piéton contemporain par Lionel Koechlin



Léopold III, ce passé belge qui ne passe pas...

JAMAIS sans doute un livre ne s'était aussi bien vendu au royaume de Belgique : en l'espace d'une semaine, les notes posthumes du roi Léopold III, publiées simultanément en français et en néerlandais, ont été diffusées à trente-cinq mille exemplaires. Un succès colossal étant donné les dimensions du pays ; un succès d'autant plus étonnant que l'auteur, le père de l'actuel roi Albert II, est décédé depuis dix-sept ans. Comment expliquer cette performance qui, comme le relève l'un des éditeurs, dépasse, d'Ostende à Liège, les scores de *Harry Potter* ?

Peut-être parce que, ainsi que le souligna un jour l'ancien premier ministre Achille Van Acker, « les Belges ont besoin de monarchie comme de pain » et que tous les livres consacrés à leurs rois, princes et princesses sont assurés d'une bonne audience. Plus vraisemblablement parce que l'ouvrage posthume de Léopold III, intitulé *Pour l'Histoire. Sur quelques épisodes de mon règne*, évoque l'une des étapes les plus sombres de l'histoire nationale, celle de la « question royale ». Fils d'Albert I^{er}, le héros de la guerre 1914-1918, Léopold III fut le plus contesté des rois belges. En 1940, tandis que son pays est envahi par les troupes allemandes, il est sollicité par son gouvernement pour s'exiler avec lui. Le monarque refuse. Il a retenu la leçon paternelle qui veut que le chef de l'Etat et de l'armée n'abandonne jamais. Il est, par ailleurs, très critique à

l'égard des partis et des ministres, auxquels il reproche d'avoir affaibli le pays en multipliant les crises.

Enfin, et son livre le confirme aujourd'hui, il considère très vite que la guerre est terminée et que le peuple belge a tout à gagner à une politique attentiste. Aujourd'hui encore, c'est cette prise de position qui divise le monde politique, les historiens et une partie de l'opinion, celle qui a connu la guerre et se scinda brutalement en 1950, lorsque fut organisée une consultation populaire sur le retour du roi, exilé en Autriche puis en Suisse. Plus de 57 % des habitants se montrèrent favorables à l'idée de voir Léopold III remonter sur le trône mais, divisé entre « léopoldistes » et « anti-léopoldistes », le pays faillit alors basculer dans la guerre civile, le conflit se doublant d'une forte opposition entre francophones et Flamands.

Léopold III préféra, en définitive, abdiquer en 1951 au profit de son fils, Baudouin, qui avait tout juste vingt ans et allait permettre à la monarchie de survivre. Le mérite du livre, publié à l'initiative de la princesse Lilian, la deuxième épouse de l'ex-roi, est peut-être de préciser certains éléments à destination des thuriféraires, comme des opposants les plus radicaux de Léopold III.

Aux premiers, le livre indique que, contrairement à la légende tenace qu'ils forgèrent, le roi ne songeait pas à se battre plus longtemps avec les Alliés, jugeant

notamment que la France ne se relèverait pas de la défaite de Sedan. Aux autres, il montre qu'on a accusé à tort Léopold III de vouloir conclure une paix séparée avec l'Allemagne ou de vouloir régner pendant l'Occupation. Tout au plus évoqua-t-il un jour l'éventualité d'assurer ses prérogatives de chef de l'Etat sur l'une des provinces belges que les nazis auraient libérées, à l'instar de Pétain à Vichy... Ce n'est pas là, sans doute, qu'il faut chercher les causes principales du malaise persistant qu'engendre chez de nombreux Belges l'évocation de ce passé trouble. Mais bien dans d'autres épisodes rappelés par le livre.

LES « INSTRUCTIONS DE BERNE »

Et d'abord dans l'entrevue entre le roi et Hitler, à Berchtesgaden, en novembre 1940. « A une époque, souligne Antoinette Spaak, fille de l'ancien ministre des affaires étrangères Paul-Henri Spaak, où l'on connaissait la réalité du régime hitlérien et des camps. » Léopold III affirme s'être rendu chez le Führer « pour obtenir la libération des prisonniers de guerre ». « Sans discrimination », ajoute-t-il, comme pour calmer tardivement des Wallons qui furent toujours persuadés que les détenus flamands avaient fait l'objet d'une plus grande sollicitude. Les autres objectifs du chef de l'Etat belge étaient d'obtenir l'allègement des charges pesant sur son pays et l'augmentation des rations alimentaires. Il repartit avec une

seule garantie, celle que Hitler ne toucherait pas à la Maison royale.

Avec courage, mais sans regret apparent, Léopold évoque aussi la question dite des « instructions de Berne », en fait l'ordre transmis aux diplomates belges de se montrer « courtois » à l'égard de leurs homologues allemands et de ne pas soutenir les ministres en exil. Enfin, au fil de ses Mémoires qui ne veulent pas dire leur nom, l'ex-roi donne l'impression constante de préparer l'après-guerre pour la monarchie belge en élaborant une réforme constitutionnelle qui aurait renforcé les pouvoirs du palais, au détriment des partis, du Parlement et des syndicats. Toutefois, dès la Libération, le roi en exil allait devoir constater que le gouvernement, soutenu par son frère, le prince régent Charles, entravait ses projets.

Pourquoi, alors que certains historiens affirment aujourd'hui qu'il savait que « les jeux étaient faits », s'accrocha-t-il jusqu'à conduire son pays au bord du gouffre ? C'est la dernière zone d'ombre de ce livre déjà dépeint comme « une apologie intéressante ».

Ces thèmes sont généralement occultés du débat public ou des programmes scolaires. Ce qui n'empêche pas, depuis quelques mois, des hommes politiques, flamands comme francophones, de lancer des appels à des discussions sur ce passé qui ne passe pas.

Jean-Pierre Stroobants

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La nationalisation de l'Anglo-Iranian

LE GOUVERNEMENT persan ayant rompu les pourparlers avec les négociateurs britanniques et décidé de prendre en charge immédiatement la raffinerie d'Abadan, la nationalisation de l'Anglo-Iranian est désormais un fait accompli. La délégation venue de Londres à Téhéran va regagner la Grande-Bretagne, et les garnisons britanniques du Moyen-Orient sont en état d'alerte.

Malgré l'opposition, qui commence à accuser le gouvernement de M. Attlee de faiblesse, celui-ci semble décidé à ne pas intervenir pour protéger les biens de l'Anglo-Iranian, mais seulement les personnes. Il laisserait donc saisir les installations de la compagnie et n'enverrait des troupes que si les nationaux britanniques étaient menacés, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent.

Il n'a pas non plus rappelé ce

personnel, ce qui aurait constitué une pression sur le gouvernement persan, celui-ci ne pouvant se passer pour le moment des techniciens britanniques. A Londres, on agit donc avec une extrême prudence, laissant la voie ouverte à d'autres conversations avec Téhéran.

Si M. Mossadegh, premier ministre iranien, persiste dans son attitude intransigeante, s'il refuse de discuter posément les conditions d'une collaboration avec l'ancienne compagnie, ses administrateurs et ses techniciens se retireront, et la production pétrolière sera rapidement désorganisée. Le ravitaillement en pétrole de l'Occident se trouvera compromis, car si l'on peut accroître la production dans les autres centres du Moyen-Orient la chose demande un certain délai.

(22 juin 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

FINANCE Euronext, la société issue de la fusion des Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, a révélé, mercredi 20 juin, les conditions de son introduction en Bourse,

prévue pour le 6 juillet. ● LA FOURCHETTE de prix des actions a été fixée entre 24 euros et 27,50 euros, ce qui valorise la société entre 2,8 milliards et 3,1 milliards d'euros,

soit un peu moins qu'escompté par les spécialistes. ● JEAN-FRANÇOIS THÉODORE, président de la société, explique au Monde les raisons de cet appel au marché. L'entreprise

veut se donner les moyens d'être un acteur important dans le mouvement de restructuration des Bourses européennes. ● LA FUSION a généré un climat social obscurci. Si les sala-

riés et les cadres sont bien rémunérés, ils cherchent leur place dans la nouvelle structure et certains s'étonnent de méthodes de management peu conformes aux usages français.

Euronext s'introduit en Bourse dans un climat social troublé

La société, issue de la fusion des marchés de Paris, d'Amsterdam et de Bruxelles, sera cotée le 6 juillet. Grâce à un prix attractif, elle veut séduire les investisseurs, mais ses salariés français cherchent leurs marques dans la nouvelle organisation

LES SALARIÉS de l'entreprise qui gère la Bourse de Paris vivent mal la fusion avec Amsterdam et Bruxelles intervenue en septembre 2000. A la question : « Etes-vous bien informé des projets et des décisions de la direction ? », les cadres d'Euronext Paris ont donné la note de 3,15 sur 10. A l'affirmation : « La direction est à l'écoute », ils ont donné 2,28, et à « Savez-vous qui fait quoi dans l'entreprise et à qui vous adresser ? », ils ont attribué 3,71. Ce sont là quelques-unes des réponses du sondage effectué fin avril en interne par la CGT, auquel pour le moment 13 % du personnel ont répondu. Ces résultats montrent que l'ambiance de travail n'est pas au beau fixe. Une absence de gestion des ressources humaines qui a débouché sur de nombreux départs : 83 personnes ont quitté la société en 2000, après 113 en 1999 et 68 en 1998. « Il n'y a pas de malaise à Euronext Paris. C'est une petite entreprise gérée de façon familiale », indique Jean-François Théodore, le président d'Euronext. Au quotidien, force est de constater que les salariés doivent chercher eux-mêmes leur motivation. « Il y a quelques mois, je me suis



retrouvée en fin de projet et j'ai dû me chercher mon poste actuel. Pendant trois mois, j'ai été obligée de frapper aux portes », explique une salariée. Mais rien n'empêche les employés de s'adresser aux « chargés d'âmes », une expression employée par M. Théodore, lors

d'une réunion du comité d'entreprise, pour qualifier les responsables des départements au sein des ressources humaines. Les salariés s'étonnent surtout du nombre impressionnant de prestataires extérieurs alors qu'ils estiment avoir toutes les compétences

nécessaires pour effectuer ces missions. En 2000, Euronext Paris a eu recours à 80 personnes réalisant des prestations extérieures, et 171 en 1999. L'ensemble de ces missions a coûté à l'entreprise plus de 50,5 millions d'euros (331,6 millions de francs) en 2000 !

L'environnement de travail a en fait évolué au fil des ans. Les employés avaient déjà difficilement accepté la fusion entre le Matif, spécialisé dans les produits dérivés de taux, et la SBF (ex-Paris-Bourse) en 1999, les deux cultures d'entreprise étant différentes. Le personnel, jeune, de Matif SA et les anciens de la Chambre syndicale des agents de change de la SBF avaient alors dû apprendre à travailler ensemble.

Aujourd'hui, le choc des cultures est encore plus grand, d'autant qu'en interne on vit la nouvelle fusion davantage comme une prise de pouvoir d'Amsterdam sur Paris qu'un rapprochement entre égaux. « Ils ont nommé des Hollandais à la tête de la plupart des grandes directions (marketing, ressources humaines, audit, marchés dérivés...) », s'étonne un salarié. Autre changement dans la société : la langue de travail du groupe est deve-

nue l'anglais, et chacun travaille désormais dans une « business line » comme l'écrit, dans une note du 23 octobre 2000, la direction des ressources humaines. Les difficultés de langue conduisent à des situations cocasses. « Certaines personnes ne peuvent pas communiquer avec leur responsable hiérarchique », constate un salarié. D'autres apprécient encore moins l'humour douteux de leurs nou-

83 personnes ont quitté la société en 2000, après 113 en 1999 et 68 en 1998

veaux chefs de service. A la direction du marketing, en particulier, un questionnaire devant être rempli par tous les salariés a suscité à Paris une vive émotion (lire ci-dessous).

Malgré des conditions de travail parfois délicates, certains employés ne quitteraient pourtant

leur poste sous aucun prétexte, car l'entreprise est financièrement généreuse. Les primes sont substantielles : en 2000, les employés ont reçu deux mois de rémunération supplémentaires, avec un minimum de 20 000 francs pour les petits salaires. L'accord sur les 35 heures, signé en janvier 2000, est très avantageux : 24 jours de réduction du temps de travail (RTT) ; les cadres au forfait jour ont droit à un abondement par l'entreprise de 10 % des jours sur leur compte épargne-temps ; les jours accumulés sur les comptes épargne-temps pourront ne pas être pris mais rémunérés. Autre avantage de l'entreprise : elle subventionne à hauteur de 10 000 francs l'achat de matériel informatique à usage personnel.

Et lors des plans sociaux, les employés bénéficient de conditions ailleurs inhabituelles. Lors de la fusion entre la SBF et Matif SA, les salariés s'étaient vu proposer des conditions financières des plus attractives : à l'indemnité conventionnelle de licenciement d'un mois de salaire par année d'ancienneté s'était ajoutée une indemnité correspondant à quatorze mois de salaire pour les collaborateurs et dix-huit mois pour ceux qui travaillaient sur le marché à la criée.

Aujourd'hui, certains sont néanmoins inquiets pour leur avenir, d'autant que l'entité de Paris est celle dont l'effectif est le plus important : 629 personnes au 31 mars, contre 512 pour Amsterdam et 225 pour Bruxelles. A Paris, ceux qui ont participé au plan d'actionnariat salarié conclu en juin 2000 sont néanmoins assurés de faire une belle plus-value sur l'introduction en Bourse : ils avaient eu la possibilité de souscrire à un fonds commun de placement d'entreprise, Parisbourse Actions, investi en titres de la société, à 10 euros la part. Et, lors de l'introduction en Bourse, 3,5 millions d'actions nouvelles leur seront réservées à un prix inférieur de 20 % au prix définitif de l'offre.

C. Pme

Cécile Prudhomme

L'indiscret « zoo game » de la directrice du marketing

LES TRADITIONS d'Amsterdam passent difficilement à la Bourse de Paris. Et les mœurs sociales hollandaises heurtent visiblement les traditions françaises... Pour fêter son arrivée à la tête de la direction du marketing d'Euronext Paris, la responsable hollandaise a cru bon, en décembre 2000, de renforcer les liens de son équipe en diffusant un petit questionnaire à ses collaborateurs, rédigé à l'origine en anglais, sous forme de jeu (le « zoo game »).

En introduction, on peut lire : « Comme vous le savez, les animaux remplissent des rôles différents dans la nature pour conserver l'écosystème. C'est la même chose dans notre organisation. Nous avons tous un rôle spécifique à jouer pour faire que notre équipe fonctionne bien et fournir les résultats que le "managing board" attend de nous (...) Le questionnaire ci-joint est destiné à définir le rôle que chacun

joue à l'intérieur de nos équipes (...) Ces résultats révéleront quels types de personnalités nous trouvons dans les quatre divisions marketing et montreront comme il peut être amusant de travailler dans le zoo du marketing. »

QUESTIONS TRÈS PERSONNELLES

La langue de travail de l'entreprise qui gère la Bourse de Paris étant devenue l'anglais depuis sa fusion avec Amsterdam et Bruxelles, les salariés ont également reçu une version française, indiquant en préambule : « Certains d'entre vous ont réagi, ce questionnaire étant en anglais, d'autres ont également fait part de leur surprise à l'égard de ce type de questionnaire. » Pour ce qui concerne les objectifs, « vos réactions montrent les différences de pratiques culturelles qui restent à combler entre nos pays, car il est d'usage fréquent dans les entreprises anglo-saxonnes de

pratiquer ce type de "sondage" et de s'en servir pour animer des réunions de groupe en interne (...). Les résultats seront étudiés par un cabinet extérieur, en toute confidentialité ».

Une confidentialité malgré tout assez restreinte puisque les questionnaires n'étaient pas anonymes. Mais ce qui a encore plus surpris les salariés, c'est le type des questions, très personnelles, qui leur était posé. Huit phrases à compléter, selon dix possibilités au choix. Les salariés devaient ainsi noter par ordre de préférence ces propositions de réponses, parmi lesquelles : « Je me vois comme :

- une personne relativement extravertie, d'un abord facile et sûr d'elle ;
- une personne plutôt dominatrice qui dit aux autres ce qu'ils doivent faire ;
- une personne plutôt introvertie, un peu à l'écart de la vie en société et centrée sur sa vie intérieure ;

- une personne peu organisée qui aime l'improvisation et n'attache pas beaucoup d'importance aux règles et aux engagements ».

Parmi les questions : « Quand je travaille en équipe, mes défauts potentiels sont », au choix, « j'ai tendance à me perdre dans mes propres pensées (...) », « je suis sensible à l'ambiance du groupe (...) »... Ou encore, « Un problème que je peux rencontrer dans une équipe est », accompagné de propositions comme « que je réagis vite avec véhémence face aux gens qui m'empêchent d'atteindre mes objectifs ».

Le questionnaire se terminait par une partie « autoportrait ». L'employé devait sélectionner des qualificatifs pour se définir, parmi lesquels « rapidement ennuyé », « distrait », ou encore « manipulateur ».

Un prix attractif, de nombreux atouts mais de féroces concurrents

EN DÉPIT d'un contexte boursier médiocre, Euronext, la société issue de la fusion des Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, a sauté le pas. Attendue dès mai, l'introduction en Bourse de la société aura finalement lieu le 6 juillet. Jeudi 21 juin, les dirigeants d'Euronext ont rendu publiques les modalités de son introduction.

Euronext va lever 400 millions d'euros (plus de 2,5 milliards de francs). A l'issue de l'offre, le flotant minimum représentera 25 % du capital et entre 693 millions et 780 millions d'euros seront disponibles sur le marché. La fourchette de prix des actions de la société a été fixée entre 24 euros et 27,50 euros, ce qui valorise Euronext entre 2,8 milliards et 3,1 milliards d'euros. Ce prix est légèrement inférieur aux estimations qui faisaient état d'un prix compris

entre 25 euros et 30 euros.

Alors que la Générale de santé, qui s'est introduite en Bourse mercredi 20 juin, a connu un premier jour de cotation difficile, Euronext veut mettre toutes les chances de son côté pour réussir son introduction. Les dirigeants d'Euronext ont prévu de sillonner la France, les Pays-Bas et la Belgique pour vendre leur société. « Nous souhaitons avoir un maximum d'actionnaires individuels et nous espérons servir une partie importante de la demande de titres », précise Jean-François Théodore, le président d'Euronext.

PREMIÈRE EN EUROPE

Outre un prix relativement attractif, la société possède de nombreux atouts pour que son introduction soit un succès. Euronext est la seule Bourse européenne qui existe

aujourd'hui. Au 31 décembre 2000, elle était la première Bourse en Europe en termes de volumes de transactions de valeurs mobilières (1 712 milliards d'euros) et la deuxième en termes de nombre de sociétés cotées (1 653) et de capitalisation boursière (2 420 milliards d'euros). Officiellement créée en septembre 2000, la Bourse transnationale est déjà presque opérationnelle. Déjà en fonctionnement à Paris et Bruxelles, le système de cotation NSC débutera en septembre à Amsterdam. De son côté, le système de compensation entre les trois Bourses, Clearing 21, entrera en vigueur avant le premier trimestre 2002.

Certains observateurs soulignent toutefois les handicaps d'Euronext. D'une part, aussi performants soient-ils, les systèmes informatiques ne sont pas infaillibles et tout

problème pourrait entraîner une baisse de réputation. D'autre part, la rentabilité d'Euronext dépend du volume d'activité sur les marchés. Les revenus volatils de la société représentaient 73 % de son chiffre d'affaires en 2000. Celui-ci devrait rester élevé au cours des prochaines années (68 % d'ici à la fin 2003), notent les analystes de Fortis Bank. Or, « le volume d'ordres dépend évidemment lui-même de facteurs sur lesquels Euronext n'a aucun contrôle, notamment le volume des échanges, la conjoncture économique, l'évolution des indices, la psychologie des marchés... », soulignent-ils. La conjoncture boursière ne porte pas spécialement à l'optimisme.

Surtout Euronext va devoir compter avec une concurrence féroce dans les prochaines années, voire dans les prochains mois. La

place boursière de référence en Europe devra être capable d'attirer les investisseurs et de fédérer les autres marchés du Vieux Continent.

NOUVEAUX ENTRANTS

La Bourse de Lisbonne va rejoindre en février 2002 Euronext. Les Bourses de Vienne et de Dublin ont, pour leur part, signé une alliance avec Francfort. Seuls les marchés italien et espagnol n'ont pas encore fait leur choix. La Bourse de Milan, qui a engagé une réflexion sur sa cotation, doit revoir très rapidement son système de négociation de titres et faire son choix entre Euronext ou Francfort.

Le jeu se complique avec la cotation en juillet du London Stock Exchange (LSE) qui va lui permettre d'envisager de passer des accords capitalistiques avec

d'autres marchés européens. Sans compter qu'il existe de nouveaux entrants qui souhaitent également se faire une place dans le paysage boursier européen : Jiway, la plateforme boursière d'OM Gruppen, l'assaillant malheureux du LSE, Virt-X, issu du mariage de la plateforme boursière Trade Point avec la Bourse suisse ou encore Nasdaq Europe, la filiale du marché américain.

J. Mo.

Précédentes opérations

De plus en plus de Bourses se sont fait coter au cours de ces dernières années.

- 17 juillet 1989 : OM Gruppen, société qui gère la Bourse de Stockholm.
- 14 octobre 1998 : Australian Stock Exchange.
- 27 juin 2000 : Hongkong Exchanges and Clearing.
- 24 juillet : cotation non officielle du London Stock Exchange.
- 18 août : Hellenic Exchange
- 23 novembre : Singapour Exchange.
- 2 février 2001 : Deutsche Börse.
- 6 juillet : Euronext.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-FRANÇOIS THÉODORE

1 Vous êtes président d'Euronext. Pourquoi avez-vous décidé d'introduire votre société alors que le contexte des marchés n'est guère favorable ?

Nous avions indiqué, dès la création d'Euronext, en mars 2000, que nous souhaitons nous faire coter aussitôt que possible. Il est plus sain de s'introduire sur la base des fondamentaux économiques de l'entreprise plutôt que de profiter d'une bulle de marché. De plus, il est normal, alors que nous conseillons aux sociétés de venir sur les

marchés, de donner l'exemple. Enfin, c'est important pour nous car toutes les grandes Bourses européennes sont ou sont en passe d'être cotées.

2 A quoi vont servir les 400 millions d'euros que vous allez lever sur les marchés ?

Nous sommes dans une période de restructuration de notre industrie et nous ne pouvons pas rester absents de ce mouvement. Nous nous souhaitons pas nous trouver dans une situation où nous n'aurions comme seul moyen de nous développer que d'avoir recours à l'emprunt. Après l'introduction, nous pourrions disposer, si l'on ajoute notre trésorerie actuelle, d'une marge de manœuvre

d'environ 700 millions d'euros. Elle pourra nous servir, si besoin est, à tenir la place qui doit être la nôtre dans le mouvement de consolidation en cours. Nous pouvons également songer à des acquisitions de sociétés de technologie proches de notre cœur de métier, comme Paris Bourse l'avait fait en son temps avec GL Trade. Nous sommes également attentifs à toute évolution dans le monde du règlement-livraison et de la compensation en Europe. D'autres opportunités peuvent se présenter. La Bourse de Varsovie doit être ainsi privatisée en 2002. Enfin, les actions émises pourront servir de monnaie d'échange dans le cadre de partenariat ou d'alliance que nous pourrions nouer.

3 D'ici l'été, les trois principaux marchés européens (Euronext, Francfort et Londres) seront cotés. Ne craignez-vous pas alors que les hostilités entre Bourses se rallument ?

Non, je ne le crois pas. Comme dans le secteur bancaire, je ne pense pas que des offres publiques d'achat hostiles soient facilement réalisables sur des Bourses, même si, dans notre cas, il n'existe aucune protection particulière pour empêcher ce type d'opération. En revanche, il est clair que ces cotations vont favoriser des rapprochements entre les marchés du Vieux Continent.

Propos recueillis par Joël Morio

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou redevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALICANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Surfen etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Arianespace lance un plan d'économies pour rester dans la course

Le marché des lanceurs de satellites se prépare à une crise de surcapacités. Russes, Chinois, Japonais et Indiens veulent leur part du gâteau des mises en orbite, que se partagent l'européen, numéro un mondial, et les Américains. D'ici trois ans, l'offre pourrait être deux ou trois fois supérieure à la demande

Arianespace a annoncé, au Salon du Bourget, la signature de huit nouveaux contrats de lancement de satellites civils et militaires. Pourtant, derrière le succès des fusées européennes Ariane-4 et Ariane-5, se profi-

le une situation de surcapacités sur le marché mondial des lanceurs de satellites. D'ici trois ans, l'offre pourrait être trois fois supérieure à la demande, entraînant une guerre des prix et des restructurations. Cet-

te situation est due au retour en force des Etats-Unis sur le créneau des lanceurs classiques, avec les fusées Delta et Atlas, à l'arrivée des Russes, qui n'hésitent plus à s'associer indifféremment avec les Américains et

les Européens, et à la montée en puissance attendue de la Chine, du Japon et de l'Inde sur ce marché en expansion. Boeing a déjà annoncé la couleur : il veut s'adjuger de 30 % à 50 % des lancements commerciaux,

dominés par Arianespace. Pour rester leader, le groupe européen s'est lancé dans une politique d'économies destinée à réduire fortement le coût de production et d'utilisation de ses fusées Ariane.

C'EST UNE BATAILLE, disaient il y a un an certains experts, où « il y aura des morts ». A faire l'inventaire des lanceurs de satellites disponibles dans les toutes prochaines années, on se prend à avoir le vertige.



SALON DU BOURGET

Aux fournisseurs historiques que sont les Américains Boeing, avec les fusées Delta, Lockheed-Martin, avec les Atlas, et les Européens avec Ariane-4 – dont les douze derniers exemplaires seront lancés d'ici 2003 – et Ariane-5, qui prend peu à peu la relève, se sont ajoutés les Russes. Leurs lanceurs sont en partie commercialisés par l'Amérique (Proton chez Lockheed et Zenith chez Boeing) mais aussi par l'Europe, comme le Soyouz de la société franco-russe Starsem et le Rockot d'Eurokot. Sont également présents sur le marché, ou en passe d'y accéder, la Chine, avec ses fusées Longue Marche améliorées, le Japon et ses H-2 aux performances accrues, et l'Inde, avec son GSLV, dont on attend des succès plus puissants pour 2006.

L'offre est donc pléthorique. « Dans trois ans, elle pourrait être trois fois supérieure à la demande », calcule un expert. Pas tout à fait, corrige le récent rapport du sénateur Henri Revol, rédigé pour le compte de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. « Le risque de surcapacité sur le marché commer-

cial des services de lancement [pourrait être d'] un facteur de l'ordre de 2 à l'horizon 2005 », indique ce texte, sur la foi d'une analyse menée notamment par Euroconsult (Le Monde du 10 mai).

AMÉLIORER LES PERFORMANCES

Pas de quoi se réjouir pour Jean-Marie Luton, PDG de la société Arianespace, qui commercialise le lanceur européen Ariane. D'autant qu'à la multiplicité des sources de lancements se sont ajoutés les glissements de calendrier des tirs, dus à la livraison tardive de certains satellites, et les contraintes engendrées par le remplacement progressif du lanceur Ariane-4 par la puissante Ariane-5. Malgré une position de leader mondial sur le marché des lancements de satellites commerciaux, Arianespace a, pour toutes ces raisons, annoncé en janvier 242 millions d'euros de pertes pour l'exercice 2000. « Notre objectif, insiste M. Luton, est d'arriver à l'équilibre pour 2001. Mais, reconnaît-il, ça peut se jouer sur un seul tir que nous ne pouvons effectuer à temps. Aujourd'hui, ce n'est plus le lanceur qui "dicte" les calendriers de lancements, mais bien les opérateurs de satellites. » Il faut donc s'adapter et dans le même temps prendre en compte les besoins du marché, réduire de façon drastique les coûts de production du lanceur Ariane-5 et améliorer vite et très sensiblement ses performances.

« L'un des éléments clés de la compétitivité du système Ariane tient dans sa capacité à emporter pour chaque lancement deux satellites

de plus de 6 tonnes », on comprend qu'Arianespace ait envie d'aller vite. D'autant que les prochains lanceurs lourds Delta et Atlas de Boeing et de Lockheed arrivent. Cité en janvier par l'Usine nouvelle, David Schweike, directeur de la division des lanceurs de Boeing a

d'ailleurs annoncé la couleur : « Grâce à notre gamme de lanceurs [de 4,1 tonnes à 13,2 tonnes à la fin de 2002], nous visons de 30 % à 50 % du marché mondial des lancements commerciaux. » Ariane-5 doit donc rapidement offrir « une "perle" à 12 tonnes », insiste un ingénieur. « Une telle Ariane-5 équipée d'un nouvel étage supérieur cryotechnique », devrait, en juin 2002, emporter une charge de 10 tonnes », confirme

Le Soyouz russe à Kourou ?

Moscou « est prêt à participer aux investissements nécessaires » à l'aménagement à Kourou (Guyane) d'un pas de tir dédié aux fusées russes Soyouz, que la société franco-russe Starsem commercialise et lance actuellement depuis Baïkonour (Kazakhstan). Le vice-premier ministre russe Ilija Klebanov, auteur de cette déclaration faite après sa rencontre avec le président de la République Jacques Chirac, mardi 19 juin, a précisé que « si la Russie n'était pas prête à participer aux investissements », les Russes ne seraient pas « aussi actifs ». « Nous le sommes d'autant plus, a-t-il ajouté, que le retour sur investissements doit être assuré en deux ans. »

Ce n'est qu'à la fin de l'année 2000 que les Russes ont saisi officiellement les Français de leur intérêt pour ce projet de 150 à 250 millions de dollars. Ces derniers se sont alors tournés, en mars, vers l'Agence spatiale européenne dont les membres pourraient statuer sur le sujet en novembre à Edimbourg (Ecosse) à l'occasion de la conférence des ministres européens de l'espace. De l'avis des experts, ce dossier est « plus économique que politique », tant pour l'avenir d'Ariane-5 que pour l'implantation d'EADS en Russie.

le PDG d'Arianespace. Mais ce n'est pas avant 2005-2006, soit presque trois ans après les premiers pas annoncés de la fusée Delta-4H, qu'Ariane-5, équipée d'un nouveau moteur cryogénique (Vinci) pourra emporter 12 tonnes en orbite.

Parallèlement à ces développements, les industriels et les responsables d'Arianespace se sont lancés dans la course aux économies. Ainsi les vingt nouveaux lanceurs qui ont été commandés à l'industrie l'ont-ils été à un prix inférieur de 35 % aux quatorze du premier lot, négocié en 1995. « Ce n'est pas suffisant », rappelle M. Luton. L'opération vérité menée en 2000 après une année d'exploitation d'Ariane-5 a montré que le prix du prochain lot devrait être de 50 % inférieur au prix du premier. « Ces économies supplémentaires paraissent difficiles à obtenir, mais il semble aujourd'hui qu'il soit possible d'y parvenir grâce, notamment, aux restructurations de l'industrie aérospatiale. Quoi qu'il en soit, l'Europe n'a pas le choix et devra impérativement parvenir, insiste le PDG d'Arianespace, à « une offre de 12 000 dollars le kilo en orbite dans la deuxième partie de la décennie ».

Le défi n'est pas mince. D'autant que, contrairement à ses concurrents directs, Delta et Atlas, le lanceur européen ne bénéficie pas de l'apport substantiel de contrats gouvernementaux. Aux Etats-Unis, c'est le Département de la défense (DOD) qui mène le bal et assure aux deux lanceurs de quatre à six tirs par an. S'y ajoute le fait que le gouvernement finance directement la plus grande partie (95 %) des frais de fonctionnement des bases de lancement américaines. Côté européen, Arianespace exploite 50 % des coûts d'exploitation du pas de tir guyanais de Kourou, ce qui crée par

rapport à la concurrence un différentiel de 10 millions de dollars.

« Il faudrait donc, recommande M. Luton, que les organisations et les gouvernements européens s'interrogent à ce sujet pour qu'Ariane lutte dans des conditions équitables. » Ce sujet devrait faire l'objet de discussions à la prochaine conférence interministérielle de l'espace qui se tiendra en novembre à Edimbourg (Ecosse) sous l'égide de l'Agence spatiale européenne (ESA). C'est à cette condition qu'Ariane-5 pourra, estiment ses promoteurs, défendre ses chances et être en mesure d'effectuer huit tirs par an en 2004, soit environ quatorze satellites, dont un institutionnel.

Au salon du Bourget, le marché a particulièrement souri aux dirigeants d'Arianespace puisqu'ils viennent de signer huit nouveaux contrats – six satellites de télécommunications civils (trois Panamsat, un Inmarsat et deux asiatiques encore anonymes), un satellite français de télécommunications militaires (Syracuse) et une sonde scientifique européenne (Rosetta). Ces nouvelles commandes s'ajouteront aux trois déjà gagnées en début d'année.

« Ainsi, se réjouit M. Luton, Arianespace [qui avait déjà 41 satellites à lancer] va atteindre, avant le milieu de l'année, la fourchette basse des prévisions de commandes – entre douze et quinze satellites – qu'elle avait pronostiquée pour 2001. »

Jean-François Augereau

► www.lemonde.fr/bourget

Le Sonic Cruiser de Boeing, du papier à la maquette

Boeing semble avoir renoncé à rivaliser avec Airbus au cours du Salon du Bourget en termes de prises de commandes. Il ne comptait en milieu de salon, mercredi 20 juin, que trois avions commandés, contre 155 pour son rival européen. Boeing tente, en revanche, de focaliser l'attention sur son concept d'avion frôlant la vitesse du son, le Sonic Cruiser. Le géant de Seattle a dévoilé une maquette de l'avion, alors qu'il n'existait jusqu'ici que des dessins d'artistes. L'appareil pourra voler à mach 0,98, soit un gain de temps de 15 % à 20 % sur les traditionnels avions subsoniques.

« Notre objectif est de travailler avec les compagnies aériennes pendant un an afin de savoir quels sont exactement leurs besoins en termes de capacité de l'avion et de vitesse notamment », a expliqué Alan Mulally, PDG de la filiale d'avions commerciaux de Boeing. Une quinzaine de compagnies auraient marqué leur « intérêt » pour l'appareil dont American, Delta, United et Continental Airlines, Cathay Pacific, JAL, Virgin, Singapore Airlines et Air France.

La télémédecine permet de rompre l'isolement des malades en Afrique

« PENDANT LA SAISON des pluies, dans laquelle nous allons entrer, les pistes deviennent impraticables. Les villages sont coupés du monde, et pour ces raisons d'extrême isolement, nos médecins sont réticents à aller s'installer en brousse. » Pour le docteur Marie-Louise Correa, ancienne ministre des affaires sociales du Sénégal et conseillère sociale de Viviane Wade, l'épouse du président sénégalais, « la Force d'intervention sanitaire satellitaire autoprotégée (Fissa) est venue à son heure ». Cette organisation humanitaire, dont la marraine est la cosmonaute Claudie André-Deshays, a été créée en 2000 pour mettre les technologies satellitaires au service de la santé pour tous. La Fissa est ainsi devenue l'opérateur du Centre national d'études spatiales (CNES), qui met gratuitement à disposition ses satellites pour l'occasion. Une étude pilote de télémédecine humanitaire va être lancée, cet automne, au Sénégal.

Jeu 21 juin, un accord de coopération devait être signé entre la Fissa et l'association Education et santé, présidée par Viviane Wade, à l'occasion de la visite en France du couple présidentiel sénégalais. Le lendemain, au Salon du Bourget, un autre accord devrait officialiser le partenariat de la Fissa et du CNES, en présence des ministres français des transports, de la santé et de la recherche, ainsi que des époux Wade.

Les tentatives d'utiliser le satellite pour la médecine sont récentes. Le CNES opère déjà en Guyane dans le domaine de la téléconsultation. Grâce à quatre stations de télémédecine – des « valises » ne pesant pas plus de 7 kilos dotées d'un système de liaison par satellite (GSM) et de localisation (GPS), d'un ordinateur, d'un appareil photo numérique et

de modules médicaux, tels un électrocardiogramme ou un microscope – les populations de la forêt amazonienne peuvent obtenir un diagnostic, fourni par un médecin du centre hospitalier de Cayenne. Le satellite peut améliorer la santé publique, dans trois autres domaines : pour suivre et prévenir l'évolution géographique des épidémies en

le et infantile, souligne M^{me} Correa. Nous y déplorons 1 500 décès pour 100 000 naissances, alors que la moyenne est de 500 décès au Sénégal et de 2 à 10 décès en Occident. » Le satellite servira aussi, dans ces régions, à prévoir et suivre l'évolution du paludisme, transmis par les moustiques.

« La médecine du XXI^e siècle pénétrera aussi bien la lointaine chaumière que l'île la plus isolée grâce à l'utilisation du satellite. Je ne suis pas sûr que nos technologies soient plus chères que l'hélicoptère que l'on envoie en extrême urgence. Ce projet pilote doit répondre à cette question aussi », explique M. Guëll. Sur le terrain, la Fissa s'est chargée de porter « la médecine du futur vers le malade, et non l'inverse », comme le précise sa présidente, Ghislaine Alajouanine, maître d'œuvre de cette logistique qui emprunte aux techniques des hôpitaux militaires et à la médecine de proximité. Chaque région s'est vue doter d'une flotte de deux voitures légères et d'un camion, clinique mobile équipée de salles d'examen, de chirurgie légère ou d'obstétrique. Une équipe médicale de dix personnes, certaines volontaires, d'autres rémunérées par la Fissa, doit sillonner les vil-

lages pour repérer les malades. Ils dispenseront des soins primaires, avec l'aide si nécessaire de la transmission des données biomédicales et de leurs analyses via satellite. « Nous n'avons pas eu de difficultés à mobiliser nos étudiants en médecine, à Dakar. Ils se proposent de partir à tour de rôle, pour des séjours de six mois », précise M^{me} Correa, pour qui l'un des intérêts du projet est de valoriser la médecine de brousse. L'opération débutera cet automne. « Nous validerons alors la faisabilité du système, tant en termes d'adaptation du matériel que de protocoles médicaux », anticipe M. Guëll. Début 2002, le projet, soutenu par des entreprises mécènes, tournera grandeur nature au Sénégal. « Nous sommes condamnés à réussir pour éviter que l'isolement des hommes, dans les endroits les plus reculés, ne tue davantage que les maladies elles-mêmes », souligne M^{me} Alajouanine, qui a reçu, en 2001, pour cette initiative, le prix de la Fondation Louis D., décerné par l'Académie des sciences morales et politiques. Si l'expérimentation réussit, le CNES et la Fissa pourraient poursuivre leur coopération en Afrique et à Madagascar.

Véronique Lorelle

CONGO-BRAZZAVILLE. Le président Nguessou répond à ses détracteurs

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

A nos amis juifs

Comment se parler ?

JUIFS ET CHRÉTIENS PEUVENT-ILS SE COMPRENDRE ?
Un cahier central de 8 pages

Libre et inattendu, chaque jeudi

EXCLUSIF : Entretien avec le président du Congo-Brazzaville et ses opposants.

En kiosque cette semaine

INATTENDU : Dieuonné invite le dominicain Jean Cardonnel à l'Olympia

Et aussi : Édito. Bloc-notes. France. Monde. L'Évangile. Croire...

tel. vente au n° : 01 42 46 10 00 TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN tel. abonnement : 01 44 83 82 82

projet

266
été 2001
le n° 78 F

Le marché, les acteurs et les règles du jeu

Les marchés sont-ils la seule instance de régulation économique ? Leur rôle prépondérant favorise les concentrations d'entreprises. Pourtant, l'analyse des évolutions ne peut s'arrêter là. Même dans les relations économiques, l'efficacité passe par la mobilisation d'autres ressources que financières. Quand le libéralisme pur et dur est mis en cause par les instances internationales comment appréhender aujourd'hui les relations entre économie et politique ?

EN VENTE DANS LES GRANDES LIBRAIRIES
PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

FUTONS OMOTÉ

LA RÉFÉRENCE

LE VRAI FUTON :
matelas de fabrication traditionnelle
100% coton,
fait main

Disponible en
3 épaisseurs de couchage
et 6 dimensions

INTERNET : www.omote.fr
RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

Leclerc veut ouvrir une cinquantaine de stations-service sur autoroute

Après Carrefour, le distributeur souhaite introduire le discount sur cette chasse gardée des pétroliers

Leclerc, premier distributeur alimentaire et troisième vendeur de carburant automobile en France, a ouvert mercredi 20 juin deux stations-ser-

vice sur la nouvelle autoroute A 83 reliant Niort à Nantes. Après Carrefour, qui a repris dix-sept stations Elf et Total, Leclerc s'intéresse au marché

autoroutier, où les prix demeurent plus élevés qu'ailleurs. L'enseigne vise l'ouverture d'une cinquantaine de stations d'autoroute d'ici dix ans.

LA GRANDE DISTRIBUTION vient de franchir une nouvelle étape dans sa conquête du réseau autoroutier de stations-service. Après Carrefour, qui a repris en avril dix-sept stations Total et Elf, cédées à la suite de la fusion des deux groupes, c'est au tour de Leclerc de pénétrer dans la chasse gardée des compagnies pétrolières. Le groupe de distribution a inauguré, mercredi 20 juin, deux nouvelles stations sur l'A 83, la nouvelle autoroute qui relie Niort à Nantes. Leclerc s'estime d'autre part bien placé pour emporter une concession sur l'A 35, près de Séléstat (Bas-Rhin).

Leclerc avait été le premier grand distributeur à se lancer sur les autoroutes, avec l'ouverture en 1990 de la station Dijon-Brognon sur l'A 31 mais, depuis, l'enseigne n'avait plus obtenu de concession. « Jusqu'à présent, les appels d'offres ne s'étaient pas faits dans des conditions de transparence satisfaisantes, estime Michel-Edouard Leclerc, le patron du groupement. En cela, Niort constitue une première, et j'espère que cela fera jurisprudence. » Le distributeur compte sur ces nouvelles règles pour accélérer son développement. « D'ici dix ans, nous voulons devenir l'un des grands acteurs du marché autoroutier », dit M. Leclerc, visant l'ouverture de quarante à cinquante stations-service à cette échéance. Le réseau Leclerc en compte actuellement 337, couplés pour la plupart à des supermarchés et hypermarchés. Pour atteindre son objectif,

le distributeur table, notamment, sur l'accélération du rythme du renouvellement des concessions, dont la durée est passée de vingt à quinze ans puis à dix ans aujourd'hui. La mise aussi sur le rachat de concessions de pétroliers qui souhaitent se retirer du marché français. Enfin, Leclerc entend profiter de l'ouverture de nouveaux tronçons autoroutiers, comme celui de l'A 83, inauguré mercredi par Ségolène Royal, élue des Deux-Sèvres.

Leclerc est le troisième distributeur de carburant en France, derrière Total et Carrefour, avec environ 9 % du marché. En moyenne, le prix du carburant sur autoroute est d'environ 30 centimes plus cher qu'ailleurs. Une différence qui s'explique principalement par le système des concessions qui caractérise le réseau français. Les exploitants des stations-essence sont en effet obligés de reverser aux sociétés d'autoroute concessionnaires du réseau une partie de leurs bénéfices. La grande distribution ne prétend pas supprimer cette différence, mais introduire plus de concurrence sur les autoroutes afin de tirer les prix à la baisse. Pour ses deux stations de Niort, Leclerc annonce la couleur : 20 centimes par litre de rabais, en moyenne, par rapport à la concurrence. Et il ne compte pas s'arrêter là : « A partir d'un réseau représentatif sur l'ensemble du territoire, nous pourrions réellement amortir nos investissements et faire pression sur nos concurrents pour qu'ils baissent les prix. »

Déjà, l'arrivée de Carrefour sur les autoroutes a contribué à faire évoluer les choses. Même si on n'est pas tout à fait au niveau des 20 à 35 centimes par litre moins cher annoncés par le distributeur, les prix sont tirés à la baisse. « Pour le moment, nous n'assistons pas à une guerre sanglante sur les prix, ironise Jean-Pierre Basbayon, de la cellule prix chez Total. La différence dépasse rarement 20 centimes avec Carrefour.

Le distributeur table, notamment, sur l'accélération du rythme du renouvellement des concessions

Et si l'on prend l'exemple de Dijon, finalement, Leclerc ne se distingue pas sensiblement de la concurrence, hormis des périodes ponctuelles de rabais de 80 à 90 centimes, mais ce n'est pas une politique de prix constante », allusion aux opérations prix coûtant menées par le distributeur.

Quoi qu'il en soit, les affaires marchent plutôt bien pour les nouveaux venus. Chez Carrefour, en avril, le chiffre d'affaires des dix-sept stations d'autoroute a augmenté en moyenne de 18 %

par rapport à la même période de 2000, lorsqu'elles étaient encore sous les enseignes Total et Elf. La progression est encore de 11 % au mois de mai. Carrefour affirme avoir aussi constaté une hausse de 9 % du chiffre d'affaires dans les boutiques des stations, où il pratique des prix d'hypermarché. Des chiffres à relativiser, dans la mesure où Total revendique également une augmentation de son volume d'affaires sur la même période, sans toutefois donner de précisions sur l'ampleur de la hausse.

Pour autant, la vente de carburant sur autoroute n'est pas toujours l'eldorado annoncé. Le cahier des charges de l'exploitation d'une station autoroutière réduit sensiblement sa rentabilité. Outre le prix de la concession, se posent des problèmes d'approvisionnement. Pour Niort, Leclerc a résolu la question : le groupe bénéficie de la proximité de son centre d'approvisionnement de La Palice, près de La Rochelle (Charente-Maritime), qui fournit déjà les 150 magasins Leclerc de la région. Par ailleurs, les distributeurs hésitent parfois à se lancer sur des tronçons nouvellement construits dont on ne connaît pas précisément la fréquentation. « Nous avons lancé un appel d'offre sur l'A 87 et l'A 89 et pour le moment, nous n'avons aucun candidat », se plaint l'Association des sociétés d'autoroutes du Sud de la France.

Stéphane Lauer

La Commission européenne renvoie EDF et l'Italie dos à dos

BRUXELLES

de notre bureau européen

Dans le débat politique sur la libéralisation des marchés de l'énergie, la Commission européenne semble avoir franchi une nouvelle étape, mercredi 20 juin, en décidant de brandir l'article 86 du traité de Rome, qui lui permet théoriquement de faire adopter une directive en passant outre les objections du conseil des ministres. Trois commissaires européens, Loyola de Palacio (transports et énergie), Mario Monti (concurrence) et Fritz Bolkestein (marché intérieur), se sont livrés, au cours d'une conférence de presse, à un numéro d'équilibrisme politique sur le dossier EDF-Montedison.

D'une part, M. Bolkestein a rappelé les règles sur les « restrictions aux investissements transfrontaliers », laissant ainsi entendre que l'Etat italien ne serait pas dans son droit s'il décidait de mettre à exécution sa menace de limiter à 2 % les droits de vote attachés à la participation prise par EDF de 20 % au capital de Montedison. Pour M. Bolkestein, l'« existence de marchés asymétriques [EDF abusant de sa situation de quasi-monopole en France pour « faire son marché » chez ses voisins] ne suffit pas à restreindre la circulation des capitaux ». Autrement dit, le gouvernement italien a pris quelques libertés avec les règles communautaires. Un bon point pour EDF.

Mais, d'autre part, M. Monti et M^{me} de Palacio ont averti la France que son attitude d'obstruction à une libéralisation totale de son marché de l'énergie pourrait être battue en brèche par une directive de la Commission, fondée, donc, sur le fameux article 86. Même si, dans un souci diplomatique, ce n'est pas officiellement à l'électricien français et à l'affaire Montedison que la Commission européenne fait référence en agitant cette menace de l'article 86.

LIEN DIRECT

La question est de savoir si une telle menace est crédible, à la fois techniquement et politiquement. Ce sabre-là pourrait fort bien être de papier. Lors du Conseil européen de Stockholm en mars, la France avait obtenu le soutien de l'Allemagne pour s'opposer à la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité, que la Commission souhaite totale pour tous les consommateurs en 2005. Il est certes possible que l'Allemagne ait de plus en plus de mal à fermer les yeux sur la stratégie offensive d'EDF sur son propre territoire, laquelle est à sens unique, se traduisant notamment par la prise de contrôle de l'électricien allemand EnBW.

La Commission compte sur une telle réaction. Si ce n'était pas le cas, il serait bien étonnant que l'équilibre institutionnel permette à la Commission de mettre à l'épreuve la solidité du

couple franco-allemand, et de braver les décisions du Conseil européen. Les commissaires se sont gardés, officiellement, d'établir un lien direct entre l'affaire Montedison et le rappel fait aux gouvernements qu'ils ne peuvent pas prendre des mesures restreignant la libre circulation des capitaux et de l'investissement entre Etats membres. Mais personne n'est dupe.

Le débat au sein du collège a été assez vif, les deux commissaires français, Pascal Lamy (commerce) et Michel Barnier (politique régionale et réforme des institutions) manifestant leur désaccord sur le brandissement de l'article 86 pour forcer l'ouverture des marchés de l'énergie, tout en approuvant celle de M. Bolkestein sur la liberté d'investissement. La Commission ne conteste pas qu'un Etat qui privatise une entreprise puisse assortir sa vente de certaines conditions, strictement définies (pas de discrimination, limitation dans le temps, etc.). De même, elle estime qu'une fois la vente effectuée, les autorités publiques n'ont plus le droit d'intervenir dans la société privatisée, à moins que cette intervention ne soit dictée par « un intérêt public prépondérant ». L'Italie agit-elle dans un tel cadre en rognant le pouvoir d'influence d'EDF dans Montedison ? Ce sera à la Commission d'en décider ultérieurement.

Laurent Zecchini

La téléphonie mobile cherche des raisons d'espérer en Asie

SINGAPOUR

de notre envoyée spéciale

Tous les regards des acteurs de la téléphonie mobile se tournent maintenant vers l'Asie. Le Salon CommunicAsia, qui s'est déroulé du 18 au 22 juin à Singapour, a permis de prendre le pouls de ce marché qui suscite convoitise et intérêt. Convoitise, car il bénéficie encore d'un taux de croissance enviable. Intérêt, car c'est au Japon que se déroulent les premiers pas de la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS).

Or, cette téléphonie mobile du futur a créé un véritable séisme sur le marché des télécommunications. L'endettement des opérateurs européens, lancés à corps perdu dans la course aux licences UMTS, a contribué au véritable retournement de tendance actuel. Pris à contre-pied, les équipementiers, qui subissent le ralentissement brutal des commandes, sont dans la tourmente. Preuve de cette crise, quelques grands noms des télécommunications avaient décidé de ne pas faire le déplacement à Singapour, en raison de contraintes budgétaires. Les autres veulent y trouver une raison d'espérer : « S'il n'y a pas de crois-

sance sur le marché global, la zone Asie-Pacifique bénéficie encore d'une croissance d'environ 20 %. Notre objectif est d'atteindre 12 % de part de marché dans cette région cette année, et d'y réaliser 30 % de nos ventes », précise Martin Kinne, vice-président de l'activité de téléphonie mobile de Siemens pour la région Asie-Pacifique. L'allemand profite de la faiblesse actuelle d'Ericsson pour revendiquer la troisième place sur ce marché, derrière Nokia et Motorola.

HAVRE DE CROISSANCE

Cette dynamique est d'abord celle du marché chinois. Avec ses 116 millions de possesseurs de téléphones mobiles, il continue à croître au rythme de 4 à 5 millions de nouveaux abonnés par mois. Ce havre de croissance fait rêver nombre d'industriels. Dans une moindre mesure, des pays comme la Malaisie ou les Philippines sont aussi en phase d'acquisitions de nouveaux clients. A l'inverse, Singapour ou Taïwan vivent des situations très similaires à celles de l'Europe avec des taux d'équipement qui frôlent les asymptotes. Quant au Japon et à la Corée, ils n'ont pas choisi le stan-

dard européen GSM, et restent les domaines réservés de leurs industriels nationaux.

Une même diversité apparaît dans la manière dont ce continent aborde le basculement vers la téléphonie mobile de troisième génération. L'opérateur japonais NTT DoCoMo, fort du succès de ses services mobiles multimédia i-mode, est le moteur incontesté de la téléphonie mobile du futur. Mais malgré son volontarisme, ce pionnier est confronté aux difficultés de mise au point de cette technologie. Après avoir repoussé la date de commercialisation de son service Foma de mai à octobre, il semble que ce calendrier sera bien difficile à tenir. Sur son stand, NTT DoCoMo n'a présenté aucune démonstration réelle de Foma et a reconnu avoir été contraint de remplacer près d'un tiers des 3 500 téléphones NEC mis à disposition lors des tests en cours à Tokyo. Les autres marchés asiatiques sont plus circonspects, et ont tiré des enseignements des errements européens : les enchères pour l'attribution des licences de troisième génération ont le plus souvent tourné court. Il est vrai que la plupart ont connu, à

l'instar de l'Europe, l'échec du WAP, et tentent de corriger le tir avec le GPRS, deuxième étape vers l'Internet mobile.

« Les téléphones mobiles GPRS ne deviendront un produit grand public qu'à la fin 2001, voire au début 2002 », souligne Georges Boullou, vice-président, en charge du développement des mobiles de Siemens. En attendant, industriels et opérateurs sont mobilisés pour tenter de susciter l'émergence de services sur l'écran du mobile. Pour tenter de gommer l'échec du WAP, l'industrie a choisi, la semaine dernière, de rebaptiser cette initiative d'un accès standardisé à une plate-forme de services du nom de m-services. De plus, les acteurs souhaitent profiter du succès actuel des envois de messages courts (SMS) en standardisant également l'envoi couplé d'icônes, de pictogrammes et d'extraits musicaux. Enfin, tous ont dans leur carton des téléphones mobiles à écran couleur. Mitsubishi le présente déjà, Siemens, Philips ou Ericsson se disent prêts à emboîter le pas en 2002. Reste à savoir, qui de ces fabricants sera encore là l'an prochain.

Laurence Girard

AOM-Air Liberté pourrait cesser ses activités début juillet

LES DEUX administrateurs judiciaires d'AOM-Air Liberté, Baudoin Libert et Gilles Baronnie, ont déclaré aux représentants des salariés que la trésorerie de l'entreprise ne lui permettait pas d'assurer ses activités « au-delà des tout premiers jours de juillet ». Alors que les actionnaires ont refusé depuis deux mois de renflouer la compagnie française, ce qui a conduit à son dépôt de bilan puis à son redressement judiciaire, mardi 19 juin, la direction comme les syndicats espèrent qu'ils remettront, cette fois, la main à la poche. Selon le PDG, Marc Rochet, « il faudrait ajouter à minima 100 millions de francs (15,3 millions d'euros) pour pouvoir aller jusqu'à fin juillet », a-t-il ajouté. Un porte-parole de Swissair a rejeté cette hypothèse. « Il est clair que l'ancien plan est mort et que, sur cette base, nous n'avons pas l'intention de financer les pertes opérationnelles d'AOM-Air Liberté », a déclaré le porte-parole, Jean-Claude Donzel, à Genève. Par ailleurs, il apparaît que Marc Dufour, ancien président d'Air Littoral, serait bien placé pour reprendre la compagnie Air Littoral, ou, au moins, participer au tour de table.

La Californie s'associe à la procédure dans l'affaire Executive Life

APRÈS deux ans d'atermoiements, l'Etat de Californie a décidé, mercredi 20 juin, d'attaquer, à son tour, devant les tribunaux civils, le Crédit lyonnais, le Consortium de réalisation (CDR) et leurs associés dans la reprise au début des années 1990 de la compagnie d'assurances californienne Executive Life. Le procureur général de Californie, Bill Lockyer – le ministre de la justice de l'Etat – rejoint les procédures engagées par le commissaire aux assurances et le mystérieux homme d'affaires français venu dénoncer l'opération à la justice américaine, il y a trois ans. M. Lockyer réclame plus de deux milliards de dollars.

Meristem Therapeutics

va s'introduire en Bourse

L'ENTREPRISE clermontoise, spécialisée dans la fabrication de médicaments issus de plantes génétiquement modifiées (*Le Monde* du 17 avril), fera son entrée en Bourse le 10 juillet. La société de biotechnologie veut conforter sa position de leader – il est le seul en France à transformer des champs cultivés (maïs, tabac) en laboratoire pharmaceutique – et accroître son implantation aux Etats-Unis, a déclaré, mercredi, son président, Bertrand Merot. Meristem Therapeutics entend lever environ 350 millions de francs (54 millions d'euros) sur le nouveau marché d'Euronext Paris, avec un prix d'introduction compris entre 22 et 25,50 euros. Les protéines thérapeutiques, spécialité de Meristem Therapeutics, ont représenté 22 milliards d'euros de ventes en 1999 et devraient atteindre 42 milliards en 2005.

Infineon affiche d'importantes pertes trimestrielles

LE FABRICANT allemand de semi-conducteurs Infineon a été sanctionné par les marchés, après avoir averti qu'il subirait une perte jusqu'à 600 millions d'euros au troisième trimestre 2000-2001 et une éventuelle perte sur l'ensemble de l'exercice. Le patron du groupe, Ulrich Schumacher, a indiqué qu'il n'excluait pas une perte pour l'exercice 2000-2001, qui a débuté le 1^{er} octobre, en raison notamment d'un recul des prix des puces à mémoire, après un bénéfice en 1999-2000.

Le deuxième fabricant européen de semi-conducteurs précise ainsi une projection annoncée fin mai où il évoquait seulement une « probable perte » au troisième trimestre. Pour faire face à cette situation, Infineon a l'intention de réduire ses investissements prévus pour l'exercice 2001-2002 de plus d'un milliard d'euros et de geler la création d'emplois.

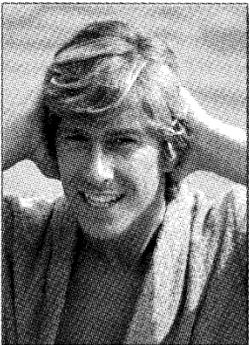
BASF va fermer quatorze usines

LE CHIMISTE allemand BASF a revu, jeudi, à la baisse sa prévision de résultats pour le deuxième trimestre. Il ne table plus sur une augmentation après avoir misé sur une « nette progression » et il a annoncé des fermetures d'usines. « En raison de l'augmentation des prix des matières premières, des signes de ralentissement de la croissance en Europe et de l'absence de signes de reprise de l'activité aux Etats-Unis, BASF ne s'attend plus à une augmentation de son bénéfice au deuxième trimestre », a indiqué le groupe dans un communiqué.

Pour faire face au tassement de la conjoncture en Europe, aux Etats-Unis et en Asie, le groupe va fermer dix sites et quatorze usines dans le monde et réduire ses investissements d'un cinquième. A travers ces mesures, le groupe entend « adapter ses activités au net ralentissement de la conjoncture mondiale », a déclaré le patron du groupe, Juergen Strube. « Nous voulons toutefois atteindre nos objectifs à moyen terme et augmenter d'au moins 10 % en moyenne notre bénéfice opérationnel avant exceptionnels pour les années 2000 à 2002 », a-t-il ajouté.

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, **la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. **Résultat rapide, discret, efficace.**

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00

**Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées**

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

Le conflit se poursuit entre le CSA et Skyrock

JACK LANG, ministre de l'éducation nationale devait participer à une conférence de presse, jeudi 21 juin, pour apporter son soutien à Skyrock. La radio proteste contre le maintien par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de sa mise en demeure pour les propos, jugés attentatoires à la dignité humaine, tenus sur son antenne au sujet de « Loft Story » (*Le Monde* daté 20-21 mai).

« Nous n'acceptons pas le rejet de notre recours gracieux et nous allons poursuivre la procédure devant le Conseil d'Etat. Par ailleurs, nous maintiendrons la mobilisation durant l'été. A la rentrée, si la situation n'a pas changé, nous envisagerons toutes les possibilités pour retrouver notre liberté d'expression », annonce Pierre Belanger, président de Skyrock, toujours soutenu par Malek Boutih, président de SOS-Racisme.

Par ailleurs, le CSA envisage d'adresser également une mise en demeure à RTL pour des propos jugés déplacés tenus par l'humoriste Laurent Gerra.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ** : vingt-six spots télévisés français ont été sélectionnés dans le cadre des compétitions du Festival international de la publicité, qui a lieu à Cannes du 18 au 23 juin. Le groupe Omnicom avec ses réseaux BBDO, DDB et TBWA a réalisé 20 de ces spots.

■ **INTERNET** : le site *loftstory.fr* se place à la première place des sites de divertissement et au sixième rang du classement d'audience global des sites en France, selon Jupiter MMXI. En mai, 2,3 millions de visiteurs ont consulté ce site, qui a aussi été regardé à l'étranger.

Les NMPP jugent illégal l'accord entre Amaury et le syndicat du Livre

Pour sortir de la crise, le système coopératif de distribution de la presse propose plusieurs scénarios ambitieux et radicaux, comme une nouvelle répartition géographique voire un abandon de la distribution des quotidiens

JAMAIS le système de distribution de la presse française n'a été aussi près de l'implosion. Grandes absentes des accords signés le 16 et le 17 juin entre le groupe Amaury - éditeur du *Parisien*, d'*Aujourd'hui en France* et de *L'Equipe* - et le syndicat du Livre CGT, les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) contre-attaquent. Après un conflit qui avait bloqué pendant cinq jours la parution de *L'Equipe* et du *Parisien*, un compromis avait été signé entre l'éditeur et deux composantes du syndicat du Livre, prévoyant notamment l'entrée à hauteur de 51 % d'une coopérative de presse dans le capital de la Société de distribution et de ventes du Parisien (SDVP), la structure créée par le groupe Amaury pour diffuser *Le Parisien* en Ile-de-France, en dehors du cadre des NMPP.

Les conseils de gérance de Trans-

port Presse (TP) (une société de messagerie dont la logistique est assurée par les NMPP) et des NMPP ont jugé, mercredi 20 juin, ces accords « inapplicables » au regard de la loi Bichet, qui régit la distribution de la presse en France depuis 1947 et constatent « l'impossibilité » de leur « mise en œuvre ». Ils l'ont fait savoir clairement dans un volumineux courrier adressé aux signataires des accords ainsi qu'au président du Conseil supérieur des messageries de presse, Yves de Chaisemartin, PDG du *Figaro*. Ils affirment que la SDVP doit obligatoirement être ouverte à d'autres titres et considèrent que *Le Parisien/Aujourd'hui* « doit également adhérer à la coopérative associée de la SDVP ». Les NMPP soulignent aussi des problèmes contractuels, comme « l'impossibilité de faire une distinction entre la zone Paris Diffusion Presse [la structure

chargée par les NMPP de distribuer les journaux sur Paris] et le reste de la France ».

Les conseils de gérance des NMPP et de TP proposent dans leur courrier trois hypothèses « concrètes et novatrices permettant de dénouer rapidement la crise actuelle ». Dans l'un des scénarios envisagés, il est proposé l'entrée à 51 % des NMPP, de TP ou d'une autre de leurs filiales dans le capital de la SDVP « qui ne serait pas une société de messagerie mais une société de distribution de services du Parisien ». C'est en fait, à peu de choses près, l'hypothèse envisagée par le syndicat du Livre et le groupe Amaury. Mais ce schéma permettrait de répondre à un obstacle juridique soulevé par les NMPP.

Les deux autres scénarios sont infiniment plus hardis : l'un propose un découpage géographique et l'autre une répartition entre quoti-

diens et magazines. Dans la deuxième hypothèse, la SDVP assure la distribution de toute la presse à Paris tandis que les NMPP et TP gèreraient la province. Ce schéma permettrait aux NMPP de résoudre l'épineux dossier de sa structure PDP, qui a perdu en 2000 plus de 200 millions de francs. La SDVP serait directement en concurrence avec PDP, qui doit rapidement se moderniser au prix d'un lourd plan social.

Troisième solution, encore plus radicale : « La création d'une messagerie exclusivement destinée aux quotidiens », détenue à 49 % par le groupe Amaury et 51 % par une coopérative de laquelle adhèreraient tous les quotidiens. La SDVP assurerait la distribution. Les NMPP et TP conserveraient uniquement les magazines, le secteur de loin le plus rentable. Dans la mesure où la branche quotidiens des NMPP est fortement déficitaire, une telle hypothèse permettrait aux NMPP et à TP de résoudre une partie de leurs problèmes financiers.

Cette solution est souhaitée depuis longtemps par les éditeurs de magazines, lassés de financer les quotidiens, en raison du système mutualiste des NMPP. La concurrence serait alors plus nette entre les NMPP et les Messageries lyonnaises de presse, qui ne distribuent que des magazines. L'éditeur Alain Ayache (*Le Meilleur, Spécial Dernière*), membre du conseil de gérance des NMPP estime que ces propositions « audacieuses » sont « indispensables pour sauver et moderniser les NMPP ». Mais rien ne dit que le groupe Amaury souhaite endosser la charge de « NMPP-bis »...

« Remettons-nous autour d'une table le plus vite possible pour trou-

ver des accords conformes au droit. Dépassons le problème posé par un éditeur sur un titre pour réorganiser en profondeur et de façon beaucoup plus ambitieuse, tout le système de distribution. Au-delà de la modernisation nécessaire des NMPP, projetons-nous dans l'avenir à moyen et long terme », affirme au Monde Yves Sabouret, directeur général des NMPP. Il précise que « le système français est la propriété des éditeurs. C'est eux qui diront s'ils acceptent ou non ces propositions ».

« Le système français est la propriété des éditeurs. Ce sont eux qui diront s'ils acceptent ou non ces propositions »

En vertu des accords signés avec le Livre, *Le Parisien* comptait faire démarrer ses camionnettes et utiliser son propre système de distribution en banlieue dès lundi 25 juin. Son projet d'indépendance pourrait une nouvelle fois être reporté. Si aucune des propositions n'était acceptée par les signataires, les NMPP et TP prévoient qu'elles demanderont, en application de l'arrêt de la cour d'appel, à l'encontre du groupe Amaury, la liquidation d'une astreinte de 10 000 francs par infraction qui s'était vu interdire la sortie du *Parisien* des NMPP, tout en y laissant son édition nationale *Aujourd'hui*.

Nicole Vulser

Plus d'une année de difficiles négociations

● **Juin 2000** : le groupe Amaury annonce qu'il va retirer *Le Parisien* des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) en 2001, pour le distribuer lui-même, afin d'augmenter sa diffusion et la porter de 355 000 à 400 000 exemplaires en 2003. Les NMPP et le Syndicat du livre CGT, majoritaire, protestent.

● **Depuis fin 2000** : table ronde sur la distribution de la presse sous l'égide du Conseil supérieur des messageries de presse (CSMP).

● **Février 2001** : l'éditeur confirme son projet de lancer la Société de distribution et de vente du *Parisien* (SDVP), et se déclare prêt à négocier ses conséquences sociales avec les NMPP.

● **11 mai** : les NMPP portent

l'affaire en justice. Le tribunal de grande instance de Paris autorise *Le Parisien* à quitter les NMPP.

● **6 juin** : la cour d'appel de Paris infirme le premier jugement et interdit au groupe Amaury de retirer *Le Parisien* des NMPP tout en y laissant l'édition nationale *Aujourd'hui en France*.

● **11 juin** : Amaury suspend la parution d'*Aujourd'hui* et maintient sa décision de distribuer lui-même *Le Parisien*.

● **13 juin** : le Syndicat du livre CGT bloque la parution des quotidiens nationaux pendant une journée. Tandis que des négociations-marathon s'engagent sous l'égide d'Yves de Chaisemartin, président du CSMP et PDG du *Figaro*, deux titres du

groupe Amaury (*Le Parisien* et *L'Equipe*) sont bloqués cinq jours de suite par le Livre.

● **16 et 17 juin** : deux accords sont signés entre le groupe Amaury et les représentants de deux composantes du Syndicat du livre, l'un avec Marc Norguez (Comité inter du Livre parisien), l'autre avec Roland Bingler (pour Paris Diffusion Presse - qui distribue les journaux à Paris -, les rotativistes et les correcteurs). Les textes prévoient l'entrée d'une coopérative de presse dans la SDVP à 51 %. Le groupe Amaury, reste dans un système coopératif, et va distribuer *Le Parisien*, à partir du 25 juin, en grande banlieue et à partir de la mi-septembre à Paris, par le biais d'une autre structure que celle des NMPP.

Accord éclair à Canal+ sur les suppressions d'emplois

IL AURA fallu moins de vingt minutes à la direction du Groupe Canal+ pour faire voter, mercredi 20 juin, « l'accord d'accompagnement social » des 217 suppressions de postes par les élus du comité d'entreprise (CE). Alors que dans la quasi-totalité d'entreprises, une telle opération nécessite un plan social et de très longs délais de consultation, Canal+ a réussi à en faire un accord signé avec les syndicats majoritaires et approuvé par le CE. Mais les syndicats sont divisés. Si les six élus, majoritaires, de la CFDT et de la CGC, ont voté l'accord, les minoritaires ont refusé de prendre part au vote (CGT et CFTC) ou se sont abstenus (SNTPTCT). Au moment de la signature, la CFDT et la CGC n'ont été rejointes que par le Syndicat national des journalistes, non représenté au CE.

Le texte prévoit « l'absence de mobilité forcée, la possibilité de départs volontaires et la mise en place d'un suivi de l'accord ». L'indemnité minimum de départ volontaire est fixée 120 000 francs. Selon la direction, les partants percevront « au minimum une indemnité équivalente à six mois de salaire à laquelle s'ajoutent six mois de congés de reclassement » après douze mois de présence dans l'entreprise. Au-delà, chaque année d'ancienneté donnera droit à un mois de salaire supplémentaire. Outre ce volet financier, la CFDT annonce que « l'accord a été signé pour une année renouvelable ». Selon le syndicat, « après un bilan de fin d'accord, dans un an, s'il y a des cas en suspens, l'accord pourra être renouvelé ».

« LES MARKS & SPENCER DE L'AUDIOVISUEL »

Aucune des trois principales revendications des minoritaires n'a été acceptée. Selon la CFTC, la direction a refusé de « s'engager à ne pas externaliser d'autres services, au moins pendant la durée de l'accord ». Tout comme elle n'a pas voulu s'engager à ne pas « procéder à d'autres restructurations dans le Groupe Canal+ qui génèrent de nouvelles suppressions de postes ». Enfin, avec l'appui de la CFDT, « elle a refusé la

nomination d'un expert indépendant pour suivre l'application de l'accord ».

Pour les opposants, la célérité de Canal+ avait pour but de « masquer un vrai plan social ». Selon Laurent d'Auria, délégué du nouveau syndicat +Libres, né il y a une semaine à la veille du premier CE, « Canal+ ne voulait pas du mot "licenciement" pour ne pas être les Marks & Spencer de l'audiovisuel ». Pour échapper à cette étiquette infamante, Canal+ « a mis le prix ». Les garanties apportées par l'accord n'apaisent pas les inquiétudes des organisations minoritaires. Elles en appellent même à l'arbitrage de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, selon le principe qu'« il vaut mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints », déclare Emmanuel Piechon, délégué CFTC. La CGT, la CFTC, FO, et +Libres ont écrit, mercredi 20 juin, au patron de Vivendi Universal pour lui demander « de bien vouloir [leur] accorder un rendez-vous afin de nous entretenir ensemble du "plan social" actuellement en discussion au sein de Canal+ ».

Ces syndicats craignent que les 217 suppressions de postes ne soient en fait « que le premier étage de la fusée ». Selon un rumeur, attribuée à des « cabinets d'experts », le Groupe Canal+ souffrirait d'une « surcharge pondérale » de 600 à 800 salariés. Vrai ou faux, ce bruit est étayé par la rigueur drastique qui va s'abattre sur le groupe de Pierre Lescure. Pour un proche du dossier, le Groupe Canal+, aujourd'hui largement déficitaire, doit parvenir rapidement à dégager « 12 % de rentabilité comme n'importe quelle autre filiale de Vivendi Universal ». Canal+ ne dément pas ce chiffre. Pour l'atteindre dans les délais fixés par Vivendi, la perte d'exploitation devra être ramenée à 35 millions d'euros dès cette année. En 2002, la direction prévoit un résultat d'exploitation positif de 190 millions d'euros.

Guy Dutheil

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

Les premiers pas du CSA dans le numérique hertzien

EN PUBLIANT, mercredi 20 juin, le projet de texte d'appels à candidatures sur son site Internet (www.csa.fr), les neuf sages du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) confirment le calendrier le plus favorable à une mise en place rapide du numérique hertzien, un système de diffusion qui devrait permettre de recevoir une trentaine de chaînes.

Les candidats au lancement d'une chaîne disposent d'une quinzaine de jours pour faire connaître leurs remarques ou demander des précisions avant le lancement définitif de l'appel à candidatures, qui devrait avoir lieu à la mi-juillet. Les candidats auront alors quatre mois pour déposer leurs dossiers. La liste des candidatures retenues pour

les six multiplexes devrait être connue en mars 2002 et les autorisations données en juillet. Le lancement pourrait être ainsi fait à la fin de 2002, comme le souhaitent les défenseurs de ce système, qui estiment que les fêtes de fin d'année sont propices à l'équipement des ménages en téléviseurs.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le document du CSA est une explication de la manière dont il entend appliquer la loi d'août 2000. Outre « la large diversité de thèmes et des courants d'expression » et le « caractère attractif », le CSA annonce qu'il retiendra parmi les critères de sélection des projets leur fiabilité économique et que priorité

sera faite aux chaînes gratuites, qui devraient représenter la moitié des programmes proposés sur le numérique de terre. Par ailleurs, le CSA précise le rôle des opérateurs de multiplex, qui devront être créés dans les deux mois qui suivront les appels à candidatures et des distributeurs commerciaux.

Par ailleurs, il manque deux textes gouvernementaux. Les arrêtés sur l'interopérabilité du signal et des décodeurs, en préparation au secrétariat d'Etat à l'industrie et qui devront être transmis pour avis au CSA et à Bruxelles, et des décrets sur la production, sur lesquels travaille le ministère de la culture.

Françoise Chirot

Parce qu'un autre monde est possible

CETTE SEMAINE :

HOMMAGE



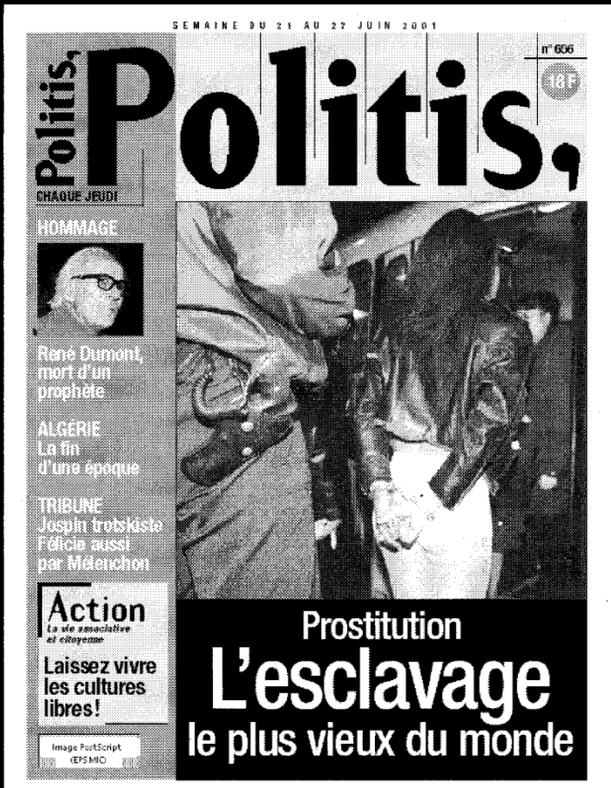
René Dumont, mort d'un prophète

ALGÉRIE
La fin d'une époque

TRIBUNE
Jospin trotskiste
Félicie aussi par Jean-Luc Mélenchon

ACTION
Laissez vivre les cultures libres !

18F



Chaque jeudi chez votre marchand de journaux

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **AVENTIS : le groupe franco-allemand des sciences de la vie**, dans le cadre de son recentrage sur la pharmacie, a confirmé, mercredi 20 juin, qu'il comptait céder prochainement son activité de nutrition animale au fonds d'investissements CVC Capital Partners, avec lequel il a entamé des négociations au début de l'année.

● **MICHELIN : le fabricant français de pneumatiques, condamné par la Commission européenne** à une amende de 19,76 millions d'euros pour pratiques commerciales illicites en Europe, estime que la décision de l'institution communautaire « repose sur une interprétation du concept d'abus de position dominante qui n'a aucun équivalent » sur les marchés américain et japonais, dominés par ses concurrents Goodyear et Bridgestone.

● **ERICSSON : l'équipementier télécom suédois, numéro quatre mondial**, espère que la coentreprise créée avec Sony lui permettra de « devenir numéro un », ainsi que l'a déclaré son directeur général Kurt Hellstrom. Au premier trimestre, la part de marché mondial d'Ericsson était de 6,9 %, loin derrière le leader Nokia et ses 35 %.

SERVICES

● **LETSBUYIT.COM : le site d'achats en ligne a annoncé, mercredi, un accord de coopération** avec le groupe allemand de distribution KarstadtQuelle, pour bénéficier de sa centrale d'achat et de sa logistique. Karstadt a une option de dix-huit mois pour acquérir une partie du capital de Letsbuyit.

● **HOTMAIL : Sabeeer Bhatia, le créateur de l'un des services de courrier électronique les plus populaires du monde**, a dû abandonner sa nouvelle start-up faute de fonds. Arzoo.com devait créer un lien entre des experts informatiques et des entreprises clientes.

● **ETAM : Jean-Claude Darrouzet, ancien président de Conforama, a été nommé à la tête du distributeur de prêt-à-porter féminin français**, suite au retrait de l'ancien PDG Pierre Milchior.

● **ALITALIA : le conseil d'administration de la compagnie aérienne italienne** devrait évoquer, lors de sa réunion prévue entre le 22 et le 29 juin, un possible accord commercial avec Air France et l'américain Delta Airlines.

● **ELETTROGEN : les compagnies d'électricité espagnole Endesa et américaine AES Electric** ont présenté les deux meilleures offres pour l'acquisition du groupe public électrique italien, mis en vente par le holding Enel.

● **DEUTSCHE TELEKOM : le leader allemand des télécommunications accepte de vendre** en totalité six de ses filiales de télévision câblée régionale à la société d'investissement américaine Liberty Media, qui contrôle le premier fournisseur de réseaux câblés de télévision d'Europe, Pan-Europe Communications.

FINANCES

● **CDC-CAISSES D'ÉPARGNE : l'alliance entre la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et les Caisse d'épargne sera officialisée lundi 25 juin** par les dirigeants des deux groupes en présence de Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances.

● **SOGIP BANQUE : l'une des dernières banques familiales françaises et la Rothschild & Cie Banque** ont annoncé mercredi avoir entamé une réflexion sur un rapprochement de leurs activités de gestion de clientèle privée. Le processus devrait aboutir à la cession du groupe Sopig à Rothschild.

RÉSULTATS

● **H & M : le distributeur suédois de l'habillement a annoncé jeudi un bénéfice en hausse de 37 %** à 169,7 millions d'euros pour le deuxième trimestre, et envisage d'ouvrir 50 nouveaux magasins cette année.

● **GIFI : le groupe de distribution français a vu son résultat net augmenter de 47 %**, à 5,9 millions d'euros, au premier semestre de l'exercice 2000-2001. Il confirme son objectif de chiffre d'affaires annuel de 230 millions d'euros.

● **LEVI STRAUSS : le fabricant américain de jeans a observé une baisse de 4 %** de son bénéfice net au deuxième trimestre, tombé à 43,4 millions de dollars.

VALEUR DU JOUR

Les banques américaines rappelées à l'ordre par la Fed

LE FORT ralentissement économique aux Etats-Unis pèse sur les banques américaines. « Nombre des indicateurs qualitatifs et quantitatifs traditionnels montrent une détérioration de la qualité des actifs bancaires », a indiqué Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine (Fed), mercredi 20 juin, devant la commission bancaire du Sénat.

« Les demandes de prêts qui auraient été précédemment jugées valables, sont actuellement rejetées », a encore expliqué M. Greenspan. Les banques craignent l'accumulation des créances douteuses. « De telles politiques ne sont pas dans le meilleur intérêt des actionnaires des banques ou de l'économie », a lancé M. Greenspan, qui craint que les banques soient encore un peu plus sévères sur la distribution de leurs crédits. Certes, la Fed rappelle que les banques outre-Atlantique ont abordé la phase de ralentissement « en pleine croissance », mais ces pratiques « provoquent un degré inutile de volatilité cyclique dans les résultats financiers des banques et réduit la valeur de leur capitalisation boursière sur le long terme ».

A l'instar de ses concurrents, JP Morgan Chase & Co, la deuxième banque américaine, née officiellement le 13 septembre de Chase Manhattan et JP Morgan, faisait déjà preuve de prudence, en

Action JP Morgan Chase

en dollars à New York



mai, sur les perspectives à court terme de sa banque, en raison des incertitudes planant sur l'économie américaine. De plus, ses revenus sont toujours affectés par la faiblesse actuelle des marchés boursiers, a averti la banque début juin. L'action JP Morgan Chase a terminé la séance du 20 juin quasiment inchangée, à 45,60 dollars. D'autres valeurs financières ont toutefois progressé, comme celles de la société américaine de courtage Bear Stearns ou de la banque Lehman Brothers, dopées par la hausse des résultats trimestriels. Mais elles souffrent de la faiblesse des marchés d'actions, qui ont fortement ralenti les introductions en Bourse et les activités de fusion-acquisition.

Pascale Santi

EUROPE					
FRANCFORT DAX 30		LONDRES FT100		PARIS CAC 40	
6289	5876,96	5975	5679,40	5693	5151,66
6111		5843		5519	
5932		5711		5346	
5753		5579		5172	
5575		5446		4998	
5396		5314		4824	
▲ 21 M. 8 M. 21 J.		▲ 21 M. 8 M. 21 J.		▲ 21 M. 8 M. 21 J.	

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 21/06	Var. % 20/06	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4161,93	- 0,33	- 12,79
EUROPE	STOXX 50	4017,49	- 0,29	- 11,84
EUROPE	EURO STOXX 324	345,30	- 0,20	- 11,87
EUROPE	STOXX 653	324,66	- 0,22	- 9,76
PARIS	CAC 40	5151,66	- 0,36	- 13,07
PARIS	MIDCAC	2390,82	0,04	- 3,49
PARIS	SBF 120	3514,56	- 0,36	- 12,63
PARIS	SBF 250	3335,62	0,55	- 11,55
PARIS	SECOND MARCHÉ	2645,89	- 0,04	- 6,07
AMSTERDAM	AEX	555,38	0,62	- 12,90
BRUXELLES	BEL 20	2842,02	0,02	- 6,03
FRANCFORT	DAX 30	5876,96	0,02	- 8,65
LONDRES	FTSE 100	5679,40	- 0,35	- 8,73
MADRID	STOCK EXCHANGE	9002,50	- 0,21	- 1,18
MILAN	MIBTEL 30	36453,00	- 0,22	- 16,62
ZURICH	SPI	7182	- 0,50	- 11,72

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones		NEW YORK Nasdaq		EURO / DOLLAR	
11337	10647,33	2313	2031,24	0,903	0,857
10948		2178		0,891	
10558		2043		0,879	
10168		1908		0,867	
9779		1773		0,854	
9389		1638		0,842	
▲ 21 M. 8 M. 20 J.		▲ 21 M. 8 M. 20 J.		▲ 21 M. 8 M. 21 J.	

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 20/06	Var. % 19/06	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10647,33	0,48	- 1,29
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1223,14	0,87	- 7,36
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2031,24	1,94	- 17,78
TORONTO	TSE INDEX	7675,65	- 0,35	- 14,08
SAO PAULO	BOVESPA	14571,24	- 4,51
MEXICO	BOLSA	364,35	1,49	15,30
BUENOS AIRES	MERVAL	419,55	0,35	0,67
SANTIAGO	IPSA GENERAL	108,03	- 0,73	12,53
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7329,80	- 0,90	7,39

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei		HONGKONG Hang Seng		EURO / YEN	
14529	12962,43	13867	13187,45	112,8	106,35
14138		13506		110,3	
13747		13146		107,8	
13356		12785		105,3	
12965		12424		102,8	
12574		12063		100,4	
▲ 21 M. 8 M. 21 J.		▲ 21 M. 8 M. 21 J.		▲ 21 M. 8 M. 21 J.	

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 21/06	Var. % 20/06	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12962,43	2,27	- 5,97
HONGKONG	HANG SENG	13187,45	2,08	- 12,64
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1691,32	0,39	- 12,22
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	73,20	0,01	15,55
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3347,20	- 0,04	6,10
BANGKOK	SET	21,51	0,09	15,46
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3401,93	- 0,12	- 14,35
WELLINGTON	NZSE-40	2038	0,12	7,17

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris s'inscrivait, jeudi 21 juin en milieu de séance, en repli de 0,46 %, selon l'indice CAC 40 qui s'établissait à 5 146,86 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé, mercredi, en baisse de 0,56 %.

FRANCFORT

L'INDICE de référence de la Bourse de Francfort se situait, en milieu de séance jeudi en léger recul. Le DAX cédait 0,04 %, à 5 873,71 points, contre 5 876,04 points, mercredi, à la clôture. Il avait baissé de 0,78 % par rapport à la veille.

LONDRES

LA PLACE britannique était orientée à la baisse, jeudi à la mi-journée, l'indice Footsie des cent principales valeurs de la Bourse de Londres reculant de 0,35 % à 5 679,90 points. Mercredi, l'indice avait gagné 0,34 % à 5 699,6 points.

TOKYO

L'INDICE de référence de la Bourse japonaise a clôturé, jeudi, sur un bond de 2,3 %, soutenu par le programme gouvernemental de remise en ordre du secteur financier qui devait être annoncé un peu plus tard dans la journée à Tokyo. L'indice Nikkei a gagné 287,79 points, à 12 962,43 points, après avoir franchi en séance la barre des 13 000 points pour la première fois depuis le 12 juin.

NEW YORK

LES VALEURS américaines ont terminé la séance en hausse, mercredi 20 juin, au terme d'une journée indécise. Les commentaires positifs émis par les groupes AOL Time Warner et Bear Stearns ont compensé l'effet négatif des avertissements sur les bénéfices de la part d'autres sociétés. Le Dow Jones, l'indice des principales capitalisations américaines, a fini en hausse de 0,48 %, soit 50,66 points, à 10 647,33 points, tandis que l'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence aux gérants de fonds, a gagné 0,87 %, soit 10,56 points, à 1 223,14 points. Enfin, l'indice composite du Nasdaq s'est adjugé 1,94 % (38,58 points), à 2 031,24 points.

TAUX

DANS les premières transactions, jeudi 21 juin, le marché obligataire européen s'inscrivait en hausse. Les taux évoluant à l'inverse du prix des titres, les emprunts d'Etat arrivant à échéance dans dix ans offraient un rendement en baisse, à 5,10 % en France et à 4,97 % en Allemagne.

MONNAIES

LE YEN restait faible face au dollar et à l'euro, jeudi matin, sur le marché des changes, après la publication d'une série d'indicateurs économiques moins bons que prévu. La devise japonaise s'échangeait à 123,88 yens pour 1 dollar et 105,89 yens pour 1 euro. Enfin, la devise européenne se situait à 0,8553 dollar.

ÉCONOMIE

Une croissance de 2 % en Allemagne difficile à atteindre, selon la Bundesbank

L'OBJECTIF gouvernemental d'une croissance de 2 % en 2001 sera « plutôt difficile » à atteindre, a estimé Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, mercredi 20 juin, dans une interview à une agence de presse. « Il sera plutôt difficile d'atteindre le taux de croissance que le gouvernement utilise comme base pour son projet de budget cette année, qui est de 2 %. Cela est devenu relativement improbable », a ajouté M. Welteke. Il a ainsi rejoint le ministre allemand de l'économie, Werner Müller, qui a estimé mardi que cet objectif serait « très difficile » à atteindre. Le gouvernement n'en maintient pas moins son pronostic, selon un de ses porte-parole interrogé mercredi. « Le gouvernement part toujours du principe que la prévision de croissance de 2 % sera atteinte » en 2001, a précisé Uwe-Karsten Heye.

■ **FRANCE : les dépenses de consommation des ménages consacrées aux produits manufacturés ont enregistré « un nouveau léger repli »** en mai (- 0,5 % par rapport au mois d'avril) pour le second mois consécutif, selon les données publiées jeudi par l'Insee. En avril, elles s'étaient déjà repliées de 0,5 % par rapport au mois précédent (chiffre révisé par l'Insee). Sur un an (mai 2001 par rapport à mai 2000), la consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté de 1,9 %.

■ **Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a prévenu mercredi qu'une hausse du SMIC supérieure aux 3,6 %** légaux serait mauvaise pour l'inflation. « Aller au-delà irait à l'encontre de ce qui est nécessaire pour éviter les effets de second tour de l'inflation », a-t-il dit à l'AFP. Certains hommes politiques ont réclamé une hausse pouvant atteindre 5 % du SMIC.

■ **ZONE EURO : le commerce extérieur de la zone euro a enregistré en avril un déficit de 3 milliards d'euros**, contre un excédent révisé de 3,2 milliards en mars et un excédent de 0,2 milliard en avril 2000, selon les estimations publiées mercredi par Eurostat. Dans toute l'UE, le commerce extérieur a accusé en avril un déficit de 10,4 milliards d'euros (déficit de 8,4 milliards en avril 2000).

■ **Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, s'est dit « confiant »** mercredi

qu'après la « bosse » d'inflation constatée en mai (3,4 % sur un an) dans la zone euro, les prix redescendront « en dessous de 2 % dans le courant de l'année prochaine, probablement au premier semestre de 2002 ».

■ **ÉTATS-UNIS : la consommation des ménages, rempart contre une récession généralisée, tient bon** en dépit de la multiplication des licenciements, a affirmé mercredi le président de la Banque centrale américaine, Alan Greenspan.

■ **CHINE : l'Union européenne et la République populaire de Chine ont finalisé mercredi un accord sur l'adhésion** de ce pays à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a annoncé mercredi la Commission européenne. Pékin pourrait rejoindre l'OMC dans les prochains mois.

■ **ITALIE : le Centre d'études économiques de la confédération patronale italienne, Confindustria, a mis en garde mercredi** le gouvernement de Silvio Berlusconi au sujet de l'aggravation du déficit des comptes publics. La nouvelle majorité de droite a inscrit dans son programme électoral des réductions de fiscalité pour les personnes et sociétés, ainsi que le relèvement des retraites les plus basses.

■ **Le produit intérieur brut (PIB) italien a augmenté de 0,8 % au premier trimestre** par rapport aux trois derniers mois de l'année 2000, selon une estimation fournie mercredi par l'Institut national italien de la statistique. Par rapport au premier trimestre 2000, le PIB a progressé de 2,4 %.

■ **ROYAUME-UNI : les finances publiques britanniques ont essuyé un déficit de 2,441 milliards de livres sterling** (4,067 milliards d'euros) en mai, contre un excédent de 4,248 milliards en avril (chiffre révisé), a annoncé mercredi l'Office nationale des statistiques.

■ **ARGENTINE : les répercussions, notamment au Brésil, des mesures prises par l'Argentine** pour tenter de relancer son économie devaient être au centre des débats du sommet du Mercosur, réuni jeudi et vendredi à Asuncion.

■ **RUSSIE : Moscou s'est enfin attelé à des mesures « ambitieuses »** et est « finalement sorti de la difficile période de transition », a estimé mercredi le numéro deux du Fonds monétaire international (FMI), Stanley Fischer, appelant toutefois le gouvernement russe à ne pas céder à la « complaisance ».

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,4037

Hors zone Euro

Euro contre	20/06
COURONNE DANOISE.....	7,4550
COUR. NORVÉGIENNE.....	7,8565
COUR. SUÉDOISE.....	9,1139
COURONNE TCHÈQUE.....	33,9270
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6440
DOLLAR CANADIEN.....	1,3072
DOLLAR HONGKONG.....	6,6397
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,0620
FORINT HONGROIS.....	246,7000
LEU ROUMAIN.....	24697
ZLOTY POLONAIS.....	3,4037

Cours de change croisés

21/06 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,80603	0,85725	0,13063	1,40370	0,56321
YEN.....	124,06500	106,35000	16,21000	174,16000	69,84500
EURO.....	1,16652	0,94029	0,15245	1,63855	0,65720
FRANC.....	7,65545	6,17055	6,55957	10,74635	4,31110
LIVRE.....	0,71240	0,57420	0,61030	0,09310	0,40110
FRANC SUISSE.....	1,77555	1,43170	1,52255	0,23205	2,49335

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/06	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,52	4,30	5,11	5,73
ALLEMAGNE.....	4,51	4,36	4,99	5,62
GDE-BRETAG.....	4,31	5,16	5,16	4,94
ITALIE.....	4,51	4,31	5,37	6,02
JAPON.....	0,03	0,02	1,20	2,22
ÉTATS-UNIS.....	3,91	3,50	5,21	5,67
SUISSE.....	3,12	3,08	3,35	4,08
PAYS-BAS.....	4,49	4,31	5,13	

VALEURS EUROPÉENNES

L'action d'Infineon, la société bavaroise de construction de semi-conducteurs, a perdu 14,3 %, à 29,95 euros, mercredi 20 juin. Elle avait annoncé que la détérioration du marché des semi-conducteurs entraînerait une perte pour le 3^e trimestre de son exercice de 600 millions d'euros avant impôts, nettement supérieure aux anticipations. Siemens, la maison mère d'Infineon, a abandonné 5,32 %, à 71,2 euros.

Le titre du groupe Marconi, le fabricant de matériels de télécommunications britannique, a perdu 5,64 % mercredi, à 251 pence. La dégringolade d'Infineon, qui avait déclaré ne pas voir « de signe évident de reprise » de la demande

pour les téléphones mobiles, a affecté le même jour plusieurs opérateurs de télécommunications. L'action de la compagnie aérienne allemande Lufthansa a perdu 3,14 % mercredi, à 18,84 euros, après avoir subi une avalanche de questions de ses actionnaires sur le coût de l'accord salarial passé avec les pilotes et sur l'ampleur de l'investissement sur les résultats 2001.

Le titre de Prudential, le géant britannique de l'assurance, a gagné 3,4 % mercredi, 856 pence, bénéficiant du report des investisseurs sur des valeurs réputées défensives comme l'assurance, après s'être détourné des valeurs technologiques.



Tableau des valeurs de l'indice STOXX 653 par secteur et par pays.

PHARMACIE

Tableau des valeurs de l'indice PHARMACIE par secteur et par pays.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de l'indice BIENS D'ÉQUIPEMENT par secteur et par pays.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs de l'indice ÉNERGIE par secteur et par pays.

Publicité pour la Volkswagen Golf V5 170ch, incluant une image de la voiture et des informations techniques.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de l'indice SERVICES FINANCIERS par secteur et par pays.

CONSOUMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de l'indice CONSOUMATION CYCLIQUE par secteur et par pays.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de l'indice ALIMENTATION ET BOISSON par secteur et par pays.



Tableau des valeurs de l'indice EURO STOXX50 par secteur et par pays.

ASSURANCES

Tableau des valeurs de l'indice ASSURANCES par secteur et par pays.

MEDIAS

Tableau des valeurs de l'indice MEDIAS par secteur et par pays.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de l'indice BIENS DE CONSOMMATION par secteur et par pays.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de l'indice COMMERCE DISTRIBUTION par secteur et par pays.

21/06 12h22

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur AUTOMOBILE.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs de l'indice CONGLOMÉRATS par secteur et par pays.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs de l'indice TÉLÉCOMMUNICATIONS par secteur et par pays.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de l'indice CONSTRUCTION par secteur et par pays.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs de l'indice PRODUITS DE BASE par secteur et par pays.

CHIMIE

Tableau des valeurs de l'indice CHIMIE par secteur et par pays.

AMSTERDAM

Tableau des cours en euros et variations pour le marché d'AMSTERDAM.

BRUXELLES

Tableau des cours en euros et variations pour le marché de BRUXELLES.

FRANCFORT

Tableau des cours en euros et variations pour le marché de FRANCFORT.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de l'indice HAUTE TECHNOLOGIE par secteur et par pays.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de l'indice SERVICES COLLECTIFS par secteur et par pays.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des cours en euros et variations pour le marché EURO NOUVEAU MARCHÉ.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède - GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

SCIENCES Avec le décryptage du génome de la mouche du vinaigre, de la souris, de l'homme et quelques autres organismes, les biologistes sont confrontés à un délicat pro-

blème de dénomination de leurs découvertes. ● **DANS CE DOMAINE**, c'est moins l'ordre qui règne qu'une certaine anarchie. Les noms de baptême se font au rythme de la rigueur

scientifique, du pittoresque et même de l'ego. ● **CETTE PAGAILLE** conduit parfois à donner une quinzaine de « pseudos » à un même gène, ce qui ne facilite guère les

recherches dans les banques de données. ● **MALGRÉ LA RÉSISTANCE** des chercheurs aux tentatives de standardisation, un consortium américain s'est lancé dans la conception

d'un « vocabulaire contrôlé ». La société Genset considère cet effort comme « louable », mais elle craint d'assister à la superposition d'une nomenclature de plus.

Le baptême des gènes entre casse-tête, capharnaüm et tour de Babel

Faute d'une langue commune, les généticiens attribuent à leurs découvertes des noms mêlant le sérieux, l'ego et le pittoresque. Les tentatives de standardisation rencontrent une vive résistance. Malgré tout, le consortium d'Ontologie du gène essaie de concevoir « un vocabulaire contrôlé »

LA MOUCHE DU VINAIGRE possède l'armadillo ; la souris, le beta-catenin. L'un et l'autre sont des gènes qui codent pour les protéines du développement chez le jeune embryon. Leurs séquences ADN sont si proches que les généticiens de la mouche et de la souris s'accordent à penser, depuis plusieurs années, qu'il s'agit fondamentalement du même gène. Pourtant, les deux dénominations subsistent.

nature
le Monde
EL PAIS

Les généticiens de la mouche du vinaigre, qui ont un penchant pour les noms extravagants, considèrent le terme d'armadillo comme parfait pour définir un gène qui, lorsqu'il est défectueux, donne aux embryons de mouche une rigidité de caparaçon. Quant aux généticiens de la souris, ils ne voient pas de raison de renommer un gène qui appartient clairement à la famille des catenins, dont la plupart assurent le contact entre les cellules.

Ces querelles mesquines menacent de priver les scientifiques des promesses du séquençage du génome humain. Des egos fragiles s'acharnent à étiqueter « leurs » gènes engendrent une situation à la limite de la farce. Les gènes aux noms d'emprunt multiples semblent être la règle plus que l'except-

tion, tandis que d'autres qui n'ont aucun rapport fonctionnel les uns avec les autres portent souvent le même nom.

Etablir des comparaisons entre des gènes semblables dans divers organismes et bases de données est essentiel pour les biologistes qui s'efforcent de comprendre la richesse croissante de l'information génomique. « Si l'on veut explorer à fond la biologie, il faut un meilleur partage de la langue », commente Judith Blake, du laboratoire Jackson de Bar Harbor (Maine), qui travaille sur la base centrale des données du génome de la souris.

DES TRADITIONS BIEN ÉTABLIES

Les tentatives pour imposer systématiquement des noms standard rencontrent une vive résistance, et l'attribution d'un numéro d'identification unique a peu de chances d'aboutir, à moins que les revues scientifiques ne s'en mêlent.

La solution réside peut-être dans une entente entre les grands généticiens. Le consortium d'Ontologie du gène, ou GO (Gene Ontology), est en train de concevoir un « vocabulaire contrôlé » qui permettrait à un logiciel de parcourir les bases de données du génome et d'associer entre eux les gènes apparentés, grâce à l'utilisation de termes décrivant avec logique leurs fonctions, quel que soit le nom porté par le gène.

Il se pourrait qu'un consensus soit impossible sur les noms à donner aux gènes de l'ensemble des organismes auxquels les grands laboratoires s'intéressent. Habités à travailler dans un relatif isolement, les chercheurs qui étudient les différentes espèces sont attachés à leurs traditions respectives de dénomination.



Les généticiens de la mouche du vinaigre, par exemple, affectionnent les noms pittoresques : *hedgehog* (« hérisson ») produit une protéine de signalisation liée à toute une série de processus de développement, *lost in space* (« perdu dans l'espace ») guide la croissance des

cellules nerveuses. Or ces généticiens n'ont nullement l'intention de se laisser gâcher par d'autres leur plaisir. « On pourrait tout aussi bien donner un nom facile à retenir », argumente ce passionné de la mouche du vinaigre qu'est Michael Ashburner, chef adjoint

de l'EBI, l'Institut de bio-informatique européenne de Hinxton, près de Cambridge (Royaume-Uni).

Deux ateliers de nomenclature, formés l'un en 1997 et l'autre en 1999, sont parvenus à la conclusion qu'à l'exception du cas des mammifères, la recherche d'une normalisation des noms de gènes entre espèces ne se justifiait pas. « Les biologistes partageront plus facilement leur brosse à dents qu'un nom de gène », reconnaît Ashburner. « La nomenclature est chez eux sans espoir. » Assigner des noms de gènes officiels et réglementer leur usage sous-tend une volonté de s'atteler au problème. Les projets de séquençage du génome humain et de celui de la souris comportent des comités de nomenclature qui collaborent et encouragent leurs communautés respectives à s'en tenir aux noms sur lesquels un accord a été trouvé.

« PAS UNE PETITE AFFAIRE »

Mais au fur et à mesure que les chercheurs dans les divers domaines rejoignent le mouvement, le consensus devient plus difficile. « Ce n'est pas une petite affaire », fait observer Sue Povey, de l'University College de Londres, qui dirige le comité de nomenclature de l'Organisation du génome humain. Les noms faisant débat au sein d'une famille de gènes qui fabriquent les enzymes décomposant l'alcool ont ainsi fait l'objet d'un examen pendant plus de trois ans. « Nous nous efforçons de laisser la communauté faire le ménage », ajoute Povey.

On s'aperçoit également que les gènes peuvent avoir plusieurs fonctions, de sorte que les noms qui correspondent aux fonctions que l'on connaît aujourd'hui peuvent par la suite se révéler trompeurs. « Il faudra de nombreuses années

pour s'accorder sur un ensemble de dénominations », indique Mark Boguski, vice-président de la recherche et du développement chez Rosetta Inpharmatics, une société de Kirkland (Etat de Washington) qui exploite l'information génomique.

DES CHIFFRES OU DES LETTRES

Certains estiment que la solution réside dans l'abandon des noms, et dans la référence aux gènes par de simples numéros qui les identifient à partir des gestionnaires de données établissant les liens entre les gènes apparentés. La base de données du génome de la souris a déjà expérimenté ce système, en attribuant une identification à chaque gène et en établissant la liste de toutes les séquences d'ADN déposées sur la base de données GenBank qui lui est associée. Chaque entrée dans GenBank comporte aussi un numéro matricule.

Mais même si les grandes revues scientifiques comme *Nature*, *Genetics* ou *Science* exigent de leurs auteurs qu'ils indiquent dans leurs articles les numéros GenBank pour chaque gène décrit pour la première fois, il apparaît peu vraisemblable qu'on s'oriente rapidement vers l'obligation d'utiliser l'identification et le numéro à chaque mention du gène. Or, en l'absence d'un tel système, on voit mal comment les numéros pourraient résoudre le problème. La nomenclature des gènes paraît dans l'impasse.

Helen Pearson

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale Nature. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Avalanche de « pseudos » et crise d'identité

AUSSI INCROYABLE que ce soit, un gène humain portant officiellement le nom de SELL possède quinze autres appellations. C'est ce qu'ont révélé des travaux récents menés sous la direction de Eivind Hovig à l'Hôpital norvégien du radium d'Oslo. Hovig et son équipe ont pleinement mis en lumière le fiasco des dénominations en testant un logiciel destiné à établir les rapports biologiques entre les gènes à partir de leur occurrence dans les résumés des articles publiés. La confusion qui règne dans la nomenclature les a empêchés d'exploiter à fond les données.

Jusqu'au 1^{er} mai, ce balayage systématique a permis d'examiner plus de 10 millions d'enregistrements et d'identifier 22 008 gènes humains distincts. Sur ce nombre, près de la moitié, 10 352 précisément, possédaient plus d'un nom. Plus déroutant encore, 4 257 abréviations sont utilisées pour désigner plus d'un gène. Le champion dans cette catégo-

rie est le MT1, facile à retenir, qui désigne au moins onze des gènes qui composent l'agrégat à l'origine des petites protéines qui lient les ions du métal.

Du moins ceux-ci sont-ils reliés par leur structure. Ce qui n'est pas le cas des cinq gènes, sans rapport aucun, auxquels il a été fait référence à un moment donné sous le terme de PAP, présents dans des processus qui vont de la différenciation cellulaire à l'inflammation du pancréas. D'un organisme à l'autre, le problème se complique. Le lecteur d'un article traitant de génétique a toutes les chances d'avoir, en quelques paragraphes, à jongler avec les noms de gènes qui ont la préférence dans les différentes espèces. Ainsi, le gène de la levure correspondant au gène humain PMS1, qui code pour une protéine de réparation de l'ADN, porte le nom de PMS2 ; le PMS1 de la levure étant le PMS2 de l'homme.

H. Pe.

Le pari audacieux de Gene Ontology

PLUTÔT que d'essayer d'imposer un système standardisé de noms ou de numéros, le consortium Ontologie du gène (Gene Ontology, ou GO) est en train de mettre au point des termes convenus pour décrire les fonctions moléculaires, les processus biologiques et les composants cellulaires. L'usage de ces termes permet d'associer les gènes apparentés, quel que soit le casse-tête que représentent leurs noms.

GO a été d'abord lancé par les responsables des bases de données correspondant au génome de quelques-uns des principaux organismes modèles que sont FlyBase pour les spécialistes de la mouche

du vinaigre, la base de données du génome de *Saccharomyces* qu'utilisent les généticiens de la levure et la base de données du génome de la souris. S'y sont joints ensuite les responsables de la base de données d'un végétal, *Arabidopsis*, ainsi que de WormBase, au service des chercheurs qui travaillent sur l'ascaride *Caenorhabditis elegans*.

DE PLUS EN PLUS D'UTILISATEURS

Ces scientifiques attribuent les termes GO aux gènes originaux et à leurs produits, l'information étant renvoyée à la base centrale des données GO, conservée sur les serveurs de l'université Stanford (Californie). Enfin, le consortium

visé à établir une base de données entièrement consultable des termes qui expliquent la fonction des gènes de tous les organismes.

GO est aussi suffisamment souple pour accommoder les synonymes, lorsque les chercheurs utilisent deux termes pour faire référence à un même processus. Les cas où plusieurs communautés de recherche ont un même mot pour désigner des processus différents sont plus difficiles à résoudre, estime Mírdori Harris, qui est devenu en avril le premier coordinateur à temps plein de GO à l'EBI (European Bioinformatics Institute). Pour un généticien de la levure *Saccharomyces*, le *mating* (« accouplement ») signifie fusion de deux cellules. Mais les chercheurs qui travaillent sur la souris vont employer ce terme dans son sens plus conventionnel. GO propose d'adopter dans tous les cas le terme d'accouplement au sens de *Saccharomyces*.

Le système GO gagne rapidement. Il est apparu dans des articles récents traitant du génome humain et de celui de la drosophile, ainsi que dans une banque de données complète des gènes de la souris. Le projet vient de recevoir un soutien de taille avec l'attribution d'une subvention de 5 millions de dollars (5,85 millions d'euros) sur trois ans par l'Institut américain pour la recherche sur le génome humain de Bethesda (Maryland). Il a, par ailleurs, des adeptes enthousiastes. Les sociétés de génomique Celera, Incyte et Proteome se servent déjà de GO dans leurs annotations sur le génome humain. Quant à Ken Fasmann, le directeur international de la recherche et développement en informatique de la firme pharmaceutique AstraZeneca, de Boston, il prévient que sa société « cessera d'acheter les produits qui n'utilisent pas GO ».

Propos recueillis par Elisabeth Bursaux

H. Pe.

Iro Tanaka, directeur de la bio-informatique de Genset

« Avoir un vocabulaire commun ne suffit pas à éviter les erreurs »

« Vous êtes le premier concerné par la nomenclature des gènes chez Genset, une des plus importantes compagnies génétiques européennes. Comment, dans cette société, les gènes ont-ils été nommés lors de leur découverte ?

– Nous avons fait comme le monde académique dont chacun de nous était issu. Nous avons nommé les gènes soit d'après leur fonction, soit en leur donnant un numéro précédé de la lettre G. Les laboratoires ont tous eu leur politique d'attribution de noms : colorée pour les généticiens de la drosophile, faisant souvent référence à un phénotype, c'est-à-dire à un caractère, dans la langue du découvreur, ce qui fait que les noms de ces gènes peuvent avoir des allures très exotiques. Plus fréquemment, le nom fait référence à la fonction... mais celle-ci peut être erronée. Enfin, d'autres chercheurs leur donnent leur prénom ! John 1, John 2, par exemples ! Le résultat est que les gènes exerçant

la même fonction dans différents organismes ont souvent des dénominations multiples, parfois jusqu'à vingt-cinq.

– Ce manque d'homogénéité dans la dénomination des gènes est-il gênant dans l'industrie ?

– Terriblement, et beaucoup plus que dans le secteur académique. Les chercheurs des laboratoires publics ne s'intéressent chacun qu'à un très petit nombre de gènes dont ils connaissent rapidement tous les noms utilisés. Nous nous intéressons à des gènes très nombreux et avons un système de bibliographie automatique qui va puiser dans la littérature et dans les banques de gènes. Nous manquons ainsi beaucoup d'informations car le gène a souvent changé de nom de multiples fois. Le problème ne tient pas à l'accessibilité des informations. Elles sont pour la plupart contenues dans les banques. Mais ce qui est de plus en plus difficile, c'est de retirer une information utile de cet amas d'informations.

– Que pensez-vous de l'initiative du consortium Gene Ontology ?

– Je dois avouer que je ne connais pas ce consortium. Mais c'est une bonne idée de développer un système d'annotation des gènes fondé sur leur fonction, les processus biologiques auxquels ils participent et la localisation de la protéine correspondant au sein de la cellule. Ce serait le système d'annotation le plus complet. Nous utilisons des banques de gènes publiques annotées, notamment du NCBI et de l'Institut Weitzman, qui ont des répertoires de gènes avec leur nom associé à leur fonction. Il est clair que plus on en connaît, plus le travail de recherche est facilité. Mais aucun système ne peut, aujourd'hui, prétendre à l'exhaustivité et nous nous servons toujours de plusieurs systèmes.

– Etes-vous confiant dans les chances de succès de ce type d'initiative ?

– Pas du tout, malheureusement. Cet effort est très louable

mais la masse des informations déjà accumulées est telle que je crains qu'on assiste à une superposition de nomenclature de plus. Car il faut, dans cette entreprise, ne donner qu'un seul nom aux gènes annotés. C'est, en outre, très difficile car une séquence d'ADN est susceptible de donner naissance à de multiples protéines par modification de sa transcription en ARN, l'acide nucléique qui sort du noyau et va diriger la synthèse des protéines dans le cytoplasme. Nous sommes loin du schéma des années 1940, lorsqu'on associait un gène à une protéine, un gène à une enzyme. A l'heure actuelle, il est clair qu'un gène peut coder plusieurs protéines qui, elles-mêmes, peuvent avoir différentes activités biologiques. Sans compter les erreurs de séquence des gènes qui entraînent la description, sous un autre nom, d'un gène connu par ailleurs.

– Et pourtant, la compagnie Celera de Craig Venter utiliserait le vocabulaire de Gene Onto-

Le Toulouse FC se trouve au centre d'un vaste marchandage

L'irruption d'Alain Afflelou, qui se dit prêt à investir dans le club de football toulousain si celui-ci retire sa requête auprès du Conseil d'Etat dans l'affaire des faux passeports, bouleverse la donne d'une situation déjà très complexe

La commission d'appel de la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) devait rendre sa décision concernant l'Olympique de Marseille et le Toulouse Football Club, jeudi 21 juin, dans l'après-midi. Alors que les diri-

geants marseillais disent avoir apporté toutes les garanties nécessaires à la réintégration de l'OM en D1, Toulouse se trouve dans une situation très complexe. Les dirigeants toulousains étaient accompagnés mercredi

devant la DNCG par l'homme d'affaires Alain Afflelou, qui a annoncé son intention de devenir partenaire du club, actuellement au bord du dépôt de bilan, à condition que celui-ci retire sa requête auprès du Conseil d'Etat

dans l'affaire des faux passeports. Cette requête, qui pourrait remettre en cause le classement du dernier championnat de France, devrait faire l'objet d'une décision au plus tard mercredi 27 juin.

L'AFFAIRE des faux passeports va-t-elle se conclure par un vaste marchandage ? Le Toulouse FC va-t-il retirer sa requête auprès du Conseil d'Etat réclamant l'annulation du classement et des résultats du championnat de France, pour sauver sa situation, minée par un déficit de 70 millions de francs ? Tout porte à le croire, après un rebondissement survenu mercredi 20 juin. Il était 15 h 30 lorsque l'homme d'affaires Alain Afflelou a quitté le siège de la Fédération française de football (FFF) : « Je suis prêt à apporter une somme d'argent suffisante pour satisfaire la Direction nationale de contrôle de gestion [DNCG] dans le dossier du Toulouse FC, à la condition que le club retire sa requête devant le Conseil d'Etat », a-t-il déclaré.

La proposition a sonné comme un ultimatum, à l'heure où les dirigeants toulousains sont sommés d'offrir des garanties à l'organisme chargé de veiller à la bonne santé financière des clubs. Le TFC, relégué sportivement en division 2 à l'issue de la saison, s'était vu rétrogradé administrativement le 1^{er} juin en

championnat national, faute d'avoir convaincu les experts comptables du football de sa solvabilité. Depuis lors, Jacques Rubio, le président toulousain, s'était mis en quête de nouveaux actionnaires, essayant plusieurs refus. Le club n'était plus en mesure de payer ses joueurs depuis un mois et était acculé par de nombreux créanciers.

HOMME PROVIDENTIEL

Le maire de la ville, l'UDF Philippe Douste-Blazy, était lui-même monté au créneau pour tenter de débloquer la situation. Il serait à l'origine des contacts pris avec Alain Afflelou.

Le lunetier est donc un homme providentiel à double titre. Avec lui, les dirigeants du TFC se voient offrir l'occasion d'éviter un dépôt de bilan et de repartir en D2 avec un budget équilibré et l'espoir de faire partie des quatre clubs qui accéderont à une D1 élargie à vingt clubs dès la saison 2002-2003. La Ligue nationale de football et la FFF éviteraient quant à elles le camouflet que représenterait une décision du Conseil d'Etat favora-

ble au TFC. « J'ai agi de mon propre chef, je ne suis pas un mecène, a tenu à préciser Alain Afflelou. J'ai des intérêts économiques dans la région toulousaine. Je ne serai ni président ni repreneur, mais un simple partenaire. »

Alors pourquoi exiger le retrait de la requête, condamnant ainsi le club à la D2 ? « Je ne veux pas associer mon nom au scandale et à l'esclandre que peut créer cette requête », a répondu l'ancien patron des Girondins de Bordeaux. Aujourd'hui président de Créteil, il avait obtenu début juin, devant la commission d'appel de la DNCG, la réintégration en D2 de ce club, qui avait été dans un premier temps rétrogradé administrativement en National... faute de garanties financières suffisantes.

« Je pense que les dirigeants de Toulouse devraient aller dans la direction que je leur conseille, a-t-il assuré. Si, dans le fond, d'un point de vue juridique, il semblerait qu'ils aient raison, il faut accepter les règles des instances du football. » Les dirigeants toulousains n'ont pas souhaité s'exprimer en sortant

de la FFF. Leur silence laisse augurer d'un changement de stratégie. Depuis plusieurs semaines, ils essayaient en effet sans faillir les critiques et réfutaient avec mordant l'image de mauvais perdants que certains voulaient donner d'eux. L'avocat et vice-président du club, Bernard Decker, se montrait particulièrement inflexible.

« NOUS VOULONS LE DROIT ! »

« Pourquoi s'acharne-t-on sur le TFC ? Nous demandons juste que la loi soit respectée », s'interrogeait-il à voix haute. En fin de semaine dernière, à l'heure où la rumeur faisait état d'un compromis sur le thème « Vous renoncez au Conseil d'Etat et la DNCG saura se montrer compréhensive », il contre-attaquait sans retenue : « On nous a proposé de l'argent en dédommagement de notre descente en D2. Mais nous ne voulons pas de l'argent, messieurs les marchands, nous voulons le droit ! »

Les dirigeants du TFC pourraient cependant se ranger aux arguments implacables de ce nouveau partenaire tombé du ciel au terme d'un bras de fer de près de trois mois,

condensé dans cette journée-marathon de mercredi. Elle avait débuté à 9 h 30 dans l'atmosphère feutrée d'une salle du Conseil d'Etat où, pendant près de deux heures, il fut question de la fameuse requête. Le président de la section du contentieux, Daniel Labetoulle, a écouté avec attention les arguments de Didier Bouthors, représentant le TFC, et ceux de Frédéric Thiriez, avocat de la LNF et de la FFF.

Le plaignant a réaffirmé que « tout match où une fraude a été constatée devait être déclaré perdu », regrettant que cette affaire n'ait pas été traitée avec « la diligence requise ». En face, on rétorquait que « si un club avait fauté, il devait être sanctionné, comme cela a été le cas de Saint-Etienne », tout en réaffirmant la nécessité de se plier aux règlements sportifs et à la loyauté du sport. Si Toulouse ne retire pas sa requête, l'audience sur le fond, prévue samedi 23, devrait déboucher sur une décision sans appel, qui sera rendue au plus tard le mercredi 27.

Etienne Labrunie

L'OM rassuré sur son maintien en D 1

Après deux heures et demie d'audience devant la commission d'appel de la DNCG, Robert Louis-Dreyfus, président de l'Olympique de Marseille, a affirmé, mercredi 20 juin, avoir apporté « toutes les garanties nécessaires » pour que son club, sous le coup d'une rétrogradation administrative en D 2, préserve sa place parmi l'Elite. Il a notamment assuré que la situation nette du club serait positive au 30 juin. Selon Pierre Dubiton, le responsable financier de l'OM, la DNCG réclamait un engagement de 150 millions de francs (23 millions d'euros), le passif étant estimé à 240 millions (36,5 millions d'euros). A en croire les dirigeants marseillais, la commission d'appel de la DNCG devrait donc annoncer jeudi 21 la réintégration de l'OM en D 1. Robert Louis-Dreyfus, qui a déjà injecté 728 millions de francs (111 millions d'euros) dans l'OM, a tenu également à réaffirmer « son attachement au club », coupant court aux rumeurs de départ anticipé.

Les médecins d'équipes cyclistes sont autorisés à transporter des médicaments

LES ÉQUIPES cyclistes françaises seront présentes au départ du Tour de France, le 7 juillet à Dunkerque, avec leurs médecins. Ces derniers pourront venir avec leurs « réserves » de médicaments, en plus de leurs trousseaux d'urgence. Ils y ont été autorisés, mercredi 20 juin, par les pouvoirs publics au terme d'une réunion d'environ trois heures, placée sous l'égide de Michel Boyon, le président du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD). « Il y avait des principes qui n'étaient pas applicables et pas appliqués, une situation d'incertitude, voire d'irrégularité. Désormais, chacun sait ce qu'il peut faire et jusqu'où », a indiqué Michel Boyon.

Les médecins seront « autorisés » à transporter « un certain nombre de médicaments ». Placés « dans une réserve », ceux-ci « ne pourront être, en aucun cas, des produits interdits par le règlement antidopage ou soumis à restriction ». Les médecins, qui devront faire « un inventaire des entrées-sorties » de cette réserve, pourront continuer à disposer de leur trousse d'urgence. Cette dernière pourra contenir « des produits pour lesquels une prescription est nécessaire et qui peuvent être des produits interdits » par les règlements antidopage, mais « dans des quantités appropriées à une situation de soins d'urgence ».

Si ce cadre vaut pour le Tour de France, « nous espérons qu'il sera étendu au-delà » de celui-ci, a indiqué Michel Boyon, qui a précisé que ce système sera jugé « à l'usage » et que « nous verrons s'il y a lieu ou pas de l'inscrire dans la loi ». Les conclusions de la réunion de mercredi seront « diffusées auprès des équipes étrangères ».

« Ce mode de fonctionnement respecte la lutte antidopage et le droit aux soins pour les cyclistes », s'est félicité Yvon Sanquer, président de la Ligue de cyclisme professionnel française. « Ces modalités respectent le code de la santé publique et la loi et elles devraient permettre à chacun de faire son métier », a relevé Jacques Donzel, représen-

tant de Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports.

« C'est un schéma qui n'était pas évident il y a quelques jours », a insisté Michel Boyon, rappelant les « points de vue divergents » du ministère de la jeunesse et des sports et du milieu cycliste, ainsi que le fait que « certains évoquaient un possible processus de blocage ».

Vendredi 15 juin, au lendemain d'une réunion qu'il avait conduite avec les médecins, Yvon Sanquer avait laissé entendre, tout en en soulignant les risques, que les médecins pourraient ne pas être au départ du Tour de France si les pouvoirs publics étaient décidés à appliquer strictement le code de la santé.

« RÉSERVE » DE BASE

« Nous n'avons jamais menacé de ne pas aller au Tour », avait réagi, mardi 19 juin, Gérard Guillaume, médecin de La Française des Jeux, qui se disait même prêt à aller sur le Tour sans stock de médicaments, hormis sa trousse d'urgence.

Le contenu de la « réserve » dont pourront disposer les médecins n'a pas été officiellement défini. Jeudi 14 juin, les médecins français s'étaient néanmoins entendus sur une liste de « médicaments de base ». L'accord conclu mercredi ne stipule pas non plus les quantités transportables. « Elles devront être adaptées à un traitement pour une semaine », a déclaré Michel Boyon. Selon Gérard Guillaume, il est « aberrant » de penser qu'une telle réserve puisse contenir jusqu'à 300 produits, chiffre qui avait été cité par l'un de ses confrères.

Par ailleurs, aucune procédure particulière n'est prévue pour s'assurer du contenu de ces « réserves ». « Nous sommes dans un Etat de droit. Le cas échéant, il y a des procédures administratives de contrôle au ministère de la santé et au ministère de la jeunesse et des sports », a expliqué Michel Boyon.

Philippe Le Cœur

NOS LECTEURS SONT SI RAPIDES QUE NOUS NE POUVONS RESTER MENSUEL.

Au plus près de l'économie. Un jeudi sur deux, à partir du 6 septembre.

Challenges Argent Combien gagnent les Français Concessions

Journée très estivale

VENDREDI. Des hautes pressions se situent actuellement sur la France. Elles vont faiblir un peu mais seul un front atténué passant sur la Belgique et l'Allemagne donnera quelques cumulus de beau temps sur le Nord-Est et les Alpes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps sera très ensoleillé avec un vent faible.

Les températures seront comprises entre 22 et 26 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Après un peu de grisaille ou brouillards matinaux, quelques cumulus seront présents sur le nord de la Picardie, l'Ile-de-France et les Ardennes. L'impression de la journée sera très ensoleillée.

Le thermomètre indiquera entre 24 et 27 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Des cumulus seront dans le ciel mais le soleil brillera largement.

Les températures seront comprises entre 23 et 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine,

Midi-Pyrénées. Après quelques brumes dans les vallées, le soleil brillera largement.

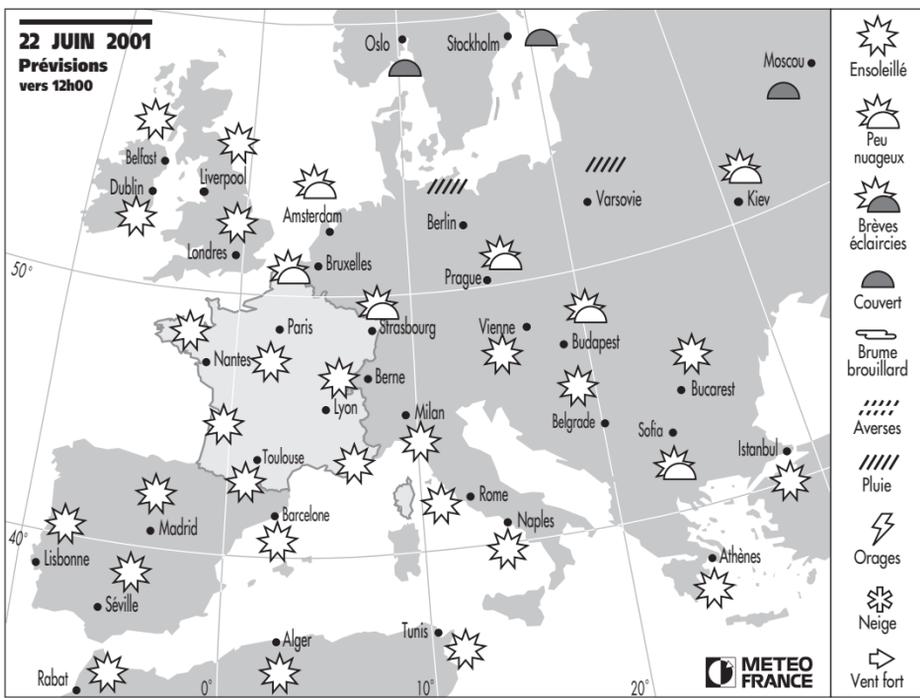
Les températures seront très élevées : entre 27 et 30 degrés sur les côtes et entre 30 et 34 degrés dans l'intérieur.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le soleil brillera largement avec quelques cumulus de beau temps sur les Alpes.

Les températures seront comprises entre 24 et 29 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Beaucoup de soleil et des températures estivales, entre 30 et 33 degrés.

Le vent d'ouest soufflera entre 60 et 80 km/h entre le littoral varois et la Corse.



PRÉVISIONS POUR LE 22 JUIN 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

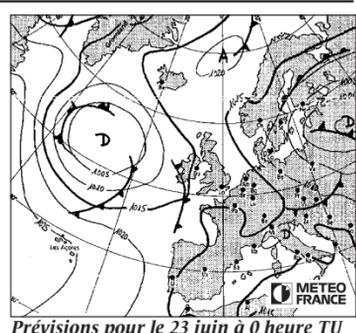
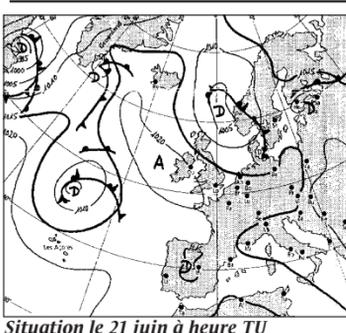
FRANCE métropole	
AJACCIO	15/27 S
BIARRITZ	16/29 S
BORDEAUX	16/29 S
BOURGES	12/26 S
BREST	11/19 S
CAEN	15/20 S
CHERBOURG	9/19 S
CLERMONT-F.	12/28 S
DIJON	12/24 S
GRENOBLE	15/28 S
LILLE	10/19 S
LYMOGES	13/27 S
LYON	16/28 S
MARSEILLE	20/31 S

NANCY	11/21 S
NANTES	12/27 S
NICE	19/25 S
PARIS	11/24 S
PAU	14/31 S
PERPIGNAN	20/34 S
RENNES	11/27 S
ST-ETIENNE	15/28 S
STRASBOURG	13/22 S
TOULOUSE	15/33 S
TOURS	12/27 S

EUROPE	
AMSTERDAM	11/16 S
ATHENES	19/28 S
BARCELONE	20/27 S
BELFAST	10/19 S
BELGRADE	14/29 S
BERLIN	11/15 P
BERNE	13/24 S
BRUXELLES	10/19 S
BUCAREST	12/24 S
BUDAPEST	15/24 S
COPENHAGUE	10/16 P
DUBLIN	10/15 S
FRANCFORT	11/21 S
GENEVE	16/25 S
HELSINKI	13/17 C
ISTANBUL	18/27 S

AMÉRIQUES	
BRASILIA	12/21 S
BUENOS AIR.	10/20 S
CARACAS	19/37 S
CHICAGO	16/31 S
LIMA	16/25 C
LOS ANGELES	11/18 S
MEXICO	20/28 S
MONTREAL	9/15 C
NEW YORK	17/30 S
SAN FRANCISCO	9/16 S
SANTIAGO/CHI	16/26 S
TORONTO	21/38 S
WASHINGTON	13/23 S
WASHINGTON	15/21 S
ALGER	10/16 C
DAKAR	19/27 C
KINSHASA	10/17 P

ASIE-Océanie	
BANGKOK	26/32 P
BEYROUTH	22/28 S
BOMBAY	27/30 S
DJAKARTA	27/31 S
DUBAI	26/36 S
HANOI	25/31 C
HONGKONG	27/29 P
JERUSALEM	20/29 S
NEW DEHLI	29/36 S
PEKIN	19/25 P
SEOUL	21/26 S
SINGAPOUR	27/30 P
SYDNEY	10/19 S
TOKYO	19/22 P



VENTES

Les premières ventes de Sotheby's à Paris

APRÈS des années de blocage face aux échéances des lois européennes, les commissaires-priseurs français tentent de retarder les ventes à la galerie Charpentier, siège parisien de la maison de vente américaine Sotheby's. Leur contestation s'est traduite par un référé, dont le jugement sera rendu prochainement. Si la compagnie est entendue, les vacations prévues auront lieu dans l'hôtel de l'étude Poulain-Le Fur (cinq stations de métro plus loin) qui est

associée à Sotheby's pour les ventes en question, et non dans le prestigieux hôtel du faubourg Saint-Honoré.

Quelle que soit l'issue juridique de cette action, les amateurs pourront visiter les expositions à la galerie Charpentier. Pour ses deux premières ventes à Paris, que Sotheby's attend depuis longtemps, la maison a donné la préférence aux arts décoratifs français de la grande époque, le XVIII^e siècle.

Mercredi 27 juin sera proposé un ensemble réuni par un antiquaire italien, dans lequel il vivait et où figurent quelques pièces historiques. Un secrétaire néoclassique estampillé Jean-François Oeben a fait partie de l'ameublement du duc de Choiseul, ministre de Louis XV de 1758 à 1770. Commandé à l'époque de sa puissance, ce secrétaire reflète le grand luxe de l'époque malgré sa simplicité apparente. Daté vers 1763-1765, il est animé de pans coupés, de marque-

teries en chevrons et de bronzes dorés d'une abondance discrète (2 à 3 millions de francs, 305 000 à 457 000 €).

Un fauteuil en bois doré de Foliot a été réalisé pour le pavillon du Belvédère du Petit Trianon, autrement dit pour le bon plaisir

Après une si longue attente, la maison américaine a donné la préférence aux arts décoratifs français de la grande époque, le XVIII^e siècle

de la reine Marie-Antoinette. Les « chaisiers » se livraient pour elle à des débauches de sculptures, que l'on retrouve sur ce siège superbe (600 000 à 1 million de francs, 91 500 à 152 000 €). Cette collection compte aussi des objets

d'art, du mobilier européen et des porcelaines chinoises.

La deuxième vente, qui a lieu jeudi 5 juillet, comprend des lots sélectionnés par Sotheby's et l'étude Poulain-Le Fur, dont la pièce maîtresse est un bureau Louis XVI de Jean-François Leleu d'une forme inédite. Ce bureau plat à tiroirs, aux lignes droites dans la partie supérieure, présente un piétement de huit pieds réunis quatre à quatre qui forment des sortes de X mouvementés. La forme originale des pieds, unique à ce jour dans l'ébénisterie française, est consignée sur des gravures de De Wailly, ornementiste et architecte qui a travaillé pour le prince de Condé pour lequel ce meuble aurait été réalisé (5 à 7 millions de francs, 762 245 à 1,067 million d'euros).

Un autre meuble très original et rare est un guéridon d'époque Charles X (1824-1830) entièrement en verre églomisé et porcelaine. Le plateau est orné d'une rosace centrale et de médaillons à décor de scènes mythologiques, eux-mêmes entourés de chiens courants dans une frise de rinceaux feuillagés. Le pied en forme de fût en porcelaine à l'imitation du bron-

ze argenté est particulièrement impressionnant (1,2 à 1,6 million de francs, 183 000 à 244 000 €).

Catherine Bedel

★ **Ventes du mercredi 27 juin :** Galerie Charpentier, 76, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris. Exposition du jeudi 21 au mardi 26 juin (sauf dimanche), de 10 heures à 18 heures. Ventes du jeudi 5 juillet : exposition mardi 3 et mercredi 4 juillet, de 10 heures à 18 heures. Sotheby's : 01-53-05-53-05. Etude Poulain-Le Fur : 01-58-05-06-07.

■ **TABLEAUX.** L'étude Briest, spécialiste de l'art moderne et contemporain, doit vendre, vendredi 22 juin, un ensemble de tableaux impressionnistes et modernes (toiles de Monet, Boudin, Signac, Modigliani, Marqué, etc.), et, samedi 23 juin, des œuvres contemporaines, parmi lesquelles figurent des créations de Martial Rayssé, Jean-Pierre Pincemin ou Claude Viala. Ces deux ventes ont lieu à l'Hôtel Marcel-Dassault, 7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris. Etude Briest, tél. : 01-42-68-11-30.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 146

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Vue de la gauche ou de la droite. Vues droit devant. - II. Fait voir les images. - III. Fine sous ses reflets irisés. Fixé à l'extrémité. - IV. Joli coup à la table de jeu. Pour s'y retrouver en famille. - V. Baie nipponne. C'est l'heure chez Tony Blair. Creusé par le vent. - VI. Roule une fois lancé. Etat africain. Un peu de bleu, un peu de vert. - VII. Ses colonnes ont fait couler beaucoup d'encre. Entrepris. - VIII. Refusés la vérité. Commun en

Méditerranée. Article. - IX. Belles jeunes filles, un peu raides. Eau courante pour tout le monde. - X. Intervenons.

VERTICALEMENT

I. Ne comptons pas trop sur elle pour sauver la situation. - 2. Prêt à répartir. Particule. - 3. Fait l'œuf. Battit Anglais et Hollandais sur les mers. - 4. Touché à la tête. Prendre du bon temps. - 5. Flotte au dessert. Luth iranien. Personnel. - 6. Donné avant l'exécution. Portent en plein ciel.

- 7. Grand tournant scolaire. - 8. Une grande partie de l'humanité. N'est sympathique que s'il est petit. - 9. Portée à l'office. Eaux italiennes. En vitesse. - 10. Tout va mieux quand on ne les cherche pas. Eaux des Pyrénées. - 11. Préparation pâtissière. - 12. Ramassent tout ce qu'il y a de mauvais.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 145

Horizontalement

I. Patron. Satin. - II. Opiomane. Ria. - III. Perce-neige. - IV. Ure. Goncourt. - V. Li. Ba. Eh. III. - VI. Atr. Eteules. - VII. Ciblent. Elus. - VIII. If. Optes. Ase. - IX. Unies. Agen. - X. Rousse. Ouest.

Verticalement

1. Populacier. - 2. Apéritif. - 3. Tiré. Rb. Uu. - 4. Roc. Belons. - 5. Oméga. Epis. - 6. Nano. Entée. - 7. Nénettes. - 8. Seiche. - 9. Go. Ue (eu). Au. - 10. Treuillage. - 11. II. Rieuses. - 12. Nantissent.

L'ART EN QUESTION

N° 227

En collaboration avec la



Momies de chiffons, poupées de tissu, créatures de terre...

DÈS L'ÂGE de treize ans, Michel Nedjar aime se servir des machines à coudre de son père, tailleur juif venu s'installer à Paris au début des années 1920.

En 1960, au même âge, il voit un soir à la télévision le film d'Alain Resnais *Nuit et brouillard* sur les camps de concentration nazis pendant la seconde guerre mondiale. C'est pour lui un véritable choc. Il sait qu'une partie de sa famille a été déportée, et les images du film restent gravées dans sa mémoire, le harcelant sans répit. Ses rêves se transforment en cauchemars et, pour tenter de les exorciser, il a recours à une forme artistique très particulière, la création de poupées.

Faites de chiffons de toutes sortes, de bouts de tissu usés, de toiles de sac malaxées, trempées dans la boue, ses poupées deviennent des momies, des cadavres uniformes, des êtres effrayants, qui n'ont plus qu'une vague apparence



Sans titre (1992) de Michel Nedjar (1947). Technique mixte, 40 x 60 cm. A la Halle Saint-Pierre, à Paris, pour l'exposition « Michel Nedjar, Chairdâme », jusqu'au 29 juillet.

ou de lourdes silhouettes évoquent l'homme primitif revenu presque indemne d'un long voyage initiatique.

Nedjar a rencontré Jean Dubuffet en 1981. Ce dernier, enthousiasmé, lui achète un grand nombre de poupées pour sa collection d'art brut.

En quelle année la Compagnie de l'art brut a-t-elle été fondée ?

- 1948 ?
- 1950 ?
- 1958 ?

Réponse dans *Le Monde* du 29 juin.

Réponse du jeu n° 226 paru dans *Le Monde* du 15 juin.

C'est François Lemoyne (1688-1737) que Voltaire choisit pour réaliser quelques-unes des dix grandes figures de la première édition de *La Henriade*, publiée à Londres en 1728.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corré
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

LE MONDE ECONOMIE
avec Le Monde
DATÉ MARDI

MUSIQUE Le 53^e Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence livre au public, depuis le 7 juin, les travaux de l'Académie européenne de musique. Le 6 juillet, commenceront

les représentations des productions lyriques. ● **DANS LES ATELIERS** de Venelles, deux cents personnes s'activent sur les décors, les costumes, découpent, forgent, répètent. Les

5 000 m² de ce lieu de production modernisé ont été aménagés après l'arrivée de la nouvelle équipe dirigeante, en 1997. ● « **EN 1995, l'état des lieux était au-delà du catastrophique**, estime Stéphane Lissner, directeur du festival, dans un entretien au Monde. Le plus important était de redonner à ce festival une identité et une légitimité. » ● **CINQ OUVRAGES**

lyriques en création marquent l'édition 2001 : *Les Noces de Figaro* et *La Flûte enchantée*, de Mozart ; *Falstaff*, de Verdi ; *Le Carnet d'un disparu*, de Janacek ; *Le Tour d'écrouture*, de Britten.

Lyriques en création marquent l'édition 2001 : *Les Noces de Figaro* et *La Flûte enchantée*, de Mozart ; *Falstaff*, de Verdi ; *Le Carnet d'un disparu*, de Janacek ; *Le Tour d'écrouture*, de Britten.

Lever de rideau sur le 53^e Festival d'Aix-en-Provence

La manifestation a commencé le 7 juin par les travaux de l'Académie européenne de musique et peaufine dans les ateliers de Venelles la mise en place des productions lyriques, dont les représentations commenceront le 6 juillet

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyée spéciale

Aix-en-Provence : depuis quelques jours le Festival international d'art lyrique livre comme chaque année aux appétits d'un public minotaure son tribut de productions nouvelles. Est-il vraiment si loin le temps où passaient, se désaltérant dans Aix-aux-mille-fontaines, les troupeaux des transhumances chers à Giono ? Plus d'un demi-siècle d'étés que la ville résonne de ces milliers de pas mélomanes venus pour accomplir le fabuleux voyage. Déjà, la traversée 2001 s'annonce bonne : l'Académie européenne de musique, à mi-parcours de son périple concertant, a quasiment atteint le nombre de passeports vendus l'an dernier, quant à la billetterie des cinq opéras, elle affiche un taux de remplissage de 90 %. Les concerts seuls, pour l'instant, sont un peu à la traîne.

On se délecte déjà à la pensée de ce premier soir à l'Archevêché comme aux prémices d'un rendez-vous d'amour. Peut-être le grand mistral lui-même retiendra-t-il son souffle lorsque se lèvera le vent des *Noces de Figaro*. Une « folle journée » mozartienne qui alternera avec le rire gargantuesque du *Falstaff* verdien, tandis que le dramatique *Tour d'écrouture* de Britten se blottira au creux du Théâtre du Jeu de paume et que *Le Carnet d'un disparu* de Janacek livrera son mystère amoureux à l'hôtel Maynier d'Oppède. Les rideaux donc se lèveront avec leur cortège de fastes vocaux en pleine lumière, mais qu'en sera-t-il alors de ceux qui travaillent en amont, à l'arrière des plateaux, et dont la distribution, précieuse et discrète, se fait si souvent oublier ? Pour le savoir, il faut gagner un lieu à l'écart de la ville, nommer ce site étrange qui se murmure comme une invite : Venelles, les ateliers de Venelles.

On imagine quelque cité antique, un dédale de rues, des recoins, des alcôves, avant d'apprendre que c'est l'ancien entrepôt d'une entreprise de travaux publics située à sept kilomètres d'Aix, direction Gap et Sisteron. De l'extérieur, rien à dire : des bâtiments sévères et fonctionnels (un vaste garage agricole), et pourtant ce « hangar à décors » constitua d'emblée un bastion décisif dans la bataille logistique livrée par la nouvelle équipe depuis 1997. Il s'agissait pour Stéphane Lissner, le directeur du Festival, de redorer lustres et balustrades, de relever pour le festival aixois, ce quinquagénaire fatigué, l'ambitieux défi du XXI^e siècle. Venelles, outil de production modernisé indispensable aux enjeux actuels d'une création artistique, centre d'entraînement et laboratoire de recherche. Venelles, où l'on forge, tel qu'au royaume souterrain des



« *La Flûte enchantée* », de Mozart, mise en scène par Stéphane Braunschweig pour le Festival d'Aix-en-Provence en 1999, figure à nouveau au programme, après une tournée européenne.

Nibelungen, l'or du Walhalla lyrique !

En visitant les locaux avec le directeur technique, Félix Lefebvre, on mesure cette évidence, tant les dispositions du lieu le destinent à cet usage. Jusqu'à la hauteur de plafond permettant l'aménagement de deux salles de répétitions modulées aux dimensions exactes du plateau de l'Archevêché. Dans les 5 000 m² de bureaux et d'ateliers, de studios, de salles de montage et de répétition, pas moins de 200 personnes s'activent en pleine saison à la genèse des spectacles, dirigées par l'équipe des douze permanents requis quant à eux toute l'année. Car c'est à Venelles que tout commence. C'est là qu'à l'automne, le projet du metteur en scène est arrivé dans le bureau d'études. La maquette s'y est vue soumise à un interrogatoire serré, des spécialistes la passant au tamis des critères de « faisabilité » (définition des techniques à employer, évaluation du coût global, impact des contraintes d'implantation).

DEUX SALLES DE RÉPÉTITIONS
Après l'interrogatoire, l'embarquement au poste de dessin, informatisé comme il se doit, mais où la main humaine demeure irremplaçable. Enfin comparaison dans le monde concret des ateliers – menuiserie, ébénisterie, serrurerie, peinture. Ici on frappe et on meule, là on forge et on coupe. Il faut en moyenne six semaines pour construire un décor. Qu'il soit grand ou petit, six semaines. Cette année on a commencé par *Les Noces de Figaro* montées par Richard Eyre, lesquelles utilisent en fond de scè-

ne la façade naturelle de l'Archevêché et sa fontaine. Balustrade ferromnée au balcon et grand escalier sont déjà sur place. Restent les imposantes portes de la demeure patricienne du comte Almaviva, toutes laquées de noir ; les volets que les peintres viennent de passer pour la seconde fois au pistolet. Irrépirable.

Après le bruit et la fureur, le calme et l'intimité des salles de répétitions : si l'une bénéficie de la lumière du jour, l'autre préfère le noir et les feux de la scène. Seul le leurre de décor en toile fine, marquant les ouvertures, rappelle qu'il y a quel-

ques semaines, dans ce qui était encore un atelier de montage, les décors du *Falstaff* d'Herbert Wernicke gisaient ici en attendant leur transbordement. Amusant de penser que les *Noces* et *Falstaff* se sont ainsi répondu sans s'entendre de part et d'autre de l'atelier de peinture ! Posée dans un coin, l'élégante et minutieuse maquette conçue par Richard Eyre jouxte le panneau en liège et ses photos d'acteurs des années 1930 : tout un monde glamour et sophistiqué enclin à l'auto-destruction raffinée, lequel inspirera les costumes, l'un d'eux reproduisant ainsi à la pince près un

tailleur de Wallis Simpson au bras du duc de Windsor, ex-Edouard VIII d'Angleterre.

Dans les ateliers de couture, on a attendu avec impatience l'arrivée des chanteurs. Véronique Rostagno, costumière en chef, a procédé à la recherche des tissus, de pièces d'époque glanées dans les brocantes de Marseille ou des environs. Raidis sur les portants, les costumes faufilets attendent d'être ajustés sur les corps chantants. Difficile en effet de se fier aux mensurations communiquées par les artistes : une sous-estimation est de rigueur (combien de vêtements soudain lilliputiens seront revus à la hausse !). Même si, depuis peu, des mails indiscrets venus de lieux où les chanteurs se sont récemment produits permettent de réduire cette marge d'erreur narcissique !

COMMENT MEURENT LES DÉCORS

Encore quelques semaines, et ce sera la fin du festival. Viendra septembre et son éternel recommencement. Car c'est à Venelles que les productions naissent et meurent. Si les opéras, comme les écrits, restent, les productions, elles, s'envolent. Souvent en tournée sous d'autres cieux – parfois dans les cieux tout court. Sait-on comment meurent les décors ? Une production qui ne sera pas reprise est une production morte, qu'elle ait été abandonnée par ses parents (chef et metteur en scène) ou bien renvoyée *ad patres* par la faute d'une esthétique révolue. *Productio delenda est* ! C'est la vie... Mais là aussi à l'image des temps modernes.

Finis, les brasiers de crémation s'élevant comme des feux de la Saint-Jean derrière les bâtiments

déserts. Plus de corps, pas de cadavre ! La plupart des matériaux composites nécessitant une destruction scientifique et aseptisée, on envoie les morceaux disloqués dans des centres de retraitement. Pas de maison de retraite pour vieux décors, même si d'aucuns échappent à l'autodafé ou à la vente : ainsi certaines productions mythiques de l'ère Dussurget, décors historiques de Balthus ou de Derain, récupérés par le Casino ou le Musée des tapisseries.

Heureusement subsistent les maquettes. Après tout, un décor peut toujours être reconstruit. Dans l'atelier de stockage à Venelles, on aperçoit avec émotion des pièces de toile enroulée, encollées de minces débris de liège : le sable du *Retour d'Ulysse* ; plus loin les mâts de cocagne d'une fête foraine et les petits bancs multicolores de *Don Giovanni*. Quant à *La Flûte enchantée*, créée en 1999 par Stéphane Braunschweig, elle est à l'Opéra de Lyon et reviendra pour clore le festival.

Le soir tombe ; Venelles est fourbue d'avoir brassé tout le jour son content de techniciens et d'artistes. Sous les canisses du patio, les conversations se font rares. Les poules du voisin régaliées par les restes de spaghettis bolognaise de la cantine de midi doivent s'assoupir. Les navettes ont ramené tout le monde à Aix. Herbert Wernicke a dû reprendre sa place favorite à la Brasserie de l'Archevêché. Comme chaque soir, le dos contre la margelle de la fontaine, sans doute écoute-t-il bruire l'eau venue des collines en dégustant une Heineken avec col.

M.-A. R.

De Maynier d'Oppède au Théâtre de l'Archevêché,

● **LES NOCES DE FIGARO**

A tout seigneur tout honneur, c'est à Mozart, figure aixoise par essence, que revient cette année d'ouvrir le festival avec *Les Noces de Figaro*. Après *Don Giovanni* (1998), *La Flûte enchantée* (1999) et *Così fan tutte* (2000), le premier chef-d'œuvre de la trilogie Mozart-Da Ponte. Une neuvième production des *Noces* au Festival d'Aix-en-Provence avec Marc Minkowski, venu comme on le sait du sérail baroque. Habitué des lieux pour y avoir dirigé *Le Couronnement de Poppée* en 1999, c'est aussi un familier de l'œuvre mozartienne : débuts à l'Opéra de Paris avec *Idoménée* en 1996 puis l'année suivante, à Salzbourg, avec *L'Enlèvement au sérail*.

Le metteur en scène britannique Sir Richard Eyre fera au contraire ici ses débuts aixois. Cet ancien de Cambridge est un homme de théâtre complet, à la fois comédien, metteur en scène, réalisateur, historien, auteur... et, pendant dix ans, directeur très estimé du Royal National Theatre. C'est tout récemment qu'il a sauté le pas lyrique avec une *Traviata* à Covent Garden.

Les Noces de Figaro marquent pour Mozart une étape essentielle et son premier succès conséquent. Commencé en octobre 1785, achevé en sept mois, l'opéra met en œuvre la séduisante et fine horlogerie des mécanismes amoureux (premiers frémissements de Chérubin, assurance virile de Figaro, désir prédateur et éreinté du comte, désenchantement de la comtesse...). De la pièce contestataire de Beaumarchais, Mozart et Da Ponte expurgent la charge sociale pour ainsi mieux mettre en lumière les jeux de l'amour et leur carrousel de hasards – rebondissements, coups de théâtre, quiproquos et tourbillon scénique garanti à tous les étages du cœur humain !

● **FALSTAFF**

Après les intermittences du cœur, celles du corps... vieillissant. Avec *Falstaff*, Verdi signe en 1893

son dernier paraphe au bas d'un long parchemin lyrique. Et cette signature est un éclat de rire. Jamais le héros shakespearien des *Joyeuses commères de Windsor* et *d'Henry IV* n'aura déployé autant de sage truculence et de folle sensualité. Un orchestre gourmet pour une musique qui gourmande les ombrageux et assombrit les insouciantes : quasi-leçon pascalienne ! Raffinement et versatilité, naturel et élégance, spontanéité, esprit, l'ultime opéra verdien est un acte de résistance face à l'accélération finale vers *l'ultima necat*.

Pour le metteur en scène allemand Herbert Wernicke (aussi bien décorateur, costumier et éclairagiste), cette grande étude comique du déclin de l'homme pose aussi un certain regard sur la différence. Aussi se réjouit-il du « divertissant grelin » qu'incarne l'impresionnant chanteur noir Willard White. Une première apparition

dans la cité provençale pour le metteur en scène qui, bien que basé à Bâle depuis 1884, a parcouru depuis vingt ans les scènes lyriques les plus prestigieuses.

Invité également pour la première fois, le jeune chef d'orchestre Enrique Mazzola, directeur du Festival de Montepulciano *Cantiere dell'Accademia d'Arte* depuis 1999, et, depuis 2000, de l'Orchestre des jeunes de l'Académie nationale Sainte-Cécile à Rome. Un homme déjà rompu à la direction lyrique, et notamment Verdi, avec cette *Luisa Miller* montée cette année à Bordeaux et l'immédiate reconduction d'un *Nabucco* l'année prochaine. Une quatrième production de *Falstaff* à Aix-en-Provence à suivre avec attention.

● **LE CARNET D'UN DISPARU**

« J'ai rencontré une jeune Tzigane : sa démarche était comme celle d'une biche ; deux tresses noires pendaient sur sa poitrine et ses yeux

étaient un abîme sans fond. » En 1917, Leos Janacek commence le *Carnet d'un disparu* sur les traces anonymes d'un texte poétique publié un an auparavant dans le journal local de Brno. Pour le compositeur tchèque qui vient de rencontrer la belle Kamila Stösslova de trente-huit ans sa cadette, c'est une seconde naissance. A soixante-trois ans, le voilà pris d'une incroyable fièvre créatrice ainsi que le prouvera, pour ne citer que le domaine lyrique, une série impressionnante de chefs-d'œuvre – *Katya Kabanova*, *La Petite Renarde rusée*, *L'Affaire Makropoulos* (donnée à Aix l'année dernière) et *De la Maison des morts*. Écrit pour un effectif réduit de chanteurs avec piano, le *Carnet d'un disparu* est une œuvre singulière puisée aux sources mêmes de l'auto-biographie.

Intime dans sa forme concise et laconique, mais violente dans son

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de juillet-août 12 F / 1,83 €

L'état des conflits dans le monde

- Les nationalismes dans les Balkans
- La guerre civile en Afrique
- Les conflits en Afrique noire
- Le Proche-Orient
- La Tchétchénie...

un dossier spécial sur les principaux conflits dans le monde.

+ les clés de l'info

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Sir Richard Eyre (à gauche), pendant les répétitions des « *Noces de Figaro* », programmées en ouverture du festival. Le metteur en scène britannique fait ses débuts à Aix.

Stéphane Lissner, directeur du festival

« Combattre l'élitisme sans tomber dans la démagogie »

« Pourquoi avez-vous laissé il y a trois ans un Châtelet en pleine gloire pour prendre un festival en déshérence ?

— Très honnêtement, si j'avais connu l'état réel du festival quand il m'a été proposé en 1995, j'aurais hésité davantage avant d'accepter le poste. L'état des lieux était au-delà du catastrophique. On a récupéré une marque, mais l'entreprise n'existait plus : plus d'ateliers, plus de personnel, pas de salle de spectacle, pas de fichiers. Rien. Une mémoire, vaguement, quelques beaux soirs du festival. Que ce soit socialement, économiquement, juridiquement, financièrement, rien ne fonctionnait. Ce n'est pas politiquement correct de dire cela mais je le fais car c'est un service public qui a été bafoyé.

— Quelles ont été vos priorités ?

— Le plus important était de redonner à ce festival une identité et une légitimité. On a donc commencé par le problème des salles. En 1996, il y avait en tout et pour tout une salle de variétés de 1 800 places en tubulures au théâtre de l'Archevêché, impraticable pour l'opéra. On a donc refait l'Archevêché, réhabilité le Théâtre du Jeu de paume, réaménagé l'hôtel Maynier d'Oppède. Avec le Grand Saint-Jean et la construction prochaine d'une nouvelle salle, on aura cinq lieux ! Ça commencera à ressembler à un festival. Le reste consistait à reconquérir un statut international, avec des artistes de haut niveau, la capacité de les accueillir et de leur donner de vraies conditions de travail. Il fallait aussi se doter des moyens nécessaires à un vrai travail de production, comme de donner aux metteurs en scène des ateliers de costumes et de décoration, ce qu'est Venelles aujourd'hui.

— Pourquoi avez-vous fondé une Académie européenne de musique ?

— D'abord parce que le festival était totalement coupé de la ville et que le fait d'avoir une centaine de jeunes qui vivent, répètent, donnent des concerts et des masterclas-

ses, participent aux opéras, cela diminue la fracture entre les Aixois et le festival. D'autre part, notre mission de service public nous incitait à aider l'insertion de jeunes musiciens dans le monde professionnel.

— Il ne faut pas oublier non plus qu'en 1995, la situation politique de la région PACA était ambiguë et que le Front national y faisait des scores catastrophiques. L'ombre d'un festival franco-français planait. Aussi l'Académie était-elle la garantie d'une ouverture internationale. Et puis cela donne une légitimité à la musique. Et en plus, ça marche : nous avons maintenant des accords non seulement avec les conservatoires qui nous envoient ces jeunes mais aussi avec des théâtres qui souhaitent inviter régulièrement les spectacles de l'Académie. Je ne citerai que la Monnaie à Bruxelles, l'Opéra-Comique avec Savary, Bordeaux, Rouen, les Festwochen de Vienne...

— Quels ont été les axes de votre programmation ?

— Il fallait élaborer une programmation qui tienne compte du passé du festival, tout en se tournant vers l'avenir. J'ai donc poursuivi la tradition des Mozart et dégagé deux axes : le retour aux sources fondamentales de l'opéra avec Monteverdi et l'ouverture sur deux des figures majeures du XX^e siècle, Britten et Janacek. Cependant, nous allons bientôt passer un nouveau cap et commander des œuvres à des compositeurs. Ainsi le festival 2002 verra une création de Peter Eötvös d'après *Le Balcon*, de Genet ; en 2005, ce sera un opéra de Saariaho écrit à l'intention de Karita Mattila. Enfin, à partir de 2005, nous attaquons le grand œuvre wagnérien en montant un *Ring* qui sera donné en intégralité en 2009.

— 2009, cela sonne comme une date fatidique...

— Avec la *Tétralogie* en 2009, je crois que j'arriverai à la fin d'une histoire de douze ans ; il sera temps que j'arrête. Mais d'ici là, je fais en sorte d'inscrire le festival dans la durée, de laisser une trace pour



ELISABETH CARECCHIO

Stéphane Lissner dirige son quatrième Festival d'Aix.

l'avenir. Je pense que ce festival ne sera plus jamais tout à fait le même. C'est peut-être un peu prétentieux mais c'est la réalité. Les bases pourront être améliorées, mais elles seront posées. Dans le service public, je pense que c'est une règle que de tirer les spectateurs vers le haut : il faut que l'argent serve les institutions et non les hommes, même si la presse et les pouvoirs publics s'intéressent plus aux hommes qu'aux institutions. Si on ne fait pas attention, on est poussé à jouer la seule carte personnelle.

— Vous craignez les critiques ?

— Mon propre défi était que Pierre Boulez, Simon Rattle, Esa-Pekka Salonen, Marc Minkowski, Daniel Harding (et j'en oublie) viennent et restent dans les dix ans à venir ; que Stéphane Braunschweig, Julie Brochen, Claude Régy, Richard Eyre ou Herbert Wernicke fondent une famille de théâtre ou de pensée qui donne une certaine idée de l'importance du théâtre à l'opéra. Que quelqu'un comme Simon Rattle, arrivé pour diriger *L'Affaire Makropoulos* en stipulant que ses fonctions de directeur de la Philharmonie de Berlin ne lui permettraient pas de renouveler l'expérience, me propose deux mois plus tard une *Tétralogie*, c'est pour moi une consécration en soi !

— On peut donc parler de réussite ?

— Pourquoi serais-je morose ? En

trois ans, nous avons triplé notre budget (85 millions de francs aujourd'hui), développé notre mécénat (15 % de nos ressources) et, en trois exercices, nous sommes parvenus à l'équilibre. Le festival est désormais une vraie structure permanente qui, en dehors des quarante représentations estivales, gère quelque cent-vingt représentations en tournées, que ce soit en Europe, au Japon ou aux Etats-Unis. L'année dernière, nous avons accueilli 50 000 spectateurs pour l'opéra, 30 000 pour l'Académie. La région, et surtout le département, ont fait un gros effort en rachetant les ateliers de production de Venelles et en augmentant les aides à l'Académie dont les spectacles tourneront dans la région durant la saison d'hiver. Ils ont donc répondu à notre travail. D'ailleurs, 45 % de la billetterie est aujourd'hui fournie par la région PACA, un chiffre en progression continue. Quand on est arrivé, il tournait autour de 20 % ! Chaque année, on a doublé le nombre d'Aixois dans les salles. Mais cela nécessite des mesures draconiennes, non pour démocratiser à tout crin mais pour ouvrir tout simplement l'opéra à un autre public. Combattre l'élitisme du monde lyrique sans tomber dans la démagogie est une gageure, mais je m'y emploie. »

Propos recueillis par Marie-Aude Roux

Cinq ouvrages lyriques en création

contenu puissant et tellurique, elle met en scène « l'irrésistible mouvement du désir, de la peur et du plaisir qui pulvérise le carcan d'une société morale et religieuse ». Ces paroles de Claude Régy (qui vient lui aussi pour la première fois à Aix) montrent bien la vision d'un metteur en scène qui travaille sur l'inconscient et joue sur les limites des seuils de perception. Aussi ce *Carnet d'un disparu* créé au Kunssten-Festival des arts de Bruxelles en mai dernier se veut-il théâtre d'ombres, plus vivantes que la chair des vivants. C'est au piano exigeant et fragile d'Alain Planès, spécialiste reconnu de Janacek, qu'est confiée une direction musicale tout en nuances, où le piano confident tient la part insondable de la voix même de Janacek.

● LE TOUR D'ÉCROU

Benjamin Britten, comme son confrère Janacek, s'est illustré aussi bien dans le grand opéra que

dans l'ouvrage de chambre. Comme Janacek, il a sondé les profondeurs de l'âme humaine, mettant au jour pulsions secrètes et désirs cachés. Il est le premier depuis Purcell à avoir restitué une place de premier plan à l'opéra anglais (avec *Peter Grimes*, en 1945), s'imposant avec *Le Tour d'écrout* dans un drame intimiste mais violent, probablement le meilleur de ses trois opéras de chambre (*Viol de Lucrèce* et *Owen Windgrave*).

Créé en 1954 à la Fenice de Venise, le huitième ouvrage lyrique du compositeur, d'après le roman éponyme de Henry James, surprend par sa structure légère (une quinzaine d'instrumentistes) et sa mobilité. S'y retrouve une problématique récurrente chez Britten, opérant une véritable fascination érotique : celle de l'enfance dévoyée, de l'innocence perdue. Scindé en deux tableaux symétriques (chacun divisé en huit

tableaux reliés par des interludes orchestraux), l'opéra relate le vain combat d'une gouvernante aux prises avec deux esprits maléfiques, Quint et Miss Jessel, lesquels, de leur vivant, exercèrent une influence perverse sur les enfants Miles et Flora, dont ils avaient la charge.

« La Flûte enchantée » fera une petite halte à Aix avant de repartir en tournée

C'est au très jeune Daniel Harding, grand vainqueur du *Don Giovanni* de 1999, que revient la direction musicale de l'ouvrage, tandis que Luc Bondy (Aixois de fraîche date) mettra en scène la métaphore de ce « tour d'écrout »

inexorablement serré jusqu'à la catastrophe finale.

● LA FLÛTE ENCHANTÉE

Reprise de la production féerique de Stéphane Braunschweig en 1999, qui braqua les projecteurs du Grand Saint-Jean sur le travail accompli par la toute jeune Académie européenne de musique. Depuis, *La Flûte* a volé de ses propres ailes : Lausanne, Padoue, Venise, Bobigny, Rouen et Lyon... Avant de repartir à Edimbourg, Rouen à nouveau, Caen et Lisbonne, petite halte à l'Archevêché cet été. Sous la baguette déjà très sûre de Philippe Jordan (fils d'Armin) et assistant de Daniel Barenboïm au Staatsoper de Berlin, on retrouvera le *Papageno*, de Stéphane Degout, et surtout la dernière des dernières *Reine de la nuit*, de Natalie Dessay — cette fois c'est sûr !

M.-A. R.

Les principaux rendez-vous

LES OPÉRAS

● *Les Noces de Figaro*, de Mozart. Marc Minkowski (direction), Sir Richard Eyre (mise en scène), Tim Hatley (décors et costumes), Jean Kalman (lumière). Figaro : Marco Vinco ; Susanna : Camilla Tilling ; Docteur Bartolo : Brian Bannatyne-Scott ; Marcellina : Jennifer Smith ; Cherubino : Magdalena Kozena ; le comte Almaviva : Laurent Naouri ; Don Basilio : Jean-Paul Fouchécourt ; la comtesse Almaviva : Véronique Gens ; Don Curzio : Aled Hall ; Chœur de l'Académie européenne de musique du Festival d'Aix-en-Provence, Mahler Chamber Orchestra. Théâtre de l'Archevêché, les 6, 8, 9, 11, 14, 16, 18, 20 et 21 juillet. 1200 F (182,94 €), 850 F (129,58 €), 550 F (83,85 €), 150 F (22,87 €).

● *Falstaff*, de Verdi. Enrique Mazzola (direction), Herbert Wernicke (mise en scène, décors, costumes, lumières). Sir John Falstaff : Willard White ; Docteur Caïus-Sperrhake : Wolfgang Ablinger ; Meg Page : Charlotte Hellekant ; Alice Ford : Geraldine McGreevy ; Nanetta : Miah Persson ; Mrs Quickly : Nora Gubisch ; Ford : Marcus Jupither ; Fenton : Yann Beuron. Chœur de l'Académie européenne de musique, Orchestre de Paris. Théâtre de l'Archevêché, les 7, 10, 13, 15 juillet 2001, 21h30. 1 200 F (182,94 €), 850 F (129,58 €), 550 F (83,85 €), 150 F (22,87 €).

● *Carnet d'un disparu*, de Janacek. Alain Planès (direction musicale), Claude Régy (mise en scène), Daniel Jeanneteau (scénographie), Isabelle Périllat (costumes), Dominique Bruguère (lumières). Yanik : Adrian Thompson ; Zefka (en cours de distribution). Prologue : Yann Boudaud. Hôtel Maynier d'Oppède, les 9, 11, 12, 15, 17, 20, 22, 24 et 28 juillet 2001 à 22 heures. 250 F (38,11 €), 150 F (22,87 €).

● *Le Tour d'écrout*, de Britten. Daniel Harding (direction), Luc Bondy (mise en scène), Richard Peduzzi (décors), Moidele Bickel (costumes), Dominique Bruguère (lumières), Prologue de Richard Croft. La gouvernante : Mireille Delunsch ; Miles, le garçon, Flora, la fille, Mrs Grose, la domestique : Peter Quint ; l'ancien valet, Miss Jessel, l'ancienne gouvernante, Mahler Chamber Orchestra. Théâtre du Jeu de paume, les 10, 13, 17, 19, 22, 23, 25, 27 juillet à 20 heures. 850 F (129,58 €), 550 F (83,85 €), 150 F (22,87 €), 80 F (12,20 €).

● *La Flûte enchantée*, de Mozart. Philippe Jordan (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène et scénographie), Thibault Vanraenenbroeck (costumes, conception images vidéo), Marion Hewlett (lumière). Tamino : Mark Adler ; Papageno : Stéphane Degout ; la Reine de la nuit : Mary Dunleavy (25-26 juillet), Natalie Dessay (28-29 juillet) ; Monostatos : François Piolino ; Pamina : Hélène le Corre ; Sarastro : Denis Sedov ; Papagena : Christine Rigaud. Enfants de la maîtrise, chœur et Orchestre de l'Opéra national de Lyon. Théâtre de l'Archevêché, les 25, 26, 28, 29 juillet 2001 à 22 heures. 1 200 F (182,94 €), 850 F (129,58 €), 550 F (83,85 €), 150 F (22,87 €).

LES CONCERTS

● *Récital Nora Gubisch* (mezzo) Alain Altinoglu (piano). Théâtre du jeu de paume,

le 9 juillet à 18 heures.

● *Solistes du Mahler Chamber Orchestra* Hôtel Maynier d'Oppède, le 10, à 18 h 30.

● *Récital Yann Beuron* (ténor) David Zobel (piano). Théâtre du Jeu de paume, le 15, à 18 heures.

● *Récital Miah Persson* (soprano). Roger Vignoles (piano). Théâtre du Jeu de paume, le 11, à 18 heures.

● *Récital Miah Persson* (soprano). Roger Vignoles (piano). Théâtre du Jeu de paume, le 12, à 18 heures.

● *Le Prince de bois* et le *Concerto pour orchestre*, de Béla Bartok. Orchestre de Paris, Pierre Boulez (direction). Théâtre de l'archevêché, le 12, à 21 h 30.

● *Récital Laurent Naouri* (baryton). Stéphane Petitjean (piano). Hôtel Maynier d'Oppède, le 13, à 18 h 30.

● *Solistes de l'Orchestre de Paris*. Théâtre du Jeu de paume, le 14, à 18 heures.

● *Récital Mireille Delunsch* (soprano), François Kerdoncuff (piano). Théâtre du Jeu de paume, le 16, à 18 heures.

● *Récital Geraldine McGreevy* (soprano), Christopher Gould (piano). Théâtre du Jeu de paume, le 18, à 18 heures.

● *Un Requiem allemand*, de Brahms, par Cécile Perrin (soprano), Stéphane Degout (baryton). Chœur de chambre Accentus, Brigitte Engerer et Marie-Joséphé Jude (pianos), Laurence Equilbey (direction). Théâtre de l'archevêché, le 19, à 21 h 30.

● *D'Alep à Séville*. Sonia Wieder-Atherton (conception et violoncelle). Quatuor Parisii, Marc Marder (contrebasse), Françoise Rivalland (zab et cymbalum), Thierry Coduys (conception et coordination technique son et lumière), Bruno Fontaine (arrangements). Théâtre du Jeu de paume, le 21, à 18 heures.

● *Récital Jean-Paul Fouchécourt* (ténor). Jean-Marc Luisada (piano). Hôtel Maynier d'Oppède, le 23, à 18 h 30.

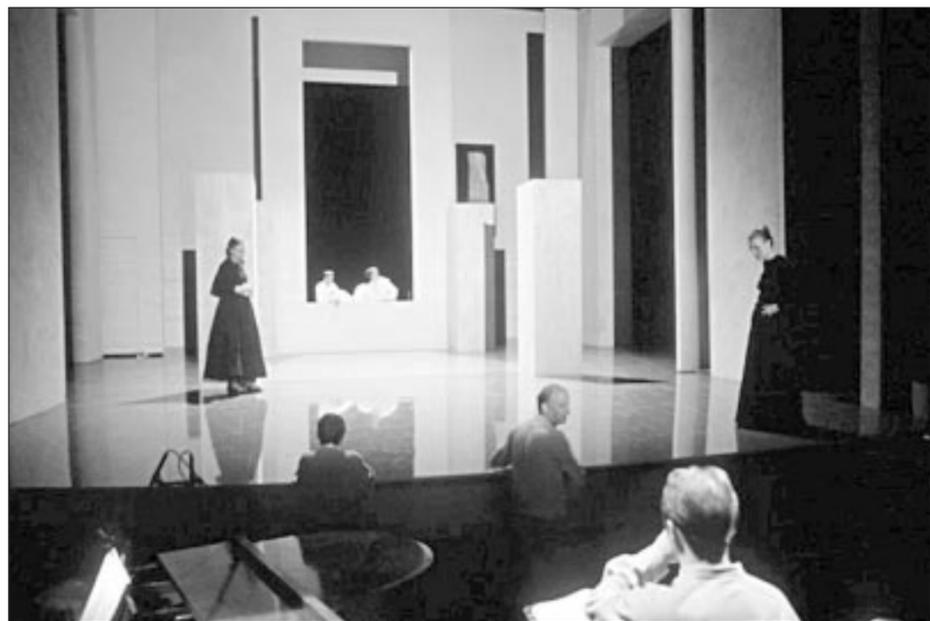
● *Récital Camilla Tilling* (soprano), Roger Vignoles (piano). Théâtre du Jeu de paume, le 24, à 18 heures.

● *Les Trois Sonates posthumes pour piano* (D. 958, 959 et 960), de Schubert, par Alain Planès (piano). Hôtel Maynier d'Oppède, le 27, à 18 h 30.

● *Tarifs des concerts et récitals* : 200 F (30,49 €), 160 F (24,39 €), 150 F (22,87 €), 120 F (18,29 €), 70 F (10,67 €). Tarifs spéciaux pour le concert du 12 juillet (Orchestre de Paris, Boulez) : 350 F (53,36 €), 280 F (42,69 €), 250 F (38,11 €), 200 F (30,49 €), 150 F (22,87 €).

Tarifs spéciaux pour le concert du 19 juillet (*Un Requiem allemand*) : 230 F (35,06 €), 184 F (28,05 €), 150 F (22,87 €), 120 F (18,29 €), 100 F (15,24 €).

● *Location par téléphone* : 04-42-17-34-34, tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Réservations Fnac : 0-803-808-803 (0,98 F la minute), Minitel : 3615 Fnac (2,21 francs la minute). Internet : www.festival-aix.com.



Aixois de fraîche date, Luc Bondy (à droite devant la scène, pendant une répétition) met en scène « Le Tour d'écrout », de Benjamin Britten.



Herbert Wernicke (au centre) dirige ses acteurs pendant une répétition de « Falstaff », de Verdi. C'est la première incursion aixoise du metteur en scène allemand.

L'envol du prix des places des grandes tournées rock

Madonna, U2 ou Eagles, bientôt en concert à Paris, affichent des tarifs rarement pratiqués.

La hausse du dollar n'est pas seule responsable

« **SOLD OUT** », complet. Et cela pour chacune des dates du Drowned World Tour 2001 de Madonna, en Europe – où le spectacle de la vedette pop américaine a été présenté le 9 juin à Barcelone – comme aux Etats-Unis – où se terminera la tournée le 14 septembre au Staples Center de Los Angeles. Même chose pour l'Elevation Tour Area du groupe U2, débuté le 24 mars à Miami et qui arrivera en Europe le 6 juillet à Copenhague. Deux grandes tournées qui passent par Paris.

Comme celles des parrains australiens du hard rock AC/DC (le 22 juin au Stade de France avec The Offspring en première partie), le doublé rock Neil Young - Oasis (le 24 juin au Palais omnisports de Paris-Bercy) et l'improbable retour des Californiens de la variété rock, The Eagles (le 3 juillet au POPB). En attendant quatre concerts, à la mi-août, de l'islandaise Björk, au Grand Rex et à la Sainte-Chapelle avec décor de glace destiné à fondre durant le spectacle.

La dernière tournée de Madonna remonte à 1993. U2 fait régulièrement salle comble à chacun de ses périples. Björk distille avec soin ses apparitions. Quant à The Eagles, le groupe pourrait attirer nombre de nostalgiques du tube *Hotel California*. Seul point commun, le prix élevé des billets d'entrée. Qu'il s'agisse d'être debout dans la fosse ou confortablement installé dans un espace accessible à quelques milliers de privilégiés. De 299 à 497 francs pour les Eagles (45,58 à 75,77 euros), de 400 et 600 francs (60,98 à 91,47 euros) pour Björk, de 337 à 667 francs pour U2 (de 51,38 à 101,68 euros) et de 337 à 887 francs pour Madonna (de 51,38 à 135,22 euros).

Des tarifs pratiqués en de rares occasions (le Victory Tour des Jackson Five avec Michael Jackson en 1984, les Rolling Stones au Stade de France le 25 juillet 1998 ou Tom Waits au Grand Rex en 2000) mais dont l'accumulation sur une courte période fait effet de masse.

Tarifs dissuasifs ? Les billets pour Madonna comme pour U2 ont été vendus en quelques heures. Face à la demande, il a fallu rajouter deux dates pour Madonna. A côté de cela les prix demandés pour AC/DC, précédés de deux

groupes (de 271 à 557 francs, de 41,31 à 84,91 euros, répartis sur six catégories) et Young-Oasis, avec l'ajout des Black Crowes (de 271 à 337 francs, de 41,31 à 51,38 euros) font presque figure d'œuvres de charité. Pour les différents organisateurs de concerts à Paris, cette inflation s'explique d'abord par le taux de change du dollar, défavorable au franc et à l'euro. Les coûts de production des grands spectacles sont aussi mis en avant. Le décor de glace de Björk comme l'impressionnant dispositif du Madonna Tour impliquent d'importants investissements.

LEUR PUBLIC A VIEILLI

Le show Madonna – d'une durée d'une heure quarante-cinq, sans rappel – ne s'interdit aucune chorégraphies, y compris dans les airs, multiplie les effets spéciaux et prévoit des changements de tableaux et de costumes pratiquement à chaque chanson – essentiellement extraite des deux derniers albums –, à la manière des grandes revues. Dans le cas de U2, l'explication paraît moins valable. Le groupe, réputé pour l'utilisation sophistiquée de techniques de projections et d'interactivité lors de ses précédentes tournées, a ramené son spectacle à une prestation plus traditionnelle.

Gérard Drouot, organisateur de plusieurs de ces concerts parisiens, dont celui de U2, fait remarquer que « Luciano Pavarotti ou Barbra Streisand pratiquent depuis longtemps ce type de tarifs. La nouveauté, c'est que cela soit le cas pour des artistes comme Madonna ou U2. Il y a dix ou vingt ans, ils concernaient la tranche des quinze - vingt-cinq ans. Ce public a vieilli, est entré dans la vie active et bénéficie d'un bon pouvoir d'achat. Ce phénomène d'inflation ne se retrouve pas pour les concerts de hip-hop ou de jeunes artistes rock. Je ne vis pas forcément bien cette situation, mais je n'ai pas le choix. Les prix sont décidés avec les artistes. En ce qui me concerne, la tournée de U2 ne me rapportera pas grand-chose. Il y a des clauses de confidentialité, je ne peux pas vous donner de détail, mais je suis loin d'être le mieux servi ».

Par ailleurs, de plus en plus d'artistes sont devenus leur propre producteur. Ils utilisent alors les servi-



Madonna, en concert le 9 juin à Barcelone. Les places de son show à Paris, les 26 et 27 juin, coûtent jusqu'à 887 francs.

ces d'une société de production, après garantie d'une certaine somme. A cet intermédiaire d'équilibrer les frais et surtout de générer des profits. La société SFX, filiale de Clear Channel, groupe multimédia qui possède une cinquantaine de chaînes de télévision et près de trois mille stations de radios, semble avoir nettement pesé sur certains prix, d'autant plus qu'en quelques années SFX a pris le contrôle de nombreux promoteurs américains et européens. Une position de force idéale pour « offrir aux artistes des sommes défiant toute concurrence. L'artiste se vend au plus offrant. C'est une logique capitaliste », précise Gérard Drouot.

L'ARGUMENT DU GIGANTISME

Jacky Lombard, organisatrice des concerts parisiens de Madonna, explique qu'il lui a fallu imposer un prix dans la fosse « raisonnable, même si l'argument du gigantisme de la production était à prendre en compte. Il y a eu un jeu très bien orchestré d'offres et de contre-offres auprès des producteurs. Et nous avons tous suivi. Mais si cela devient la règle, nous allons vite nous casser la figure. Les spectateurs paieront pour un grand spectacle, mais économiseront sur les autres concerts ».

Aux Etats-Unis, Madonna fait également recette. De 200 dollars (211,20 euros) pour les plus bas des hauts tarifs à 1 500 dollars (1 584,03 euros) pour la même catégorie lors des concerts prévus au MGM Grand Garden de Las Vegas. « Ce sont des artistes qui jouent habituellement dans des stades de cinquante à cent mille personnes, précise Jacky Lombard. En choisissant de tourner dans des "petites salles" de type Bercy, l'amortissement est plus difficile ».

Enfin, pour Jules Frutos, de la société Alias, il faut aussi tenir compte d'un nouveau mode de vente des places qui privilégie les partenaires privés et des accords avec des sociétés présentes sur Internet. « Il y a aussi un phénomène d'enchères. Les sponsors mettent beaucoup d'argent pour être présents sur ces tournées événementielles. Mais, du coup, il n'y a presque plus de places en billetterie directe. Aujourd'hui, les producteurs français ne décident quasiment plus du prix des places alors qu'ils sont les mieux placés pour savoir ce qui est possible sur leurs marchés respectifs ».

Sylvain Siclier
(avec Juliette Morice)

Jean-Michel Jarre réalise un rêve de gosse au pied de l'Acropole

Trois concerts ont réuni plusieurs milliers de spectateurs

ATHÈNES

de notre correspondant

Après les pyramides d'Égypte pour le passage à l'an 2000, Jean-Michel Jarre a donné trois concerts à Athènes, de lundi à mercredi, au pied de l'Acropole, à l'odéon d'Hérode Atticus, réunissant plusieurs milliers de spectateurs. Pour l'occasion, il avait composé un « Hymne à l'Acropole », dont il devait remettre la partition aux autorités grecques.

Le compositeur français, bien connu en Grèce, a pu ainsi réaliser un « rêve de gosse » et se « faire plaisir. C'est un immense privilège de jouer dans un lieu si prestigieux où des artistes se produisent depuis deux mille ans », nous a-t-il confié. L'odéon, qui peut accueillir 5 000 personnes, a été construit en 161 apr. J.-C. aux frais d'Hérode Atticus, célèbre rhéteur sophiste et précepteur de Marc Aurèle, qui deviendra un grand mécène pour toute la Grèce romaine.

« La meilleure façon de célébrer ces lieux antiques, c'est de les intégrer dans la vie actuelle et non de les enfermer sous une cloche à fromage, de les pétrifier dans le passé », a-t-il estimé.

Le projet date du temps de Méliana Mercouri, mais le décès de la ministre de la culture, en mars 1994, a fait capoter le plan. Ambassadeur de l'Unesco, Jean-Michel Jarre a relancé le projet l'an dernier, immédiatement adopté par Marianna Vardinoyannis, épouse d'un grand magnat grec et, elle aussi, ambassadrice de l'Unesco. Président d'Elpida, association grecque des amis des enfants atteints du cancer, M^{me} Vardinoyannis a organisé les trois concerts dans le cadre du Festival d'Athènes et des olympiades culturelles pour les Jeux d'été de 2004, au profit de son organisation. Les recettes seront destinées à la construction en Grèce du premier hôpital pédiatrique spécialisé dans les maladies cancéreuses. Cinq pour cent des fonds recueillis seront versés à l'organisme chargé de la construction du nouveau musée de l'Acropole et à la Fondation Méliana Mercouri, dirigée par Jules Dassin, qui lutte pour le retour en Grèce des « marbres du Parthénon ».

Jean-Michel Jarre n'a pas manqué d'ajouter sa pierre à ce com-

bat national, en déclarant soutenir le retour à Athènes des fameuses frises enlevées au XIX^e siècle par Lord Elgin et conservées depuis au British Museum. Il n'en fallait pas plus pour que le compositeur français se voit salué comme un nouveau « Philhellène ».

C'est par *Oxygène 4* que le compositeur commence son concert et lance son « *Hommage à l'âme immortelle de la Grèce antique qui a laissé son empreinte à travers les âges* ». La représentation enchaîne ensuite avec les grands succès remodelés d'*Oxygène à Métamorphoses, Acropolis*. « Un mélange de musique électronique et symphonique » que le compositeur « a conçu comme une musique de film ».

POULPES GÉANTS

Toutes les compositions sont « habillées » d'un arrangement visuel projeté sur le mur à arcades qui surplombe le fond de la scène. Pendant deux heures, le spectateur est assailli tantôt d'images géantes alliant les masques antiques qui crachent de la fumée aux visages pop'art, tantôt par un défilé de poulpes géants, ptérodactyles, fournis carnassières dans *Magnetic fields 1*. Un télescopage de la modernité sur les vestiges de l'Antiquité.

Dans *Chronologie 3*, au milieu de la première partie, Jean-Michel Jarre présente sa nouvelle harpe musicale. Composée de rayons verts, qui fusent dans la nuit, la harpe laser a été améliorée pour répondre à un souci de « vélocité ». A la harpe répondait l'accompagnement à la guitare électrique d'un excellent Patrick Rondat, « un des dix meilleurs guitaristes au monde », assure le compositeur.

Outre Patrick Rondat, qui se déchaîne dans *Vivaldi*, Jean-Michel Jarre a fait appel à Francis Mibert au clavier, Christophe Papendieck à la basse et Laurence Fauchoux à la batterie. L'accompagnement également la formation symphonique grecque « Enarmonia » dirigée par Chrysanthos Alonafis, la soprano Vasiliki Karagianni, ainsi que la chorale municipale d'Athènes dirigée par Stavros Beris et un chœur d'enfants d'une banlieue du Pirée mené par Dimitris Kanaris.

Didier Kunz

Une fête de la musique au lycée parisien Jacques-Decour, avec Yannick Noah

A PARIS, la vingtième édition de la Fête de la musique a débuté, mercredi 20 juin, au lycée Jacques-Decour, avenue Trudaine, devant plusieurs centaines de jeunes ayant pour point commun d'être tout juste âgés de vingt ans. Le responsable de cette entorse au règlement – la « vraie » Fête est organisée chaque 21 juin depuis 1982 – est Jack Lang, ministre de l'éducation nationale. Il n'a pas voulu oublier qu'il avait été ministre de la culture et l'un des fondateurs de ce qui devenu un rendez-vous international.

M. Lang avait présenté, le 14 décembre 2000, son plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école (*Le Monde* du 15 décembre 2000). Un « apprentissage fondamental » dont le volet musique est l'une des composantes. Le plateau réunit d'abord des musiciens de jazz et des musiciens traditionnels sénégalais au sein de l'Orchestre de jazz Europe-Afrique (OJEA) dirigé par le saxophoniste François Jeanneau. Les solistes sont prometteurs. La section des trompettes pourrait en remonter à bien des formations. Les Africains mènent le rythme avec l'assurance de ceux qui ont acquis leur art par la transmission des anciens. En plus de ses concerts publics, l'OJEA sera amené à intervenir dans des actions pédagogiques.

« Vous étiez à peine né, mais moi j'étais déjà là, dès la première Fête. Vingt ans, tu le crois ! », lance Yannick Noah. L'ancien champion de tennis est devenu chanteur. Avec

une joie communicative, il chante son Cameroun natal, mêle adroitement le reggae jamaïcain, la variété bien tournée et le funk. La scène est son nouveau royaume et le tube *Saga Africa* appartient au passé. Noah est un formidable meneur, sa voix a mûri. Bob Marley est fêté en compagnie d'une dizaine de musiciens et chanteurs amateurs, les Zam Zam. Dans la cour, on danse et on chavire sans peine, M. Lang, ses conseillers, des membres du rectorat et le proviseur compris. Noah sera jeudi 21 juin place de la République.

S. Si.

SAISON 2001 - 2002

IRMA LA DOUCE
BRIEFPORT / MONNOT / LELAND / DALBERG / SAVARY

LA VIE PARISIENNE
OFFENBACH / MELHAC / HALÉVY / DUGUÈRE / SAVARY

IL RITORNO D'ULISSE IN PATRIA
MONTEVERDI / CHRISTE / NOBLE

BORDER LINE
HERBERT / GUTIERREZ / BLANCA LI

UBU, OPÉRA
MIRY / BOUCHOT / JAKROCHE

CHANO POZO
DIAZ / HOSI / SAVARY

FAISONS UN OPÉRA
BRITTEN / COZZI / LARKECHE

DON JUAN
PICOVANI / SCAPARDO

LES CONCERTS EXCEPTIONNELS
BILLOZ / GOUD / SOULSTREIT / TABLUSY / MINKOWSKI

LES FÊTES ETC...

0 825 00 0058

www.opera-comique.com

FRANCE INTER LA POSTE AGF AIR FRANCE

[Opéra Comique] Théâtre Musical Populaire

Le Centre à l'Espace Cardin
Franco-Américain pour les Arts
8 juin au 4 juillet 2001

An American Festival EXPOSITION
du 9 juin au 4 juillet
L'art américain,
sculptures et photographies
Sculptures d'Amir Nour,
Photographies : Chicago 2000

CONCERT Charleston Festival
Directeur musical : Charles Wadsworth,
3 concerts de musique de chambre avec
le Whitman String Quartet, Stephen Brozman
(piano) et Todd Palmer (clarinette)
Jeudi 21 juin à 20 h concert gratuit pour la Fête de la Musique
Vendredi 22 et samedi 23 juin à 20 h

RESERVATION : Tél. 0 820 800 400
Espace Cardin : 01 42 65 27 35
1, avenue Gabriel - 75008 PARIS

Quand l'architecture épate la galerie

Le Parisien Philippe Gazeau, les Suisses et les Suédois s'exposent dans le Marais

PHILIPPE GAZEAU, MODÈLES RÉDUITS. La Galerie d'architecture, 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4°. Tél. : 01-49-96-64-00. De 11 heures à 19 heures, sauf lundi. Jusqu'au 1^{er} juillet.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE EN SUISSE. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3°. De 14 heures à 19 heures, sauf lundi et mardi. Tél. : 01-42-71-44-50. Jusqu'au 1^{er} juillet.

LA SUÈDE CONSTRUIT (1995-2000). Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3°. De 14 heures à 18 heures, sauf lundi. Tél. : 01-44-78-80-20. Jusqu'au 14 juillet.

Quatre d'un coup : ça s'agit sévère dans le Marais, côté expos d'archi ! Jean Prouvé, au Pavillon de l'Arse, bel et sérieux hommage (*Le Monde* du 19 juin), mais aussi Philippe Gazeau à La Galerie d'architecture, lieu vivant s'il en est, dans l'arc-en-ciel du quartier, côté Blancs-Manteaux.

Au rythme d'une exposition par mois, il est difficile de rendre compte systématiquement de l'aventure de la galerie, qui relève d'ailleurs de l'initiation et de l'évocation plus que de la démonstration. Gazeau empile ainsi une trentaine de maquettes de son œuvre construite ou non, engendrant une masse architecturale hybride, un jeu de construction en rupture avec la démarche rigoureuse qui caractérise cet architecte, lauréat de la dernière Equerre d'argent du *Moniteur* pour le complexe sportif Biancotto, à Paris. Travaillé par le complexe du plasticien, le maître d'œuvre a enveloppé sa métaphore gazeuse d'un grand rideau de douche qui redéfinit mollement, paisiblement, l'espace accueillant de la Galerie, où l'on peut consulter, et acheter, le meilleur de l'édition d'architecture.

La mollesse n'est pas ce qui caractérise, à deux pas de là, l'exposition du Centre culturel suisse, qui a donné mission à l'architecte et critique français Jacques Lucan de réfléchir sur l'excellence helvète. Limpidité, férocité, perfection technique, tels sont trois des qualificatifs qui viennent à l'esprit pour qualifier la récolte lucanienne et pour éviter la tarte



La passerelle de quarante mètres de Suransuns (Grisons), merveille zen de Jürg Conzett.

à la crème du « minimalisme ». Car rien n'est plus riche de signes, plus expressif ni plus ancré dans le réel que les seize réalisations des seize agences répertoriées.

Le tandem Herzog et de Meuron, lauréat du prix Pritzker (2001), et Peter Zumthor, double lauréat des prix Carlsberg (1998) et Mies van der Rohe (1999), dominent cet élogé du nu et du « même nu », expression utilisée pour désigner la continuité établie entre deux matériaux différents. Le métal et le verre pour les premiers, célèbres pour la Tate Modern à Londres, mais dont les œuvres ici présentées se font plus intimistes, plus suisses. L'ardoise et l'eau pour le second, auteur des irréels thermes de Vals, dans les Grisons.

Des autres architectes, on retiendra la villa Tournier, à Collonge-Bellerive, pur produit d'un idéal miésien qui jouerait sur l'étoffe tour à tour claire et translucide du verre. Même cause, et même éloge, pour l'extrême pureté de la bibliothèque de Lausanne-Dorigny, signée par Devanthery et Lamunière. Et rebolote encore pour la maison Hürzeler

de Peter Märkli, à Erlenbach, près de Zürich : mais ici c'est le béton, teinté d'un rose ténu, qui joue les transparences. Du béton et de l'herbe, ou du ciel, faute d'avoir pu jouer de plus légères menuiseries, Valerio Olgiati tire pour sa part l'illusoire même nu de son école, bel exemple de sobriété ancré dans les champs de Paspels (Grisons).

MERVEILLEUSE PASSERELLE

Si Vals s'imposait pour illustrer Zumthor, la pharmacie de l'hôpital de Bâle, d'Herzog et de Meuron, grande chose verdâtre, semble être présente, moins pour ses qualités intrinsèques que pour la démonstration de Lucan, résumée par le titre de l'exposition, « Matière d'art » : double peau de verre vert, frémissante, dont le motif naît des accroches, mais, au-delà, architecture ingrate et sans grâce.

Même cause même punition pour le gymnase de Losone (Tessin), signé de l'illustre et donc inévitable Livio Vacchini, dont le sens du rythme semble, pour Lucan, lumière aidant, pouvoir faire matière. Et pourquoi le Musée Liner, à Appen-

zell, passablement rastaquouère, avec ses grandes écailles d'acier, au milieu de tant d'approches plus subtiles ? De même, Roger Diener, pour le magasin Migros, n'a pas vraiment fait dans le détail, malgré le raffinement des surfaces grisées, pour s'installer dans le cœur de Lucerne. Ce n'est pas là le meilleur de l'agence Diener et Diener, dont un immeuble « minimaliste » a poussé à Paris, près des marbres du Père-Lachaise.

Reste la passerelle de Suransuns (Grisons), merveille zen de Jürg Conzett. Matière ou pas matière (il y en a, juste ce qu'il faut, pour qu'on n'aille pas croire qu'il s'agit d'un pont de liane ou de cristal), ces quarante mètres de perfection technique ne pouvaient être absents.

Et vite un tour chez les voisins suédois, mal inspirés d'avoir ainsi exposé leurs plus valeureux maîtres d'œuvre dans un désordre presque parfait que ne parviennent pas à justifier d'aléatoires notices, tantôt en suédois, tantôt en anglais. L'effort reste louable, il faut y aller pour glaner des images.

Frédéric Edelmann

Marc-André Dalbavie, une référence pour le XXI^e siècle

FESTIVAL AGORA. GYORGY KURTAG : *Scènes d'un roman op.19.* ELLIOTT CARTER : *Penthode.* MARC-ANDRÉ DALBAVIE : *Mobiles* (création). Maria Humann (soprano), Michel Cerutti (cymbalum), Jeanne-Marie Conquer (violin), Frédéric Stochl (contrebasse), Accentus/Axe 21, Ensemble InterContemporain, David Robertson (direction). Cité de la musique, le 19 juin.

Les trois œuvres à l'affiche du Festival Agora ce soir-là ont été composées au cours des vingt dernières années. Pourtant, elles ne semblent vraiment pas appartenir

au même siècle ! Celle de Kurtag, nullement rétrograde, pourrait figurer dans les annales du Romantisme si l'on considérait l'écriture plus que le langage. Celle de Carter servira sans aucun doute un jour à représenter une certaine idée, « très XX^e » de la modernité. Quant à celle de Dalbavie, donnée en création...

Les *Scènes d'un roman* (1981-82), de György Kurtag, s'attachent à une quinzaine de courts poèmes de Rimma Dalos, chantés en russe par une femme - idéalement pantelante dans le cas de Maria Humann - qui utilise sa voix comme une torche dans les ténèbres de la vie. A ses côtés, trois instruments

(un violon, une contrebasse et un cymbalum) jouent à transmettre en un éclair à l'auditeur le vécu de la poétesse autant qu'à faire jaillir le chant d'un volcan de sentiments. Les pages saisissantes sont nombreuses à l'instar de ce *Conte* à l'onirisme en pointillé ou de cette *Histoire vraie* (« Meurt l'amour, conçu en hâte printanière/Et chez toi dans ton jardin pousse l'herbe de l'oubli ») à la matière musicale symboliquement éparpillée.

Si ce cycle fait l'effet d'un *Winterreise* elliptique, *Penthode* (1984-1985) donne dans le genre de l'excursion sans danger. Elliott Carter y développe un principe de circulation des éléments entre cinq groupes instrumentaux qui s'appréhende facilement. Le chef doit toutefois se garder d'en faire une pièce sévère s'il privilégie la lisibilité mais aussi éviter de verser dans la badinerie atonale s'il flatte la rondeur du propos. David Robertson trouve un intermédiaire honorable à partir duquel l'Ensemble InterContemporain sait s'assouplir ou s'affermir selon les besoins.

LE PRINCIPE DE L'ÉCHO

Le dispositif de *Mobiles*, de Marc-André Dalbavie (né en 1961), est autrement aventureux. Derrière le public réparti en quatre bandes autour du plateau qui accueille un ensemble de quinze instruments au centre de la salle, un assortiment de chanteurs amplifiés et de vents solistes contribue à la spatialisation de l'œuvre. A peu de frais, sur le principe de l'écho, mais de

manière très effective avec, au bout du compte, un fondu parfaitement équivoque entre les différentes sources. Cantonner la perception des événements sonores dans le domaine du doute figure d'emblée dans les préoccupations de cette œuvre atypique.

Le texte (de l'écrivain Guy Lelong) dit par les chanteurs au micro se mêle aux conversations des auditeurs qui attendent l'habituel silence précédant la musique. Les musiciens entrent en lice avec le sacro-saint accord des instruments sur la note *la*, plus ou moins ornémenté, puis tissent une trame extrêmement ouvragée qui, pendant quarante-cinq minutes, va se tendre et se détendre au gré d'un texte dont les phrases-clés sont rendues intelligibles. Notamment : « Qu'entendez-vous par contexte ? - Le lieu où l'œuvre prend place. »

De murmures mêlés en vocalises extatiques, les chanteurs élargissent le spectre instrumental et l'inscrivent fugitivement dans l'espace. Divertissante dans le détail de son motorisme délicatement répétitif, de ses envolées majestueuses et de ses désagrégations millimétrées, l'œuvre de Marc-André Dalbavie se révèle très exigeante (parfois même un peu trop) dans la durée. On comprend qu'elle soit dédiée à Daniel Buren. C'est une véritable création musicale *in situ*. Pour ce qui est de la salle comme de l'époque, et donc une authentique référence pour le XXI^e siècle.

Pierre Gervasoni

ODEON
THEATRE DE L'EUROPE

13 - 30 JUIN 2001 . PETIT ODEON
Fragments de théâtre I & II
de Samuel Beckett - mise en scène Annie Perret avec Gilles Arbona, Hervé Briaux

19 - 30 JUIN 2001 . ATELIERS BERTHIER
Quatre à quatre
textes de Antonio Lobo Antunes, Sarah Kane, Rodrigo Garcia, etc - mise en scène Georges Lavaudant avec les élèves de 3^{ème} année de l'Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes

→ LOCATION 01 44 41 36 36

SAISON 2001/2002
Je désire recevoir la brochure de la saison 2001/2002
nom prénom
adresse

à retourner à l'Odéon-Théâtre de l'Europe - 1 Place Paul Claudet - 75006 Paris

PEUT-ON DIRE QUE LE CONTE EST BON À QUIMPER DU 3 AU 20 AOÛT ?
Retrouvez toute l'actualité des festivals internationaux de musique sur Internet.

www.francefestivals.com

MUSIQUE EN FESTIVALS

SORTIR

PARIS

Klezmer Latitudes

Autour de Marc Slyper, cinq musiciens-complices, Michel Goldberg, Antoine Illouze, Philippe Monage, Etienne Roumanet, Karim Toure, tous issus de la « musique vivante improvisée » et réunis par la musique klezmer, musique yiddish d'Europe de l'Est. Pour leur concert mêlé de « tchatches », les Klezmer Latitudes invitent à un voyage au cœur de cette musique, marquée par « les migrations, les tragédies et les bonheurs ».

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20°. M^e Gambetta. 20 h 30, le 22 juin. Tél. : 01-40-33-30-60. 60 F et 80 F.

Laure Bonicel

Dans sa quête d'une vérité intime de l'être au-delà de tous clichés et effets de surface, la chorégraphe Laure Bonicel poursuit ses efforts avec sa nouvelle pièce *Millefeuille*, qui tente d'ôter les multiples peaux du corps pour interroger sa matière même, flux et reflux de liquides et d'humeurs variées qui irriguent notre rapport au monde et notre identité.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16°. M^e Trocadéro. 19 heures, les 22 et 23 ; 17 heures, le 24. Tél. : 01-53-65-30-00. 70 F, 90 F et 120 F.

Mônica Passos

Brésilienne, exubérante, railleuse, Mônica Passos joue des atouts de sa voix, ample, forte et d'une élégance artistique naturelle. Entourée de musiciens au talent sûr, elle vagabonde dans les musiques plurielles qui lui collent à

la peau. Celles du Brésil qu'elle n'a jamais vraiment quitté, bien qu'installée à Paris depuis 1980. De la bossa nova au maracatu, de sambas en toadas et en choros, c'est toute l'histoire musicale du peuple brésilien qui passe à travers ses chansons.

Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris-19°. M^e Porte-de-la-Villette. 21 heures, le 22. Jusqu'au 29. Tél. : 01-40-03-75-15. 90 F.

POITOU-CHARENTES

Rencontres d'été à la Maison du comédien Maria-Casarès

Maria Casarès aimait la France. Au point de céder, en 1996, à Alloue, village de Poitou-Charentes, le domaine de La Vergne, où elle vécut trente-sept ans. En 1999, l'association La Maison du comédien Maria-Casarès, présidée par François Marthouret, voyait le jour. A ses yeux, cet endroit devait « rester un lieu de vie et de travail à l'année lié à l'art du comédien ». Ainsi ont pris forme les Rencontres d'été, tandis que la Maison du comédien a reçu cette année le premier prix des meilleures initiatives culturelles de théâtre en milieu rural. Cette deuxième édition, qui se déroule du 23 juin au 8 juillet, a pour invité d'honneur le Portugal. Au programme, spectacles, lectures, concerts, cinéma, rencontres entre jeunes comédiens (ceux du Théâtre Evora au Portugal et ceux du Théâtre national de Strasbourg). *Alloue (Charente). Domaine de la Vergne. A partir de 18 heures, le 23 juin. Jusqu'au 8 juillet. Tél. : 05-45-31-81-22. 30 F ; gratuit jusqu'à 12 ans.*

GUIDE

REPRISE FILM

Les Chasses du comte Zaroff

d'Ernest Schoedsack et Irving Pichel (Etats-Unis, 1932).

Le Magic Cinéma et la MC 93 de Bobigny invitent à une soirée consacrée au comte Zaroff avec projection du film au Magic Cinéma (18 h 30), suivie du spectacle du même nom, mis en scène par Sentimental Bourreau et Mathieu Bauer (20 h 30). Rencontre avec l'équipe artistique et le metteur en scène à l'issue de la représentation.

Bobigny (Seine-Saint-Denis). Magic Cinéma, rue du Chemin-Vert. M^e Bobigny - Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-12-33. MC 93, 1, boulevard Léning. Tél. : 01-41-60-72-72. 20 F le film ; 100 F le spectacle ; 120 F (film et spectacle).

FESTIVAL CINÉMA

Les essais d'Aleksandr Sokourov

Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris-8°. M^e Concorde. Du 22 juin au 29 juillet. Tél. : 01-42-60-69-69. 28 F et 38 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Gérard Garouste

Tourcoing (Nord). Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Du 23 juin au 8 octobre. De 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Tél. : 03-20-28-91-60. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : <http://www.gazette-drouot.com>

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
la matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P. 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

MERCREDI 27 JUIN
S.5 - Antiquités. Arts primitifs. Haute-Epoque. Art islamique. PIA SA

DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE DE MONTAIGNE
75008 PARIS
Tél. : 01-48-00-20-80

MARDI 26 JUIN A 14 H 30
OBJETS D'ART ET DE TRÈS BEL AMEUBLEMENT
PIA SA et Mes de QUAY, LOMBRIL, Me Y. GUILLOUX, suppléant

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
PIA SA, PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES,
5, rue Drouot (75009). 01.53.34.10.10.
de QUAY, LOMBRIL, Me Y. GUILLOUX, suppléant
22, rue de Courcelles (75008). 01.45.61.54.54

EN VUE

■ Les autorités angolaises ont mis en garde, à l'approche de l'éclipse du 21 juin, la secte animiste de Ceux-qui-regardent-le-soleil-en-face.

■ A propos de la querelle au sein de l'Eglise orthodoxe provoquée par des prêtres réformateurs qui, selon le métropolitain Néofit, réclament la démission du patriarche Maxim, Siméon II, ex-roi de Bulgarie, béni par le Saint Synode, fleuri par le métropolitain Guélassi, a solennellement déclaré, mercredi 20 juin : « Sa Majesté a toujours souhaité que ce problème soit bientôt résolu. »

■ Un ours traqué a mené des chasseurs jusqu'à la hutte d'un déserteur de l'armée russe vivant en ermite depuis sept ans au fond de la taïga dans la région de l'Amour.

■ L'association britannique German Welfare Council, créée pour aider les Allemands à échapper aux persécutions nazies, s'engage à ne plus toucher les droits d'auteur de *Mein Kampf* qui servaient à combler ses déficits depuis la chute du III^e Reich.

■ Yitzhak Feder, juif ultraorthodoxe qui, au nom d'une « association pour la pureté sexuelle », enseignait aux fiancées et aux jeunes mariées des préliminaires et des positions conformes à la religion, comparait pour « viols » devant un tribunal de Tel-Aviv.

■ « Attention, le mort va tomber ! » ; « Voilà, il s'est cassé ! » : les enquêteurs qui avaient dissimulé des micros dans la morgue de l'hôpital San Giovanni Bosco à Turin pour confondre des infirmiers soupçonnés de rançonner les familles en deuil, ignoraient que les fonds recueillis leur servaient à payer sur place des joutes endiablées avec des prostituées.

■ « Les gens sont opposés à la destruction d'essences nobles », explique la société irlandaise Rom Massey and Sons qui récupère, au retour des inhumations, ses cercueils en bois précieux consignés.

■ Les fonctionnaires péruviens de l'Institut national des ressources naturelles chargés de « protéger les chauves-souris » à Lima sauront-ils arrêter les villageois de Kishuara armés de gourdin, de filets et de machettes, partant en guerre la nuit contre les vampires enrégimés – trois morts depuis le début de l'année – qui sucent le sang des bêtes et des gens ?

■ Selon Graham Smith, entomologiste, plusieurs milliers d'araignées venimeuses à l'abdomen rouge et noir, disparues de Grande-Bretagne depuis des millénaires, grouillent sous le château de Windsor, résidence de « Queen Mum », la reine mère centenaire.

Christian Colombani

Alexandre Soljenitsyne et la « question juive » en Russie

L'ancien Prix Nobel de littérature présente son nouveau livre comme un travail froid d'historien, fondé sur des documents jusqu'alors ignorés. Il rejette, dans un entretien à « Moskovskie Novosti », toutes les accusations d'antisémitisme qui l'ont visé



Rouski Pout, le second volume est en cours d'écriture), le Prix Nobel de littérature explique qu'aucun travail sérieux n'a été effectué sur cette question « toujours traitée avec beaucoup de passion et d'erreurs ». « J'aurais été heureux de ne pas consacrer mes forces à un problème aussi aigu mais je crois que cette histoire ne doit pas être frappée d'interdit », écrit-il.

Alexandre Soljenitsyne reconnaît « marcher sur le fil du rasoir ; des deux côtés, on sent aussitôt poindre les accusations ». D'où la construction volontairement didactique de ce premier tome, qui suit une stricte chronologie, de 1795, date du partage de la Pologne qui a vu de nombreux juifs polonais devenir citoyens russes, à la veille de la révolution bolchevique de 1917.

« J'essaie sincèrement de comprendre les deux côtés, je me plonge dans les événements, pas dans les polémiques », déclare l'auteur, qui ajoute dans sa préface : « J'espère que ce livre servira à l'accord de tous » et non pas à alimenter « la fureur des extrémistes ».

Dans une longue interview à l'hebdomadaire *Moskovskie Novosti*, l'écrivain explique avoir amassé énormément de matériel sur cette question en préparant son œuvre *La Roue rouge*, puis avoir travaillé à ce nouveau livre depuis dix ans. Surtout, Alexandre Soljenitsyne rejette vivement les nombreuses accusations d'antisémitisme qui l'ont visé. Certains anciens dissidents ont dénoncé son absence de soutien au mouvement des « refus-

nik », ces juifs soviétiques interdits d'émigration en Israël. Des sénateurs américains avaient violemment critiqué son livre *Août 1914*. D'autres estiment que ses écrits mettent en avant une responsabilité particulière des juifs dans le déclenchement de la révolution bolchevique.

Alexandre Soljenitsyne dit avoir « toujours été étonné de ces soupçons » et avoir « beaucoup souffert de cette partialité ». « Nombre de ceux qui m'ont attaqué ont ravivé cette question délicate, affirme-t-il. Ils ont créé une atmosphère de tension, or ce n'est pas une question avec laquelle il faut jouer, il faut être extrêmement prudent. » L'écrivain veut l'être en expliquant à *Moskovskie Novosti* sa démarche et en souhaitant qu'une « compréhension mutuelle patiente s'installe ».

Mais à travers ses déclarations, l'écrivain ne semble pas sortir d'un cadre intellectuel hérité de l'Union soviétique et toujours vivace aujourd'hui. « Les juifs et les Russes », répète-t-il. Chacun en Russie vit encore avec en tête le point 5 du passeport intérieur soviétique où, à la rubrique nationalité, était indiqué « juif » au même titre que « tatar » ou « ouzbèke ». Cette disposition, en phase avec l'idéologie officielle faisant du « peuple juif » une communauté définitivement étrangère à la Russie – qui ne saurait être que slave et orthodoxe –, fut un des piliers de la politique antisémite poursuivie bien après la mort de Staline, quasiment jusqu'à la désintégration de l'URSS.

François Bonnet

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ Les Verts rêvaient de devenir la deuxième formation de la gauche plurielle, d'être en capacité de rivaliser avec un PS qu'ils concurrenceraient politiquement par leur modernité. Ils ont choisi hier de tourner très exactement le dos à cette ambition en se donnant pour candidat à la présidentielle Alain Lipietz. Non que leur favori soit indigne du combat. Polytechnicien, économiste, militant, le député européen a la tête bien faite et la légitimité nécessaire pour porter dans la compétition les idées de sa famille politique. Mais avec Noël Mamère, les Verts avaient incon-

testablement la possibilité d'aller au-delà d'une candidature de second rang et de s'ouvrir un espace électoral au centre gauche. Le député-maire de Bègles a une notoriété, une image, un talent pédagogique et médiatique qui pouvaient faire de lui une arme électorale efficace dans cette joute, dont dépend largement la capacité ultérieure des Verts à acquérir un groupe parlementaire à l'Assemblée. Cette arme restera au fourreau. Et ce choix minimaliste est aussi étonnant que révélateur de l'immaturité politique des Verts.

LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

■ La désignation d'Alain Lipietz est un symptôme supplémentai-

re de l'attraction du mouvement pour le verbe gauchisant, la radicalité sociale et, plus généralement, un intégrisme écologique qui supporte mal les compromis nécessairement passés, une fois que l'on accède au pouvoir dans le cadre d'une coalition. Comme chez les Verts, rien n'est simple, c'est un proche de Dominique Voynet qui a cristallisé la culture de protestation, alors même que la ministre sortante voudrait, bientôt, inculquer une culture de responsabilité à son parti. Ce qui laisse supposer une manœuvre ratée... ou trop bien réussie.

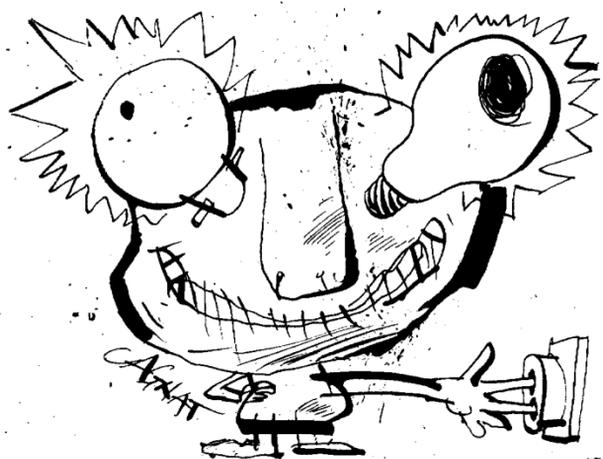
FINANCIAL TIMES

■ Il n'est pas fréquent que les patrons français aient recours au langage de la Commune de

Paris. Le Medef, la principale organisation patronale, a pourtant accusé le gouvernement de Lionel Jospin de voler les malades et les vieux pour donner plus de temps de loisir aux salariés. Le Medef se retire de la gestion de la Sécurité sociale française, qu'il administre conjointement avec les syndicats, pour protester contre ce qu'il considère comme un raid gouvernemental sur le trésor de la Sécurité sociale destiné à financer les 35 heures. Ce qui est en jeu n'est pas seulement la façon dont est gérée la Sécurité sociale en France, qui inclut l'assurance-maladie. Le débat que le Medef est en droit de réclamer concerne le rôle de l'Etat dans l'économie et l'avenir de la protection sociale.

www.pandoraTV.com

Une webtélévision parisienne très branchée



Pour l'essentiel, les programmes de cette webtélévision pas comme les autres sont réalisés à partir d'animations photo : « La vidéo est encore trop lourde pour Internet, et c'est un procédé beaucoup moins créatif que l'animation »... L'émission sans doute la plus aboutie de PandoraTV

s'appelle « Flamingo Blues », une sitcom absurde entièrement fabriquée par Dyane à partir du découpage et du montage de photos et de dessins. Dans la rubrique Interviews, de vraies célébrités, comme le groupe Daft Punk, assurent leur promotion. Au rayon Actualités, Pandora diffu-

se de courts reportages sur des groupes de hip-hop, en utilisant cette fois la vidéo. Sur la Chaîne 3, la déroutante Christine, voix mâle et robe sexy, présente des chroniques délirantes : « Comment habiller votre chat pour qu'il soit à votre image », « Apprendre à repasser une tranche de jambon en regardant la télévision »... Plus loin, l'Eglise de Pandora permet aux internautes de purifier leur âme en ligne : une silhouette virtuelle, dotée d'une voix métallique, lit les « confessions numériques » envoyées par courrier électronique : « J'ai mis de la crème dépilatoire dans le shampooing de ma sœur », avoue par exemple un pénitent. Le reste est à l'avenant.

Le public de Pandora TV est encore confidentiel, limité au cercle des amateurs nocturnes de sons électroniques. Mais Dyane et son ami musicien Jackson – qui par ailleurs vient de signer chez Barclay – espèrent se faire connaître en organisant des événements autour de leur programmation dans les festivals d'été.

Géraldine Faeas

SUR LA TOILE

HACKERS

■ Un groupe de hackers a réussi à prendre le contrôle d'un site de la Commission européenne baptisé Safer Internet Exchange, consacré à la sécurité informatique. Les noms et adresses e-mail des 600 participants à la liste de diffusion ont été dérobés. La société britannique qui gère le site pour le compte de la Commission a fait savoir que les deux failles exploitées par les hackers ont été réparées en quelques heures.

CLASSIQUE

■ Le site de billetterie par correspondance Ticket Clic propose désormais des billets pour les concerts et festivals de musique classique dans toute la France. L'affichage du plan de la salle permet aux clients de choisir en temps réel les meilleures places encore disponibles selon la catégorie choisie. www.ticketclic.fr

VIN

■ Un nouveau système mondial de transactions et d'enchères de vins et spiritueux réservé aux professionnels, baptisé SpiritXchange, a été inauguré le 17 juin dans le cadre du salon Vinexpo de Bordeaux. www.spiritxchange.com

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64€
3 semaines (19 n°)	139/21,19€
1 mois (26 n°)	173/26,37€
2 mois (52 n°)	378/57,63€
3 mois (78 n°)	562/85,68€
12 mois (312 n°)	1 980/301,85€

Offre valable jusqu'au 31/12/2001

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 € TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi 101MQ/VAC

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement.

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chamilly Cedex

Date et signature obligatoires :

Saint-Ex et Offenbach

par Luc Rosenzweig

L'AVANTAGE, avec les soirées d'Arte, c'est qu'elles commencent plus tôt que les autres, vers 20 h 45, ce qui donne une chance raisonnable à l'émission de deuxième partie de soirée d'arriver à une heure décente dans les foyers. Car enfin, on ne le dira jamais assez, la dérive de nos grandes chaînes, en la matière, a fait en sorte que seuls les insomniaques ou les oisifs peuvent bénéficier d'émissions plus innovantes que « fédératrices » !

C'est donc pour ne pas ajouter le défilé interminable des écrans publicitaires aux petites irritations de la journée (absence du « Jeu des mille francs » sur France Inter pour cause de grève, et insupportable partialité des reportages de Daniel Mermet sur les Palestiniens), que nous nous sommes calés sans hésiter devant la chaîne franco-allemande.

Comme on était mercredi, on avait Histoire. Le documentaire

présenté par Alexandre Adler, moderne oncle Paul, était consacré à l'épopée de l'aéropostale. Les héros du ciel, Mermoz, Saint-Exupéry, Guillaumet sont en bonne place dans la galerie de portraits d'une Histoire de France faite d'audace, de gloire et de sacrifice. Elle est encore tellement ancrée dans la mémoire collective que Jacques Chirac, bon connaisseur des tréfonds du pays, vient de décorer le berger des Andes qui sauva Guillaumet lors d'un crash dans ces montagnes. Le film d'Arte, réalisé par l'Allemand Peter Bardehle, avait l'originalité de mettre en lumière la relativité de ces héros dans l'ensemble de cette aventure humaine, mais aussi technique et économique. Nul ne conteste le caractère pionnier des équipes lancées dans le ciel par Pierre-Georges Latécoère, fondateur de l'Aéropostale. Mais si les Français gagnèrent la gloire en étant les premiers à transporter un sac de courrier de

Paris à Buenos Aires, les Allemands, plus tard, prirent l'avantage dans la bataille économique de la poste aérienne. Claude Dornier, célèbre aviateur d'outre-Rhin, n'a rien d'un personnage romantique, mais il conçoit et fabrique les hydravions qui vont permettre à son pays de devenir, un temps, leader du marché. Cela ne laisse pas aux générations futures d'œuvres littéraires capables d'enthousiasmer la jeunesse, mais cela apporte de confortables dividendes à ceux qui croyaient au progrès...

En revanche, on ne devrait pas laisser nos amis allemands toucher à Offenbach. Une deuxième vision de *La Belle Hélène* mise en scène par Herbert Wernicke, en 1999 à Aix-en-Provence nous confirme dans notre première impression : mauvaise. Car on n'« allège » pas le Mozart des Champs-Élysées. On le respecte, et au besoin, on l'« alourdit », comme Jérôme Savary.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Apprendre le monde.	Forum
22.00 Carte blanche à... Corinne Lepage.	Forum
23.00 De père en fils.	Forum
MAGAZINES	
20.45 Aventures. Spéciale varape. Interview de Patrick Edlinger. Catherine Destivelle aux Etats-Unis.	Odyssee
23.55 Le Club. Magali Noël.	Ciné Classics
DOCUMENTAIRES	
18.25 L'Actors Studio. Ellen Barkin.	Paris Première
19.00 Voyages, voyages. Népal.	Arte
19.05 Renaissance. La fin de la Renaissance.	Odyssee
19.20 L'Armée rouge. [1/3]. Les guerres civiles.	Histoire
20.00 Pilot Guides. Madagascar.	Voyage
20.15 Reportage. Exporting the Dream.	Arte
20.15 L'Hôpital flottant des montagnes.	Odyssee
20.30 Histoires d'avions. Les avions de la Luftwaffe.	Planète
20.30 Souviens-toi du futur. [12/13]. Des Bee Gees à Madonna, les démons de la danse.	Histoire
20.35 La Science et la Guerre. Les échecs de la guerre.	La Chaîne Histoire
21.05 François Mitterrand, conversations avec un président. [2/5]. Le procès Bousquet n'aura pas lieu.	TV 5

21.25 Questions d'enfants. [5/6]. Jouer.	Planète
21.40 Grenouilles et compagnie. Le vagabond et la casanière.	Odyssee
21.50 Les Messagers de l'ombre. [2/2]. De la Libération à l'épuration.	La Chaîne Histoire
22.00 Un autre regard. Brésil, Etats-Unis et Namibie.	Voyage
22.10 Fabuleusement riches. Une image qui vaut de l'or.	Odyssee
22.20 Une famille en deuil.	Planète
22.50 Biographie. Henry Ford.	La Chaîne Histoire
22.55 Souviens-toi du futur. [12/13]. Des Bee Gees à Madonna, les démons de la danse.	Histoire
23.00 L'Orient méditerranéen, croisière à bord du <i>Mistral</i> .	Voyage
23.05 Les Terres de la région nord du Kenya.	Odyssee
23.20 Les Grandes Batailles du passé. Carthage, 149-146 avant J.-C.	Histoire
23.35 Les Mystères de l'Histoire. Docteur Livingstone, je présume ?	La Chaîne Histoire
23.40 Thema. Conjectures sur le réel. L'écrivain Uwe Johnson.	Arte
23.50 Les Grands Fleuves. Le Nil.	Odyssee
0.00 Pilot Guides. L'Afrique australe.	Voyage
MUSIQUE	
19.00 Le Quatuor Auer et Florent Héau jouent Mozart. La Cigale, à Paris, juin 1999.	Muzzik

21.00 Fête de la musique : Nuit rap. NTM Live 98. Enregistré au Zénith. 23.45 Black Sessions 1998. 0.35 Beastie Boys Live. Enregistré à Glasgow en 1999.	Paris Première
21.00 Stabat Mater de Poulenc et Psame de Boulanger. Enregistré en République tchèque, en 2000, lors du festival Velikonohno. Par l'Orchestre de la Philharmonie tchèque, dir. E. Plasson.	Muzzik
0.05 Bebel Gilberto.	France 2
TÉLÉFILMS	
20.45 Anniversaires. Margarethe von Trotta [3 et 4/4].	Arte
20.55 Des nuages à l'horizon. Rolf von Sydow O.	Monte-Carlo TMC
22.40 Netforce, la loi du futur. Robert Lieberman [1 et 2/2] O.	TF 1
COURTS MÉTRAGES	
20.40 Courts au 13. <i>René, pas René</i> . Philippe Carrese.	13 ^{ème} RUE
SÉRIES	
18.10 Le Caméléon. Un virus parmi nous O.	M 6
19.30 Hill Street Blues. Trafic d'armes O.	Monte-Carlo TMC
20.00 Les Anges du bonheur. Opération sourire O.	Téva
20.50 Les Cordier, juge et flic. Saut périlleux.	TF 1
22.10 Lain. Religion O.	Canal +
1.00 That 70's Show. Fez est amoureux O.	Canal Jimmy

FILMS

17.10 Last Seduction ■■■ John Dahl (Etats-Unis, 1993, 110 min) O.	Cinéfaz
18.00 La Nuit du chasseur ■■■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, 90 min) O.	Cinétoile
18.50 Scaramouche ■■ George Sidney (Etats-Unis, 1952, 115 min).	TCM
19.30 Les Amants ■■ Louis Malle (France, 1958, 90 min) O.	Cinétoile
20.30 Le Procès ■■ Orson Welles (France, 1963, v.o., 120 min) O.	Ciné Classics
20.30 Camille Claudel ■■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) O.	Ciné Cinémas 2
20.45 New York, New York ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1977, 135 min).	RTL 9
20.50 Femmes au bord de la crise de nerfs ■■ Pedro Almodóvar (Espagne, 1988, 95 min) O.	Téva
21.00 L'Aventurier du Rio Grande ■■ Robert Parrish (Etats-Unis, 1959, 95 min) O.	Cinétoile
22.20 La Femme aux cigarettes ■■ Jean Negulesco (Etats-Unis, 1948, 100 min).	13 ^{ème} Rue
22.30 Le Septième Ciel ■■ Benoît Jacquot (France, 1997, 90 min) O.	Cinéstar 2



22.35 Alamo ■■ John Wayne. Avec John Wayne, Richard Widmark (Etats-Unis, 1960, vers. courte, v.o., 160 min) O. Cinétoile

0.10 Le Démon des femmes ■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1968, 130 min).

0.30 Lady Oscar ■■ Jacques Demy (GB - Fr., 1978, v.o., 120 min).

1.10 Small Soldiers ■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, 110 min) O.

Le Monde TELEVISION

France-Inter
 17.00 Là-bas si j'y suis
 Pendant que la guerre et la paix hésitent et titubent au Proche-Orient, Daniel Mermet tourne depuis lundi et jusqu'à vendredi les pages du carnet de route qu'il a rapporté d'Israël et des territoires palestiniens autonomes et occupés. De Gaza à Ashdod en passant par Jérusalem, ce rapporteur infatigable donne à entendre et donc à voir les visages et les voix de ceux que l'Intifada broie et écrase sous l'anonymat.

Canal+
 22.10 Lain
 Le personnage principal de cette nouvelle série animée est une adolescente timide et solitaire qui possède un don surnaturel lui permettant de correspondre avec les morts par l'intermédiaire du Web. Une série manga en treize volets réalisée par Chiaki Konaka, réservée aux adolescents et adultes. Les couleurs surprennent par leur dominante sombre, en accord avec les thèmes abordés : drogue, suicide, meurtre...

Cinétoile
 22.35 Alamo ■■
 La résistance acharnée de Fort Alamo est un des hauts faits de l'histoire des Etats-Unis. John Wayne le choisit comme sujet de son premier film de réalisateur pour en tirer une épopée exaltant le dévouement et le courage. Il fallait beaucoup de mauvaise foi pour lui reprocher, à l'époque, d'avoir glissé là ses idées politiques conservatrices. Un prodigieux spectacle. En v.o.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Les Echecs, un singulier combat. Invités : Maxcellend Coulon ; Isaac Getz ; Nicolas Giffard ; Marina Costagliola ; Pierre Barthélémy, journaliste au Monde.	Forum
22.00 Vers le règne de l'emploi précaire ?	Forum
23.00 Les Routes de l'inspiration.	Forum
MAGAZINES	
13.55 C'est mon choix.	France 3
18.10 Le Club de l'économie. Invité : Serge Dassault.	LCI
19.00 Tracks. Tribal : Scooter Boys. Dream : NTM. Vibration : Japonaction. Backstage : Nursoul. Live : Saul Williams.	Arte
19.10 Top 50. Spécial Fête de la musique.	TF 6
20.50 Thalassa. Escalade dans la baie de Tokyo.	France 3
21.00 Recto verso. Muriel Robin.	Paris Première
21.00 Rock Press Club. Les Doors.	Canal Jimmy
22.40 Bouillon de culture. La culture : elle unit ou elle désunit ? Elle rassemble ou elle sépare ? Invités : Bernard-Henri Lévy ; Jorge Semprun ; Enki Bilal ; Predrag Matvejevic ; Hanifa Kapidzic ; Yves Michaud.	France 2
23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.	France 3
23.40 Paris dernière.	Paris Première
0.40 Aventures. Spéciale varape. Interview de Patrick Edlinger. Catherine Destivelle aux Etats-Unis.	Odyssee
DOCUMENTAIRES	
17.00 Fête des bébés. Grandir en chanson.	Téva
17.20 La Nuit du lamparo.	TMC
17.30 Anciennes civilisations. [3/13]. La Grèce antique.	Planète
17.30 Henri Guillemin présente... Emile Zola.	Histoire
18.00 Les Légendes vivantes. Cameroun : à la recherche du grand serpent.	Voyage
18.00 La Science et la Guerre. Les missiles.	La Chaîne Histoire
18.10 Souviens-toi du futur. [12/13]. Des Bee Gees à Madonna, les démons de la danse.	Histoire
18.25 L'Actors Studio. Tom Hanks.	Paris Première
18.35 Hypsi, le jardinier de la forêt.	Odyssee
19.15 On the Road to Desolation. Jack Kerouac.	Planète
20.00 Pilot Guides. La Tanzanie et Zanzibar.	Voyage

20.15 Reportage. Un amour de castor.	Arte
20.30 Souviens-toi du futur. [13/13]. De Pink Floyd à U2, les bâtisseurs d'empire.	Histoire
21.00 Les Grandes Batailles du passé. [3/14]. La bataille d'Hastings, 14 octobre 1066.	Histoire
21.10 Le Procès K, Omar Raddad.	Odyssee
21.55 Civilisations. Rapa Nui, nombril du monde.	Histoire
21.55 Une image du Che.	Planète
22.00 The Doors in Europe.	Canal Jimmy
22.00 Sous la mer. Phoques et otaries.	Voyage
22.30 Grand format. Les Cahiers de Medeflin.	Arte
23.10 Le Combat des humbles, la libération du centre de la France. [2/3]. Le grand jour.	Planète
23.15 Fabuleusement riches. Une image qui vaut de l'or.	Odyssee
23.40 Histoires d'avions. Les avions de la Luftwaffe.	Planète
0.00 Pilot Guides. Madagascar.	Voyage
0.05 Les rythmes nous parlent. [3/8]. Samba.	Histoire
0.10 Grenouilles et compagnie. Le vagabond et la casanière.	Odyssee
0.35 Questions d'enfants. [5/6]. Jouer.	Planète
0.35 Les rythmes nous parlent. [4/8]. Reggae.	Histoire
SPORTS EN DIRECT	
13.30 Tennis. Tournoi messieurs de 's Hertogenbosch (PB).	Eurosport
15.00 Tennis. Tournoi féminin d'Eastbourne (Angleterre). Demi-finales.	Eurosport
16.00 Cyclisme. Tour de Suisse. 4 ^e étape : Baar - Wildhaus.	TSR-Pathé Sport
17.00 Cyclisme. Tour de Catalogne (Esp.). 2 ^e étape : Sabadell - Blanes (173,5 km).	Eurosport
DANSE	
21.00 Le Parc. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Mozart. Enregistré à l'Opéra-Bastille, en 1999. Par le Corps de ballet de l'Opéra national de Paris. Avec Isabelle Guérin, Laurent Hilaire. Avec l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Stéphane Denève.	Mezzo
MUSIQUE	
17.00 Les Grands Interprètes. Enregistré à l'hôtel Lambert, en 1975. Avec T. de Bruhnoff, piano.	Muzzik
17.10 Schoenberg. Quatuor à cordes n°3. Avec Janneke Van der Meer, violon ; Wim De Jong, violon ; Hans Woudenberg, violoncelle ; Henk Guittart, alto.	Mezzo

19.35 The Nat « King » Cole Show 18. Enregistré en octobre 1957.	Muzzik
20.05 The Nat « King » Cole Show 16. Enregistré en septembre 1957.	Muzzik
21.00 Marcia Sweet 2000.	Muzzik
22.35 Mozart. Concerto pour piano et orchestre n°21. Enregistré en 1986. Avec Daniel Barenboim, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. D. Barenboim.	Mezzo
23.10 Mozart. Rondo pour piano et orchestre. Festival de Salzbourg 1997. Avec Robert Levin, piano. Par l'Orchestre de l'Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood.	Mezzo
23.30 John Lee Hooker. Montréal, en 1980.	Muzzik
THÉÂTRE	
20.30 Les Palmes de monsieur Schutz. Pièce de Jean-Noël Fenwick.	Festival
VARIÉTÉS	
23.55 Top à Sacha Distel. Diffusé pour la première fois le 21 septembre 1974.	Canal Jimmy
TÉLÉFILMS	
17.30 Au nom de l'amour. Ferdinand Fairfax [2/2]. O.	Téva
18.15 Venise est une femme. Jean-Pierre Vergne.	TV 5
18.35 La Controverse de Valladolid. Jean-Daniel Verhaeghe O.	Histoire
19.00 Pocahontas II. Tom Ellery et Bradley Raymond.	Disney Channel
19.05 Les Pisteurs. Luc Béraud O.	CinéCinemas
20.40 Liaison mortelle. William A. Graham [1 et 2/2].	TSR
20.45 L'Héritage de la vengeance. Richard A. Colla O.	RTL 9
20.45 Le Prix d'une rançon. George Case.	Arte
20.55 De père en fils. Jérôme Foulon O.	Monte-Carlo TMC
22.10 La Douleur du passé. Anita W. Addison O.	Festival
COURTS MÉTRAGES	
0.20 Histoires courtes. Une femme dans la rue. Olivier Bourbeillon O. 0.40 On ne vous l'avait jamais dit ? Yann Vico-Amor O.	France 2
SÉRIES	
18.10 Le Caméléon. Le premier Noël de Jarod O.	M 6
19.30 Hill Street Blues. Les quatre vérités O.	TMC
20.00 Les Anges du bonheur. Les anges ont-ils la foi ? O.	Téva
20.50 Maigret. La Fenêtre ouverte.	France 2
20.55 Stargate SG-1. Prodiges O. Entité O.	M 6
22.50 Ally McBeal. Boys Town (v.o.).	Téva

VENDREDI 22 JUIN

FILMS

13.20 Barton Fink ■■■ Ethan Coen et Joel Coen (EU, 1991, 120 min) O.	Cinéfaz
14.10 Small Soldiers ■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, 105 min) O.	Ciné Cinémas 3
15.20 Kagemusha, l'ombre du guerrier ■■■ Akira Kurosawa (Japon, 1980, v.o., 155 min) O.	Cinéfaz
15.50 Les Dames du bois de Boulogne ■■ Robert Bresson (France, 1945, 90 min) O.	Festival
16.35 Le Songe d'une nuit d'été ■■ William Dieterle et Max Reinhardt (Etats-Unis, 1935, v.o., 115 min) O.	Ciné Classics
17.20 Le Cavalier Solitaire ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1985, 120 min) O.	TCM
20.30 Umberto D ■■■ Vittorio de Sica. Avec Carlo Battisti, Maria-Pia Casilio (Italie, 1952, v.o., 90 min) O.	Ciné Classics
21.00 Le Feu follet ■■■ Louis Malle (France - Italie, 1963, 110 min) O.	Cinétoile
22.00 Les Onze Fioretti de François d'Assise ■■ Roberto Rossellini (Italie, 1950, v.o., 90 min) O.	Ciné Classics
22.30 La Femme de l'autre ■■ George Cukor, Jack Conway et Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1947, 100 min).	TCM
22.55 Les Hommes du Président ■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, v.o., 135 min) O.	Ciné Cinémas 1
23.20 Capitaine Conan ■■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 125 min) O.	Cinéstar 2
23.30 Jacquot de Nantes ■■ Agnès Varda (France, 1991, 120 min) O.	Ciné Classics
23.45 Viva Las Vegas ■■ Roy Rowland (Etats-Unis, 1956, 115 min).	Mezzo
0.10 Calme blanc ■■ Philip Noyce (Australie, 1989, 100 min).	TCM
1.05 La Nuit du chasseur ■■■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min) O.	Cinétoile



1.10 Ladyhawke, la femme de la nuit ■■ Richard Donner. Avec Matthew Broderick, Rutger Hauer, Michelle Pfeiffer (Etats-Unis, 1984, v.o., 115 min) O.



1.10 Ladyhawke, la femme de la nuit ■■ Richard Donner. Avec Matthew Broderick, Rutger Hauer, Michelle Pfeiffer (Etats-Unis, 1984, v.o., 115 min) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
17.25 Sunset Beach.	
18.15 Exclusif.	
18.55 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Tiercé, Météo.	
20.50 Les Cordier, juge et flic. Saut périlleux.	
22.40 Netforce, la loi du futur. Téléfilm. Robert Lieberman. [1 et 2/2] O.	
1.20 TF 1 Nuit, Météo.	
1.30 Nuit de la Fête de la musique. Les Voix de l'espoir.	

FRANCE 2	
17.35 Hartley, cœurs à vif O.	
18.20 Nash Bridges O.	
19.10 Qui est qui ?	
19.50 Un gars, une fille.	
20.00 Journal, Météo. Rendez vous politique : Bachar Assad.	
20.55 Fête de la musique. Fête de la musique. 0.05 Bebel Gilberto. 1.20 Les Francocopies 2000.	

FRANCE 3	
17.35 C'est pas sorcier.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.10 Consomag.	
20.15 Tout le sport.	
20.25 Tous égaux.	
20.55 Le Gendarme de Saint-Tropez. Film. Jean Girault O.	
22.35 Météo, Soir 3.	
23.05 Il était une fois Hollywood ■■ Film. Jack Jr. Haley.	
1.10 La Nuit de toutes les musiques.	

CANAL +	
► En clair jusqu'à 20.10	
18.10 Animasia O.	
18.40 Spin City O.	
19.00 Le Journal.	
19.15 Best of Nulle part ailleurs O.	
20.05 Le Zapping.	
20.09 Rien que des monstres O.	
20.10 Daria O.	
20.35 Cybertr@que. Film. Joe Chappelle O.	
22.10 Lain. Religion O.	
22.35 Mort clinique. Film. Charles McDougall (v.o.) O.	
0.00 Seinfeld. Une histoire à la gomme.	

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Népal.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Exporting the Dream.
20.45 Thema. Le roman des deux Allemagnes [2/2]. 20.46 et 22.15 Anniversaires, d'après la vie de Gesine Cresspahl. Téléfilm. Margarethe von Trotta. [3 et 4/4].
23.40 Conjectures sur le réel. L'écrivain Uwe Johnson.
0.30 Lady Oscar ■■ Film. Jacques Demy (v.o.).

M 6	
17.10 Highlander O.	
18.10 Le Caméléon O.	
19.05 et 20.40, 20.55 Loft Story.	
19.50 I-minute.	
19.54 Le Six Minutes, Météo.	
20.05 Madame est servie O.	
23.25 100 % arabica ■■ Film. Mahmoud Zemmouri. O.	
1.10 Faudel.	

FRANCE-CULTURE	
20.30 Fiction 30.	
21.00 Le Gai Savoir. Yvan Kamenarovic.	
22.12 Multipistes.	
22.30 Surpris par la nuit.	
0.05 Du jour au lendemain.	
0.40 Chansons dans la nuit.	
1.00 Nuits de la musique contemporaine.	

FRANCE-MUSIQUES	
19.07 Spécial Fête de la musique. Présentation. 19.30 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Enrique Diemecke, Didier Lockwood, violon. Œuvres de Berlioz, Smetana, Sauguet, Lockwood.	
21.00 Des standards pas très standards. "Spécial Fête de la Musique".	
22.00 Jazz, suivez le thème. Tea for Two.	
23.00 Le Conversatoire.	
0.00 Tapage nocturne.	

RADIO CLASSIQUE	
20.40 Les Rendez-vous du soir. Grands moments du Festival de Jérusalem. Œuvres de Liszt, R. Schumann, Schubert.	
22.30 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Chostakovitch, Beethoven.	

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics
 20.30 Umberto D ■■■ Ce long-métrage est le plus dépourvu des films néoréalistes de Vittorio De Sica. Peu d'événements, quelques faits, quelques jours dans la vie d'un homme, victime d'une injustice sociale, qui veut rester digne. Ni film à thèse ni mélodrame, *Umberto D* dégage un suspense psychologique, la transformation d'un vieil homme ordinaire en un pauvre honteux. Poignant.

France 3
 20.50 Thalassa
 Le magazine de Georges Pernoud fait escale ce soir dans la baie de Tokyo. Afin de pallier l'étroitesse de son territoire, le Japon a cherché à gagner du terrain sur la mer. Esthétisme et prouesses technologiques sont les maîtres mots d'un pays qui se veut le champion de l'innovation mais qui vit sous la menace permanente des séismes. Huit reportages éclairent la spécificité de la capitale nipponne.

Cinéstar 2
 23.15 Capitaine Conan ■■ Dans les Balkans, en septembre 1918, un capitaine dirige, au front, des soldats recrutés dans les prisons. On leur confie des missions périlleuses. Une adaptation d'un roman de Roger Verceel, prix Goncourt 1934, sur un épisode peu connu et surprenant de la première guerre mondiale. Tavernier en a fait une réflexion concernant le personnage du héros au cinéma et s'est référé aux grands films de guerre américains.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
13.55 Les Feux de l'amour.	
14.45 Filcs en famille. Téléfilm. Larry Sheldon O.	
16.30 Les Dessous de Palm Beach.	
17.25 Sunset Beach.	
18.15 et 1.35 Exclusif.	
18.55 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.	
20.50 Les Enfants de la télé.	
23.10 Sans aucun doute.	
0.55 Les Coups d'humour.	

LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE
Premier tome
du « Livre du Graal »
dans « La Pléiade »
page II



DUMITRU TSEPENEAG
page III

BÉNARÈS
La chronique de Roger-Pol Droit
page IV



SARTRE AVANT SARTRE
page V



MUSIQUES
John Cage,
Maurice Ravel,
Boby Lapointe,
Hector Berlioz
et l'« aventure hippie »
page VII

Le vaurien thaï

Une gueule, d'abord. Qui risque de rester mythique, comme le premier cliché qui nous soit parvenu jadis de Jim Harrison, à l'époque où parut *Légendes d'automne*, le montrant borgne, pas rasé, trogne à la Zapata. Né en 1957 au sud-est de Bangkok, Saneh Sangsuk affiche sur cette photo son tempérament d'insoumis. Cette image quasi clandestine est la seule que l'on ait de lui. Même son traducteur, Marcel Barang, a dû s'en contenter. Ce visage, qui semble emprunté à l'un des sept samourais de Kurosawa, est celui d'un fils de chef de village thaïlandais, jeune rebelle placé à seize ans dans un camp militaire au moment de la chute de la dictature, et qui intégra l'université d'Etat à dix-neuf ans pour en ressortir diplômé en langue et littérature anglaises. La mine reflète un certain vertige existentiel, celui du cul-terreux amateur des westerns de Lee Van Cliff, du fumeur de hasch, du vaurien atteint de « cancer à l'âme », invitant à sa table « *Satan, Nietzsche, Beethoven Rimbaud, Lawrence d'Arabie, Ivan, le Terrible et le marquis de Sade* » après avoir

« tâté des ténèbres qui allaient paralyser [son] cœur ». A ce jour, Saneh Sangsuk n'a publié chez lui qu'un seul de ses romans, à compte d'auteur, et ses traductions de Hemingway dans une maison d'édition qu'il a créée lui-même, Arunthai.

Venin, court texte de jeunesse publié par Le Seuil, est donc inédit en Asie. Sangsuk y exalte la force morale d'un gamin de dix ans, paralysé du bras droit à la suite d'une chute d'un palmier à sucre, poète précoce rêvant de devenir montreur de marionnet-

Jean-Luc Douin

tes, et qui, en hercule des contrées à bambou, terrasse un cobra géant en un corps à corps furieux. Le serpent s'est enroulé autour du torse de l'enfant invalide, qui serre de sa main gauche le cou du reptile aux crocs menaçants. Lorsqu'il comprend que personne ne lui viendra en aide, lorsqu'il sent ses forces l'abandonner et s'attend à être la proie de la morsure hideuse, le petit homme pousse un cri strident, et lâche le cou de la bête. Le serpent « était mort. Personne ne savait depuis quand ». La foule entoure le héros estropié : « Ses yeux étaient vitreux. Parfois il souriait. Parfois il éclatait de rire. Parfois il pleurait. Parfois il marmonnait

pour lui tout seul des choses incompréhensibles. Il avait totalement perdu la raison à partir du moment où il avait décidé d'accepter sa défaite. »

Il est tentant de lier ce fascinant petit récit d'initiation au long monologue fiévreux et mortifère, cynique et pathétique, que constitue *L'Ombre blanche*, deuxième volet d'une trilogie autobiographique, dont Sangsuk a jusqu'à présent gardé secrets les deux autres afin, dit-il, de ne pas choquer ses lecteurs. Dans *L'Ombre blanche*, que Sangsuk, en hommage à James Joyce, a sous-titré « Portrait de l'artiste en jeune vaurien », le

narrateur évoque sa dette envers celui qui l'extirpa de son bled natal, « village maudit ». Cet homme, son tuteur, un militaire, est revenu de la guerre avec une jambe artificielle. « *Du coup*, écrit Sangsuk, *je me sens comme un serpent l'échine écrabouillée...* » Un serpent venimeux. Il est passé dans la peau du mal. Ecrite dans un refuge aux odeurs de moisi, près du site d'un équarisseur, *L'Ombre blanche* est la confession d'une « bête sauvage », le gémissement halluciné d'un pécheur en quête de rédemption, « *vil vicieux abominable, un salopard sans qualité qui ne mérite que des épithètes négatives* ». Le chant funèbre, lors d'une nuit d'insomnie hantée par

A Bangkok, capitale de la libido, Saneh Sangsuk crie, en un long monologue fiévreux, la malédiction d'être, tel une bête sauvage, otage de ses pulsions sexuelles

des chiens qui hurlent et veulent le mordre, d'un « chef d'orchestre démoniaque » torturé par des souvenirs « pareils à des fauves dans une cage obscure qui secouent les barreaux pour être libres, qui sont ivres de colère et de ressentiment et rugissent à en faire trembler la terre », des souvenirs qui sont « parfois comme des panthères, parfois comme des lions ».

L'homme, balafré « las et léthargique », qui se dit chauve-souris, « pitoyable jeune con », « tyran imprévisible » revenu du diable vauvert, demande pardon, réparation. Pour une faute commise à l'égard d'une femme, pour des fautes commises à l'égard de nombreuses femmes « draguées jusqu'en enfer », et pour le gâchis commis vis-à-vis de lui-même. Il se dit « comme mort », à la veille de ses funérailles. Il s'adresse à celle qu'il aime, qu'il vient de trahir en couchant avec sa meilleure amie. Son excuse ? Un besoin de « braver les interdits encore et encore, à en maculer le ciel la lune et les étoiles ». L'âme en dégénérescence, il raconte, avec rage, ses frasques d'adolescence et ses multiples trahisons. L'éducation à coups de canne, les rixes, débâches, les combats de coqs, coups de couteaux, les heures passées à la bibliothèque au temps de l'université et celles égrenées dans les bars à putes, le rejet des embrigadements politiques assimilés à du « panurgisme » et la rencontre avec Nât, frère anticonformiste, Stephen Dedalus des cités à papillons, colosse auprès duquel il se sent si nabot qu'il tente de le poignarder, parce que l'ombre de ce modèle était devenue plus encombrante que sa propre essence.

Les libellules pullulent, les références culturelles défilent, de Flaubert (« le Maître au verbe incomparable ») à Dali, Bellow, William Blake, Toscanini, Stravinski, Dostoïevski (« oppressant et logorrhéique »). Mais *L'Ombre blanche* est surtout un inventaire de maîtresses, lolitas, femmes aimées et bafouées, celles des bars à gogo aux « obscénités concupissantes », ou solitaires « au cœur brisé, qui vernissent de gaieté feinte leur esseulement d'oiseau loin du nid ». Outre Kangsadâne, la fille de la confiserie, pétrie de culture russe, dont il retrace longuement, lyrique, les paradis

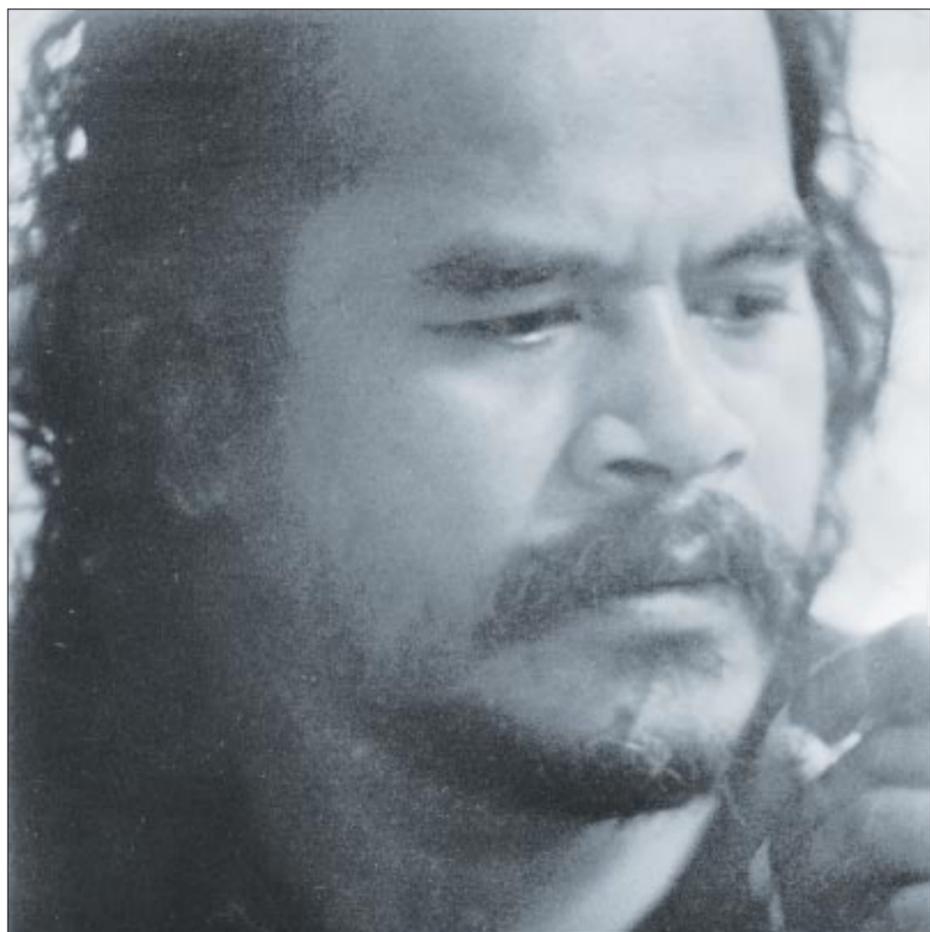
« avec relents de bouddhisme éternel » qu'elle lui prodigua, et qu'il a trahie avec Kwan ; la pure Nâtayâ, qu'il viola, poussa à l'avortement, abandonna, et qui mourut de désespoir, le « vagin pourri » ; Dâret, la « jeune fille bulle de savon », qu'il rendit si « heureuse Obladi oblada » mais dont il se lassa ; Itti, après le suicide de laquelle il devint vagabond. Remords d'une « authentique vermine ».

Hemingway influence ce dur qui pleure la nuit, comme Joyce, ses filouteries, ses extases devant les douces fleurs de crépuscule, ses pieds de nez à la ponctuation. Bangkok est labyrinthe de la déchéance, comme le fut Dublin pour l'auteur d'*Ulysse*, que Sangsuk n'égale quand même pas. Outre la variété des références (de Ray Bradbury à Deep Purple, de *Docteur Jivago* – le film à Sophie Marceau), outre la poésie brutale de ce flux verbal en gémissements et nostalgies, *L'Ombre blanche* tire son originalité de son cri. « *Tu as les pensées et le cœur d'un animal* » : cette prière, litanie, scandé le récit, pétri de culpabilité, d'un ascète raté, un homme perdu par ses pulsions. Sangsuk admire Bouddha et Gandhi,

mais il est incapable de chasteté, en rut perpétuel. Obsédé par la faute originelle, otage de son « bust fucking », en proie à ses frénésies comme l'était l'étrangleur de Fritz Lang dans *M le Maudit*, il hurle sa douleur, implore une rémission du virus qui l'accable : « *Sauvez-moi de mes démons ! (...)* Je n'arrête pas de coucher avec toutes les femmes. » Il n'est pas innocent que ce désir de sainteté (la fameuse « ombre blanche ») soit dépeint dans Bangkok, « capitale mondiale de la libido ». Le sexe, ici, est le symptôme d'une fatalité : « *Le corps est le sanctuaire de Dieu* », mais « on a beau se débarrasser du serpent, il revient toujours s'enrouler autour de votre cou ».

VENIN (Assorapit)
de Saneh Sangsuk.
Traduit du thaï par Marcel Barang, Seuil, 76 p., 40 F (7,48 €).

L'OMBRE BLANCHE (Ngao Si Kào)
de Saneh Sangsuk.
Traduit du thaï par Marcel Barang, Seuil, 492 p., 148 F (22,56 €).



BIRGITTA TROTZIG



DOUBLES VIES

recits
traduit du Suédois par C. G. Bjurström

Les trois contes rassemblés ici sont autant de variations sur le thème de la dualité ; ils confirment le talent de Birgitta Trotzig qui, livre après livre, explore le monde derrière les apparences dans une œuvre inclassable.

DU MONDE ENTIER

GALLIMARD



L'enchantement de Merlin

LE LIVRE DU GRAAL, tome 1

édition préparée par Daniel Poirion et dirigée par Philippe Walter.
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »
2 000 p., 399 F (60,83 €) jusqu'au 31 août,
puis 450 F (68,60 €).

À la fin du XII^e siècle, entre 1181 et 1191, Chrétien de Troyes compose son dernier récit en vers qu'il présente dans son prologue comme « *le Conte du Graal* ». En réalité, ledit graal, n'apparaît que furtivement au vers 3220, au cours d'une cérémonie mystérieuse à laquelle assiste Perceval. D'abord, un jeune homme sort d'une chambre tenant par le milieu une lance blanche sur la pointe de laquelle coule une goutte de sang toute vermeille. Puis deux autres jeunes gens arrivent portant des chandeliers en or fin sur lesquels brillent au moins dix chandelles. Puis vient un graal tenu à deux mains par une demoiselle. Le graal est d'or pur et fin, orné de pierres précieuses les plus riches et plus chères qu'on puisse trouver en mer ou sur la terre, et la lumière qu'il dégage est si grande « *que les chandeliers perdirent leur clarté comme font les étoiles quand le soleil se lève, ou la lune* ». Perceval qui est poli, trop poli, s'abstient de poser des questions sur la signification de cette lance et de ce graal, ce plat, cette écuelle. Et le narrateur commente cet excès de discrétion : « *Je crains que ce ne soit dommage, car j'ai souvent entendu dire qu'on peut aussi bien trop se taire que trop parler.* »

Mais grâce au silence de Perceval, à l'énigme maintenue sur ce rapide cortège rituel, à la force d'évocation d'un mot à l'étymologie toujours mystérieuse, naît l'une des créations imaginaires les plus riches de notre littérature, un mythe que les siècles suivants n'ont jamais cessé de réinterpréter. Le roman du Graal, ce n'est pas une surprise, naît de l'ambiguïté volontaire, de l'incertitude, de la parole défaillante. Autour de ce manque originaire vont proliférer les histoires, comme autant d'élucidations.

Le *Livre du Graal*, cycle de romans en prose composés et recomposés entre 1215 et 1240 constitue l'ensemble le plus vaste et le plus cohérent ; il marque aussi la naissance de la prose romanesque française. Six textes qui déroulent l'histoire du Graal depuis ses origines jusqu'à la fin de la geste arthurienne : *Joseph d'Armathie, Merlin, Les Premiers Faits du roi Arthur, Lancelot, La Quête du saint Graal, La mort du roi Arthur* enfin. Ce premier volume du *Livre* rassemble les trois premiers volets.

Ses éditeurs, Daniel Poirion, puis, après sa mort, Philippe Walter et ses collaborateurs, montrent de façon très claire comment s'est constituée cette impressionnante machine romanesque, collant, intégrant, enchâssant, conjointant, manipulant les textes bibliques, les évangiles – officiels et apocryphes –, les romans antérieurs en vers, la vieille *Histoire du royaume breton* en latin de Geoffroy de Monmouth, des fabliaux, des poèmes courtois, des récits épiques, mais aussi une très ancienne tradition orale celte, galloise – et plus largement indo-européenne – qui circule depuis le V^e siècle. Le *Livre du Graal* opère une immense réécriture de l'his-

toire et des histoires qu'il interprète dans une vision chrétienne comme l'aventure de l'humanité de la Genèse à l'Apocalypse. C'est le livre de l'Occident chrétien. Qu'il soit exactement contemporain du règne de Saint Louis, de la construction de la Sainte Chapelle mais aussi de l'échec et du dévoiement des croisades ne doit rien au hasard.

Il y a une vingtaine d'années, Bernard Cerquiglini a publié un livre savant et passionnant intitulé *La Parole médiévale*. Il y mettait en évidence l'existence, chez les clercs des débuts du XIII^e siècle d'une ère du soupçon. Les vers, si prompts à enflammer l'imagination et à se saisir des corps, à les prendre dans les rets du rythme et de la répétition sonore incantatoire étaient soupçonnés de transformer les auditeurs en proie facile au mensonge, à la magie, à la féerie qu'ils faisaient trop facilement se confondre avec la réalité. Ils craignaient, à juste titre sans doute, qu'il n'y eut dans la musique des vers quelque chose qui subsiste de la transe païenne et de la possession démoniaque. En traduisant, en transformant les romans en proses, dans *Le Livre du Graal*, ses auteurs opèrent une véritable coupure culturelle. Même si les aventures du Graal, de Merlin et des chevaliers de la Table ronde continuent à être dites et entendues, même si le merveilleux y poursuit son œuvre, la prose introduit une écoute critique, le merveilleux se change en mystère, il se rationalise, se christianise, se métaphorise : il devient le signe d'une vérité que la lecture découvre. Le chant du monde laisse la place à son explication.

C'est particulièrement net, trop peut-être, dans *Joseph d'Armathie*. Il s'agit de résoudre une énigme de l'histoire et de raconter comment le sang du Christ – doublement : celui de la transsubstantiation de la Cène et celui du crucifié –, recueilli dans « *un vaisseau précieux et grand* », le Graal donc, par Joseph d'Armathie, l'ami des amis de Jésus, le propriétaire du tombeau dans lequel il fut enseveli, est parvenu, après mille tribulations jusqu'en Angleterre : le texte, sensiblement « romancé » du Nouveau Testament fait sa jonction avec la légende arthurienne. Le chris-

Composé entre 1215 et 1240, « *Le Livre du Graal* » marque la naissance de la prose romanesque française et constitue l'une des créations imaginaires les plus riches de notre littérature. En voici les trois premiers volets dans « *La Pléiade* »

tianisme devient occidental, l'histoire du Graal légitime le déplacement, le roman transforme l'entreprise idéologique en histoire vraie. Malgré ses évidentes beautés et ses nombreux agréments, *Joseph* sent un peu trop l'apologétique pour des lecteurs d'aujourd'hui. Nous sommes plus sensibles aux digressions, aux descriptions fabuleuses, à la diversité des aventures maritimes, bref à l'invention du texte, à sa sauvagerie parfois, qu'à l'intention religieuse et missionnaire qui le fonde. De la même façon, malgré ses avatars modernes, électroniques et infantiles – ou à cause d'eux –, nous assistons aux *Premiers Faits du roi Arthur* comme à un beau spectacle qui ne nous émeut guère. Batailles épiques, situations répétitives, exploits chevaleresques, cérémonies rituelles de la violence et de l'honneur sous le signe de la compétition, tout cela a, sans doute, été trop exploité depuis, et dans un sens décoratif, anecdotique et superficiel, pour que nous puissions encore en sentir ici la vibrante nouveauté. Ce passé-là ne passe plus, ou trop chichement ; les mots lorsqu'ils font images ressemblent à des chromos. Le texte, malgré tout notre bon vouloir, ne suscite que de l'intérêt : la pire des choses pour un roman. Heureusement, il y a *Merlin*. A elle seule, cette histoire justifie qu'on lise son avant et son après. En attendant *Lancelot* dans le prochain volume. Même si la figure de Merlin

est empruntée à des textes et à des traditions antérieurs, c'est ici qu'elle acquiert son inépuisable richesse, sa merveilleuse et éternelle ambiguïté. *Merlin* débute par une réunion au sommet, aux enfers. Après le triomphe du Christ, la gent diabolique aux abois met au point une contre-offensive : la création d'un Antéchrist. Merlin naît de ce complot : il est le fils subreptice d'un démon et d'une vierge surprise dans son sommeil. Mais Satan a mal calculé son affaire : la mère de Merlin est une sainte femme et Dieu lui pardonne. Voilà donc Merlin pourvu à la fois de la connaissance totale du passé – l'attribut du diable – et de la prescience de l'avenir – le don de Dieu. Il est le lien entre l'origine, la création, l'éden, la faute et la fin, l'apocalypse, la résurrection des morts et l'établissement du royaume divin. Le roman se construit, délicieusement, dramatiquement, autour de cette double nature, magique et prophétique.

Plus encore : Merlin est le véritable auteur du *Livre du Graal* et le garant de sa véracité. C'est sous sa dictée omnisciente que Blaise, le confesseur de sa mère – son vraisemblable père, suggère Jacques Roubaud dans son *Graal Fiction* – raconte la naissance du Graal et les aventures de la Table ronde. Merlin est l'écrivain de sa propre légende, l'auteur de sa propre fiction. Ainsi se fonde le mythe occidental de l'écrivain : « *Blaise était confondu par les nouveautés que Merlin lui relatait. Toutefois, elles lui paraissaient vraies, bonnes et belles. (...) Un jour Merlin dit à Blaise : "Il te faudra du fait de cette entreprise souffrir bien des peines (...) Ton livre ne sera pas au nombre des autorités ; et c'est parce que tu ne peux être compté au nombre des apôtres, car ils ne mirent rien par écrit, sur Notre Seigneur, qu'ils n'aient vu et entendu. Alors que toi tu n'y mets rien que tu aies vu ou entendu, si ce n'est ce que je te dis. Et de même que je serai parfois obscur, avec ceux desquels je voudrai me faire entendre, de même ton livre restera obscur, et il arrivera rarement qu'on l'apprécie."* »

Voilà l'obscurité placée au cœur même de la vérité romanesque, voilà sa double mission définie : Merlin est celui qui peut remonter jusqu'à l'origine de l'acte nocturne qui l'a fait naître et qui connaît le mystère de sa propre fin. Il sait la faute qui va le faire disparaître, mais ce savoir ne lui servira à rien. Lui, l'homme sage, le savant absolu, le magicien, le prophète livrera par désir amoureux tous ses secrets à Niniane (ou Viviane), la dame du Lac, la nourrice de Lancelot, laquelle l'emprisonnera éternellement dans un tombeau dont nul ne peut soulever la pierre, ou ce qui est mieux, dans « *une prison d'air* » d'où le malheureux prophète pourra encore faire entendre sa voix, tout en demeurant invisible.

Merlin ne quittera plus notre imaginaire. On le retrouvera chez Rabelais (il fabrique Grandgousier à partir des os d'une baleine mâle pulvérisés sur une enclume et arrosés du sang de Lancelot), chez Cervantès et chez Shakespeare, chez La Fontaine et dans un opéra de Glück, avant que les romantiques et le mol Edgar Quinet ne lui fassent subir les pires avanies. Apollinaire en fera un « *enchan-teur pourrissant* », Cocteau un imposteur, Aragon un résistant, Florence Delay et Jacques Roubaud une figure et la passion amoureuse. On n'en finit pas d'explorer cette mine d'or enfouie depuis le XIII^e siècle.

Géographie secrète

CONTRE-CHANTS
de Georges-Emmanuel Clancier.
Gallimard, 184 p., 110 F (16,76 €).

LE PASSANT DE VÉRONE
de Georges-Emmanuel Clancier.
Ed. du Rocher, 176 p., 89 F (13,56 €).

Le romancier au réalisme puissant et généreux, du *Pain noir*, l'essayiste du *Panorama critique de Rimbaud au surréalisme* (Seghers), avait été distingué par le Goncourt de la poésie pour *Passagers du temps*. De l'harmonie limpide d'*Evidences* au désarroi d'*Oscillante parole*, sa parole poétique reste ancrée dans une terre de mémoire.

Contre-chants, composé de sept sections, privilégie les formes brèves, les vers légers, pour l'adieu furtif d'un « *Ulysse automnal* ». Si la lumière édénique d'une « *trouée d'aube* » apaise l'inquiétude mélancolie, elle ne saurait effacer « *l'universelle pestilence/du siècle* » où flambent les Oradour – « *tas/de temps/fraccassé* » auquel le guetteur lyrique oppose son chant « *d'amour lucide et d'amour fou* ».

Les souvenirs et flâneries du *Passant de Vérone* mêlent aussi les cruautés de l'Histoire et la grâce des lieux qui enchantent le voyageur. Celui-ci consacrera naguère une nouvelle, les « *Arènes de Vérone* », à la ville où son père, le lieutenant Pierre Clancier, passa en 1917, entre deux offensives sur le front italien.

Dans la géographie secrète du poète, Vérone est liée à son Limousin natal, dont Dante appréciait les troubadours. Le luxe funèbre des Scaliger, le souvenir sinistre des « *Pâques véronaises* » de 1797 et des journées de juin 1944 : tel est peut-être le dragon dont triomphe saint Georges délivrant la princesse de Trébizonde – dans la belle fresque de Pisanello qu'aimèrent Giono et Tardieu.

Monique Petillon

FADO (avec flocons et fantômes)
de Jean-Claude Pinson.
Champ Vallon, « Recueil », 140 p., 80 F (12,20 €).

MÉTÉORIQUES
de Gérard Haller.
Préface de Jean-Luc Nancy
Poésie-Seghers, 214 p., 110 F (16,77 €).

Il y a plusieurs manières de mettre ses jours en poésie. Dater précisément un poème, c'est déjà le référer directement à une temporalité précise et explicite de soi. Jean-Claude Pinson et Gérard Haller ont inventé d'autres méthodes : le premier dans le cadre d'une narration, le second dans la succession et la mesure d'un journal poétique.

Jean-Claude Pinson, auteur de plusieurs livres de poésie chez le même éditeur, est philosophe. En 1995, son essai, *Habiter en poète* (Champ Vallon également), marquait un tournant dans la réflexion sur la poésie contemporaine. Il s'agissait de définir une position tenable – et tenue par nombre de poètes actuels – entre l'excès incontrôlé du lyrisme et la trop pure profération sur les sommets ontologiques à l'écoute de laquelle Heidegger, lisant Hölderlin ou Trakl, s'était mis. C'était donc une manière de poésie de l'existence qu'il s'agissait de promouvoir, dans un sens large, non univoque, « habitable ».

Même si on y retrouve un pareil souci, il serait grossier de parler, à propos du curieux et émouvant livre que Jean-Claude Pinson publie aujourd'hui, d'une simple illustration de cette pensée. Mais de quoi s'agit-il ? D'un récit poétique ? De proses mêlées de poèmes ? Les catégories manquent. Mais qu'importe, pourvu qu'on ait l'émotion ! Il y a là, comme venu de nulle part, un narrateur, entouré de différents protagonistes qui sont les doubles ou les fantômes

d'artistes célèbres : le musicien Janacek, les poètes Leopardi, Baudelaire et Pessoa. Un sixième spectre désenchanté, Caelebs, appartient à la troupe qui, en trois chapitres et sept parties, se déplace, croit-on comprendre, de Bruxelles à Lisbonne. Comme l'épigraphie (de Leopardi) le laisse entendre, l'esprit du livre est romanesque. Joyeusement mélancolique aussi. Léger. L'ennemi est implicitement désigné : le pathos et le sentimentalisme. Il est justement question d'une revue, *Dégrisé*, « *organe central du lyrisme critique international* », au fronton de laquelle Caelebs veut placer six vers, dont ceux-ci : « *...Amour s'écrit amour désormais, n'étant plus qu'un mot jauni/devenu*



impossible ou presque à prononcer. » « *...Ne pas rédiger. Plutôt secouer chaque motif En faire tomber les flocons. (...) Toujours un œil sur le tempo du parler, sa pulsation intérieure. Prenez l'air aussi. Allez écouter respirer les montagnes.* » Jean-Claude Pinson circule librement dans son propre livre. Comme ses personnages, il progresse vers le poème, contourne les « *embuscades dans la jungle des mots* », et invite son lecteur à trouver agréablement à cette escapade métaphorique. A l'heure ou tant de livres ne veulent exister que par leur poids, celui-ci nous semble très heureusement léger. Ce qui n'enlève rien, bien au contraire, à son sérieux... C'est une autre démarche, moins

ludique, plus grave et risquée que celle de Gérard Haller, philosophe de formation lui aussi, et qui a surtout écrit jusqu'à présent pour le théâtre. Précédé d'une belle et juste préface de Jean-Luc Nancy, *Météoriques* est un journal du temps, au double sens du terme : le temps qu'il fait et le temps qui passe. Le poète, immergé dans cette double acception, note les variations, les changements, les rythmes de ce temps au visage de Janus... Le ciel est moins son interlocuteur – il le perçoit vide, déserté – que le témoin muet et physique de sa présence sur terre. Parfois, cependant, il ploie sous le paradoxe métaphysique : « *Dieu merci c'est sur la terre qu'il y a/tout/le divin/c'est ici mainte-*

Marché de la poésie

Le 19^e Marché de la Poésie se tiendra du 21 au 24 juin, place Saint Sulpice dans le 6^e arrondissement. 500 éditeurs de poésie et de création littéraire s'y retrouveront. Autour du Marché, des animations sont organisées : promenades poétiques, lectures, ateliers d'écriture, un spectacle poétique par des élèves de primaire, et la présence d'une librairie pour les petits éditeurs qui ne peuvent tenir seuls un stand. De nombreux poètes seront présents aux nuits du Marché : le 22, soirée « *Poésie plurielle et théâtre* » et le 23 « *Poésie et musiques nomades* » de 20 heures à minuit (tél : 01-44-32-18-68. Site internet : www.marchedelapoesie.com).

nant. » Lui, homme banal avec son bagage de joie et de souffrance, de colère et d'abandon, d'amour désiré et d'amour déçu, se tient au croisement. Il parle, sans faire de discours, sans jamais bavarder, à voix nue. Son propos, qui a la netteté d'un constat et le tremblement d'une question, se renforce de son dénuement. Lorsqu'une plainte affleure, elle est brève, cassée nette par le vers qui n'accepte nul allongement.

Avec une très grande économie de moyens et de mots, avec surtout un lyrisme totalement retenu et cependant honoré – Pinson devrait apprécier cette manière d'« habiter » le poème –, Gérard Haller donne à voir un monde dont il n'est pas le centre.

Etrangement – car nous sommes dans un autre espace –, son poème fait parfois penser à celui d'André du Bouchet – « *Il n'y a rien à ajouter à la terre* », cite et interroge d'ailleurs Haller. Mais, le plus souvent, la voix est trop crispée et douloureuse pour demeurer dans la sérénité de cet horizon minéral, comme premier, lavé de soi. Par d'autres voies que celle de Du Bouchet, faisant entrer dans ses pages plus de vécu immédiat, plus de pensée aussi, l'auteur de *Météoriques* consigne le plein et le vide de ses jours. Tout en restant signe du monde, le climat se fait intérieur. Ce pourrait être compassé, artificiel, mécanique, c'est constamment juste, vrai, singulier. *Météoriques* est incontestablement l'un des grands livres de poésie de ces dernières années.

Mais il est d'autres façons de décliner le thème du temps – il est vrai le mieux partagé ! François Boddaert (1) et Jean-Charles Vegliante (2) n'ont pas peur des recettes anciennes. Leurs références datent de plusieurs siècles, avec arrêt prolongé du côté de chez les baroques. Le verbe puissant et indécouvert d'Agrippa d'Aubigné prolonge ici ses échos.

Boddaert, déjà auteur d'un *Tombeau du goût français* (Obsidiane, 1987), livre ici le premier volet de ce qu'il nomme des « *satires cyclothymiques* », tant l'humeur passe du noir à l'or. Au « *bureau des noms étroits* », au guichet de toutes les misères guerrières du temps et de l'Histoire, il convoque des figures anonymes, leur fait justice, par la vertu de ses vers « français ». Le souci de la forme, la précision parfaitement maîtrisée des tournures ne font pas mauvais ménage, bien au contraire, avec l'ange de la compassion auquel le poète prête sa voix.

Le mot « *pitié* » est également écrit dans le premier poème de *Rien commun*, le livre de Jean-Charles Vegliante, universitaire et italieniste reconnu. Son propos, à lui aussi, est de rappeler la mémoire des défunts : « *Des morts sont là, nous en sommes les demeures/oubliées, les urnes fidèle-*

les... » Ouvrant « *la fêlure brusque d'une phrase* », l'auteur y laisse passer « *entre les vides d'air, les soupirs/silencieux des choses, le geste arrêté/la pensée de rien...* ». Il faut, dans ce recueil, lire le magnifique « *hypersonnet* » intitulé : « *Source de la Loue* ». Comme Boddaert, avec un égal respect de la tradition poétique, avec une semblable liberté également, Vegliante sert la poésie plus qu'il ne la met à son service.

Patrick Kéchichian

(1) *Vain tombeau du goût français* (éd. La Dragone, 8, rue d'Auvergne, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy, 92 p., 89 F [13,57 €]).

(2) *Rien commun* (éd. Belin, « *L'Extrême contemporain* », 90 p., 98 F [14,94 €]).

UNE
ENTREPRISE
PUBLIQUE DANS
LA GUERRE
la SNCF
1939-1945
(éd.puf)
présenté par
Michel MARGAIRAZ
Georges RIBEILL
Henry ROUSSO et
Pierre VINCENT

MERCREDI 27 JUIN
à 18H



49, Bld St Michel
PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

Tsepeneag d'une Europe à l'autre

Après avoir raconté les avatars de ceux qui fuient le chaos postcommuniste et dressé des ponts entre les rêves, les cauchemars et la réalité, l'écrivain roumain termine sa trilogie en expédiant son narrateur vers de lointaines galaxies

AU PAYS DU MARAMURES (Maramures)
de Dumitru Tsepeneag.
Traduit du roumain
par Alain Paruit,
POL, 352 p., 135 F (20,58 €).

Le Maramures, région mythique bordée de tous les côtés par les Carpathes septentrionales, se trouve au nord-ouest de la Roumanie longeant les frontières qui la séparent de l'Ukraine et de la Hongrie. C'est ici, dans ce Yoknapatachaw faulknerien, aujourd'hui foyer de misère, d'alcoolisme et de pandémies, que se situe le berceau de la roumanité d'où, selon la légende, un chasseur, le voievode Dragos, devait descendre au début du second millénaire vers la plaine moldave où il allait bâtir un monastère et établir la première principauté roumaine.

C'est encore ici qu'aboutissent finalement les héros de l'étonnante trilogie de Dumitru Tsepeneag, vagabonds impénitents sur les avenues clinquantes d'une Europe sortie victorieuse de la guerre froide mais qui semble demeurer parfaitement indifférente quant au sort des peuples anciennement prisonniers au sein des Etats vaincus.

Exceptée Mariane, l'épouse française du narrateur roumain, qui tantôt grandissait, tantôt rétrécissait selon le cheminement onirique de l'auteur, les personnages des premières parties du trip-tique sont tous là : Gigi Kent, truand infirme, promis sans doute à un brillant avenir politique, Ion (mais quel Ion, l'étudiant assassin ou l'auteur lui-même qui joue à se faire passer pour son personnage afin d'expier le crime à sa place ?), ou bien le brave docteur Gachet, partisan fervent des actions humanitaires ainsi que Burtica et Haiducu, les incontour-



SARAH MOON

nables officiers des services secrets devenus gangsters à la suite des retournements de l'Histoire. On y trouve aussi des jeunes venus de Vulturesti, ce village du Maramures où les savants situaient à l'époque de la domination austro-hongroise le cœur géographique de l'Europe. Partis chercher fortune, ces jeunes finissent sur les allées du bois de Boulogne nocturne. Parmi eux, Dragos rencontrera même son grand amour, Aram, un milliardaire arrivé de l'autre côté de l'océan.

Le versant policier de l'intrigue se déroule toujours autour du vol d'une miniature exposée au Louvre, forfait décrit dans le volume précédent de la trilogie. L'objet, petit tableau de maître, aboutira, avant de repartir pour le Vieux Continent, dans l'atelier d'un peintre dont l'épouse connaîtra une fin tragique. Cette féerie torrentielle s'achève sur la place de Vulturesti, au Maramures, où se retrouve l'ensemble de ses acteurs : au terme d'une nocé

mémorable entre Gigi Kent, toujours sur son fauteuil roulant, et une réfugiée d'Irak, les convives assistent, médusés, au départ de l'auteur-narrateur porté par un vaisseau spatial vers d'autres mondes au fin fond du cosmos.

Au-delà de son aspect symbolique, ce troisième volet de la trilogie de Tsepeneag (1), où Thanatos hilare se promène bras dessus, bras dessous avec Eros son vieux copain, vaut d'abord par l'imaginaire exceptionnel de son auteur. L'auteur, par exemple, dote un personnage féminin d'une faculté de lévitation digne de l'art de Chagall, peuple les forêts et les campagnes roumaines de goules, de sorcières et de striges, convoque choucas et aigles, chiens et loups, ressuscitant ainsi, fidèle à lui-même, tous ses fantasmes animaliers. Comme d'habitude, Dumitru Tsepeneag aborde d'une manière critique, en répondant ainsi aux éventuelles perplexités de ses lecteurs, l'œuvre qui semble naître,

se construire et se déconstruire sous leurs yeux. Pour ce faire, il en appelle soit aux commentateurs de sa femme française, dans le premier volet, soit, comme ici, à ceux d'un certain docteur Wolk. Pareille à toute littérature destinée à durer, la distance entre les personnages et leur auteur, de même que la manière ludique dont ce dernier gère sa relation avec celui qui sert de narrateur, ouvre des mises en abîme vertigineuses. Rappelons que Dumitru Tsepeneag, soixante-trois ans - actuellement collaborateur permanent de *Contemporainul*, *Ideia europeană*, l'un des plus anciens et prestigieux périodiques de Bucarest -, vit en France depuis 1975.

Edgar Reichmann

(1) Précédé de *Hôtel Europa*, POL, 1996, et *Pont des arts*, POL, 1998 (très bien traduits du roumain par Alain Paruit). « Le Monde des livres » du 4 octobre 1996 et du 28 août 1998.

Tremblement de chair

Un terrifiant secret s'abat sur la disparition de la sensuelle Dora. Betsy Tobin enquête

DORA (Bone House)
de Betsy Tobin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Anne Damour,
Belfond, 300 p., 120 F (18,29 €).

Dora était sacrée. Pour tous. « Femme au grand ventre » capable d'accueillir toute la fougère et la hargne des mâles du village, elle avait fixé elle-même ses propres règles, sans peur ni souci des superstitions et des préjugés d'autrui. Venue d'un ailleurs confus, propice aux inventions légendaires, elle s'était établie dans une communauté obscure et fruste, à l'ombre de la « Grande Maison » où les châtelains peinent même à jouer le jeu de leur rang.

Quand Betsy Tobin ouvre son roman, on vient de découvrir le cadavre de Dora gelé au fond d'un ravin, lourd d'un enfant à naître. Accident ? Crime ? La disparition de la douce géante, hors normes au physique comme au figuré, à des allures de séisme pour la population, prompte à s'inquiéter de la fin cruelle de cette bonne déesse dont la prodigalité toute païenne tranche sur la chape qui pèse dans l'Angleterre anglicane de l'ère élisabéthaine. L'enquête bientôt inévitable alimente les pires rumeurs. Sorcellerie, profanation de sépulture, rapt de cadavre, le mystère s'épaissit encore quand le fils de Dora, Long Boy, sombre orphelin de onze ans, disparaît à son tour. Pour trouver le fin mot de cette énigme, qui conduit à exhumer d'anciens secrets réveillant des angoisses ou des frayeurs prompts à s'exorciser en haine, comptons sur la narratrice, jeune femme de dix-huit ans, étonnamment libre de circuler d'un univers à l'autre.

Du village où elle vit, en compagnie de sa mère, aussi précieuse qu'étrange pour le voisinage puisqu'elle exerce la profession de sage-

femme, à la taverne que tient son amie Mary et où elle voit certains hôtes du château de façon moins guindée et où les gens du cru oublient, tout à l'excitation que suscite le drame, ce paisible étranger qui croque leurs portraits, réservant ses pinceaux professionnels à la mère du seigneur ; sans omettre cette obsédante Grande Maison qui l'emploie et dont le châtelain, mélancolique et contrefait, est le seigneur maître absent d'une cour de serviteurs trop démunis pour échapper à leur sort misérable. Sa mère s'efforce en vain, encore au seuil de la mort, de lever le charme maléfique qui engourdit ce bout de comté perdu. A force d'obstination, de découvertes et d'écoutes, la jeune femme parvient à lever le terrifiant secret - et d'autres, plus intimes, qu'elle ne cherchait pas mais qui bouleversent sa propre existence.

Mais, pour remarquable que soit la conduite de l'intrigue, la vraie force du beau premier roman, tendu et émouvant, que signe Betsy Tobin - journaliste, elle se consacre aujourd'hui à l'écriture de pièces de théâtre et de nouvelles, jusqu'à l'essai réussi de *Dora* - tient à la peinture des humbles, petites gens ou marginaux, dont les rêves, les aspirations simples, les craintes et les croyances font le vrai moteur du récit. La mère de la narratrice, en raison même de son état de pass-seuse entre le néant et la vie, suspectée de pratiques occultes, dispute la dimension de l'héroïne à sa fille comme à son amie Dora. Le silence des mémoires enfouies, le poids des soupçons, insidieux comme celui des secrets tacitement laissés inviolés, viennent corrompre la sensualité simple qu'incarne Dora, même absente, image consolatrice, fertile et paisible, dans un univers marqué par la mort où l'avenir n'a pas pris. Mi-polar, mi-peinture d'histoire, le roman de Betsy Tobin est d'une redoutable justesse.

Philippe-Jean Catinchi

John Keats ou la vertu de l'extrême

L'auteur d'« Endymion », mort en 1821 à Rome à l'âge de vingt-cinq ans, avait demandé que l'on inscrive sur sa tombe : « Ici repose un homme dont le nom fut écrit sur l'eau. » Robert Ellrodt propose une nouvelle traduction de quelques-uns de ses grands poèmes

POÈMES
de John Keats.
Présentation, traduction
et notes de Robert Ellrodt.
Imprimerie nationale,
522 p., 150 F (22,86 €).

Du vivant de Keats, sa poésie ne fut appréciée que de quelques amis, certains d'entre eux des écrivains, il est vrai. Il ne correspondait pas à l'image qu'on avait du poète. Parmi les romantiques, il était le seul autodidacte, d'extraction très modeste de surcroît - son père était maître d'écurie et sa mère tenait une auberge -, sans moyens de subsistance autre qu'un travail d'apothicaire, pour lequel il avait été formé. L'illustre nom de Byron, la bête noire de Keats, ne contribuait pas peu, cependant, à enflammer les cœurs et les esprits. Il était donc suspect socialement ; il était aussi littérairement, avec les emprunts qu'il n'hésitait pas à afficher et qui dénotaient pour le moins de l'ambition : Milton, Chaucer, Dante, Shakespeare, il avait l'audace inouïe de se mesurer aux plus grands. Sa poésie, adonnée à la sensation, enfiévrée, intense, fut, en outre, jugée moralement condamnable. « On se gaussa du platonisme sensuel de l'auteur d'Endymion ; on railla son hédonisme juvénile ; on travestit son culte souverain de la beauté... Surtout, on s'empressa de salir ses élans de volupté... », écrit Marc Porée (1). Citant les critiques de l'époque, il suggère que Keats provoqua des réactions viscérales de rejet, notamment parmi la caste des critiques et écrivains. Au mieux, Keats embarrassait, au pire il causait du dégoût : voir les choses de la sexualité explicitement abordées, et cela par un poète issu des classes inférieures, voilà qui n'était pas tolérable.

Keats, cependant, professait un fier dédain de la gloire littéraire, se proclamant l'ennemi de l'exhibition « égotiste ». Certes, il ne pourrait

vivre sans l'amour de ses amis, mais il tenait en haine une popularité insipide : « Ma plus grande gloire serait de clore le bec et les yeux à ces milliers de gens qui jacassent à propos de tableaux et de livres » (2). On a voulu voir en lui une image de douceur suave ; c'est ignorer la férocité qu'il mettait à condamner un milieu et un public dont il se voulait indépendant, « à proportion de mon humilité devant le génie qui se trouve hors de ma portée » - un génie qu'il brigait pourtant. « Quémander les suffrages afin d'obtenir un siège sur les bancs d'une aristocratie littéraire innombrable » (Lettres), ce n'était pas digne de lui. Rivaliser avec Milton ou Shakespeare - quitte à conclure : « Ma poésie ne sera jamais bonne à quoi que ce soit, elle ne couvre pas bien son territoire » (Lettres) - tel était le défi qu'il se posait à lui-même, comme on accomplit une prouesse sportive, comme on s'essaie « à soulever des poids mentaux ».

ABSORPTION ET ABANDON

Les quatre mille vers d'Endymion, publié en 1818, et que Keats présentait comme une œuvre « écrite fiévreusement, sans expérience ni maturité », correspondaient précisément à un effort de cet ordre, à une tension mentale gigantesque, véritable escalade des sommets. « Ce sera un test, une épreuve des pouvoirs de mon imagination et surtout de mon invention qui est en vérité une chose rare » (Lettres). D'un simple épisode de la mythologie grecque, il tirerait un poème-fleuve et le remplirait de poésie.

Keats avait alors vingt-trois ans. Il lui restait à peine plus de deux ans à vivre, une œuvre entière à accomplir, un parcours poétique à construire, sans en manquer une seule étape. Il lui restait, par les épreuves de la vie, à « devenir poète » : celui qui a éprouvé, impuissant, toute la souffrance qui est au monde. Dans Hypérion, il fait la différence entre le poète et le rêveur, qui sont les contraires absolus l'un de l'autre - « L'un répand sur le monde un baume adou-

cissant / Et l'autre le harcèle. » Il mourut à l'âge de vingt-cinq ans de tuberculose, persuadé de n'avoir rien écrit qui mérité de durer. Il avait demandé que sur sa tombe figurent ces seuls mots : « Ici repose un homme dont le nom fut écrit sur l'eau. » Aucun nom, aucune épitaphe.

Il n'est pas inutile de lire sa correspondance pour aborder sa poésie dans son immense variété, du romantisme d'Endymion à la manière plus austère des deux Hypérion, en passant par les « Veilles » - celle de Sainte-Agnès notamment, avec son canavas médiéval et sa lumière d'enchantement ; lire, ou relire, les lettres de Keats, qui sont « tout à la fois conversation, journal, méditation, dialogue avec soi-même... » (3), pour mieux comprendre les grandes Odes, parmi les plus beaux poèmes écrits en langue anglaise, ou *La Belle Dame sans merci*, cette ballade qui exerce sur le lecteur un effet véritablement magique, comme si le sort qui pèse sur le chevalier pâle et solitaire l'avait lui-même ensorcelé.

On a beaucoup écrit sur la faculté d'empathie de Keats, sur l'intensité avec laquelle il recevait les sensations, s'oubliant dans le processus pour ne faire qu'un avec l'objet regardé. Pour Keats, qui devance Schopenhauer, écrit Robert Ellrodt dans sa préface, la contemplation pure est « la confusion du sujet et de l'objet, l'oubli de toute individualité ». En ce sens, le poème *A l'Automne* ne fait qu'exprimer sous une forme dense et élaborée la plénitude, l'élan de joie, le sentiment de fusion qui le font s'écrier : « Je portais à ma bouche une nectarine. Elle a coulé douce, pulpeuse, moelleuse, duveteuse - tout son délicieux embonpoint a fondu dans ma gorge » (Lettres).

Il écrivait encore : « Je porte tout à l'extrême. » Tout : le plaisir des sens, qui est le sol sur lequel on vit, mais aussi celui d'où s'élève la pensée ; l'amour devant qu'il portait à Fanny Brawne ; le goût de mesurer et de comprendre ; la foi dans la poésie, qui alterne avec le scepticisme ;

l'affirmation de la beauté, suivie du doute devant la pensée de la fin... Sa poésie reflète cette intensité, ces brisures, cette tension, ces contraires parfois si proches : jouissance et douleur, rêve et réalité, permanent et transitoire, absorption et abandon. Dans l'écart des opposés, l'interrogation se creuse. L'extase esthétique, si elle ne sauve de la mort ni du doute, procure une libération momentanée : en elle, on connaît une certitude - beauté et vérité étant saisies au cœur d'une même expérience - et, dans cette certitude, le moi se perd, s'efface, s'oublie, comme l'urne grec-

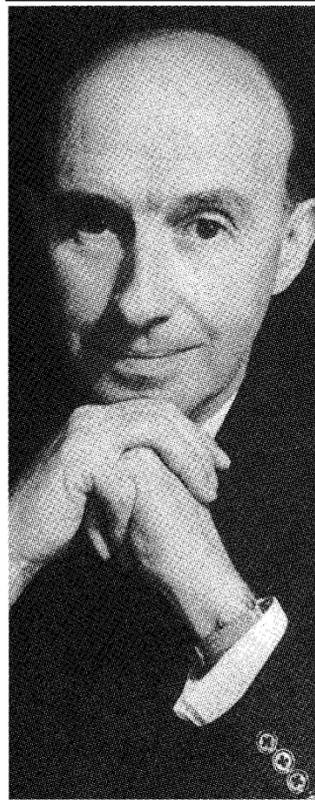
que, comme le chant du rossignol, dans les odes, en abolissant la conscience que nous avons de nous-mêmes, nous délivrent du temps et de la mort.

Récemment, Yves Bonnefoy offrait une nouvelle traduction de quelques grandes odes, poèmes qu'il désirait « rencontrer au plus immédiat de lui-même » (4). Ce volume-ci, en édition bilingue, réunit Endymion, un fragment d'Hypérion, Isabelle et La Vigile de Sainte-Agnès, les grandes odes, *Lamie* et *La Chute d'Hypérion*. Robert Ellrodt a choisi de s'approcher au plus près du vers de Keats et

de respecter la forme du poème, soucieux de ne rien perdre du sens, donnant une traduction à la fois précise et élégante.

Christine Jordis

(1) John Keats, Poèmes et poésies, préface de Marc Porée, traduction de Paul Gallimard, « Poésie/Gallimard », 1996.
(2) John Keats, Lettres, traduit par Robert Davreu, Belin (« Le Monde des livres » du 17 décembre 1993).
(3) Robert Davreu, dans les « Remarques du traducteur », in Lettres.
(4) Keats et Leopardi, Mercure de France, 2000.



Bibliothèque littéraire Charles Hayoit de Molière à Flaubert

Vente à la Galerie Charpentier :
jeudi 28 juin 2001 à 19 heures
vendredi 29 juin 2001 à 14 heures
par le ministère de Maîtres Poulain et Le Fur

Exposition :
du 22 au 26 juin 2001 de 10h à 18h (fermeture le dimanche)

Sotheby's
Galerie Charpentier
76, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Tél. 01 53 05 53 05

Etude Poulain Le Fur
2, place de la porte Maillot
75017 Paris
Tél. 01 58 05 06 07

www.sothebys.com

POULAIN LE FUR
Sotheby's
EST. 1744

BÉNARÈS**Essai d'Inde**de Rada Ivekovic.
L'Harmattan, 182 p.,
95 F (14,48 €).**LES MILLE ROMANS****DE BÉNARÈS**de Catherine Clément.
Ed. Noésis, 160 p., 139 F
(21,19 €).

On peut avoir des villes une vision somme toute assez simple. Espace délimité, nom, histoire, habitants. Ajoutez monuments et coutumes. Voilà qui suffit. Essayez, vous verrez : avec ces composantes, vous tenez votre cité, ça ne rate jamais. La topographie peut être plus ou moins étrange (affaire de collines ou de pains de sucre, de deltas ou de fleuves), le nom peut changer (voyez Saint-Petersbourg), l'histoire à n'en plus finir (capitales d'empires, traversées de règnes). La population peut avoir été décimée, remplacée, les habitudes ont pu se modifier, ou bien les communautés se juxtaposer indéfiniment..., une identité semble malgré tout possible à cerner. Question d'érudition et de flair mêlés. Il semblerait donc qu'il n'y ait pas de quoi s'inquiéter : les villes, on arrive toujours à les saisir.

Sauf Bénarès. Là, il y a réellement une difficulté, voire une énigme. Quand vous pensez en tenir quelque trait, il vous file entre les doigts. Ça commence par le nom : Bénarès en français, Banaras en anglais, ces déformations occidentales, personne, en Inde, ne s'en soucie. La ville se nomme Vārānāsī, d'après les rivières Varuna et Asi, qui confluent non loin du Gange à cet endroit. Mais ce n'est encore qu'une apparence. La dénomination de toujours, celle qui désigne la ville de Shiva, c'est « la brillante », Kāshī. Cette ville (est-ce d'ailleurs ainsi qu'il convient de l'appeler ?), nul ne sait au juste où elle commence ni où elle finit. Construite sur une seule rive du Gange – l'autre demeurant déserte, vaguement marécageuse, abandonnée aux herbes folles et aux

Bénarès n'est pas seulement ville sainte, où les pèlerins viennent prier ou mourir. Elle est aussi une sorte de mystère, une réalité qui se dérobe sans cesse. Peut-être une leçon de vie.

âmes sans attaches –, elle se partage entre le débordement et le vide. Elle ne cesse de paraître floue, évanescente, presque déserte et endormie, au moment même où l'on constate qu'elle est surpléée, étouffante, enchevêtrée de trop de gens, trop de choses, trop de souvenirs. Cela à l'évidence est encore excessivement simple. Car le passé, ici, s'impose sans mémoire : colossal, presque palpable, il ne fait pas l'objet d'histoire ni même de récits. Aucun monument, presque. Tout se passe comme si nul ne se souvenait. Dans cette ville très antique, la plupart des bâtiments n'ont guère plus de deux siècles. Cette sans-âge est plus jeune, architecturalement, que la plupart des capitales européennes.

Pour approcher ce lieu qui semble conjoindre tout et son contraire – pouvoir viril et puissance féminine, tolérance et dogmatisme, éternité et évanescence –, mieux vaut renoncer à l'exactitude historique et aux analyses objectives. C'est sans doute à travers des récits, poétiques ou romanesques, graves ou bouffons, qu'il est possible d'entendre quelque écho de cette ville introuvable. Par exemple, le beau texte de Rada Ivekovic, où se mêlent la description des saisons, la succession des fraîcheurs et des fournaises, les fêtes, et les scènes emblématiques de la vie quotidienne. Spécialiste de philosophie indienne, elle a séjourné à Bénarès dans les années 1970, notamment pour poursuivre des

études de sanskrit entamées à Zagreb, dans l'ex-Yougoslavie. Son récit, rédigé en marge de ses travaux universitaires, est un modèle d'intensité sobre. On suit la jeune femme à la poste, où l'on peut tamponner ses lettres soi-même, ou consulter éventuellement celles des autres, on la retrouve chez le réparateur de bicyclettes, inaccessible trésor pour les plus pauvres, on la sent devenir liquide et haletante dans la chaleur extrême des temps d'avant-mousson.

Pourtant, ce ne sont pas simplement choses vues et anecdotes. La vie des vaches citadines, celle des chiens sournois, celle aussi des

étrangers sommés de fournir des papiers que l'on obtient de manière aléatoire et épuisante, rien de tout cela ne se contente d'être décrit. Ce qui intéresse Rada Ivekovic, et ne manque pas d'émouvoir ses lecteurs, ce sont les arrière-plans, les réalités d'en dessous. Ce qui se passe dans les têtes indiennes et dans la sienne, sans qu'elles marchent au même rythme. Comme l'étrange façon d'enseigner de son professeur de sanskrit, aux antipodes des méthodes philologiques. Comme la propension des tournures quotidiennes à éviter de dire « je », « moi » et à privilégier des expressions indirectes. Sur-

tout, si ce texte vibre discrètement, avec justesse, c'est évidemment à cause de la frange de folie qui le traverse, en réponse à celle qui depuis toujours dérange tout dans cette ville où « la mort est un événement heureux ». Car c'est cela, comme chacun sait, la grande affaire de Bénarès, et peut-être la seule : être l'endroit où la mort débouche directement sur l'absolu, via le Gange.

« La » Gange plutôt. On ne saurait en effet oublier que le fleuve, en Inde, est féminin, et Ganga une déesse. Peut-être lui arrive-t-il de rêver. Ce qu'elle voudrait, aujourd'hui, la Gange ? « Cesser de supporter les bateaux, les cadavres, les barques, les flammèches, les outils

des hommes. Disparaître, et renaitre en goutte d'eau. » C'est en tout cas ce que Catherine Clément lui fait dire. Dans *Les Mille Romains de Bénarès*, la philosophe et romancière, qui vécut quatre ans et demi en Inde et fit de multiples séjours à Kāshī, n'hésite pas à donner la parole aux dieux, aux gens et aux animaux du cru. Parmi les dix-sept récits évoquant réalités et légendes de la ville sacrée, se trouvent par exemple Shiva lui-même, le dieu-singe Hanuman, une vache sacrée, une princesse maoïste, Gandhi, une vieille éléphant, une fille de lavandier, un pèlerin tibétain. C'est dire qu'on apprend des histoires très diverses et qu'on n'a pas le temps de s'ennuyer ! Mais qu'on ne s'y trompe pas : sous la gouaille et les mascarades se transmettent des connaissances étonnamment précises de l'imaginaire de ce lieu.

On demandera sans doute quelle est la leçon transmise par cette ville paradoxale. Une bonne réponse pourrait être un haussement d'épaules, une manière de faire entendre que cette brutale exigence est hors de propos. Chacun, selon son passé et sa complexion, conclura différemment. Indiquons toutefois deux possibilités parmi d'autres. L'une parle du temps : ce que Bénarès fait ressentir, c'est bien que tout est périssable, mais que le lieu où tout passe, lui, est immuable. L'autre éventuellement parle de nous : de tous les lieux du monde, sans doute est-ce celui où s'éprouve que notre existence est absolument facultative, et que d'un tel constat aucune tristesse ne suit.

*** A signaler également**– *Lettres du Gange*, de Siddhartha (traduit de l'anglais par Edouard Diaz, éd. de l'Aube, et Charles Léopold Mayer, 110 p., 69 F [10,51€]).– *L'Inde classique*, de Michel Angot, (Guide belles lettres des civilisations, 300 p., 95 F [14,48 €]).– Le numéro 19-20 de la revue *Trans-européennes*, dirigé par Ghislaine Glasson Deschaumes et Rada Ivekovic, est consacré aux pays divisés et aux villes séparées (252 p., 120 F [18,29 €]), 116, rue du Bac, 75007 Paris ; tél. : 01-45-44-47-33).

Plaidoyer pour une région d'Etat

Dans un essai partisan qui veut donner à réfléchir sur l'unité menacée de la nation, Emmanuel Le Roy Ladurie stigmatise le comportement des provinces « périphériques ». Au risque de sacrifier à un déterminisme peu méthodologique

HISTOIRE DE FRANCE**DES RÉGIONS**

La périphérie française, de nos origines à nos jours, d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Préface de Jacques Julliard, Seuil, « L'univers historique », 432 p., 140 F (21,34 €).

A l'heure où l'avenir institutionnel de la Corse divise la classe politique, sinon l'opinion, submergée par les imprécations des deux camps sans que la qualité des analyses produites permette toujours de se déterminer, Emmanuel Le Roy Ladurie apporte sa contribution à la défense d'un Etat-nation, dont les diverses revendications identitaires menaceraient l'unité. Certes, la position n'est pas neuve, et ceux qui lirent naguère l'un des quatre volumes de *L'Histoire de la France*, dirigée au Seuil par André Burguière, et Jacques Revel, *L'Etat et les conflits* (1990), retrouveront la grille de lecture que l'historien des *Paysans de Languedoc* (EHESS, 1966) et des habitants de *Montaillou, village occitan* (Gallimard, 1975) avait alors employée pour stigmatiser le comportement des « aires périphériques » de l'espace français.

Version étoffée de cette première mouture, le présent essai, au titre ouvertement militant, est donc une tentative de riposte au projet de statut élaboré pour la Corse, puisque reprenant le mot du sénateur alsacien Haenel, Le Roy Ladurie précise

dès son avant-propos : « *Somme toute, le gouvernement français, par ses mesures ou projets de mesures concernant la Corse, a ouvert la boîte de Pandore.* »

On pourra s'étonner qu'un parti pris si crûment affiché ait droit de cité dans une collection jusque-là sagement en marge de « coups d'histoire » de tel ou tel territoire sans conséquence si le projet annoncé était tenu. Sans doute l'option d'une histoire nationale des régions, qui conduit à lire la « pré-histoire » de tel ou tel territoire devenu français en fonction de ce qu'il advint, avec un déterminisme qui stupéfie parfois, dispense-t-elle de rappeler à l'auteur que le croisement des optiques peut avoir quelque vertu, et que, pour un essai qui doit tant à l'interrogation suscitée par le statut de la Corse, la relecture du *Crépuscule des Corses* de Nicolas Giudici (Grasset, 1997), n'est pas forcément superflue. « *Les îles se perçoivent comme des centres et non comme des périphéries. Loin de reconnaître leur marginalité par rapport au continent, elles satellisent le monde autour d'elles s'inscrivant alors en résistance contre ce contexte qu'il leur semble exercer une pression.* » D'où une aspiration universelle, pour ne rien dire d'une dimension sacrée, évidente pour les anthropologues, mais dont Le Roy Ladurie ne peut rien percevoir, engagé volontaire sous la bannière d'un Etat central menacé par ses marges.

Le plus singulier reste que l'introduction s'ouvre sur l'idée d'« une histoire des minorités françaises » et de « leur intégration souvent réussie à l'ensemble national », mais qu'aus-sitôt la portée s'en restreint à la seule acception linguistique, sous prétexte que les « entités ethniques, religieuses ou sexuelles » n'obéissent pas à une logique territoriale stricte. Même les groupes « à dominante d'immigration » sont le plus souvent écartés (« un problème relativement contemporain » [!]). De la même façon, la réflexion sur la pé-

riphérie s'en tient aux seules limites actuelles de la France, comme si le constat n'avait de sens que s'il est établi au terme du XX^e siècle. La lente agrégation des provinces à l'Etat rend pour le moins hasardeux le procédé qui met sur le même plan le Languedoc et la Savoie, la Flandre et le Pays basque, dont l'appartenance à la « nation » ne suit pas la même histoire. Dernier choix qui aurait mérité une justification plus convaincante : scinder des minorités au nom de leur « latinité », Alsace, Lorraine, Flandre, Bretagne et Pays basque voisinant dans un désordre étonnant sous prétexte que « les unes et les autres vivaient à la périphérie de l'Empire romain ».

Dès lors, le jeu entre « Nordistes » et « Sudistes » laisse rêveur. En ouverture sur les pays d'oc, l'historien n'évoque-t-il pas, à peine tempérée par de prudents guillemets, « la « barricade des latitudes, si perméable soit-elle le cas échéant ». Pour le reste, tout est à l'avenant : les citations retenues sur l'attitude des nationalistes bretons sous Vichy sont curieusement « atténuées », « par respect pour des militants égarés » ; les conflits de la Corse médiévale sont lus à l'aune d'une « microbalkanisation de l'île » (!), tandis que les comtes s'y comportent en « chefs mafiosi ». On n'ose relire *Montaillou* de peur d'y déceler les prémices d'une telle tentation langagière, où l'histoire peine à retrouver les siens...

L'irritation n'est cependant pas constante et chacun des neuf chapitres se lit sans difficulté, une fois oubliées certaines scories – Varennes en 1792 ! – reste que c'est le projet même de l'ouvrage qui pose problème, la conclusion pourtant pres-tex-tuelle que les « entités ethniques, religieuses ou sexuelles » n'obéissent pas à une logique territoriale stricte. Et si la vague d'immigration des « Lucchesi », venus travailler à l'établissement du chemin de fer ou celle des Russes blancs en Balagne paraissent encore pittoresques, la leçon en est plus subtile, comme

Philippe-Jean Catinchi

La Corse en examen

L'île de Beauté à travers le siècle et la notion d'« insularité »

UN SIÈCLE DE VIE CORSEde Paul Silvani.
Ed. Albian, 180 p.,
195 F (29,72 €).**FIGURES DE L'ÎLE**d'Anne Meistersheim.
Préface de Jean-Louis Andreani,
DCL éd., 176 p., 98 F (14,94 €).

A peine entamé, le XXI^e siècle brouille la donne corse. Certes, la célébration, le 6 juin, des 91 ans de Dorothy Carrington, comme la tragique disparition de Nicolas Giudici, dix jours plus tard, tend à confirmer que l'île est toujours partagée entre le goût des commémorations fédératives et la violence des passions qui la déchirent. Cependant, le vote presque indolore par l'Assemblée du projet de Montaillou, comme le bouleversement de la donne municipale au printemps 2001, avec l'éviction de l'anachronique Parti bonapartiste de la mairie d'Ajaccio, semblent corroborer l'intuition de Paul Silvani, qui annonce, dans son dernier ouvrage, *Un siècle de vie corse*, la « sortie du blocage séculaire » dont l'île paie encore le prix.

Silvani sait d'abord ménager le charme de l'évocation rétro, avec force anecdotes, du « règne » d'Emmanuel Arène sur la vie politique insulaire au charisme du ténor du barreau Moro-Giafferri, en passant par la carrière atypique du parfumeur François Coty, celle plus sanglante du bandit André Spada, la visite officielle d'Edouard VII en 1905 ou, un demi-siècle plus tard, la résidence forcée du roi du Maroc, Mohammed V. Mais les questions de fond le retiennent aussi sûrement. Et si la vague d'immigration des « Lucchesi », venus travailler à l'établissement du chemin de fer ou celle des Russes blancs en Balagne paraissent encore pittoresques, la leçon en est plus subtile, comme

l'évocation de la saignée que provoqua la Grande Guerre, la montée à l'ère fasciste de l'irréductibilisme, ou bien sûr la restitution des trois dernières décennies du siècle, ardentes, violentes et ouvertes, que tous ceux que dépasse le « problème corse » liront avec profit, tant l'information en est sobre et précise.

Le livre d'Anne Meistersheim – naguère cheville ouvrière d'un colloque sur *L'île laboratoire* (1997), dont les actes ont paru chez Alain Piazzola –, va plus loin encore. Reprenant la distinction qu'elle a déjà employée entre « insularité » (données géographiques et économiques), « insularisme » (pour le champ politique et ses comportements spécifiques) et « îléité » (le vécu des insulaires, leur culture et leur imaginaire, sorte de « topopsychologie » des îliens), elle s'efforce d'expliquer les sources du malentendu entre la Corse et le continent en réfléchissant sur cette notion d'île qui échappe à la logique d'Etat et représente le microcosme parfait, nombril du monde, dont l'homme rêve, objet de désir accessible, frontière et protection fantasmagique tout à la fois. En définissant neuf figures que la Corse illustre sans les confisquer, Anne Meistersheim donne à repenser la dimension labyrinthique, le rôle du masque qui crée artificiellement un réel plus vaste, la parole qui cache, code, bien plus qu'elle ne dévoile. Comme la Corse fut dès Paoli et Rousseau le laboratoire des institutions modernes, l'auteur invite à repenser radicalement les termes de l'analyse du « cas » corse, en croisant avec intelligence l'apport de toutes les sciences humaines et en sommant les politiques d'intégrer l'insularité. Un préalable des plus urgents.

Ph.-J. C.

Paul Silvani est le correspondant du « Monde » en Corse-du-Sud.

CLAUDE SIMON

LE TRAMWAY

Il y a eu les grandes polyphonies que sont *La Route des Flandres*, *Les Géorgiques*, *L'Acacia*, *Le Jardin des Plantes*, dans lesquelles ces grandes figures, ancrées dans le roman, se répondaient, se combattaient et se déchiraient. *Le Tramway* est plutôt de l'ordre de la sonate ou, si l'on préfère une métaphore picturale, de l'ordre de la nature morte, précisément de ces collages que réalisaient les peintres cubistes.

Pierre Lepape, *Le Monde*

LES ÉDITIONS DE MINUIT

Sartre avant Sartre

SARTRE FACE À LA PHÉNOMÉNOLOGIE
de Vincent de Coorebyter.
Editions Ousia, 696 p.
(distribution : Vrin)

LA NAISSANCE DU « PHÉNOMÈNE SARTRE »
sous la direction
d'Ingrid Galster.
Seuil, 368 p., 160 F (24,39 €)

Lentement, Sartre est en train de sortir du purgatoire pour se diriger vers la place qui restera la sienne : celle d'un classique du XX^e siècle. Le renouveau d'intérêt, qui a démarré au milieu des années 1990, touche aujourd'hui tous les âges de sa vie, tous les aspects de son œuvre, et dépasse de beaucoup les frontières de l'hexagone. A preuve, ces deux livres : dans l'un, un jeune chercheur belge passe au crible d'une analyse minutieuse ses deux premiers articles philosophiques, tandis que, dans l'autre, un aréopage d'universitaires de tous pays, réunis à l'initiative d'une spécialiste allemande, s'interrogent sur « les raisons du succès » que connut Sartre en 1945 – tel est le sous-titre des actes du colloque organisé par Ingrid Galster à l'université d'Eichstätt.

Ce succès, en effet, a de quoi laisser rêveur. Dans l'année qui suit la Libération de Paris, entre l'automne de 1944 et celui de 1945, Sartre, sans pratiquement quitter la terrasse du Flore, devient à la fois un auteur populaire, un intellectuel réputé, la coqueluche de l'avant-garde, le pape d'un nouveau courant philosophique auquel le monde entier s'intéresse – et même, comme le signale Susan Suleiman, le principal représentant, pour les

Comment l'auteur de « *La Nausée* » a-t-il eu l'intuition que la « morale de la liberté » était la philosophie qu'attendait son siècle? Deux livres tentent de répondre à cette question

par rapport à celui-ci, afin de mieux développer sa propre conception du monde, centrée sur l'imbrication existentielle de sa conscience et de celle d'autrui.

Ces trois œuvres touchent chacune, l'année de leur sortie, des publics différents, qui ne se recourent pas forcément, mais où l'on retrouve partout des jeunes. Or ce sont ces jeunes, frustrés par la littérature exsangue et la philosophie spiritualiste de la France des années 1930, puis par le traumatisme de l'Occupation, qui vont, lorsqu'éclate enfin la grande fête de la Libération, faire le succès de Sartre. Parce que Sartre est le seul auteur qui ait su, dès avant la guerre, leur parler de ce qui les intéressait. Et parce qu'il continue de le faire dans une langue à la fois claire et chaleureuse, échappant aussi bien à l'intellectualisme de Merleau-Ponty qu'à la sécheresse de Camus : miracle d'un grand philosophe qui n'en est pas moins, dans la lignée de Montaigne et de Voltaire, un grand écrivain.

Mais sans doute doit-on, comme le suggère de son côté Vincent de Coorebyter, aller encore plus loin, remonter un peu plus dans le temps, et se

demande comment, entre son agrégation de philosophie (1929) et la publication de son premier roman (1938), Sartre est devenu Sartre. Car il ne suffit pas de dire que le jeune normalien est un garçon brillant. Il l'est, incontestablement : il lit beaucoup, il comprend vite, il écrit bien. Mais ce ne sont pas ces talents scolaires qui vont lui permettre de forger une nouvelle vision du monde, à la mesure d'une époque déchirée sur laquelle plane l'ombre de la tragédie ; c'est une intuition beaucoup plus profonde, qu'on peut dire si l'on veut géniale : l'intuition selon laquelle la philosophie qu'attend le siècle sera une philosophie du concret – ou bien ne sera pas. L'intuition, autrement dit, de l'urgence d'un « retour aux choses mêmes ».

Or cette dernière formule, Sartre ne l'a pas inventée. Il l'a trouvée chez le philosophe allemand Edmund Husserl. Quand ? Les Mémoires de Simone de Beauvoir permettent de reconstituer le processus. La première étape se situe en 1930, quand Sartre tombe par hasard, en flânant dans la Librairie Picard, sur la thèse de doctorat d'Emmanuel Levinas (né en 1906), *La Théorie de l'intuition dans la phénoménologie de Husserl*. Deuxième étape : un soir de janvier 1933, Raymond Aron, qui passe alors l'hiver



HARLINGUE-VOLLET

à Berlin comme boursier de l'Institut Français, explique à Sartre que, s'il était phénoménologue, il pourrait faire de la philosophie à propos de ce verre qu'ils sont en train de prendre dans un café. Troisième étape : l'année suivante (1933-1934), Sartre, qui a succédé à Aron à l'Institut français de Berlin, consacre ses matinées à perfectionner son allemand afin de pouvoir lire, en version originale, les *Ideen* de Husserl – tout en écrivant, en français, ses deux premiers articles philosophiques.

Ceux-ci ne paraîtront qu'un peu plus tard : « La Transcendance de l'Ego » dans les *Recherches philosophiques*, en 1936, et le texte sur « Une idée fondamentale de la phénoménologie de Husserl : l'intentionnalité » dans la *NRF*, en 1939. A eux deux, ils font à peine plus de cinquante pages. Pourquoi, alors, en faut-il sept cents à Vincent de Coorebyter pour en rendre compte ? Parce que Sartre, et c'est bien, commence à être traité avec les mêmes égards que les maîtres d'antan. Mais surtout par-

extra it

Sartre à vingt-cinq ans : portrait d'un futur « grand »

« Son esprit était toujours en alerte (...) Il ne se demandait pas ce qu'il fallait penser, ce qu'il eût été piquant ou intelligent de penser : seulement ce qu'il pensait (...) Il ne comptait pas mener une existence d'homme de cabinet : il détestait les routines et les hiérarchies, les carrières, les foyers, les droits et les devoirs, tout le sérieux de la vie (...) L'œuvre d'art, l'œuvre littéraire était à ses yeux une fin absolue (...) Les contestations métaphysiques lui faisaient hausser les épaules. Il s'intéressait aux questions politiques et sociales (...) mais son affaire à lui, c'était d'écrire, le reste ne venait qu'après. » (Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Gallimard, 1958, p. 338-340).

ce que la question du rapport qu'il entretient avec Husserl, et de la manière dont ce rapport évolue entre les esquisses de 1934 et la « somme » de 1943, est une question extrêmement compliquée.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, en effet, Sartre est loin d'être un admirateur inconditionnel de Husserl. Il se pourrait même que, dans sa critique du solipsisme auquel, selon lui, Husserl n'est pas plus parvenu que Hei-

degger à échapper, réside la racine même de la découverte propre de Sartre (la coprésence originelle de mon « moi » et de celui d'autrui), germe de toute sa philosophie ultérieure, jusqu'à la *Critique de la raison dialectique* comprise. Il se pourrait aussi que Sartre, plus cartésien que phénoménologue, et plus intéressé, déjà, par les questions politiques et sociales que par les contestations purement métaphysiques, ait radicalisé, sur

certain points, son opposition à Husserl, afin de raccourcir le chemin qui le conduirait vers cette « morale de la liberté » que, dès les années 1930, il rêve de construire. Et qui, en 1945, fera tant pour le succès mondial de l'existentialisme « parisien ».

Il est probable, en tout cas, qu'il faille tenir toutes ces hypothèses ensemble, si l'on veut comprendre quelque chose à la philosophie sartrienne. Parce qu'il est le premier à s'y essayer, le travail de Vincent de Coorebyter sera désormais, de ce point de vue, incontournable.

★ Paraissent simultanément, d'Ingrid Galster, *Le Théâtre de Jean-Paul Sartre devant ses premiers critiques (Les Mouches, Huis clos)* (L'Harmattan 394 p., 220 F [33,53€]), réédition, avec une préface de Michel Winock, de l'ouvrage paru en 1986, en coédition chez Gunther Narr Verlag et Jean-Michel Place). Et *Sartre, Vichy et les intellectuels* (L'Harmattan, 250 p., 120 F [18,29€]), où l'auteur, sartrologue en général bien documenté, rassemble ses articles parus dans des revues, de 1986 à 2000, sur la question qui la préoccupe : l'attitude de Sartre sous l'Occupation. En octobre 1941, il fut nommé au poste de professeur de philosophie en Première supérieure du lycée Condorcet ; il y succédait à Ferdinand Alquié, lui-même remplaçant d'un professeur juif révoqué en octobre 1940, Henri Dreyfus-Le Foyer. Sartre profita-t-il alors des lois antijuives de Vichy ? Pour Ingrid Galster, si Sartre n'a pas su qu'il prenait le poste dans ces circonstances, « il aurait dû savoir ». *Les Temps modernes*, n° 609, de juin-juillet-août 2000, ont publié un article de Jacques Lecarme, « Sartre et la question antisémite », qui répond à l'argumentation d'Ingrid Galster, et, dans leur n° 613, mars-avril-mai 2001, Juliette Simont reprend, en philosophe, « Sartre et la question de l'historicité : réflexions au-delà d'un procès ».

L'Esthétique de Sartre, artistes et intellectuels, de Heiner Wittmann (traduit de l'allemand par Nathalie Weitemeier et Judith Yakar, L'Harmattan, 254 p., 130 F [19,82 €]); *Politique et culture dans la France d'après-guerre*, de Michael Scriven (traduit de l'anglais par Corinne Reti, éd. La Chasse au Snark, 27, rue de Verdun, 77440 Jaignes, 230 p., 130 F [19,81 €]).

Christian Delacampagne

médias américains, de cette Résistance héroïque à laquelle il n'a, en fait, participé que de loin. C'est beaucoup pour un seul homme. Pourtant, cet homme n'est pas un inconnu. Il a déjà quarante ans. Il a ses réseaux et, surtout, il a une œuvre derrière lui. Revenir sur cette œuvre, et plus précisément sur les écrits de la période 1938-1945, reste donc le meilleur moyen de comprendre pourquoi et comment l'existentialisme conquiert, en quelques mois, sa première place au « hit-parade » philosophique.

De cette période 1938-1945, trois textes, en particulier, émergent. *La Nausée* (1938), singulier roman dans lequel s'ébauche une « déconstruction » du sujet qui, Denis Hollier le souligne, suscite immédiatement l'intérêt d'un critique littéraire nommé Maurice Blanchot. *Les Mouches* (1943), pièce dont Dominique Desanti (l'une des dernières survivantes du petit cercle « Socialisme et liberté », auquel Sartre participe durant sept mois en 1942) explique qu'elle est reçue, dans le Paris étouffant de l'Occupation, comme une bouffée d'air frais. Et, surtout, *L'Être et le Néant* (1943 aussi), formidable hymne à la liberté dans lequel Sartre, bien loin de faire acte d'allégeance à Heidegger, prend ses distances (Juliette Simont le rappelle)

Simone de Beauvoir, dialecticienne émancipée

Eva Gothlin explore les sources philosophiques du « Deuxième Sexe »

SEXE ET EXISTENCE
La philosophie de Simone de Beauvoir
(Sex and Existence : Simone de Beauvoir's « The Second sex »)
d'Eva Gothlin.

Traduit de l'anglais par Michel Kail et Marie Ploux, Ed. Michalon, 352 p., 130 F (18,82€).

Un demi-siècle après la publication du *Deuxième Sexe*, l'image de Simone de Beauvoir reste encore trop souvent celle d'une simple disciple enamourée, toute dévouée au « grand homme », potache et potiche façon « grand Sartre ». Et de fait, si nombre d'études littéraires ou biographiques lui ont été consacrées, rares sont les travaux – notamment universitaires – qui admettent la portée philosophique autonome de cette œuvre majeure dans l'histoire des théories de l'oppression.

Depuis peu, cependant, Beauvoir commence à émerger en tant que figure intellectuelle à part entière, et ce surtout à l'étranger, comme l'illustre la démarche d'Eva Gothlin, directrice du département des études féministes à Göteborg. L'année dernière, déjà, lors d'un colloque organisé en Sorbonne par le Groupe d'études sartriennes, cette philosophe suédoise s'était distinguée par un solide exposé sur le fertile compagnonnage théorique du couple Sartre/Beauvoir. Dans *Sexe et Existence* (édité, hélas ! sans grande rigueur), elle explore à présent la généalogie d'une œuvre qui fait de Beauvoir « une philosophe de plein droit ».

L'agrégation en poche, Beauvoir élabore son « anthropologie historique » au cœur du Paris des années 1930 et 1940, et Gothlin souligne d'abord son ancrage dans « un socle marxiste et hégélien » : avec Hegel version Kojève, elle lit la conflictualité humaine à travers la fameuse « dialectique du maître et de l'esclave » ; avec le jeune Marx des *Manuscrits de 1844*, elle pointe le rôle central du travail dans les processus d'aliénation. Marxiste ou hégélienne, c'est donc la dialectique qui guide Beauvoir dans sa remontée aux sources de la domination masculine ; et si son anthropologie est également existentialiste, ce souffle dialecticien n'en fait pas moins « exploser la perspective individualiste et anhistorique », qui caractérise selon Gothlin la phénoménologie sartrienne.

UNE OPPRESSION SPÉCIFIQUE

Ainsi, tout autant qu'une « tonalité hégélienne », c'est l'influence déterminante du marxisme qui est ici mise en avant. Examinant le dialogue critique de Beauvoir avec des pionniers aujourd'hui quasi oubliés (Auguste Bebel, Alexandra Kollontai), Gothlin montre comment la méthode dialectique lui permet d'inscrire l'aliénation dans un devenir complexe et contradictoire. De même, sa lecture matérialiste des couplages notionnels sujet/objet ou liberté/nécessité, l'amène à remettre en question la toute-puissance du volontarisme sartrien : « Quel dépassement possible pour une femme enfermée dans un harem ? », demande-t-elle. Ainsi, au concept-clé de « situation », elle préfère celui de « situation d'oppression », collective et éminemment sociale, tout en s'opposant de front à ceux qui rabattent la sujétion féminine sur la lutte des classes : par-delà son

statut d'esclave ou de prolétaire, la femme subit une oppression spécifique, et tout l'effort du *Deuxième Sexe* consiste à en saisir les ressorts à la fois biologiques et historiques.

C'est à ce point de l'enquête qu'Eva Gothlin va prendre quelque distance vis-à-vis d'un héritage qu'elle juge à l'aune du néoféminisme contemporain. Epingleant « les éléments androcentristes présents dans la philosophie de Simone de Beauvoir », elle dénonce sa « dépréciation de la biologie féminine », et tout particulièrement de la maternité. Survient alors pour le lecteur un

étrange sentiment d'inachèvement, voire d'ingratitude. Car le geste fondateur de Beauvoir, n'est-ce pas précisément de traquer le social jusqu'au cœur même du corporel ? Passer à côté de cet antinaturalisme radical, comme le font aujourd'hui certain(e)s féministes curieusement frappés d'amnésie, c'est renoncer à tenir jusqu'au bout les deux termes de la contradiction – l'histoire en proie à la question charnelle –, sans lesquels la dialectique tourne en mystique de l'aporie.

Jean Birnbaum

PRIX DES LIBRAIRIES DE CRÉATION
AU DEUXIÈME ROMAN

ALDEC / Fondation Banques CIC pour le livre

LIVRE INTER 2001

LAURENT MAUVIGNIER
APPRENDRE À FINIR



LES ÉDITIONS DE MINUIT

MARIE NDIAYE
ROSIE CARPE



LES ÉDITIONS DE MINUIT

Kracauer, rebelle de la modernité

Plus de soixante-dix ans après sa publication en Allemagne, l'analyse de l'ancien élève de Simmel sur le monde des employés reste pertinente

LES EMPLOYÉS

Aperçus de l'Allemagne nouvelle (1929)

Suivi d'une recension de Walter Benjamin, traduit de l'allemand par Claude Orsoni, édité et présenté par Nia Perivolaropoulou. Ed. Avinus, 184 p., 110 F (16,77 €).

CULTURE DE MASSE ET MODERNITÉ

Siegfried Kracauer, sociologue, critique, écrivain

Sous la direction de Nia Perivolaropoulou et Philippe Despoix, avec la coll. de Joachim Umlauf, éd. de la MSH, 282 p., 150 F (22,87 €).

Hommage aux vaillants qui travaillent obstinément pour la circulation des idées en faisant connaître des auteurs étrangers trop longtemps ignorés. Walter Benjamin d'abord lui, traduit, publié par une poignée de passionnés et ainsi fini par être largement apprécié et commenté. Tel n'est pas encore le cas de son ami Siegfried Kracauer, cet autre penseur juif allemand de la gauche de Weimar, également rebelle à la philosophie du progrès, à la vision positiviste du développement technique et à l'ordre bourgeois qui, lui aussi, connut l'exil. Ces dernières années, plusieurs rééditions (1), traductions et études, dont la belle biographie intellectuelle écrite par Enzo Traverso (2), ont favorisé la réception de son œuvre. La traduction d'un ouvrage que Kracauer considérait comme « très important d'un point de vue méthodologique » et un recueil d'études croisées sur l'ensemble de ses écrits y contribuent à leur tour.

Lorsque le livre *Les Employés* parut à Berlin, en 1930, après avoir été publié en douze articles dans la *Frankfurter Zeitung*, le grand quotidien

libéral de l'époque, Benjamin salua l'événement d'un compte-rendu enthousiaste titré : « Un outsider attire l'attention ». En dépit de la notoriété que lui avaient valu ses nombreuses chroniques dans le célèbre journal, Kracauer était en effet un marginal à sa manière. Un homme à part, atypique et solitaire, sans affiliation à un groupe, une école de pensée ou un parti, aux frontières des genres et des disciplines aussi. Architecte de formation, ancien élève de Georg Simmel, il passait de la sociologie à la philosophie, de l'esthétique à la littérature et n'hésitait pas à livrer la primeur de ses analyses de la modernité ou de la culture de masse dans les colonnes de la grande presse.

REGARD AIGUÉ

Plus de soixante-dix ans après, l'ouvrage est donc traduit pour la première fois en français. Le Berlin des années 1920 est loin. L'augmentation spectaculaire de la couche des employés et du travail féminin dans ce secteur tertiaire, la modernité urbaine, la civilisation des loisirs et la société du spectacle sont des phénomènes qui, alors, surgissaient avec fracas, depuis, ils sont devenus ordinaires et leur analyse nous est familière. Pourtant, le texte n'a rien perdu de son intérêt, il surprend par sa finesse, son acuité et son style. Kracauer a une manière originale et subtile de croquer la réalité, d'en saisir les traits, les « manifestations de surface », pour en retenir le sens et le restituer avec ironie, en tissant habilement théorie et récit. Défilent ainsi sous sa plume le responsable du service du personnel d'un grand magasin qui exige un « teint moralement rose », une secrétaire qui « essaie de se donner des airs au courant en plaignant à tout bout de champ un well... dans sa conversation », un caissier sans histoire qui, le soir, au bal des veuves, devient un boute-en-train égrillard, la foule qui après s'être affairée à travailler, s'affaire à se divertir dans les « casernes du plaisir », et bien d'autres.

A travers personnages, lieux et situations, entre enquête ethnographique et phénoménologie critique, Kracauer dénonce la standardisation du travail, l'autoritarisme de la hiérarchie, la tyrannie de l'apparence, la course au « talisman » du diplôme et le culte de la jeunesse. Il montre également le conformisme et les illusions des employés, dont la condition tend vers celle de la classe ouvrière, mais qui s'accrochent au modèle bourgeois et se retrouvent ainsi « spirituellement sans abri ». Désespérés, sans repères, ils s'entouraient alors de distractions et trouvent refuge dans « l'asile de l'industrie culturelle ». L'ouvrage se termine par un avertissement à l'intelligentsia de gauche dont la radicalité demeure abstraite et aux syndicats sociaux-démocrates attachés à des conceptions doctrinaires dépassées : aveugles à la condition des employés, ils sont incapables de les mobiliser. Une mise en garde qui paraît rétrospectivement prémonitrice : quelques années plus tard, ces employés prolétariés vont voter nombreux pour le Parti national socialiste.

Siegfried Kracauer lui, devra s'exiler. D'abord en France, en 1933, il y publie *Jacques Offenbach ou le secret du Second Empire* mais vit difficilement, malgré le soutien de son ami Daniel Halévy. Puis aux Etats-Unis, en 1941, où il écrit, en anglais, plusieurs ouvrages importants sur le cinéma, dont *De Caligari à Hitler*, qui lui vaut une certaine célébrité mais occulte ses écrits antérieurs. Trois étapes, trois moments d'une œuvre multiple, inclassable, dont les auteurs, réunis par Nia Perivolaropoulou et Philippe Despoix, restituent avec intelligence la richesse, la diversité et la cohérence.

Nicole Lapiere

(1) Mais non celle de son roman : *Genêt* (Gallimard, 1933).

(2) *Siegfried Kracauer. Itinéraire d'un intellectuel nomade*, La Découverte, 1994.

Les gardiens de la cité souffrante

La philosophe Hélène L'Heuillet explore l'institution policière, guidée par l'idée qu'elle constitue « une clef d'intelligibilité » du politique

BASSE POLITIQUE, HAUTE POLICE

Une approche historique et philosophique de la police de Hélène L'Heuillet.

Fayard, 434 p., 150 F (22,87 €).

Quand la « haute politique » n'enchantait plus, c'est la « basse » qui fascine. Autrement dit, la police. En témoigne la figure centrale du policier dans l'imaginaire contemporain, qu'Hélène L'Heuillet explore ici en profondeur. Mais qu'est-ce donc que la police ? Que fait-on au juste quand on « appelle les flics » ? Et la police elle-même, dont l'institutionnalisation remonte à Louis XIV d'une séparation d'avec la justice, que pense-t-elle de la société, de l'Etat, de ses tâches ? Telles sont les questions que l'auteur, une jeune philosophe dont le travail est à suivre de près, a eu l'audace de soulever dans ce premier grand livre, marquant par là son souci de réhabiliter l'intérêt de la pensée politique pour les objets « bas ». S'interroger en philosophie sur la police – et non sur les policiers – voilà qui pour a priori surprendre. Mais Hegel et Foucault, envers qui Hélène L'Heuillet reconnaît toute sa dette – même si elle se veut plus « républicaine » que l'auteur de *Surveiller et Punir* – ne s'y étaient-ils pas déjà attelés, chacun en leur temps ?

Explorant tour à tour les relations qu'entretient l'institution policière à l'ordre et au désordre, à la violence et à la paix, sans oublier ses troublantes affinités avec « la dimension de l'invisible », l'intuition qui guide ce livre réside surtout dans l'idée que la police constituerait « une clé d'intelligibilité » de la politique. Et si, entre la partie haute et la partie basse de celle-ci, la différence n'était que de perspective ? Non pas au sens où il s'agirait, via l'étude du « sale boulot », d'exhiber la secrète laideur de la

politique et de prétendre que la « basse politique » constituerait « le tout » de la politique. Ce qui fait, pour Hélène L'Heuillet, l'intérêt de la police, c'est qu'elle représente en quelque sorte « la politique effective », celle qui se compromet avec le sensible – au sens strict où elle s'occupe de « ce qui ne va pas » dans la société, de ses « points sensibles ».

UN RÔLE DE MÉDIATION

Ni démythifier la politique, donc, ni réhabiliter la police. Le propos est ailleurs. Il est d'abord pour montrer que la police n'est pas un simple moyen de la politique. Quand on y pense, en effet, cette institution-là est une chose bien étrange puisque, agissant au nom de la loi, elle agit en son nom propre – « Au nom de la loi ! » peut être remplacé par « Police ! ». D'où son ambivalence, la police se présentant à la fois comme « l'auxiliaire de l'autorité » – elle se définit par le droit – et comme dotée d'une large autonomie : dans l'urgence, le policier, à qui l'Etat délègue « un chèque en gris », reste toujours maître de la manière dont il accomplit sa mission. Or, en mettant en lumière cette « tension » propre à la police, Hélène L'Heuillet souligne du même coup son rôle essentiel de médiation entre la société civile et l'Etat, le policier étant celui qui se tient à une place impossible, le regard est à la fois tourné vers le haut, vers la souveraineté, et vers le bas, vers les faits minimes de la vie sociale. En un mot, vers la « cité souffrante ». Car la police « va nez à terre » : elle s'intéresse au rebut, au détail, à la trace, à l'humeur. Ce en quoi, remarque d'ailleurs la philosophe, elle s'apparente bel et bien à une « clinique ».

En clair, elle ne se réduit pas au maintien de l'ordre. La police, souligne Hélène L'Heuillet, est également « un savoir sur la société ». Prévoir et anticiper, comme le fait

le renseignement, n'est-ce pas aussi gouverner ? La police, pourtant, a par excellence affaire à l'imprévu, aux circonstances. Aussi son « intelligence » serait-elle d'abord pratique. A ce titre, en tant que savoir de la rue et à l'heure où la violence urbaine se fait à la fois plus mobile et moins massive, la police – qui fut créée dans et pour la ville – gagnerait peut-être, ose suggérer l'auteur, à être davantage consultée. Reste que si cette curieuse institution est un « bras », elle est aussi un œil. « Œil du pouvoir », « œil géant », ce n'est pas un hasard si on trouve là sa métaphore constante. Surveiller, identifier, inspecter, enquêter, détecter ou censurer, sans oublier le soupçon – cette « âme » de l'activité policière qui, remarquait déjà Hegel, la fait considérer comme « quelque chose d'odieux » –, voilà une série de pratiques qu'Hélène L'Heuillet, qui leur consacre à chacune un chapitre, propose d'analyser comme autant de « déclinaisons du regard ». L'occasion de convoquer une foule de références inattendues, de l'histoire à la sociologie, des cyniques grecs à Jeremy Bentham en passant par Edgar Poe ou le célèbre Vidocq.

On aurait certes pu souhaiter que la question des différences entre polices républicaines et totalitaires soit davantage creusée, distinction qui problématise le bien-fondé qu'il y a à parler de la police au singulier. Aussi à l'aise dans l'usage des concepts que dans le maniement de la métaphore, Hélène L'Heuillet n'en montre pas moins avec succès qu'on peut aborder la philosophie politique par son « réel ». Elle fait aussi la preuve que la philosophie peut avoir beaucoup à nous dire sur des thèmes aussi actuels que l'insécurité, le problème de l'attitude à adopter face à la dangerosité policière ou l'inquiétante montée des pratiques d'autodéfense.

Alexandra Laignel-Lavastine

La gauche critique et le « nouvel ordre du monde »

Tandis qu'Yves Salesses tente de formuler une alternative au néolibéralisme, Christophe Aguiton décrit l'émergence du nouveau paysage international de la contestation

RÉFORMES ET RÉVOLUTION

propositions pour une gauche de gauche

Agone, « Contre-feux », 208 p., 95 F (14,5 €).

LE MONDE NOUS APPARTIENT

de Christophe Aguiton. Plon, 252 p., 118 F (17,98 €).

Si l'on se reporte dix années en arrière, le destin de l'extrême gauche, rebaptisée désormais « gauche critique », a quelque chose d'étonnant. Après une longue confrontation avec le Parti communiste, on aurait pu croire en effet, après la chute du mur de Berlin,

que le déclin de l'un entraînerait celui de l'autre. Il n'en a rien été. Au contraire, la « gauche de gauche » témoigne aujourd'hui d'une vitalité politique intense aussi bien que d'un renforcement de son électorat. C'est que les courants qui la composent sont aussi ceux qui s'affrontent avec le plus de visibilité à l'« Adversaire » apparemment resté seul en lice depuis 1989 : la « mondialisation libérale ». Dans le refus d'admettre que la seule perspective s'ouvrant à l'histoire soit celle d'un développement infini du marché, sa protestation sur le terrain des « sommets », de Seattle à Göteborg en passant par Nice ou demain Gènes, paraît dessiner le contour d'une « internationale » en formation répondant à la globalisation. Un même constat anime ces deux

ouvrages dus à la plume de deux militants qui pratiquent depuis longtemps la contre-expertise du « turbo-capitalisme » : c'est du côté de la « mondialisation marchande » et de l'utopie néolibérale que, pour l'heure, se situe une forme d'énergie « révolutionnaire » qu'il s'agit de combattre. Pour autant tous deux ont le souci de ne pas enliser leur propos dans le simple ressentiment. Le diagnostic d'un « nouvel ordre du monde » constitue le début du livre de Christophe Aguiton. Ce syndicaliste aujourd'hui responsable des relations internationales de l'association Attac, pense que la « période nouvelle » est « marquée par l'existence d'un nouveau régime d'accumulation » ayant pour conséquence « le redémarrage d'un cycle de lutte à longue portée » (où l'on retrouve, avec le terme d'accumulation, un concept emprunté à la terminologie marxiste, dérivée devenue rare, y compris dans ce type de littérature).

L'« AUTRE MONDIALISATION »

Le rappel des luttes provoquées par cette nouvelle donne, auxquelles l'auteur a pris lui-même une large part, l'amène, dans la deuxième partie du livre, à réfléchir sur l'avenir de cette « autre mondialisation », ses risques et ses limites. Pour lui, les mobilisations parfois violentes qu'occasionnent les rencontres d'organismes internationaux du type OMC, FMI, G 7, ne représentent que la partie émergée d'un réseau transnational d'acteurs de mouvements et de syndicats dont il souligne la démarche encore balbutiante. Or sans propositions positives, le risque est grand, s'inquiète Christophe Aguiton, d'abandonner aux forces identitaires ou intégristes le monopole de la critique du néolibéralisme comme de l'« empire ».

Dans *Réformes et révolution*, Yves Salesses, ancien conseiller de Jean-Claude Gayssot ministre des transports et de l'équipement, aujourd'hui président de la Fondation Copernic, tente, lui aussi, de ramener le balan-

cière de l'espérance révolutionnaire vers la gauche en formulant des alternatives. Pour lui, transformer la société reste un projet actuel. La notion de révolution aussi – sous la forme d'un « horizon stratégique ». Mais les révolutionnaires auraient le tort de concentrer tous leurs efforts sur la prise du pouvoir, dans l'idée que celle-ci suffit à garantir le renouveau. Lui, préfère se servir de l'« utopie projective » comme d'un outil critique destiné à relever les défauts de la société présente. Pourquoi ne pas la réformer, suggère-t-il, en attendant mieux ? D'où la remise à l'honneur du rôle assigné à l'Etat. Ce haut fonctionnaire se montre réservé vis-à-vis du modèle de l'autogestion – souvent invoqué, à gauche, pour faire contrepoids au repossoir de la planification socialiste. Rien ne garantit la marche des entreprises autogérées en direction du bien commun. De même la notion d'« économie mixte » le laisse-t-elle sceptique. Le panachage des domaines privé et public important moins que de savoir lequel domine l'autre.

Pour autant Yves Salesses ne manifeste aucune nostalgie « dirigiste ». La « réversibilité » du processus de réforme – de même que le maintien d'un secteur privé – lui semble essentielle. Ici, la gauche radicale tente de renouer le dialogue avec une culture démocratique qui avait été quelque peu perdue dans ses postures semi-clandestines et son goût de naguère pour l'idéologie léniniste du coup d'Etat. Serré par ces principes, l'ouvrage fourmille de propositions concrètes qui vont de la limitation de l'éventail des salaires de 1 à 3, jusqu'à la prise en compte d'une dimension généralement négligée dans la gauche critique : la construction européenne. De même Yves Salesses se prononce-t-il pour la réhabilitation du rôle du Parlement. La société rêvée par la « gauche de gauche » s'éloigne en somme des « lendemains qui chantent » pour se rapprocher des mondes possibles.

Nicolas Weill

Livraison

ÉLOGE DU MONDIALISME par un « anti » présumé, de René Passet

On décrit souvent les adversaires de la mondialisation et de la « globalisation » économique comme des idéalistes stériles qui, en critiquant le système libéral mondial, seraient incapables de proposer une alternative crédible. Les militants de Seattle ou de Porto Alegre n'auraient à opposer au capitalisme triomphant qu'un repli protectionniste et malthusien, source de régression économique, ou des relents d'économie marxiste, qui a déjà fait la preuve de son inefficacité.

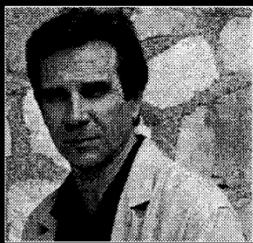
René Passet, professeur émérite de sciences économiques à la Sorbonne et président du conseil scientifique de l'association Attac (promotrice de la célèbre taxe Tobin sur les transactions financières) s'emploie dans son dernier ouvrage à corriger cette image. Oui, le marché « permet de libéraliser les énergies individuelles et il confère au système un dynamisme et une capacité dont aucun autre n'a su faire preuve jusqu'ici ». Non, la libéralisation des échanges ne profite pas à tous les pays de la même manière et il faut protéger les plus faibles en attendant que leur système éducatif, leurs infrastructures et leur niveau de développement leur permettent de tirer partie de la fameuse loi des « avantages comparatifs » de Ricardo.

Aux « prédateurs » – les multinationales et leurs maîtres, les fonds de pension – Passet oppose les « vrais mondialistes » – les manifestants et la « nouvelle opinion publique mondiale » – qui ont permis l'échec de Seattle, le recul de la société Monsanto qui voulait imposer aux agriculteurs des semences stériles et la fermeture des marchés européens aux OGM. Autant de batailles qui visent à remettre l'économie au service de l'humain (Fayard, 168 p., 89 F [13,57 €]).

C. Ja.

CHRISTIAN OSTER

UNE FEMME DE MÉNAGE



LES ÉDITIONS DE MINUIT

© John Foley / Opale

ÉRIC CHEVILLARD

LES ABSENCES DU CAPITAINE COOK



LES ÉDITIONS DE MINUIT

© John Foley / Opale

John Cage, homo musicircus

Richard Kostelanetz a réuni des fragments d'interviews données par le compositeur à travers le monde. Il en résulte un patchwork de récits utiles et de savoureuses anecdotes

CONVERSATIONS AVEC JOHN CAGE
de Richard Kostelanetz.
Traduit de l'anglais
et présenté par Marc Dachy,
éd. des Syrtes, 398 p.,
199 F (30,34 €).

Prolifique, John Cage (1912-1992) l'a été autant dans le commentaire que dans la création. Richard Kostelanetz a donc eu la bonne idée de produire un entretien synthétique en réunissant des fragments d'une multitude d'interviews données par le compositeur à travers le monde. A cette somme constituée par un « personnage-clé de l'avant-garde américaine », Marc Dachy a adjoint quelques bribes de textes français auxquels Kostelanetz avait fait référence sans les utiliser.

Si le volume de l'édition française semble donc plus complet que l'ouvrage original, il se révèle toutefois d'une lecture moins satisfaisante en raison d'une traduction globalement relâchée et localement imprécise. Comment passer sur l'évocation de note « haute ou basse » (au lieu d'aiguë et grave) et encore moins sur la présence de vingt-cinq tons dans deux octaves ! La confusion entre ton et note atteignant son comble, page 220, avec des « quarts de notes » et « des deminotes »...

On se console en pensant que l'irritation est un phénomène typique de Cage. Le livre est donc semblable à son sujet. Pour puiser dans ce collage souriant mais protéiforme, l'on ne dispose d'aucun index des œuvres. Regrettable négligence car le recoupement des citations par centre d'intérêt fournit une matière documentaire fort appréciable même si ce principe éditorial occasionne quelques redites (le leitmotiv « Je voulais un culte à Schoenberg ») et des fluctuations (« revenez dans dix ans, peut-être qu'on vous prendra



John Cage en 1949

au sérieux ! » page 110 devient « Revenez dans vingt ans, on vous traitera mieux ! » page 165). Le flux virtuel de ces conversations est divisé en chapitres (Autobiographie, Précurseurs, Sa musique...) à la spécificité illusoire tant ils sont dilués et recouvrent des notions générales (Esthétique, Pédagogie, Philosophie musicale) qu'il est artificiel de vouloir traiter séparément en fin de parcours. Il convient donc d'aborder cet ensemble disparate comme une véritable œuvre ouverte de Cage associant l'interprète à la création.

De fait, Kostelanetz investit le corpus de déclarations du compositeur comme le pianiste David Tudor une partition de cet adepte des jeux de hasard. Il en résulte un patchwork de récits utiles (l'histoire de l'invention du piano préparé) et de savoureuses anecdotes (la découverte du son produit en plongeant un gong dans l'eau) entrecoupés de révélations d'importance. Excentrique, provocateur voire affabulateur, le personnage de Cage intéresse moins que sa musique, elle-même moins enrichissante que la pensée

qui l'a déterminée. La découverte du bouddhisme zen dans les années 1940 en constitue le fondement : « J'ai vu l'art non plus comme une sorte de communication qui part de l'artiste vers son public mais plutôt comme une activité de sons dans laquelle l'artiste trouve une façon de laisser les sons être eux-mêmes. » Le recours, à partir de 1951, au Yi King (le livre chinois des transformations) traduit une évolution significative : « Mes choix consistent à choisir quelles questions poser. » Cette formule décrit exactement la démarche... de Richard Kostelanetz. Sa collecte tentaculaire ne laisse rien de côté, y compris les questions embarrassantes telles que celle se rapportant au compositeur d'avant-garde jouant le rôle de « bouffon de la société bourgeoise ».

De page en page s'épaissit le mystère Cage, compositeur qui avoue ne pas avoir d'oreille musicale et être venu à l'art moderne par défi, avant de déclarer, en 1979, ne plus écrire de la musique que pour répondre à la demande. La liberté de pensée poussée à l'extrême conduit cependant Cage à dire tout et son contraire, notamment qu'on ne peut pas faire n'importe quoi dans l'interprétation de sa musique alors qu'une mauvaise interprétation est jugée, peu après, susceptible de révéler des richesses insoupçonnées...

Les réflexions hautement philosophiques côtoient donc ici les pires inepties dans le domaine musical (le basson est un instrument qui rend fou à cause des vibrations qu'il produit !) ou mycologique (la meilleure façon de savoir si un champignon est vénéneux est de le goûter). En 1968, Cage invente le principe du « musicircus » afin de « ne pas centrer l'attention sur une seule chose ». Régies par un principe équivalent, ces conversations multipolaires assimilent aussi le compositeur à une sorte d'homo musicircus.

Pierre Gervasoni

L'ami Ravel

Mariage heureux de l'ordre et de la féerie décrit par Roland-Manuel

RAVEL
de Roland-Manuel.
Préface et postface de Jean Roy,
éd. Mémoire du Livre,
216 p., 120 F (18,29 €).

Le compositeur et homme de radio Roland-Manuel est à l'honneur. Après la récente réédition de *La Poétique musicale*, de Stravinsky (Flammarion, « Harmoniques », 2000), à laquelle il avait prêté son style, puis celle – moins heureuse – d'une *Histoire de la musique* (Gallimard, « Folio » ; « Le Monde des poches » du 8 juin), Mémoire du livre reprend *Ravel*, dont la dernière édition remontait à 1948. Composée d'une esquisse biographique suivant la genèse des œuvres, d'une deuxième partie plus technique sur le style du compositeur, et d'une dernière, savoureux portrait de l'ami Ravel où l'on découvre le timbre de voix, l'allure, les insomnies et jusqu'au tabac Caporal qu'il fumait, ce précieux ouvrage sans artifice ni fausse intimité offre un intérêt historique et « affectif » au spécialiste, tout comme une excellente entrée en matière pour le néophyte, dont la découverte de l'univers ravélien pourra s'approfondir avec la biographie de Marcel Marnat (Fayard, 1986). La plume attendrie et sincère d'un ami, si elle n'est peut-être pas toujours objective, rapproche le lecteur d'un homme secret, et aide l'image du compositeur le plus joué au monde à descendre des sphères abstraites du génie.

Satie présente le jeune Roland-Manuel à Ravel en 1911. Sous le charme, Roland-Manuel jette, dès 1912, ses premiers écrits. En 1928, Ravel lui dicte une esquisse biographique. L'ouvrage définitif paraît en 1938, un an après la mort du maître, regorgeant de détails qui éclairent l'œuvre sous un jour familial, comme la visite en 1889, à

quatorze ans, de l'Exposition universelle où les boutiques chinoises et le théâtre javanais fascinent le futur compositeur, puis l'époque des Apaches, les rencontres décisives avec Satie, Stravinsky, les réactions de Jules Renard, la collaboration avec Colette... Intéressante également, la naissance presque fortuite du *Boléro*, racontée comme un tour d'illusionniste : « le musicien des Valses nobles et sentimentales doit d'être devenu populaire à ce qu'il faut bien appeler une amusette de son génie ».

Le *Ravel* de Roland-Manuel découvre un aspect essentiel de l'homme : l'absolue liberté de mouvement dans les cadres d'un classicisme intransigeant. Car « *contraste ne veut pas dire antinomie : le goût du risque ne contredit pas nécessairement le sens de la règle : chez notre Basque, il le commande* ». Maurice Ravel était un homme secret, indépendant, « l'être du monde le plus sociable – et le moins communicatif », honnête jusqu'à l'orgueil (il refusa la Légion d'honneur), que le succès ne gâta pas, et qui « *selon sa coutume d'enfant paresseux, [laissait] glisser le temps et la flânerie entre le projet et l'exécution* ». Sensible au monde enfantin, il collectionnait jouets et bibelots, affectionnant « *le plaisir délicieux et toujours nouveau d'une occupation inutile* ». Simple, sans égard aux étiquettes, jusqu'à corriger un jour Toscanini, presque sans s'en apercevoir, « *du ton dont on reprend un écolier, sur l'allure beaucoup trop vive qu'il imprimait effectivement au Boléro* ». « *Le Ravel de Ma Mère l'Oye nous livre le secret de sa nature profonde et nous découvre l'âme d'un enfant qui n'a jamais quitté le royaume de féerie, qui ne fait pas de différence entre la nature et l'artifice, et qui semble professer que tout est imaginable et réalisable dans l'ordre de la matière, si tout est infailliblement réglé dans l'ordre de l'esprit.* »

Robert van Kampen

Sur la route du trip

OH, HIPPIE DAYS !
d'Alain Dister.
Fayard, 356 p., 130 F (19,82 €).

L'AVENTURE HIPPIE
de Jean-Pierre Bouyxou
et Pierre Delannoy.
Ed. du Lézard, 304 p.,
195 F (29,73 €).

Entre juillet 1966 et juin 1969, Alain Dister, critique rock, adopta le programme de Jack Kerouac et des beatniks : sur la route, à travers les Etats-Unis, errance au programme, pour « vivre neuf ». Ses carnets de notes ressuscitent un périple qui le mène jusqu'à San Francisco, via le Greenwich Hôtel de New York et Los Angeles. De lieux cauchemardesques en squats communautaires, il côtoie traîne-misère et poètes hallucinés, se met en quête d'une Amérique de rêve hantée par des filles girondes à draguer. Dister rencontre Frank Zappa et le Grateful Dead, plane sous l'effet des narcotiques, frôle des zombies, file en Impala décapotable, photographie les Beach Boys, s'enivre de discussions sur la désobéissance civile, les théories sexuelles de Wilhelm Reich et les combats des Black Panthers. Toute une époque. Une version intime de ses désillusions, mais « *que c'était bon, pourtant, ce moment de solitude, à marcher sur le bitume, avec le vent du désert pour compagnon* ».

Contrepoint indispensable de ce document, la réédition (augmentée) d'un album consacré à « l'aventure hippie » : l'histoire en images d'une utopie, l'évocation d'une mythologie englobant pop et shit, provos et situs, living theatre et underground, Woodstock et psychédélimisme... La saga d'une révolution des mœurs d'où surgirent la libération des femmes, des homos, des écolos. Et toute une contre-culture dont l'entarteur Le Gloupier, Michel Onfray et José Bové sont peut-être les héritiers.

J.-L. D.

Berlioz au bord du vide

Dernier volume de la correspondance du compositeur, où se reflète un double appétit de vivre et de souffrir

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE tome VII (1864-1869)
d'Hector Berlioz.

Edité sous la direction de Pierre Citron.
Texte établi et présenté par Hugh J. Macdonald
Flammarion, « Nouvelle bibliothèque romantique »,
768 p., 295 F (44,97 €).

Le septième volume de la *Correspondance générale* de Berlioz couvre les cinq dernières années d'une existence extrêmement active jusque-là et qui bascule dans le vide. Ayant posé sa double plume de compositeur et de critique, tennillé par des douleurs gastro-intestinales d'origine psychosomatiques, sans doute, le musicien ne s'exprime plus désormais que par ses lettres tracées dans les moments de répit ou de lucidité que lui laisse l'usage habituel du laudanum. « *Je suis toujours malade*, écrit-il en 1864, *et je me demande souvent : voyons, est-ce pour ce soir, est-ce pour demain ? Que diable la mort a-t-elle à tournailler comme elle le fait autour de moi ?* » Trois ans plus tard, il semble résigné : « *L'absurde me paraît l'élément naturel de l'homme, la mort le noble but de sa mission*. » C'est qu'entre-temps, il a subi les coups d'une souffrance qu'il ne connaissait pas : son fils, Louis, a été emporté par la fièvre jaune à La Havane. Commandant d'un bâtiment de la Compagnie transatlantique, il avait trente-trois ans et – ses dernières lettres en témoignent – était devenu, au terme de dissensions déchirantes de part et d'autre, le miroir idéal ou le double inquiétant de son père. On peut même se demander jusqu'à quel point Louis ne s'efforçait pas d'écrire exactement les lettres que Berlioz attendait, seul parti à prendre avec un être de plus en plus vulnérable, dont son ami Stephen Heller disait : « *Il est ordinairement si bougon et si boudoir qu'il envoie tout au diable* »

et qui le reconnaissait lui-même : « *Je suis d'une humeur de chien empoisonné.* »

Les lettres de Berlioz se font plus concises mais jamais insignifiantes puisqu'elles s'adressent surtout à un cercle d'amis fidèles. Il les interrompt parfois d'un brusque « *Bonsoir, je vais me coucher* », signe que les douleurs le reprennent sitôt que l'envol de sa pensée et le souci de sa mise en forme ont cessé de le stimuler. Car s'il a le don des formules et des raccourcis (« *Je ne crois pas à l'avenir et le passé me torture* »), il se montre toujours passionné de syntaxe, d'orthographe et de style, s'excusant pour une répétition ou un rythme d'alexandrins glissé dans une phrase. Ennemi des cartes de vœux, des cérémonies, des fêtes et de toutes les conventions qui assurent en façade les liens sociaux, Berlioz n'accepte que celles de l'écriture. Simple moyen de communication à ses yeux, il se défend de toute recherche : « *Quant à mon style littéraire, si tant est que j'en aie un, c'est celui d'un écrivain qui cherche le mot capable de rendre ce qu'il sent, sans le trouver jamais* [...] Cela donne aux allures de ma prose quelque chose d'inégal, de titubant, comme la marche d'un homme ivre. » Plus exactement comme la marche d'un esprit toujours sur le qui-vive, reflet d'un double appétit de vivre et de souffrir.

En ces années stériles, il se fait encore l'écho de quelques grandes joies : l'exécution triomphale de *La Damnation de Faust* à Vienne, d'*Harold en Italie* à Cologne, de la *Fantastique* à Saint-Petersbourg, trois œuvres qu'il n'ose plus présenter au public blasé de Paris. Enfin, au cœur de cette vieillesse aussi ardente que prématurée, se dresse l'ultime tentative de conquête d'un amour d'enfance, Estelle, dont le solide bon sens saura contenir dans les bornes d'une amitié compréhensive, une passion unilatérale. Berlioz est mort désespéré mais, on en a la preuve ici, aussi entouré qu'il l'aura permis.

Gérard Condé

L'autre fou chantant

CHANSONS DE BOBY LAPOINTE EN BANDES DESSINÉES
Ed. Petit à petit (BP 75,
76162 Darnétal Cedex)
96 p., 89 F (13,57 €).

Préparer Centrale et Sup-Aéro puis se retrouver embarqué en Allemagne au nom du STO ne prédispose pas à concurrencer Trenet au titre de « *fou chantant* » du siècle. Pourtant, en s'évadant à vingt et un ans après avoir adopté le pseudonyme de « *Robert Foucan* », puis en échappant au fond des mers aux poursuites allemandes – il se fait scaphandrier à La Ciotat –, Bobby Lapointe met en pratique une philosophie du risque et de l'extrême qui fait que sa vie ressemble tant à son œuvre : en marge, si possible. Avec ce casse-cou, « *petit homme qui vit d'espoir* », « *l'existence, pour être belle, doit tenir à un fil* ». C'est ce qui a dû séduire Olivier Petit et Cédric Illand, directeurs artistiques d'une jeune collection qui a déjà, en un an, accueilli Boris Vian, Higelin et Gainsbourg, pour qu'ils confient à quatorze dessinateurs différents le soin d'illustrer autant de chansons du poète de Pézenas : de *Framboise*, qu'il chante dans *Tirez sur le pianiste* de Truffaut avec cette articulation si particulière – tentez, pour voir, de fredonner *Ta Katie t'a quitté* – qui lui vaut le surnom de « *chanteur sous-titré* », à *Aragon* et *Castille* ou *Andrea c'est toi*... Les textes de liaison, de Sam Olivier et Christophe Renault, ont la malice qui sied au personnage, déjà fêté par le bel « *Album Dada* » imagé par Albert Lemant (Mango, 1998).

Parallèlement à cette belle adresse, où récemment *Le Vian*, de Baldo, et *Le Brel*, de Tony Soulié, ont su s'intercaler entre *L'Apollinaire*, d'Aurélia Grandin, et *Le Char*, de Chloé Poizat, *Petit à petit* donne à l'amateur de chansons une autre entrée sur le music-hall. Vite, un rappel !

Ph.-J. C.

Livraisons

● **TANGO. Du noir au blanc**, de Michel Plisson
Difficile de ne pas se heurter à la vision mythologique de la danse qui effarouchait le Saint-Siège, sitôt qu'on évoque le tango. Avec patience et précision, l'ethnomusicologue Michel Plisson s'attache à remonter aux origines d'un art dont la matrice, le rio de la Plata argentin, oblige à réévaluer la source noire africaine, et que l'Europe blanche allait traduire, sitôt conquise au début du XX^e siècle, en un vif orangé, bientôt popularisé dans les débits de boissons. Plus soucieux de suivre les métamorphoses d'un art qui lie la trivialité des gauchos à l'élégance quintessenciée des pistes de danse, Plisson se fait l'historien scrupuleux des évolutions, mort et résurrection, d'un genre somptueusement illustré par le généreux CD qui complète l'ouvrage (Cité de la Musique/Actes Sud, « Musiques du monde », 192 p., avec un CD, 120 F [18,27 €]).

● **MUSIQUES DE NUIT**, de Michel Schneider
Parallèlement à son essai *Prima Donna* (Ed. Odile Jacob), qui explore les figures de l'inconscient à l'œuvre sur les scènes lyriques, dans la conception théorique d'un art « *total* » comme l'adhésion inconditionnelle du public du genre, Michel Schneider a regroupé ses articles de presse, proposant un parcours dans les œuvres (Bach, Debussy), les interprétations (Emile Gilels), le lien entre philosophie et musique (Wittgenstein, Freud) avec, en ombre tutélaire, l'obsédante figure de Schumann auquel il consacra naguère un lumineux essai, *La Tombée du jour* (Seuil, 1989). Une quête où l'écriture trace l'indicible (éd. Odile Jacob, 256 p., 140 F [21,34 €]).

● **ÉCOUTE. Une histoire de nos oreilles**, de Peter Szendy
Musicologue et conseiller éditorial à l'Ircam, Peter Szendy ausculte dans un texte exigeant l'écoute musicale, avec un sens de l'enquête qui l'amène à jouer les « *criminologues* », puis qu'il y a des plaignants et des accusés, les polémologues aussi, la musique n'ayant pas économisé les champs de bataille, en marge de ceux qu'elle mettait en jeu, de Janequin à Beethoven. L'essai est introduit par une brève lecture de Jean-Luc Nancy, astucieusement intitulée *Ascoltando*, comme une nécessaire indication de partition (Minuit, « Paradoxe », 176 p., 99 F [15,09 €]).

● **UNE HISTOIRE DE L'ACOUSTIQUE MUSICALE**, de Patrice Bailhache
Ce court volume retrace avec originalité l'histoire des théories scientifiques de la musique occidentale, depuis les pythagoriciens, qui lient sons et nombres premiers, à la psychologie expérimentale du XX^e siècle, en passant par la révolution des Lumières qui intègrent l'expérience auditive en complément de l'approche mathématique encore de mise. Ingénieur de formation, Bailhache parvient à établir avec simplicité le lien entre l'histoire de l'acoustique musicale et celle des acquis scientifiques (CNRS Ed., 200 p., 150 F [22,86 €]).

Ph.-J. C.

**UN LIVRE ÉPUISE
OU INTROUVABLE ?**

Librairie
LE TOUR DU MONDE

Nouvelle adresse :
29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.

Service recherche : 01.53.56.95.60
E-mail : tdm@sfl.com

ACHAT - VENTE

CUECO
sera à librairie

Compagnie

le samedi 23 juin
à partir de 16 h.30

à l'occasion de la parution de
Dialogue avec mon jardinier
et
Le journal d'une pomme de terre

58, rue des Écoles, Paris 5^e

L'EDITION
FRANÇAISE

● **Le fabuleux destin de Michel Quint.** Le succès surprise d'*Effroyables Jardins*, de Michel Quint (éd. Joëlle Losfeld), se poursuit (« Le Monde des livres de poche » du 5 janvier). Les ventes ont atteint 130 000 exemplaires, pour un tirage initial de 4 000 exemplaires. La vente des droits est assurée par Susanna Lea, qui a longtemps travaillé avec Bernard Fixot. La nouvelle est en cours de traduction dans quinze pays. Les droits d'adaptation ont été vendus à ICE3, la société de production de Louis Becker. Jean Becker réalisera le film. Sébastien Japrisot est pressenti pour en écrire le scénario.

● **Nouveau record pour Céline.** Une quarantaine de lettres autographes inédites de Louis-Ferdinand Céline, écrites entre 1941 et 1958, ont été vendues aux enchères, lundi 18 janvier, à Brest (Finistère). Ces lettres, adressées à un ami médecin de Quimper, le docteur Tuset, évoquent notamment la période d'exil de l'auteur au Danemark. Elles ont été acquises par des collectionneurs privés. Le prix record de 71 000 francs (10 823 €), près de dix fois l'estimation de départ, a été atteint par une lettre datée du 25 mai 1947 dans laquelle l'auteur décrit ses difficiles conditions de vie au Danemark et se défend d'avoir collaboré avec l'Allemagne nazie. Le 15 mai, le manuscrit autographe inédit du *Voyage au bout de la nuit* a été acquis pour 11 millions de francs par la Bibliothèque nationale de France (*Le Monde* du 17 mai).

● **Ecrivains et artistes à Lyon.** Trois écrivains participeront, pour la première fois cette année, à la Biennale d'art contemporain de Lyon. Bâtie sur le thème de la « *convivence* » entre les différentes parties du champ artistique, la Biennale cherche à entraîner des créateurs sur d'autres arts. Il s'agit de « *faire confiance à leur puissance de migration, d'exil, d'appel* », comme l'explique Guy Walter, directeur de la Villa Gillet et commissaire de l'exposition. Les romanciers de langue française Eva Ramassy et Patrick Bouvet, ainsi que l'écrivain anglais Will Self produiront, pour l'occasion, des œuvres au carrefour de l'écrit, du visuel et du spectacle vivant. Notamment la maquette géante d'un journal baptisé *L'Ennui* (dont le texte a été passé à la machine à traduire) pour Will Self. (Biennale d'art contemporain de Lyon, du 23 juin au 23 septembre, 04-72-07-41-41 et www.biennale-de-lyon.org).

● **PRIX : le premier prix Jean-Edern Hallier** a été attribué à Bernard Frank pour *Portraits et aphorismes* (Cherche Midi) et *Réveries* (Le Dilettante). Le **prix Richelieu Senghor** a été attribué au poète libanais Salah Stétié pour l'ensemble de son œuvre. Le **prix Maurice Edgar Coindreau** a été décerné à Françoise Cartano pour sa traduction de *Martin Dressler*, de Steven Millhauser (Albin Michel).

RECTIFICATIFS

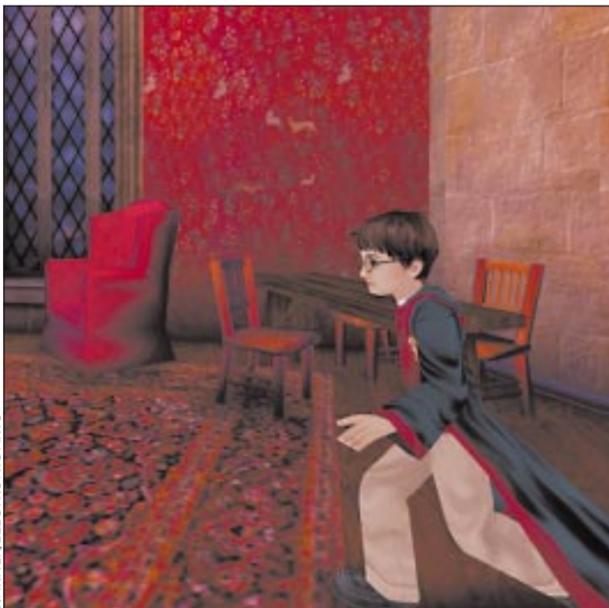
● Le titre du livre de Michel Waserman recensé dans « Le Monde des livres » du 8 juin est : *Le Tour du monde en deux mille Butterfly* (éd. Le Bois d'Orion). Par ailleurs, contrairement à ce que nous avions écrit dans le même numéro, en prêtant foi à la préface de l'ouvrage, le livre de Wladyslaw Szpilman, *Le Pianiste* (Robert Laffont), a bien été publié en Pologne en 2000, aux éditions catholiques Znack.

Harry Potter et la fée marketing

Après les livres, l'automne verra débarquer le film et son cortège de produits dérivés : des chaussettes aux jeux vidéo

Jusqu'à présent, l'affaire était entendue : Harry Potter était un personnage de roman, certes extrêmement populaire – 100 millions d'exemplaires vendus dans le monde, dont plus de 5 millions en France –, mais un apprenti sorcier sympathique et inoffensif, que l'on découvrirait sous couverture Gallimard. Le 23 mai, premier coup de baguette magique : le bébé de J. K. Rowling fait son apparition sous des formes aussi diverses que des livres-puzzle, cartes postales et... même un livre-point de croix. Une opération signée par Mango, dont Gallimard est actionnaire. La maison-mère se réserve la papeterie haut de gamme : livre-carrousel, journal intime et agenda à l'effigie de Harry Potter fleuriront ainsi à l'automne, lors de la sortie mondiale, le 16 novembre, du film de la WarnerBros. Mais ce n'est pas tout.

La branche de produits grand public de la Warner, qui possède les droits mondiaux de franchise et *merchandising* d'Harry Potter, a mis en place un véritable feu d'artifice pour accompagner la sortie du film réalisé par Chris Columbus. Sont en effet attendus, en vrac : les chaussettes Olympia ; les friandises de Cap Candy ; les cartes à collectionner, baladeurs et réveils développés par Hasbro – à qui l'on doit les fameuses cartes



L'une des premières images en 3D du jeu vidéo

Pokemon –, ou encore les jeux de Mattel et ceux de Lego.

Mais Harry Potter a encore d'autres tours dans son sac. Du 17 au 19 mai, lors de l'Electronic Entertainment Expo – l'équivalent à Los Angeles (en plus bruyant) de la Foire de Francfort pour le jeu vidéo –, Electronic Arts

(EA) a présenté en avant-première les quatre versions du jeu Harry Potter en ces termes : « *Laisse derrière toi le monde ordinaire et rejoins l'école de sorcellerie de Poudlard. Incarne Harry Potter et rencontre les personnages inoubliables du best-seller mondial de J. K. Rowling* ». Malgré les dix-huit

titres que sortait Electronic Arts (EA), la société américaine – qui a conçu le jeu à Chertsey, au Royaume-Uni – n'a pas hésité à accorder presque un quart de son stand à l'apprenti sorcier.

DANS LA PEAU DE HARRY...

Electronic Art, qui a conclu un accord avec la Warner d'une durée de sept ans – contre quatre ans, par exemple, pour Lego –, n'a rien laissé au hasard. Afin de toucher une audience aussi large que possible, EA a choisi de proposer le jeu à la fois sur les plates-formes Nintendo (Game Boy Color et Game Boy Advance) et Sony (PlayStation One). Mais elle a également prévu une version PC qui est, de loin, la plus spectaculaire visuellement – notamment grâce aux environnements 3D. Devenu Harry Potter le temps d'une partie, le joueur devra déjouer les obstacles, résoudre les nombreuses énigmes, et même participer à un match de Quidditch. Un jeu en ligne est également en préparation, alors que le tournage du deuxième film, tiré de *Harry Potter et la chambre des secrets*, est prévu en octobre.

J. K. Rowling et son agent très zélé, Christopher Littlé, contrôlent ces produits dérivés. Pourtant, tel un héros malgré lui, « Harry Potter, le livre » ne fera pas chambre commune avec « Harry Potter, les produits dérivés ». Ordre de Christo-

pher Littlé, qui n'a pas oublié que sa protégée a tout de même été décorée par la reine d'Angleterre pour « *services rendus... à la littérature* ». Quoi qu'il en soit, livres et produits dérivés mèneront leur vie de façon indépendante, tant dans leur politique de communication que dans leur stratégie commerciale. Ainsi, apprend-on auprès de Gallimard, n'y aura-t-il pas de « *bundle* », c'est-à-dire de coffret incluant le jeu vidéo et le livre. La maison de la rue Sébastien-Bottin était pourtant loin d'être opposée à s'afficher au côté d'Electronic Arts.

Mango devrait mettre en place une importante PLV (publicité sur le lieu de vente) et le tohu-bohu autour du film et des produits dérivés devrait donner un coup de baguette magique supplémentaire à la sortie du tome IV en poche, avant la parution, en 2002, du cinquième opus, dont le titre provisoire est *Harry Potter et l'ordre du Phénix*. Phénomène littéraire, éditorial et social, Harry Potter n'a donc pas fini de faire parler de lui. L'Association américaine des psychiatres vient de consacrer un symposium au jeune sorcier. Isabelle Smadja, philosophe, professeuse à l'université de Nancy, a également rédigé un *Harry Potter : les raisons du succès*, à paraître dans la collection « Sociologie d'aujourd'hui » aux PUF. En novembre, bien sûr...

Emilie Grangeray

Règlements de comptes à OK Polar

Depuis quelques années, le monde du polar français ressemble à un champ de mines. Les enfants de Jean-Patrick Manchette se déchirent dans la presse ou sur Internet. Vendredi 15 juin, lors du Festival du roman policier et du roman noir, place de la Bastille à Paris, un débat où devait participer Didier Daeninckx sur les « *prises de figure politique du polar* » a rapidement dégénéré.

Guy Dardel, directeur de la radio associative Fréquence Paris Plurielle, également auteur de romans policiers, s'est installé à la tribune pour demander à Didier Daeninckx de s'expliquer sur « *les calomnies qu'il colportait à son sujet* », le présentant comme négationniste et pédophile. Daeninckx a démenti avoir tenu de tels propos sur lui. L'ambiance s'est aggravée. L'écrivain a quitté la tribune. Dans la bousculade, il a été, selon les uns, « *frappé et jeté à terre* », selon les autres il n'a pas été « *molesté* ».

Peu après ces événements, deux communiqués-pétitions ont circulé. Le premier est signé par Guy Dardel, Maurice Rajsfus, Thierry Jonquet, Gérard Delteil, Jean-Pierre Bastid, Alexis Violet, Serge Quadruppani, Jean-Christophe Brochier, Hervé Delouche, etc. « *Un certain nombre de victimes des précédentes calomnies [de Daeninckx] ont tenu à l'accompagner pour marquer leur solidarité* », explique le texte de soutien à Guy Dardel. « *Cette bousculade n'aurait pas eu lieu si ses sbires étaient restés calmes* », poursuit ce texte qui reproche à Daeninckx d'avoir choisi « *la fuite* ».

Les organisateurs, Gérard Moreau, de la librairie Epigrammes, et Gilbert Wasserman, de la revue *Mouvements*, ont réagi avec Gérard Bobillier, directeur de Verdier, et Enrico Porsia, directeur de la rédaction d'Amnistia.net,

proche de Daeninckx, contre ce « *texte mensonger* », en dénonçant « *un commando d'une quarantaine de personnes* » qui « *a interdit par la force* » les débats. Ce texte a été signé par Jean-Bernard Pouy, Frédéric H. Fajardie, Dominique Manotti, Pascal Dessaint, Maud Tabachnik, Pierre Drachline, etc.

La plupart des signataires de ces deux textes se connaissent depuis longtemps. Ils se sont croisés dans les couloirs du polar et du militantisme, chez les communistes, les trotskistes, les « *maos* », les « *autonomes* », les situationnistes ou les anars. Le « *néo-polar* » vient de là. Une bonne partie s'est retrouvée à l'association anti-Front national, Ras l'Front, et a participé à la collection du Poulpe.

Tout a éclaté au milieu des années 1990, quand Didier Daeninckx a attaqué Gilles Perrault et Serge Quadruppani, provoquant un tollé dans le monde du polar et de l'extrême gauche (*Le Monde* du 8 juin 1996). Depuis, c'est pour lui une priorité : « *La dérive d'une partie de l'ultra-gauche sur le négationnisme doit être racontée* ». Il accumule les documents et les dénonciations, se faisant de nombreux ennemis. Il a porté plainte pour « *menace de mort* », après la publication d'un message anonyme sur le site de Marc-Edouard Nabe, demandant : « *Qui se joint à moi pour fonder un commando pour faire exploser la tête de cet enculé ?* » Il attaque également Thierry Jonquet pour « *harcèlement et diffamation* », car celui-ci lui a envoyé 40 e-mails d'injures en trois mois. « *Ce sont des messages ironiques pour dénoncer ses méthodes* », explique Thierry Jonquet. Les deux hommes étaient à la fois amis et rivaux. Daeninckx a écrit *Meurtres pour mémoire*, Jonquet, *Du passé, faisons table rase*.

Alain Salles

AGENDA

● **LES 22, 23 ET 24 JUIN. NUCÉRA.** A Nice, le 6^e Festival du livre rendra hommage à Louis Nucéra et mettra l'accent sur la bande des-

sinée (de 10 heures à 19 heures, jardin Albert-1^{er}, entrée libre ; [rens. : www.nice-livre.com](http://www.nice-livre.com)).

● **LE 23 JUIN. ESPACE.** A Paris, la Bibliothèque nationale de France poursuit ses Leçons de sciences par une conférence de Gérard Klein et Joseph Altairac qui aura pour thème « *Espace et littérature* » (à 11 heures, site François-Mitterrand, grand auditorium, quai François-Mauriac, 75013 Paris ; [rens. : 01-53-79-59-59](http://www.bnf.fr)).

● **LE 23 JUIN. BIBLE.** A Paris, se tiendra le quatrième séminaire de l'Association Antoine Berman, sur le thème « *Une nouvelle traduction de la Bible* » (de 10 heures à 17 heures, Espace Babylone, 91, rue de Sèvres, 75006 Paris).

● **LES 23 ET 24 JUIN. ART-THERAPIE.** A Chalon-sur-Saône (71) se déroulent les Journées de printemps de la Société française de psychopathologie de l'expression et d'art-thérapie qui ont pour thème « *Le noir et le blanc en thérapie comme en esthétique* » (à partir de 8 h 30 le 23, et de 9 heures à 12 heures le 24, Espace des arts, 5 bis, avenue Nicéphore-Népce, 71100 Chalon-sur-Saône ; [rens. : 03-85-42-52-00](http://www.sfpae.fr)).

● **LES 23 ET 24 JUIN. FÊTE.** A Fontaine-Française (21) se déroule la 3^e Fête du livre organisée par le conseil général de la Côte-d'Or avec pour objectif la création d'un centre littéraire (parc du château, 21610 Fontaine-Française, [rens. : 03-80-63-65-18](http://www.cote-dor.fr)).

● **DU 4 AU 8 JUILLET. POLAR.** A Frontignan (34), aura lieu le 4^e Festival international du roman noir autour du thème « *Roman noir, sciences et fantastiques : la croisée des littératures science-fiction et policière* » ([rens. : 04-67-92-53-48](http://www.festival-polar.com)).

Vérités et mensonges en littérature
STEPHEN VIZINCZEY
ANATOLIA/ED. DU ROCHER
« Une intelligence vivifiante »
« Un bain de bonheur »
(P. Lepape, *Le Monde*)
« Les humeurs et les fureurs d'un amoureux de la littérature »
(B. de Cessole)

Éloge des femmes mûres
STEPHEN VIZINCZEY
ANATOLIA/ED. DU ROCHER
« Un roman éblouissant »
(P. Lepape, *Le Monde*)
« Un livre remarquable »
(Bernard Pivot)

Edouard VALDMAN
La Blessure
RECIT

«... un récit intérieur très attachant et qui présente de grandes qualités littéraires».
Serge Klarsfeld
NM7 (VILO)

PHILIPPE BOUIN
LA PESTE BLONDE
« Saluons une fièvre romanesque de cape et d'épée prompte à réveiller le meilleur de nos rêves d'enfant. »
S. Lapaque
Le Figaro Magazine
ÉDITIONS Viviane Hamy